TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9496

22 PAGES

VENDREDI 1er AOUT 1975

Le budget 1976 des universités

Un ballon d'oxygène en période d'austérité

LIRE PAGE 7 L'ARTICLE DE GUY HERZLICH



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

TOUT EN CONFIRMANT LA CRÉATION DU TRIUMVIRAT

Le Conseil de la révolution du Portugal se refuse à n'avoir qu'un rôle consultatif

A l'issue d'une longue séance de nuit, le jeudi 31 juillet, le Conseil de la révolution portugaise a confirmé dans ses fonctions le triumvirat formé par les généraux Costa Gomes, président de la République, Vasco Gonçalves, premier ministre, et Otelo de Carvalho, commandant du Copcon. Toutefois, le Conseil a refusé de n'être qu'« un simple organe consultatif ».

Par ailleurs, les déclarations faites par le général Otelo de Carvalho, qui à son retour de Cuba ne croit plus possible « de faire la révolution par des voies uniquement pacifiques » *et promet une* « dure répression » *aux* « *réactionnaires* », *n'ont pas — du moins pour l'instant — suscité de réaction de la part du parti socialiste.*

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le parti socialiste n'a pas encore pris la peine de répliquer par un communiqué aux diatribes répétées du général Otelo de Carvalho. Mais si la direction a choisi de laisser passer l'orage, la base était prête à réagir. Le téléphone n'a cessé de sonner, mercredi 30 juillet, dans les bureaux neufs de la rua da Emenda, où le P.S. vient d'installer son secrétariat : les sections de la capitale réclamaient, l'une après l'autre, un coup d'éclat pour répondre aux « *calomnies* » du général.

DOMINIQUE POUCHIN

(Lire la suite page 4.)

« OTELO-FIDEL »

Il ne fallait pas s'attendre que le général de Carvalho, sous les ovations et les « Otelo-Fidel », qui saluaient son retour de Cuba, tiendrait des propos modérés. Mais le bouillant organisateur du coup d'Etat contre M. Caetano, et qui fut avant de partager le discrédit du M.F.A., l'homme le plus populaire de son pays, a cette fois mis le comble à son habituelle virulence. Campé dans la pose d'un Bonaparte gauchiste, prêt à canonner les « ci-devant » sur les marches de Saint-Roch, le voici qui promet à ses adversaires — hélas ! majori-...es dans la population — le ...ur chemin de la répression ...é jusqu'à présent ». Qu'on le ...lle ou non, les « arènes » où ...mal-pensants doivent être par-... ressembleraient au « grand ...e » rempli naguère par le général Pinochet.

...péditif dans le style militaire, ...révisible dans ses foucades et ...ne ses orientations politiques, ...énéral de Carvalho avait déjà ... tempêté pour susciter la ter-...eur de ses futures victimes. Mais ...e si l'on fait la part de son ...pérament, des menaces venant ...un homme qui commande, avec ... Copcon, le fer de lance de ...mée portugaise doivent être ...es au sérieux. D'autant que. ...u presque, il semble savoir ...s va au sein d'un M.F.A. si ...lement déchiré que le Conseil ...a révolution, au terme d'une ...uvelle séance de nuit, a con-...mé le « triumvirat » mais a ...usé de se dessaisir de toutes ...prérogatives au profit de ce ...ctoire » et de devenir « un ...e organe consultatif ».

...s trois hommes qui, avec un ...ndat ainsi limité, sont placés ... la tête du pays, on peut tout attendre, sauf une politique cohérente et un accord sans faille. Trop de précédents historiques ont démontré que, dans des situations de ce genre, deux des détenteurs du pouvoir s'entendent généralement pour éliminer le troisième avant de s'affronter. Mais la personnalité même du général de Carvalho complique ce schéma traditionnel : les communistes, qui l'acclament pour des raisons tactiques, ne lui ont jamais fait vraiment confiance. Ils seront renforcés dans leurs réserves par l'intention qu'il proclame de rallier « l'extrême gauche et beaucoup de militants du P.S. », ce qui pourrait annoncer une manœuvre tournante contre le général Vasco Gonçalves, fidèle compagnon de route du P.C. Celui-ci n'oublie pas, d'autre part, que le général de Carvalho a fait démanteler, le 19 juillet dernier, les « barricades » que les communistes voulaient opposer aux militants socialistes se rendant à la grande manifestation de Lisbonne. La discrétion de M. Soares, au moins dans les premières heures, pourrait bien tenir à la conviction que, dans la bataille engagée, « Otelo » ne sera sans doute jamais dans le camp de l'adversaire.

Ne parvenant pas à mettre sur pied un gouvernement, le général Costa Gomes, pourra-t-il davantage imposer un arbitrage ? On aura rarement eu autant de raisons d'en douter. La lecture simpliste des événements, proposée à Moscou par la « Literatournaia Gazeta », voit « l'hystérie anticommuniste de Mario Soares servir de bouillon de culture à la prolifération du bacille fasciste ». Elle a du moins le mérite de proposer une image de désagrégation pathologique qui reflète assez bien la situation à Lisbonne.

...urtant chacun sent que le ... règlement de comptes ap-... Bafouant ouvertement la « démocratie pluraliste », l'un des ...teurs du pouvoir propose sa ... : la dictature d'une ... minorité « politisée » ap-...yée sur les fusils et les chars ...un corps d'élite. Rien ne permet ...clure que la « révolution des ...lets » ait été, en fin de compte, ... prélude à cette sinistre conclu-...on. A moins qu'un autre mili-... ne vienne « rétablir l'ordre » ... le style chilien. Même au ...n du bonheur du peuple, si ...vent promis et rarement ...nné, il n'est pas bon de faire ...trevoir à ses compatriotes les ...barbelés et les miradors des régimes totalitaires.

LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

• M. Brejnev insiste sur la nécessité d'une réduction des forces en Europe

• M. Giscard d'Estaing souhaite prolonger la conférence par des accords bilatéraux

La conférence « au sommet » sur la coopération et la sécurité en Europe a notamment entendu ce jeudi 31 juillet MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. Le président de la République, lançant un appel à la tolérance, s'est déclaré prêt à conclure « à un niveau élevé », « avec tout autre pays intéressé » des accords bilatéraux pour appliquer « ou même étendre » les dispositions de l'acte final de la C.S.C.E. M. Brejnev a insisté sur la nécessité de trouver les voies d'une réduction des forces en Europe. On assure du côté soviétique que le départ du dirigeant du Kremlin du dîner offert mercredi par M. Kekkonen n'était dû qu'au désir de M. Brejnev de « préparer son discours ».

(Lire page 22.)

Le président *Costa Gomes* ayant dû ajourner son départ en raison de la crise à Lisbonne, le Portugal a cédé, ce jeudi, son tour de parole.

Mgr Makarios, parlant en fin de matinée, a vivement attaqué la Turquie, qui a « violé exactement ce qu'elle garantissait ». La délégation turque avait quitté la salle au moment où le président de Chypre montait à la tribune.

Les Neuf de la Communauté européenne, qui se sont rencontrés mercredi à déjeuner, ont chargé leur président, M. Moro (Italie), de prendre contact avec la Grèce et la Turquie pour leur suggérer une conférence à laquelle seraient également conviés les Chypriotes grecs et turcs.

De notre envoyé spécial

Helsinki. — M. Giscard d'Estaing se rendra à Moscou du 14 au 18 octobre prochain. Ces dates lui ont été proposées par M. Brejnev et il les a acceptées au cours d'un entretien qui a duré une demi-heure, tout de suite après la première session de travail de la conférence, mercredi 30 juillet. Les deux hommes d'Etat ont surtout parlé de la préparation de cette visite et des problèmes de la C.S.C.E., notamment celui de ses « suites », dont on reparlera lors du « sommet » franco-soviétique à Moscou.

Ce problème des « suites » a pris une importance considérable à Helsinki, où il alimente toutes les interventions des chefs de gouvernement des pays non socialistes. Frappés, sans doute, par les critiques que suscitent les résultats de la S.S.C.E. et par le scepticisme des opinions, ces orateurs s'empressent d'affirmer que l'acte final, auquel on est parvenu après deux ans de négociations, et qui va être signé vendredi, constitue, sans nul doute, un progrès de la détente, à condition toutefois, ajoutent-ils, que les engagements eosuscrits soient respectés par tous les signataires. « *Le problème est de savoir*, a déclaré M. Giscard d'Estaing à la sortie de la séance d'ouverture, *si les dispositifs d'une part, les conditions d'application d'autre part de l'acte final de la C.S.C.E., répondront à l'espoir qu'a provoqué la conférence. C'est dans ce but que la France s'efforce de contribuer à la conférence, en facilitant la conclusion de l'accord jusqu'à présent, en facilitant son application dans l'avenir et en l'appliquant elle-même...* »

Ce jeudi, deuxième journée du « sommet », l'emploi du temps de M. Giscard d'Estaing est particulièrement chargé. Après avoir pris son petit déjeuner avec M. Gierek et assisté à la deuxième séance de travail, au cours de laquelle il a pris la parole, il a reçu le chancelier autrichien, M. Kreisky, et participé avec le président Ford, MM. Schmidt et Wilson, au déjeuner des quatre Grands occidentaux. Dans la soirée, il devait recevoir le chef du gouvernement espagnol, M. Arias Navarro, et se rendre auprès du maréchal Tito. Vendredi, il s'entretiendra avec M. Caramanlis au cours d'un petit déjeuner commun et déjeunera avec le président Ford.

Pour sa part, M. Schmidt a notamment rencontré, mercredi, le chef du parti de l'autre Allemagne, M. Honecker, qu'il reverra vendredi.

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire la suite page 2.)

AUX ÉTATS-UNIS

Les affrontements de Detroit illustrent la persistance du problème noir

La ville de Detroit — où des émeutes raciales firent en 1967 quarante-trois morts et 200 millions de dollars de dégâts — est depuis le début de cette semaine le théâtre d'affrontements. Les manifestants protestent contre la mise en liberté sous une caution de 500 dollars d'un patron de bar, M. Chinarian, qui avait tué par balles un jeune Noir qui tentait de cambrioler sa voiture. Notre correspondant à Washington fait le point de la situation des Noirs américains, qui, malgré certains progrès, subissent plus que la population blanche les conséquences de la récession économique.

De notre correspondant

Washington. — Les dernières statistiques publiées par le Census Bureau confirment une amélioration partielle et limitée de la condition de la minorité noire, mais surtout la persistance de l'inégalité des revenus entre les communautés blanche et noire.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, les Noirs ont accompli des progrès sensibles. La proportion des enfants noirs de cinq ans inscrits dans les écoles est maintenant de 87 %, à peine inférieure aux 90 % d'enfants blancs du même âge. Il y a quatre ans, l'écart entre les deux groupes était de 9 %.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 5.)

L'INDE EN ÉTAT D'URGENCE

Le 26 juin, Mme Gandhi proclamait l'état d'urgence en Inde. Elle semble avoir la situation bien en main. L'opposition ne se manifeste guère. Le pouvoir a commencé de promouvoir des réformes économiques et sociales, souvent promises dans le passé par le parti du Congrès mais rarement appliquées. En ira-t-il autrement cette fois ?

La « démocratie indienne » a en tout cas vécu. Dans ce grand pays où la presse était traditionnellement libre — et frondeuse, — toutes les informations sont désormais soumises à la censure. Cette décision du premier ministre a été très critiquée. La dernière en date des protestations vient de l'Institut international de la presse. Son président, M. Meyer, a, le 30 juillet, adressé depuis Zurich une lettre à Mme Gandhi. Il exprime « l'espoir qu'aucun journaliste digne de ce nom n'acceptera de signer l'engagement de limiter ses activités à la diffusion de communications gouvernementales ».

A la suite d'un reportage en Inde, notre envoyé spécial Gérard Viratelle analyse la situation dans l'Union et s'interroge sur les chances qu'a Mme Gandhi de vaincre le plus grand défi de sa carrière politique.

I. — De l'anarchie à l'autorité

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — « *Elle est devenue un dictateur.* » D'entrée de jeu, la remarque est assenée à l'ami de confiance. Les Indiens eux-mêmes ne reviennent pas de l'audace et de la poigne montrées subitement, le 26 juin, en proclamant l'état d'urgence, en faisant arrêter un grand nombre de membres de l'opposition et en imposant la censure, par celle qui se qualifiait, il y a une huitaine d'années, de « *frêle femme* ». En un tournemain, l'Inde est passée de la démocratie bavarde et flottante à une autocratie « populiste ».

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut revoir le film, encore incomplet, de la crise.

Lorsque, après avoir mené une campagne électorale intense au Goudjerat, Mme Gandhi s'accorde un peu de répit à New-Delhi, elle apprend le jugement de la Haute Cour d'Allahabad annulant, le 12 juin, son élection en 1971.

(Lire la suite page 5.)

LA PRÉPARATION DU « PROGRAMME DE SOUTIEN » ANNONCÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

« Ce qui ne sera pas fait au plan économique trouvera sa sanction au plan politique »

déclare au « Monde » M. Krasucki

(Lire page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Une lumineuse invention

Les policiers en civil porteront à l'avenir des signes distinctifs pour éviter les fâcheuses méprises que l'on sait. On ne peut qu'approuver pleinement cette initiative, sachant les malfaiteurs trop scrupuleux pour s'approprier indûment quelques exemplaires de ces « badges » qui leur permettraient d'agir au grand jour, sous le regard bienveillant et complice de leurs victimes.

Cependant, notons que cette lumineuse invention est aussi destinée à signaler au public les policiers banalisés parmi les malfrats. Or, si à notre connaissance il n'y a pas encore eu de policier victime d'une méprise de la part des civils, en revanche plusieurs civils ont déjà été blessés ou tués par erreur par les policiers. Ne serait-il pas alors judicieux de désigner les civils à l'attention des policiers en leur imposant, par exemple, le port d'un uniforme ? On sait que l'idée n'est pas nouvelle, bien que de nombreux Etats se cramponnent obstinément à la solution inverse, mais, dans un pays avancé comme le nôtre, une telle innovation serait sans conteste le signe que nous sommes résolument engagés dans la voie du changement.

DANIEL FERRADOU.

SIX LIVRES SUR LA JUSTICE

Prisons procès, principes

La justice, du moins la façon dont elle s'exerce, *serait-elle devenue une mode* ? Disons plutôt que, la télévision aidant, elle fait de plus en *plus* partie de l'actualité. Ce n'est pas que les affaires, procès ou non, qui la font mettre en avant soient plus nombreuses, plus retentissantes ou à l'occasion plus scandaleuses qu'elles ne le furent par le passé. C'est seulement que, depuis moins de dix ans, un certain nombre de ceux qui en sont les acteurs ou les témoins les considèrent d'une autre façon que leurs aînés.

Un procès Goldman, une affaire de Bruay-en-Artois prennent aujourd'hui des dimensions qu'ils n'auraient paseues il y a seulement vingt ans. Les révoltes dans les prisons élargissent en outre la dimension de la quête. Cependant, ce que l'on fait découvrir au public est-il vraiment nouveau ? Une affaire Dominici, une affaire Marie Besnard, dans les années 50, avaient déjà mis à mal bien de errements et des pratiques Depuis combien d'années un Casamayor ne renouvelait-il pas sa réflexion, ses exigences et son refus des facilités ? Déjà le combat se menait sur les mêmes fronts où il se poursuit aujourd'hui : secret de l'instruction, culte de l'aveu, condamnation au bénéfice du doute, excès inquisitorial d'un président, faillite d'une expertise, indépendance du juge, etc. Déjà aussi les plus frémissant ou les plus sensibles s'inquiétaient de l'inculpé. *Le Rôle d'accusé*, de Roger Grenier, n'a pas vieilli sur ce chapitre, et, pour se limiter à un cas plus particulier, *Notes sur l'affaire Dominici*, de Giono, reste un classique.

Dans cette littérature constante d'année en année, y a-t-il évolution, et de quelle nature ? Au milieu de 1975, six ouvrages plus ou moins récemment publiés permettent de se faire une idée. Cinq d'entre eux ont la particularité d'avoir pour auteur un avocat, le sixième étant l'œuvre d'un condamné. Ce n'est pas nouveau. Avant Emile Pollak et Charles Libman, un Henry Torrès, un Maurice Garçon, un René Floriot ont écrit sur leur métier et du même coup sur la justice. Jacques Isorni aussi, que l'on retrouve encore une fois. Et chez les jeunes, avant Thierry Lévy, la même fièvre habitait au lendemain de la Libération un autre secrétaire de la conférence du stage, Stephen Hecquet, lançant un si remarquable, si impertinent et pourtant si oublié *Plaidoyer pour l'avocat*. Déjà on plaidait pour l'audace, pour le courage et surtout pour la lucidité.

J.-M. Th.

(Lire page 11.)

LE GOUVERNEMENT VEUT PÉNALISER LES AUTOMOBILES POLLUANTES ET BRUYANTES

Lire page 18.

LA CONFÉRENCE

De M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

La rencontre entre MM. Ford et Brejnev, mardi matin, a durée deux heures un quart. Selon les déclarations qu'a faites M. Kissinger au cours de sa conférence de presse, elle a porté essentiellement sur la limitation des armements stratégiques (SALT), le Proche-Orient et les questions bilatérales, notamment sur la clause de la nation la plus favorisée dont les Soviétiques réclament toujours le bénéfice.

En ce qui concerne les SALT, M. Kissinger a révélé que les Soviétiques avaient présenté de nouvelles propositions, *qui ont été étudiées.* Il a ajouté qu'aucun progrès n'avait été réalisé, bien que M. Ford ait qualifié son entretien avec M. Brejnev de *« très constructif, très amical, très réaliste »*. Américains et Soviétiques, a précisé le secrétaire d'Etat, se sont attachés à poser clairement les questions plutôt qu'à trouver des solutions. On peut espérer toutefois qu'au cours du dernier entretien Ford-Brejnev, prévu pour samedi, après la clôture du « sommet », une « percée » sera faite, mais M. Kissinger n'en est pas sûr. Cette « percée » faciliterait cependant la fixation d'une date pour le voyage que M. Brejnev veut faire aux Etats-Unis avant la fin de l'année.

MM. Ford et Kissinger sont surtout préoccupés en ce moment par l'affaire chypriote et leurs relations avec la Turquie. *« Nous envisageons avec plaisir,* a dit M. Ford après avoir reçu plus d'une heure le premier ministre grec, M. Caramanlis, *de continuer à travailler avec la Grèce et en même temps d'aider, dans la mesure où nous le pouvons, à trouver un règlement à l'affaire chypriote. »* C'est le même langage qu'il a certainement tenu ce jeudi matin à M. Demirel, premier ministre turc, lequel a quitté la salle de séance lorsque Mgr Makarios a pris la parole.

Les bons offices des Neuf pour Chypre

L'affaire chypriote préoccupe tous les pays non socialistes et entretient entre eux un malaise croissant. Elle dément, en effet, les beaux principes proclamés par l'acte final de la C.S.C.E., notamment ceux de l'inviolabilité des frontières et de la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. C'est ce que n'a pas manqué de souligner M. Caramanlis, mercredi, à la tribune. Et puis elle est de nature à affaiblir la défense atlantique en Méditerranée orientale.

Le problème chypriote a donc été le thème principal du déjeuner qui a réuni mercredi les neuf membres de la C.E.E. à l'ambassade d'Italie. Ceux-ci ont mandaté M. Aldo Moro, qui préside actuellement leur conseil pour prendre un contact avec les Grecs et les Turcs. Il leur suggérerait de participer à une conférence sur Chypre, qui comprendrait des représentants de la Grèce, de la Turquie, des Chypriotes grecs et turcs, et de l'administration de Mgr Makarios. Toutefois, la plus grande discrétion est observée au sujet de cette initiative qui serait vivement encouragée par le président Ford et le secrétaire général de l'ONU.

L'éventualité d'une démarche qui serait faite à l'ONU pour expulser ou suspendre Israël a fait aussi l'objet de nombreuses conversations (1). Le maréchal Tito s'y oppose : *« Ce serait la fin de la charte »*, a-t-il dit lors de sa rencontre avec M. Schmidt. M. Husak, le chef du P.C. tchécoslovaque, a déclaré lui aussi au chancelier de la R.F.A. qu'une telle initiative serait dangereuse, mais qu'Israël devait exécuter les recommandations de l'ONU.

Plusieurs des membres de la C.E.E., notamment les Belges et les Néerlandais, ont enfin protesté avec véhémence contre la prétention de la France, de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne de vouloir discuter soit entre eux, soit avec les Etats-Unis et le Japon, de la lutte contre la récession et de la recherche d'une solution au problème monétaire.

JEAN SCHWŒBEL.

(1) Cependant l'A.F.P., citant une « source française » non précisée, dément que cette question ait été évoquée au déjeuner des Neuf.

Le différend Américano-Turc

LA MAISON BLANCHE PARAIT DÉCIDÉE A OBTENIR DU CONGRÈS LA SUSPENSION PARTIELLE DE L'EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'ARMES

Selon les services de renseignements américains, l'U.R.S.S. chercherait à profiter de la tension actuelle dans les relations entre la Turquie et les Etats-Unis en proposant la livraison d'hélicoptères au gouvernement d'Ankara.

(De notre correspondant.)

Washington. — Le gouvernement américain paraît maintenant décidé à tenter un nouvel effort pour obtenir de la Chambre qu'elle renverse sa décision du *24 juillet concernant les livraisons* d'armes à la Turquie. Le projet de suspension partielle de l'embargo sur les livraisons d'armes serait repris sous une autre forme afin que le Congrès puisse se prononcer une seconde fois avant les vacances parlementaires, à la fin de cette semaine. Au Sénat, qui avait approuvé une suspension de l'embargo par 41 voix contre 40, le gouvernement peut espérer obtenir une majorité plus forte. A la Chambre, la situation est plus incertaine étant donnée l'influence exercée par le groupe de pression grec. Un nouveau projet de loi a été présenté mardi, avec l'approbation de la Maison Blanche. Les responsables des deux partis expriment un optimisme prudent, faisant état de la faible majorité « anti-turque ». Ils estiment possible qu'un déplacement d'une dizaine de voix suffira pour renverser une décision, condamnée dans les termes les plus vigoureux, une nouvelle fois, par M. Ford dans une lettre adressée de Varsovie au speaker de la Chambre. *« Les bases américaines en Turquie sont irremplaçables, et la sécurité des Etats-Unis justifie une suspension de l'embargo »*, écrit M. Ford.

Mercredi, M. Schlesinger est revenu à la charge en soulignant que la perte des bases en Turquie affaiblirait les défenses de l'OTAN et serait *« une tragédie pour l'Amérique ainsi que pour la Turquie »*. Bien que la Turquie ait été *« une alliée fidèle pendant de nombreuses années, elle a été traitée avec la sévérité réservée habituellement à d'incorrigibles ennemis »*, a dit le secrétaire à la défense, commentant la décision de la Chambre attribuée à une *« perception insuffisante de l'importance stratégique de la Turquie »*. Il a repris les arguments du Pentagone qui, dès mardi, soulignait que la perte des bases privant les forces américaines de centres d'écoute et de surveillance affecterait gravement l'équilibre des forces au détriment de l'Occident.

En tout état de cause, les Américains n'envisagent pas de retirer leurs équipement nucléaires installés dans les bases. L'espoir prévaut encore qu'une solution négociée interviendra prochainement. M. Schlesinger a noté avec satisfaction que les Turcs avaient agi *« avec une certaine modération »*, en ne demandant pas le départ du personnel américain.

H. P.

Les discours des chefs

Après avoir entendu en fin de matinée, mercredi 30 juillet, les allocutions d'ouverture du président finlandais Kekkonen et de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, la conférence paneuropéenne a entendu dans l'après-midi, dans l'ordre suivant (qui avait été désigné par tirage au sort), les chefs de délégation de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Islande, du

M. WALDHEIM : les États représentés sont « responsables de 80 % des dépenses militaires mondiales ».

Voici les principaux extraits des discours prononcés mercredi à la C.S.C.E. par M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU :

« Je suis conscient que les participants à cette conférence sont habituellement désignés comme socialistes ou capitalistes, neutres ou non alignés, membres de l'OTAN ou du pacte de Varsovie. Je réalise ce que peut signifier leur présence ensemble ici aujourd'hui. De mon point de vue, cependant, ils sont d'abord et avant tout membres de la famille des Nations unies. (...)

» Je voudrais ajouter en toute franchise que la détente, qui a rendu possible les résultats de la présente conférence, a été précédée par presque deux décennies de confrontation. Je ne crois pas qu'on puisse se permettre une telle période de confrontation entre les nouveaux regroupements dans le monde dans les domaines tant politique qu'économique. J'ai l'espoir que tous les Etats membres garderont particulièrement cela à l'esprit lors des sessions spéciales et ordinaires ultérieures des Nations unies, lorsque les questions relatives à la recherche d'un ordre économique plus équitable pour notre monde largement transformé viendront en discussion (...).

« Dans le même esprit de franchise, je mentionnerai que, alors que les Etats représentés ici aujourd'hui se sont mis d'accord sur un important document qui fournit une base pour la coopération et la sécurité, ces mêmes Etats demeurent responsables de plus de 80 % des dépenses militaires mondiales. Cela met en lumière ce qui est une évidence pour nous tous, à savoir que la réalisation de cette conférence est plus un début qu'une fin.

» Une réduction mutuelle des armements requiert une confiance réciproque, et, sur ce point, un bon départ a été pris en Europe, mais la poursuite des dépenses d'armements au niveau actuel, ou à un rythme accru, mettra inévitablement en question la durée de cette confiance et, au bout du compte, menacera son existence même. (...). Pour toutes ces raisons, n'oublions pas qu'une large majorité de la population mondiale vit encore dans la pauvreté et le besoin. (...) »

M. WILSON (Grande-Bretagne) : un engagement moral.

L'acte final de la conférence représente *« plus que de bonnes intentions, davantage qu'un désir de placer nos relations sur une nouvelle voie. Il constitue un engagement moral qui, désormais, ne pourra être ignoré qu'à notre péril réciproque. C'est aussi le début d'un nouveau chapitre de l'histoire de l'Europe. (...) L'acte final n'est pas un traité. Ce n'est pas non plus un règlement de paix. Il n'affecte pas et ne peut affecter l'état des frontières actuelles. Il n'affecte pas non plus et ne peut en aucun cas affecter les droits et les responsabilités des quatre puissances concernant Berlin et l'Allemagne en général. Mais il contient un engagement clair de s'abstenir de la menace et de l'usage de la force. Dans ce cadre, aucune excuse ne peut, dès lors, être trouvée pour quelque Etat participant que ce soit qui essaierait d'empêcher un autre Etat d'exercer ses droits souverains et qui essaierait d'intervenir dans ses propres affaires. C'est sur ce respect et la stricte observance de ces principes que nous serons tous jugés par nos peuples et par l'histoire.*

» Il n'y a aucune raison pour qu'en 1975 les Européens ne soient pas autorisés à épouser qui ils veulent, à entendre ou à lire ce qu'ils veulent, à voyager où et quand ils le désirent, à rencontrer qui ils souhaitent. Le déni n'est pas un signe de force mais de faiblesse.

» Trois nations représentées ici sont co-dépositaires du traité de non-prolifération. La grande majorité des pays présents ont adhéré à ce traité et, en le faisant, ont apporté une contribution directe à l'édification du monde plus sûr que nous recherchons. A ceux qui jusqu'à présent n'ont pas adhéré au traité, je voudrais simplement rappeler que la prolifération des armes nucléaires est une menace pour notre sécurité à tous ».

M. CARAMANLIS (Grèce) : des principes constamment violés.

« Les peuples de nos pays, qui rejettent fermement l'absence de légalité dans les relations internationales, auraient éprouvé une satisfaction beaucoup plus grande si parallèlement la formulation des dix principes de l'acte final avait prévu des sanctions appropriées en cas de violation (...). Ce que les pays sont d'accord pour faire ou pour ne pas faire de leurs relations mutuelles resterait lettre morte si des sanctions ne sont pas prévues. C'est cette faiblesse qui s'est révélée être le talon d'Achille des Nations unies.

» La valeur des dix principes, comme celle de tout accord international, ne réside pas principalement dans l'engagement du texte, mais bien plutôt dans la sincérité des parties et dans leur conviction que la réalisation d'un accord est vraiment nécessaire. Vous réalisez la déception de la Grèce lorsqu'il y a exactement un an, et en fait alors que la conférence était encore à l'œuvre, eut lieu l'invasion de Chypre. Les armées d'un membre de la C.S.C.E. envahirent le territoire d'un autre membre. Nous avons donc été les témoins d'une violation globale et a priori des dix principes qui avaient été élaborés avec tant d'espoir par les experts de la conférence.

» Nous avons atteint la dernière phase de notre travail (...). Et pourtant la situation à Chypre n'a pas changé. La violation des principes mêmes que l'on est en train d'adopter se poursuit (...). Si en dépit de nos espoirs ces principes ne sont pas mis en application à Chypre, la confiance que l'on peut leur accorder souffrira un dommage considérable. Il serait absurde en fait de signer des accords pour la sécurité de l'Europe et d'ignorer un état d'injustice qui constitue une menace pour la paix dans cette zone sensible de la Méditerranée. »

M. HALLGRIMSSON (Islande) : les problèmes de la pêche.

Rappelant que le but des participants à la conférence *« devait être de protéger l'indépendance des nations, même si elles sont très petites »*, M. Hallgrimsson insiste sur les problèmes de la pêche. *« La nécessité de protéger l'environnement et les réserves actuelles naturelles de l'Islande,* dit-il, *a conduit les Islandais à prendre des mesures pour la préservation des ressources de l'océan en plaçant l'exploitation des zones de pêche sous leur contrôle et leur appréciation. »*

M. TRUDEAU (Canada) : j'implore M. Brejnev et M. Ford.

« L'histoire nous a plus d'une fois démontré que les conflits et les désaccords qui se produisaient en Europe ne tardaient pas à toucher les autres régions du globe. Par ailleurs (...), la stabilité que nous voulons apporter à l'Europe sera de courte durée, si nous ne saisissons pas l'occasion qui nous est maintenant offerte de créer, ailleurs dans le monde, des conditions qui permettent de relever le niveau de vie des individus, d'améliorer la stabilité et d'assurer la suffisance de l'économie des pays tropicaux, de favoriser le développement des milieux ruraux et d'augmenter la production alimentaire ; de donner de meilleures perspectives d'avenir aux centaines de millions d'êtres humains qui, en dehors de l'Europe, doivent se contenter du minimum vital.

» A l'âge atomique, sagesse est souvent synonyme de circonspection. A titre de chefs de gouvernement, nous avons la responsabilité d'exprimer cette circonspection devant les hommes de science et les généraux, qui nous font valoir les mérites de la nucléarisation à des fins pacifiques ou autres. Nous aurions à assumer cette responsabilité, si leurs prétentions se révélaient illusoires. (...) L'un de nos objectifs, dans l'avenir immédiat, doit donc être l'élaboration et la mise en œuvre de techniques destinées à étendre les avantages de la nucléarisation à tous les pays du monde, ainsi que l'élimination de toute probabilité de prolifération des armes nucléaires. J'implore donc le secrétaire général de l'Union soviétique et le président des Etats-Unis de poursuivre sans tarder le travail qui mènera à la conclusion des entretiens de SALT-2 et d'entreprendre au plus tôt ceux de SALT-3. Je prie tous ceux d'entre vous qui, effectifs militaires en Europe comme nous, entretiennent des centrale de concentrer toute votre attention sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces. »

M. JIVKOV (Bulgarie) : Le temps de ces messieurs est bien fini.

« Une des orientations décisives de notre activité future sera sans doute de compléter la détente politique par une détente dans le domaine militaire. Les pas futurs pourraient être l'établissement d'un système de mesures en vue de la cessation de la course aux armements, la négociation d'un accord sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale, la réduction pro-

M. Brejnev a quitté le dîner « pour travailler »

précise son porte-parole

Helsinki *(A.F.P.)*. — M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, a quitté peu après son début le dîner officiel offert, mercredi 31 juillet, par le président de la République finlandaise, M. Kekkonen, en déclarant qu'il était fatigué et qu'il souffrait d'une rage de dents, a-t-on appris de source finlandaise.

Cependant cette version du départ de M. Brejnev a été démentie, ce jeudi, par le porte-parole soviétique. M. Zamiatine a précisé qu'avant le dîner officiel M. Brejnev avait expliqué à M. Kekkonen qu'il envisageait de quitter le dîner plus tôt que prévu afin de travailler à son discours d'aujourd'hui. Le président finlandais a « *compris* » les raisons invoquées et, selon M. Zamiatine, le secrétaire général du P.C. soviétique a ainsi travaillé toute la soirée d'hier à son discours en « *prenant en considération les déclarations des précédents orateurs* ». Toute autre interprétation est erronée, a dit encore M. Zamiatine, « *y compris une rage de dents* ».

Les observateurs avaient noté que M. Brejnev était pâle à son arrivée à Helsinki mardi, et un diplomate occidental avait fait la réflexion que le secrétaire général du parti communiste soviétique ne semblait pas en bonne forme.

L'état de santé de M. Brejnev fait l'objet de nombreuses rumeurs depuis le début de l'année à Moscou. Le secrétaire général a, en effet, été obligé de suspendre ses activités publiques à deux reprises, pendant cinquante jours, puis pendant un mois.

De son côté, M. Moro, président du conseil italien, souffrant, n'a pu assister au dîner du président finlandais.

Le train du Premier soviétique

Helsinki. — *Le 29 juillet à 14 h. 30, M. Léonid Brejnev n'est pas arrivé comme tout le monde à Helsinki. Il y est venu en chemin de fer. Et en voisin. On ne tiendra pas le détail pour insignifiant.*

L'entrée en gare du premier soviétique n'a d'ailleurs pas manqué de pittoresque. Foule disciplinée sur les balustrades, longue attente au soleil d'un bataillon d'officiels transpirants, jeunes pionniers en socquettes blanches et gorilles de l'ambassade épais de nuque et d'épaules. Brusquement le décor exagérément international de la capitale finlandaise, avec ses norias de quadri-réacteurs à l'aéroport et ses automitrailleuses en position aux entrées de la ville, cédait le pas à une manière de carte postale endimanchée et rustique. Helsinki redevenait, pour M. Brejnev, un gros bourg campagnard accueillant à la bonne franquette M. le super-préfet venu de Leningrad.

Raccourci perfide ? Les journalistes soviétiques invoquent certes à ce propos, avec une application qui a ses mérites, les commodités du chemin de fer comparées à celles de l'avion ou même le confort exceptionnel que peuvent offrir à un vieux monsieur les wagons-salons du train officiel. On répète volontiers, d'ailleurs, dans les milieux communistes, qu'il n'est pas question pour Moscou de céder à Helsinki au moindre triomphalisme. Il n'empêche !

Les journalistes étrangers ne s'y sont pas trompés qui ont fait à cette entrée en scène « par les coulisses » un sort tout à fait privilégié. Les deux wagons-plates-formes, réservés à la presse, auront connu là la plus belle bousculade du moment.

Quelques heures plus tard, à plusieurs kilomètres de la gare, le Jet présidentiel de M. Ford se posait sur la piste de l'aéroport dans un grand déploiement d'hélicoptères de police, au milieu d'un vacarme de réacteurs. Accueil beaucoup plus classique, au pied des passerelles, d'un président venu de loin et dont on devinait qu'il s'appliquait à sourire un peu plus qu'un Henry Kissinger impénétrable et sévère, à ses côtés. M. Gerald Ford a pris son tour dans une des caravanes de voitures noires fonçant, à intervalles réguliers, vers Helsinki. Sur les talus et dans les sous-bois bordant l'autoroute, les quelques centaines de Finlandais venus assister à ce rallye automobile exceptionnel n'ont pas aperçu beaucoup plus qu'une silhouette. — J.-C. G.

POINT DE VUE

La grande supercherie

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

NAGUERE, les rencontres entre chefs d'Etat étaient rares : elles incarnaient une décision, un nouveau cours, une hésitation du destin. A cette économie de voyages correspondait une manière de gérer un pays et la société. La politique se faisait à la tribune, à la corbeille. On en savait les injustices autant que les hasards. Les guerres se faisaient pour des motifs futiles, mais quand c'était la guerre, jusqu'à celle du Vietnam, cela se savait. Quand venaient la crise économique ou la décolonisation, l'on était franc : la métropole envoyait des troupes, on donnait des pelles aux chômeurs.

Aujourd'hui, le mensonge est aussi universel que l'apparente « maîtrise » et omnicompétence des hommes d'Etat. Sans doute parce que le déluge menace... Cette récession mondiale, dont on proclame successivement et contradictoirement que les causes en sont énergétiques, puis monétaires, qualitatives, puis quantitatives, est *simplement le résultat combiné de la spéculation*, à tous les stades de la production, de l'échange et de la consommation et d'un ésotérisme politique et économique qui cache *mal l'ignorance*.

Déjà, au plan international, la comédie n'est plus crédible. Le Marché commun, les viticulteurs français, après les éleveurs et avant les maraîchers, n'y croient plus. La solidarité franco-allemande, malgré tant d'entretiens téléphoniques et de sourires télévisés, ne joue ni dans la gestion quotidienne de l'Europe ni dans la détermination de son avenir, puisque le seul terrain d'entente entre *Paris et Bonn* est maintenant la reconnaissance du fait atlantique. La conférence d'Helsinki, la date en a été fixée pour que M. Brejnev puisse *y triompher* avant de quitter le pouvoir, comme M. Nixon tenait à sa déclaration atlantique à proportion des menaces de Watergate. Personne *ne croit que la signature* de cet énorme document signifie que le volume ait été seulement feuilleté par des chefs d'Etat dont le seul point commun est de parler pour la montre, de faire entendre aux populations que la situation, ils l'ont en main, et qu'ils répondent donc du bien-être collectif.

Cette assurance commence, elle aussi, de vaciller. Chez nous, après un an de triomphalisme, on met bout à bout, dans le secret de Polichi*nelle, les remèdes que le bon sens,* les bonnes femmes, le parti communiste, et Michel Jobert réclament depuis le début de l' « ère nouvelle » : *la rémunération de l'épargne*, la relance par la consommation. Les idées raillées hier font aujourd'hui florès : le club de Rome devient la Bible occidentale ; Lionel Stoléru recherche les vieux numéros de *Charlie-Hebdo* ; Valéry Giscard d'Estaing lit enfin le rapport Montjoie, rédigé en janvier 1974 ; travail manuel et agriculture, qu'on disait dérisoirement vichyssoise, sont la panacée d'aujourd'hui. Où sont-ils donc les économètres, les virtuoses presse-bouton de la conjoncture, les conducteurs ?

Une politique ésotérique

Pourtant les vieilles lunes continuent de taper sur les têtes gouvernementales : le commerce extérieur reste la condition de notre équilibre industriel, et on le fait dépendre publiquement des aléas monétaires internationaux. La stabilisation du prix des matières premières énergétiques — tant souhaitée — fait commettre les mêmes erreurs qu'au temps de la fermeture en 1956 du canal de Suez : alors on courut à l'hydro-électricité et à l'atome pour y renoncer aussi vite que le pétrole redevient bon marché. Aujourd'hui, on revient déjà sur les programmes nucléaires arrêtés il y a seulement un an.

Le langage des politiques, des décideurs de l'économie, pompeux et abstrait pour qu'aucun citoyen ne le comprenne assez qui, du coup, contrôlerait les dires gouvernementaux, ne chache plus le désarroi des dirigeants. Aux quatre coins d'une planète qui leur échappe, il ne s'agit plus pour ceux-ci que de gagner du temps. La relance, on ne la fera qu'à l'automne de façon à se donner une apparence gouvernante pendant la période présumée la plus difficile psychologiquement. Ce langage n'a plus qu'une fonction : faire garder le pouvoir à ceux qui le détiennent ; camoufler les grandes questions en remplissant les bulletins télévisés de météo, de sports, de tiercé, tandis que sont « concoctées » dans le secret la doctrine d'emploi des Pluton, la dévaluation du franc, une méthodique mainmise sur les moyens de formation et d'information, bref la boîte aux idées qu'on dépiaute à l'Elysée.

Le « sommet » d'Helsinki, il a eu lieu dans l'espace et seulement entre Soviétiques et Américains : nos pays ne sont que les princes et rois allemands faisant à Erfurt la claque de Napoléon, d'Alexandre et de Talma. Tandis qu'on se scandalise chez nous du sort de *Republica* au Portugal, Europe 1, *le Figaro* et Hachette changent de patrons aussi brutalement qu'à l'Est on nomme le nouveau directeur des *Izvestia*. Les policiers se canardent à Charenton comme à Chicago : ils ne sont pas du même service ! On jouit du *pouvoir comme au temps des pharaons* ou des Mérovingiens, c'est-à-dire que la réussite se mesure aux petites amies, aux belles autos, aux *logements de fonction, à la cohorte* des porte-documents.

Quant aux citoyens, ils ont à l'Est comme à l'Ouest le suffrage universel, c'est-à-dire que les dessous des cartes, ils ne les connaîtront que bien plus tard ; quand leurs petits-enfants auront l'âge de lire *Historia*. Avant ? Ce serait grimper à l'arbre de la science et de la vie qui fleurissait au bon vieux paradis. Mais gare quand nous découvrirons, la pomme croquée, que nos hommes politiques et nos P.D.G. sont tout nus, que nos chefs d'Etat et de gouvernement, si détendus, si souriants, si décrispés, ne sont que les faire-valoir les uns des autres.

CONFÉRENCE D'HELSINKI

Discours des chefs de délégation

[...] Canada, de Bulgarie, de R.D.A., d'Italie, de Suisse et de la République fédérale d'Allemagne. Jeudi matin devaient prendre la parole les représentants de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la France, de l'U.R.S.S. (voir page 22), de l'Irlande et de Chypre. Nous reproduisons ci-dessous les extraits les plus significatifs de ces discours.

gressive de la division de l'Europe en blocs militaires (...). La cause de la sécurité et de la coopération exigera de nous, de nos gouvernements et de nos peuples de nouveaux grands efforts. Cette grande cause a et aura ses adversaires. Mais le temps de ces messieurs est bien fini. De nos jours, les seuls qui jouissent de la confiance des peuples et qui en jouiront encore davantage demain sont les politiciens et hommes d'Etat qui conduisent leur pays sur la voie qui nous a réunis pendant ces jours ici pour metre fin à une étape et poser le commencement d'une nouvelle étape historique dans la vie de l'Europe et, espérons-le, dans la vie de notre petite mais unique planète. »

M. HONECKER (R.D.A.) : l'inviolabilité des frontières est la pierre de touche.

« La sécurité des Etats européens a été et est avant tout la sécurité de leurs frontières. Les guerres terribles qui ont dévasté notre continent au cours de ce siècle ont été le résultat d'une politique qui a eu comme point de départ — sous quelque prétexte que ce fût — la violabilité des frontières existantes, le mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'autres Etats. La reconnaissance du principe de l'inviolabilité des frontières reste donc la pierre de touche pour savoir si une politique sert en fait la paix et donc les intérêts de l'homme.

» Dans le domaine de la détente et de la limitation des armements il faut convenir de mesures résolues et effectives correspondant aux intérêts de tous et qui ne doivent apporter des avantages unilatéraux à aucune des parties. Nous sommes et restons disposés à y collaborer de façon active et constructive (...) Helsinki n'est pas un point final mais le début de nouvelles initiatives. »

M. MORO (Italie) : Au nom de la Communauté européenne.

« Je signerai l'acte final de la conférence en ma double qualité, celle de représentant de l'Italie au nom de ce pays, et celle de président en exercice des conseils de la Communauté au nom de cette dernière. Les pays tiers auront donc la garantie que les conclusions de la conférence seront mises en œuvre de la part des pays de la Communauté dans les matières qui se révéleront de leur compétence.

» La cohésion des neuf pays de la Communauté a démontré qu'elle était un élément dialectique dans les travaux de la conférence, constituant un apport constructif à la recherche de points de rencontre avec tous les autres pays participants, ce qui a constitué en soi un témoignage valable de l'esprit ouvert dans lequel ces pays ont l'intention (...) de favoriser une politique de détente, de paix et de coopération. »

M. GRABER (Suisse) : Si les petits demeuraient exposés aux pressions des grands...

« S'il n'a pas simplifié les discussions de Genève, le système du consensus a eu le mérite de permettre aux délégations de tous les pays grands ou petits de faire librement valoir leur point de vue et de participer activement à l'élaboration d'un document politique commun. Il s'agit à nos yeux d'une prérogative tout à fait légitime, mais qui trouve sa contrepartie nécessaire dans un comportement responsable et mesuré. (...) Si les choses devaient continuer comme trop souvent dans le passé, c'est-à-dire si les petits pays demeuraient exposés aux pressions des plus grands, alors, à coup sûr, la conférence aurait échoué dans son effort d'instaurer la sécurité en Europe. »

M. SCHMIDT (R.F.A.) : des résultats qui doivent prendre effet aussi à Berlin.

« Aucun peuple en Europe ne ressent plus fortement que le peuple allemand les dangers qui émanent de la division de notre continent (...).

» Le Parlement allemand et les citoyens de mon pays considèrent les résultats de cette conférence avec respect mais aussi avec réalisme. Des dizaines d'années de confrontation ne font pas place du jour au lendemain à une nouvelle époque de coopération (...).

» Depuis toujours la R.F.A. a considéré comme base de sa politique le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Cela s'applique aussi en ce qui concerne la modification de frontières. Les frontières sont inviolables, mais elles doivent pouvoir être modifiées par des moyens pacifiques et par voie d'accords. Notre objectif reste d'agir en faveur d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand recouvre son unité dans la libre autodétermination (...). Il est tout aussi important pour nous que les Etats participants aient l'intention de donner aux résultats de cette conférence plein effet dans toute l'Europe, y compris à Berlin (...). Car, plus encore que bien d'autres Européens, les Berlinois ont vécu les tensions et les conflits qui, dans les longues années de la guerre froide, ont fait de leur ville un théâtre d'inquiétude et le siège d'une nervosité dangereuse s'étendant au monde entier. »


(Dessin de PLANTU.)

M. GIEREK (Pologne) : Un événement historique.

« Nous avons l'assurance que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et ses décisions constituent un événement historique majeur. Il clôture la période de l'après-guerre et ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération amicale de tous les pays de notre continent. (...) Nous considérerons le nouveau modèle de relations entre la Pologne et les deux Etats allemands, de même que la consolidation des relations pacifiques en Europe centrale, comme une contribution indispensable de tous les pays à l'édification d'une sécurité durable sur le continent entier. (...)

» En complétant la détente politique par la détente militaire, en limitant et réduisant les arsenaux existants, nous parviendrons graduellement à surmonter la division entre les groupes politiques et militaires et à établir un système paneuropéen de sécurité collective. »

M. Giscard d'Estaing appelle à la non-ingérence et à la tolérance dans la « compétition idéologique »

Voici le texte du discours prononcé, jeudi 31 juillet dans la matinée, par M. Giscard d'Estaing, au « sommet » de la C.S.C.E.

« L'objet de cette conférence, comme celui de l'acte final, est la sécurité en Europe.

» En Europe : c'est dire que cette conférence, qui réunit avant tout des Européens, concerne avant tout l'Europe. Certes, l'Europe est affectée par l'équilibre des forces qui s'établit entre les super-puissances. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en débattre. La question est de savoir ce que les Européens peuvent faire entre eux pour créer les conditions d'une sécurité plus grande.

» Cette sécurité, nous l'attendons en partie de l'atténuation des tensions qui existent entre les Etats et des progrès de leur coopération. Sans doute des dispositifs de protection resteront-ils toujours nécessaires à notre sécurité. Mais nous devons explorer sans relâche les moyens par lesquels les tensions peuvent être réduites : cette recherche s'appelle, depuis dix ans, la détente.

» Europe et détente. Deux mots très forts qui devraient susciter l'enthousiasme des hommes et des femmes de ce continent, labouré plus que tout autre par les guerres et dont la terre a bu, en plus grandes quantités que tout autre, le sang de l'espèce humaine. Si cet enthousiasme est mesuré, comme il l'est dans certains commentaires, c'est que, vis-à-vis des résultats obtenus, nous devons répondre à deux questions : sommes nous réalistes ? Sommes-nous sincères ?

» Sommes-nous réalistes ? Quelle est la valeur réelle du résultat obtenu, c'est-à-dire de l'acte final ? Ce n'est pas, comme on l'a parfois dit, un traité de paix. C'est un accord pour la paix. Sa valeur résulte de trois éléments : sa préparation, son contenu, notre réunion.

» 1) Par la manière dont elle fut organisée et dont elle s'est déroulée, notre conférence illustre l'esprit de détente qui nous anime. Son caractère distinctif le plus évident est d'avoir mis en présence trente-cinq Etats. Dès l'origine de ses travaux, tout a été disposé de telle sorte que les Etats participants soient placés sur un pied de complète égalité et mis à même de parler chacun pour son propre compte, qu'il soit petit ou grand, qu'il appartienne ou non à une alliance. C'est ce qui nous a permis, pour la première fois dans une circonstance de cette importance, de bénéficier de la contribution des pays neutres ou non alignés.

» La conférence a illustré une large volonté de dialogue. Les trente-cinq Etats participants ont pu discuter librement de tous les aspects de leurs relations mutuelles. Pour la première fois dans une négociation de cette nature, des thèmes inédits ont pu être abordés, qu'il s'agisse de la diffusion de l'information, des mouvements de personnes ou de la circulation des idées.

Ces textes ne sont pas un traité

» 2) Si la conférence a illustré l'esprit de détente, elle a également codifié certaines règles dans les textes que nous allons adopter.

» Sans doute ces texte n'apportent-ils pas par eux-mêmes la garantie de la paix. C'est une évidence et il n'est pas nécessaire de le souligner. Ils n'ont d'ailleurs pas la valeur d'un traité et la France considère qu'ils n'impliquent pas la reconnaissance de situations qu'elle n'aurait pas d'autre part reconnues.

» Sans doute ne vont-ils pas, sur plusieurs points, aussi loin que nous l'aurions souhaité. Je pense en particulier à certaines formules concernant la circulation des informations ou à celles qui traitent des diverses formations de la coopération culturelle. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. D'abord parce que la détente est une entreprise de longue haleine ; ensuite parce que sa substance réside pour une large part dans les relations bilatérales, que les conclusions de la C.S.C.E. ne sauraient exprimer tout entières. Mais elles en représentent, en quelque sorte, la partie consolidée. C'est cette consolidation qui fait la valeur des textes que nous allons adopter. »

» En souscrivant ensemble à des règles identiques pour tous, en déclarant notre intention d'intensifier notre coopération et de multiplier les contacts, nous définissons un étalon de mesures de la détente. *Nous nous obligeons moralement et politiquement à conformer notre action à un code de bonne conduite ; nous acceptons aussi de nous offrir au jugement des autres Etats sur la base de critères qui, désormais, nous seront communs ;*

» 3) Que tous les principaux dirigeants d'Europe soient réunis ici, qu'ils se rencontrent, qu'ils s'entretiennent cordialement, qu'ils examinent leurs problèmes, il y a là un fait essentiel nouveau sans précédent. On a cité à ce propos le Congrès de Vienne. Les situations étaient très différentes. J'ai regardé il y a quelque temps la table du Congrès de Vienne, conservée par Talleyrand dans un château de la campagne française ; c'est une petite table, autour de laquelle pourraient à peine s'asseoir ceux qui siègent au premier rang de notre assemblée. Et c'était un congrès qui dansait. Plus exactement, les ministres des affaires étrangères travaillaient et les chefs d'Etat dansaient. Sur ce point, monsieur le président, la situation peut encore être redressée !

» La réunion qui nous rassemble constitue une étape humaine essentielle dans le long mouvement de la détente. Chacun peut déjà le constater, mais nous rencontrons ici la deuxième question : sommes-nous sincères dans notre volonté de poursuivre la détente ?

Un point névralgique : Berlin

» C'est parce que nous croyons à cette volonté de détente, quant à nous-mêmes et quant aux autres, que nous participons à cette réunion. Dans l'hypothèse inverse, nous ne l'aurions pas fait.

» Certes, la détente n'est pas à l'abri d'accident, et elle a ses points névralgiques. Berlin en est un, en raison de ce qu'il signifie politiquement pour l'Europe et du système de droits et d'obligations qui s'y trouve impliqué. Sans l'accord des Quatre sur Berlin, la conférence qui nous réunit n'aurait sans doute pas eu lieu. A cet égard, et sans préjudice des droits et des responsabilités quadripartites, le gouvernement français considère, comme le gouvernement britannique, que les documents issus de la C.S.C.E. sont également valables pour Berlin. Si la question de la sincérité de nos intentions se pose, c'est en raison, d'une part, de la poursuite d'un effort d'armement considérable et, d'autre part, de la vivacité des antagonismes idéologiques entre les systèmes politiques de certains de nos pays. Aussi je mentionnerai la défense et le contexte idéologique de la détente, avant de préciser la manière dont la France entend appliquer les textes que nous allons adopter.

» 1) *L'histoire nous enseigne que le maintien de l'équilibre est une condition nécessaire des progrès de la détente, parce qu'il permet seul que s'établisse le climat de sécurité indispensable. C'est parce que la France entend poursuivre ces efforts qu'elle s'impose pour assurer sa défense indépendante et contribuer, dans le respect de ses engagements, à la vie de l'alliance à laquelle elle appartient.*

Des accords d'application bilatéraux

» Elle rappelle les réserves que suscitent de sa part les arrangements destinés à créer en Europe une zone contrôlée de l'extérieur, où les forces seraient soumises à certaines restrictions. Dans une situation caractérisée par la disproportion, dans le poids des armements, entre les très grandes puissances et les autres, elle ne pourrait se prêter à des arrangements régionaux générateurs de déséquilibre.

» 2) *Quant au contexte idéologique de la détente, il est clairement défini dans l'acte final : il consiste à accepter et à respecter la diversité de nos systèmes. Or, nous devons reconnaître qu'il existe une certaine contradiction entre l'affirmation de la détente et la poursuite d'un âpre affrontement idéologique. Certes, il est naturel qu'à l'intérieur de nos Etats, et au-delà de nos frontières, des choix politiques et philosophiques conduisent à une compétition idéologique. Mais l'esprit de détente doit nous conduire à fixer une limite à l'âpreté de cette compétition :* celle de la compétition idéologique sans ingérence et sans intolérance.

» De même, les problèmes en suspens devraient être examinés dans l'esprit de justice et de modération qu'expriment les principes que nous allons approuver solennellement.

» 3) *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est déjà la consécration de plus de dix ans de détente. Pour franchir une nouvelle étape, nous devons donner une suite positive à l'acte final.*

» A cet égard, la France s'engage à en appliquer complètement et scrupuleusement les dispositions ; elle le fera directement ainsi qu'à travers la Communauté européenne, qui apportera une contribution croissante à la détente, au fur et à mesure de son développement.

» D'autre part, notre pays se déclare prêt à envisager, sur un plan bilatéral avec tout autre pays intéressé par cette suggestion, des accords d'un niveau élevé, visant à appliquer entre eux, ou même à étendre, les dispositions de l'acte final. »

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

Le Conseil de la révolution se refuse à n'avoir qu'un rôle consultatif

(Suite de la première page.)

Le nouveau triumvir est, il est vrai, resté fidèle à sa réputation d'homme peu sensible aux nuances du langage diplomatique : devant tous ceux qui étaient venus l'accueillir à l'aéroport, il a en quelques répliques tranchantes fait le tour de la situation : « *Je suis convaincu qu'en ce moment le P.S. parvient à regrouper toute la droite, toute la réaction qui existe dans ce pays (...) Je considérais Mario Soares comme un homme de gauche, ses positions actuelles me surprennent beaucoup. Il faut que je lui parle pour savoir s'il est ou non avec la social-démocratie européenne.* »

La violence du propos a dû toucher le secrétaire général du P.S. Ne s'était-il pas efforcé, il y a quinze jours, de ramener ses militants à la raison, alors qu'ils criaient des slogans hostiles au général de Carvalho ? « *Vous commettez une erreur historique*, leur avait-il dit sans parvenir à les convaincre. *Otelo est le héros du 25 avril, c'est un vrai révolutionnaire.* » Jusqu'à ces derniers jours, M. Mario Soares estimait en effet que, malgré les apparences, le chef du Copcon serait toujours son allié, « *dans le conflit principal qui oppose les partisans du pluralisme aux tenants de la démocratie populaire* ». Les flèches décochées par le général de Carvalho à son retour de Cuba risquent de remettre cette belle assurance en cause et de brouiller un peu plus les cartes. Les conséquences immédiates d'une telle prise de position pourraient surtout gêner le jeu des officiers dits « *modérés* » qui attendent, eux aussi, l'appui du général. Jouissant, assure-t-il, de « *la confiance de l'extrême gauche mais aussi de nombreux éléments du P.S.* », le chef du Copcon refuse qu'on le considère comme le représentant de la seule extrême gauche au sein du triumvirat. « *Le premier ministre a l'entière confiance du P.S. et du M.D.P,* ajoute-t-il, *aussi pouvons-nous ensemble gagner le soutien de tous les Portugais politisés* » Le président de la République, troisième membre du directoire, n'est donc à ses yeux qu'un élément important « *d'équilibre modérateur* ».

L'attitude qu'adoptera le chef de l'« aile radicale » du M.F.A. dans les prochains jours sera déterminante avant qu'apparaissent les nouveaux rapports de forces à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement. Ses appels à l'unité des forces de gauche, ses menaces réitérées contre les « *réactionnaires* », auxquels il promit « *un séjour aux arènes* », ses doutes sur la possibilité d'une voie pacifique d'accès au socialisme, laissent présager qu'il n'est pas partisan de la « *pause* » réclamée par le chef de l'Etat. Sa détermination, au lendemain d'une visite à Fidel Castro, semble plutôt en harmonie avec le langage du *premier ministre*, qui, devant le congrès de l'Intersyndicale, a fermement insisté sur la nécessité d'« *avancer vers le socialisme* ».

Mais la marche en avant reste contrariée par les difficultés à constituer le cinquième gouvernement provisoire. Les ministres socialistes ont démissionné le 10 juillet. Depuis vingt jours, le général Vasco Gonçalves *consulte pour former* un nouveau cabinet. On annonce régulièrement que la publication de la liste de ses membres est imminente, mais on attend toujours. La tâche du premier ministre s'est trouvée compliquée par la défection de MM. Joao Cravinho et Jorge Sampaio, respectivement *ministre de l'industrie et secrétaire d'Etat* à la coopération extérieure dans le précédent gouvernement.

L'autre problème majeur est l'attribution du portefeuille des affaires étrangères, qu'abandonne le major Melo Antunes. Il aurait déjà été proposé à l'amiral Rosa Coutinho, qui, dit-on, a décliné l'offre.

Le président Costa Gomes devait partir ce jeudi soir pour Helsinki afin de participer à la conférence sur la sécurité européenne. Il n'est pas encore sûr qu'il y soit accompagné par un nouveau chef de la diplomatie.

DOMINIQUE POUCHIN.

Rien ne me lie au coup de force avorté du 11 mars 1975

nous déclare l'ancien général Spinola

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — L'ex-général Spinola, rompant le silence, nous a donné, pour la première fois, sa version du coup de force avorté du 11 mars. Il a également accepté de nous exposer dans quelles circonstances il avait été amené, en septembre 1974, à démissionner de la présidence de la République portugaise. A cette occasion, il livre sa version de certains des événements qui ont précédé la révolution du 25 avril.

C'est le plaidoyer d'un homme qui affirme avoir été injustement calomnié et qui supporte mal de voir ses convictions démocratiques *mises en doute*.

« Quelle a été votre participation au « coup » du 11 mars ?

— Rien ne me lie au coup du 11 mars, ni dans sa *préparation* ni dans son exécution. La veille, j'avais été informé par des officiers qui avaient mon entière confiance qu'un complot avait été formé pour arrêter ou éliminer, dans la nuit du 12 mars, cin cents officiers, dont moi-même. Une liste m'avait-on dit, avait été préparée. Je n'avais aucune raison d'en douter. Le Copcon et le LUAR (1) arrêtaient systématiquement les personnes considérées comme hostiles au processus révolutionnaire.

» Pour des raisons évidentes, j'étais au centre des préoccupations officielles. J'en ai eu la preuve lorsque les troupes du Copcon encerclèrent ma résidence dans la matinée du 11 mars, aussitôt après que je sois parti et avant que le coup d'Etat ne soit déclenché. J'ai alors décidé d'accepter le refuge qui m'était offert à la base militaire de Tancos, ainsi que l'avion qui m'était proposé pour sortir du pays, accompagné de ma famille. Il est évident que je n'aurais pas pris la tête d'un coup d'Etat militaire en compagnie de ma famille.

» J'ai été placé devant un fait accompli, une situation irréversible. Bien que j'ai été étranger, comme je l'ai déjà dit, à la préparation et à l'exécution du coup, je ne le considère pas comme du donquichottisme ridicule. Utilisant une technique dont ils s'étaient déjà servi le 16 mars 1974, les communistes ont provoqué le déclenchement, plus tôt que prévu, d'un plan dont ils avaient connaissance et qui, dans d'autres circonstances, aurait certainement été couronné de succès. Ils ont joué intelligemment avec l'abnégation d'un groupe d'officiers qui, par cet acte de désespoir, ont essayé d'éviter que de nombreux compatriotes soient arrêtés ou éliminés.

« Ces officiers, qui se sont soulevés si courageusement contre la trahison des idéaux démocratiques du 25 avril, ont été alors vivement accusés d'avoir trahi la liberté du peuple. Or, plus les jours passent, plus une analyse sereine des faits montre, à ceux qui ne comprennent pas encore, qui sont les véritables traîtres au pleuple portugais.

— Mais, en admettant que des personnes devaient être « liquidées », pourquoi, au lieu de sortir du pays, ne vous êtes vous pas réfugié dans une ambassade ou n'ayez-vous pas demandé protection au président de la République ?

Le M.F.A. est devenu un instrument du P.C.

— Me réfugier dans une ambassade était hors de question, car je savais que le Copcon, quand il s'apprêtait à arrêter des personnalités, encerclait certaines ambassades sous prétexte de les protéger, en fait pour intercepter ceux qui y auraient cherché asile.

— Quant à demander protection au président de la République, je considère la chose comme plutôt incongrue, puisqu'il commandait lui-même le Copcon et cautionnait les mesures répressives projetées. Sans parler du fait que je ne pouvais oublier la trahison dont j'avais été victime le 28 septembre 1974. J'avais donc le choix entre, d'une part me démettre, et me laisser emprisonner, d'autre part continuer à lutter pour la libération de mon pays. La solution que j'ai choisie était la seule possible.

— Mais à supposer que vous ayez été emprisonné, il n'aurait pas manqué de pressions extérieures pour vous faire libérer ?

— Je ne veux pas sous-estimer les pressions qui, éventuellement, auraient pu s'exercer, mais une analyse rétrospective du comportement de l'actuel gouvernement portugais révèle un climat d'irresponsabilité dans lequel les pressions de cette nature n'ont pas d'effet.

— Vous avez fait allusion à une tactique dont auraient déjà usé les communistes lors du soulèvement de Caldas, le 16 mars 1974 ?

— Oui, j'ai de nombreuses preuves de ce que les communistes ont fait à ce moment-là. En utilisant divers stratagèmes, comme des coups de téléphones anonymes, ou donnés sous des noms d'emprunt, les communistes ont répandu le bruit que certaines unités marchaient sur Lisbonne, afin d'entraîner la solidarité d'autres unités et déclencher précipitamment un coup qui avait été prévu pour plus tard.

— Et pour quelle raison, puisqu'ils voulaient renverser le régime ?

— Parce que les officiers du mouvement de mars 1974 n'intéressaient pas le P.C. Ils n'avaient donné aucune garantie qu'ils collaboreraient avec lui. Tant et si bien qu'aujourd'hui, dans leur grande majorité, ces officiers sont en prison ou en exil. Le 25 avril, *ce fut très différent*, comme l'a montré l'action du M.F.A. dans le déroulement du processus révolutionnaire.

— Voulez-vous dire par là que le M.F.A. est communiste ?

— Je ne doute absolument pas que le M.F.A. est devenu un instrument du P.C. Il agit comme son avant-garde dans le processus en cours.

— Et votre démission du 28 septembre 1974, comment l'expliquez-vous ? Il a suffi, pour que vous partiez, de l'intervention des milices populaires contre la manifestation destinée à vous appuyer ?

— Je comprends vos doutes. J'ai usé des pouvoirs dont je disposais. J'ai fait venir à la présidence de la République le chef d'état-major général des forces armées, le général Costa Gomes, le premier ministre Vasco Gonçalves, et le commandant adjoint *du Copcon*, le général *de* Carvalho. Je leur ai ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour démanteler les barricades qui interdisaient l'entrée dans Lisbonne et pour disperser les milices populaires qui s'étaient constituées illégalement. Le premier ministre rédigea un communiqué dans ce sens. Ce communiqué fut lu par le ministre de la communication sociale devant les micros de la radio nationale. Le général Costa Gomes a pris la responsabilité de faire appliquer cette décision. Cet homme n'était pas seulement mon ami, je le considérais comme quelqu'un de sérieux. J'étais sûr qu'il respecterait l'engagement qu'il avait pris

» Aussi ai-je été surpris quand j'ai su que les militaires envoyés pour démonter les barricades fraternisaient avec les milices populaires. A ce moment-là, il était trop tard pour prendre d'autres décisions. J'ai su immédiatement que le général Costa Gomes et le premier ministre m'avaient trahi. Non seulement ils couvraient une situation qu'ils avaient eux-mêmes créée, avec la complicité du général de Carvalho, mais ils donnaient des ordres contraires à l'accomplissement de la mission que je leur avais confiée.

» Trahi, et voyant que mon autorité n'était plus que fictive, il ne me restait plus qu'à démissionner. Si j'avais agi autrement, j'aurais cautionné la farce démocratique qui masque le processus révolutionnaire en cours. Autrement dit, j'aurais trompé le peuple portugais. »

CHARLES VANHECKE.

(1) Ligue d'union et d'action révolutionnaire, de tendance gauchiste.

LE « COUP MANQUÉ »

Le 11 mars 1975, peu après midi, des éléments de l'armée portugaise, favorables au général Spinola, bombardent la caserne du premier régiment d'artillerie à Sacavem, dans la banlieue de Lisbonne. On apprend dans les heures qui suivent que l'ensemble des unités de l'armée sont demeurées fidèles au M.F.A. A 18 heures, la radio annonce que le général Spinola, ancien président de la République, et le général Galvao de Melo, ancien membre de la junte « se sont enfuis ». Dans la soirée, le général Galvao de Melo est arrêté dans le nord du pays. Le général Spinola est arrivé en Espagne avec sa femme et plusieurs officiers.

LES OFFICIERS ESPAGNOLS ARRÊTÉS RÉCEMMENT AURAIENT EU DES CONTACTS AVEC LE M.F.A.

(De notre correspondant.)

Madrid. — On connaît aujourd'hui l'identité du commandant et des six capitaines de l'armée espagnole arrêtés à Madrid le 29 juillet (*le Monde* du 31 juillet). Il s'agit du commandant du génie Luis Otero, des capitaines Manuel Lago, Fermin Ibona, José Fortes et *Antonio* Garcia Marquez et de deux capitaines du corps des parachutistes, Raniel et Restituto Alcazar Valero. Le capitaine Alcazar Valero est bien connu en Espagne pour être né pendant la guerre civile dans l'Alcazar de Tolède assiégé, circonstance qui lui ouvrit les portes de l'Académie *militaire sans concours*.

Selon des sources en général bien informées, les officiers détenus appartiendraient à l'« Union démocratique militaire », groupe clandestin dont on ignore l'importance au sein de l'armée espagnole. D'autres arrestations — on parle de quatorze officiers détenus — auraient eu lieu ces derniers jours, notamment à Vigo et Barcelone. Les officiers appréhendés à Madrid l'ont été à leur domicile, à l'aube du 29 juillet, par un colonel et des officiers qui opérèrent une perquisition en règle des lieux. Le délit de sédition *aurait été* retenu *contre* les sept militaires, qui auraient effectué ces derniers mois de nombreux voyages au Portugal, ce qui permet de penser qu'ils étaient en contact avec leurs camarades du M.F.A. Depuis environ deux ans il était souvent question de réunions d'officiers espagnols qui auraient *constitué un « Mouvement* de l'union démocratique militaire ». Ce groupe n'aurait aucun lien avec les deux forces politiques qui regroupent tous les partis antifranquistes, la Junte démocratique et la Convergence démocratique. — J.-A. N.

M. GUERREIRO (secrétaire général du P.P.D.) : On ne peut gouverner sans ou contre le peuple.

« *Le ministère que veut constituer le général Vasco Gonçalves ne restera pas longtemps en place, car on ne peut gouverner sans ou contre le peuple* », a déclaré à l'A.F.P. M. Emidio Guerreiro, secrétaire général du P.P.D., de passage à Paris.

M. Guerreiro a critiqué la position du président Valéry Giscard d'Estaing, qui, lors du dernier conseil européen de Bruxelles, s'était montré hostile à l'octroi *d'une aide financière au Portugal*.

La constitution du triumvirat militaire à Lisbonne est rejetée par M. Guerreiro. « *L'un des triumvirs, le général Otelo de Carvalho, vient de souhaiter que le Portugal s'engage sur la voie de Cuba. Notre révolution se caractérise par son originalité : nous aspirons tous à une* « révolution portugaise », *ne suivant aucun modèle. (...) Le peuple rejette toute transformation dictatoriale qui violerait la volonté qu'il a exprimée au cours d'élections libres.* »

Le système qui s'est instauré à Lisbonne est sévèrement critiqué par le secrétaire général du P.P.D. « *Il n'assure pas*, affirme-t-il, *le régime démocratique auquel aspire le peuple. Les grands moyens de communication : presse, radio, télévision, sont aux mains de l'Etat et monopolisés par les courants communiste et gauchiste. Peu à peu, toutes les commissions administratives des municipalités passent sous le contrôle des communistes, qui parviennent à éliminer les représentants des autres partis.* »

M. MARIO SOARES ASSISTERA SAMEDI, A STOCKHOLM, A LA RÉUNION DES DIRIGEANTS SOCIALISTES

Stockholm (*A.F.P., Reuter.*) — M. Mario Soarès est attendu, vendredi 1er août, dans la soirée à Stockholm, où il prendra part samedi, à la réunion de dirigeants socialistes ouest-européens convoquée par M. Olof Palme, premier ministre suédois, au lendemain de la C.S.C.E. Cette renconrte doit permettre d'examiner certains problèmes communs, mais avant tout de définir une attitude commune des partis socialistes de l'Europe occidentale à propos du Portugal.

Les invitations, envoyées la semaine dernière (*le Monde* du 25 juillet), ont été acceptées par les chefs de gouvernement de sept Etats européens, dont trois du Marché commun : MM. Bratteli (Norvège), Joergensen (Danemark), Kreisky (Autriche), Schmidt (Allemagne fédérale), Van Den Uyl (Pays-Bas), et Wilson (Grande-Bretagne). Trois chefs de parti socialiste y assisteront également : MM. Brandt (R.F.A.), Mitterrand (France) et Sorsa (Finlande). En revanche, on *ignore si le parti socialiste* italien y participera.

Les organisateurs suédois espèrent pouvoir tenir samedi après-midi, après la réunion, une conférence de presse avec tous les participants. Entre-temps, les chefs de gouvernement présents à Helsinki entendent s'informer sur la situation au Portugal par des conversations bilatérales avec le président Costa Gomes, attendu dans la capitale finlandaise dans la soirée du jeudi 31 juillet.

Les socialistes français affirment leur pleine solidarité avec M. Mario Soares

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi 30 juillet, a adopté la déclaration suivante sur le Portugal. Les représentants du CERES ont voté contre ce texte.

« *Le bureau exécutif du parti socialiste rend publique une fois de plus sa pleine solidarité avec le combat du parti socialiste portugais et avec son secrétaire général, Mario Soares, dont les choix, clairement exprimés à de multiples reprises, sont ceux du socialisme démocratique et autogestionnaire. Il juge d'autant plus nécessaire de réaffirmer cette solidarité que le parti socialiste portugais est pratiquement privé d'expression dans la presse, à la radio et à la télévision, alors que le succès des manifestations dont il a pris l'initiative montre sans ambiguïté l'ampleur de son influence dans les masses populaires déjà sanctionnée par le vote des électeurs.*

» *Le parti socialiste français considère comme une des données fondamentales du processus révolutionnaire qui doit conduire au socialisme, le respect du suffrage universel et la libre expression des citoyens. Il exprime son inquiétude devant les décisions récentes qui font d'une fraction du M.F.A. le seul détenteur réel du pouvoir au Portugal et ignorent la volonté exprimée par le peuple portugais lors des élections à l'Assemblée constituante. Il regrette de constater que le parti communiste portugais ne se trouve pas du côté du respect du suffrage universel et qu'il approuve la réduction du rôle des partis politiques. Il condamne avec la même fermeté et les violences dont sont victimes des militants socialistes, et la mise à sac de permanences communistes, et les agissements de toutes sortes qui, en se développant, aggravent la situation présente*

» *Le bureau exécutif du parti socialiste souhaite que le Portugal, libéré du fascisme, s'engage dans les prochaines semaines par le moyen d'un plan économique et par la constitution d'un gouvernement représentatif de la volonté populaire sur le chemin du socialisme dans la liberté.* »

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS N'A PAS DE CONSEILS A DONNER

Au cours des dernières semaines le parti communiste français et son organe officiel *l'Humanité* ont généralement évité de s'engager nettement et de façon partisane dans les querelles entre les différentes tendances politiques du Portugal. On peut donc relever avec intérêt les propos tenus à Europe 1, mercredi 30 juillet, par M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, qui a déclaré :

« *Nous pensons que chaque parti communiste, qu'il soit français, italien, espagnol ou portugais, est majeur et que c'est à lui de définir les solutions qui lui paraissent les plus convenables pour son pays. Nous nous faisons une règle stricte de ne pas distribuer des conseils à la ronde, pour la simple raison que nous n'aimerions pas en recevoir nous-mêmes. (...)*

» *Le parti communiste portugais, lui, a mené hier une lutte héroïque contre le fascisme et il poursuit, aujourd'hui, une lutte courageuse dans des conditions difficiles et nous ne voulons rien faire pour le gêner, sans que nous nous sentions tenus de prendre à tout moment parti sur telle ou telle de ses décisions.* »

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● M. ROBERT MAHEU, ANCIEN CONSEILLER DU MILLIARDAIRE HOWARD HUGUES, a publiquement reconnu, mercredi *30 juillet*, avoir trempé dans un complot ourdi par la C.I.A. pour empoisonner M. Fidel Castro, précisant toutefois que l'ordre d'exécution n'avait jamais été donné. Quelques heures auparavant, le sénateur démocrate McGovern annonçait à la presse que le premier ministre cubain *lui* avait remis un dossier de quatre-vingt-six pages, faisant état de vingt-quatre tentatives d'assassinat dirigées par l'Agence centrale de renseignements contre lui-même ou d'autres dirigeants cubains. M. McGovern a tenu à préciser qu'il n'avait « aucun moyen de vérifier » la véracité de ces accusations. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES à la suite d'un attentat contre un minibus, dans les premières heures de la matinée du jeudi 31 juillet. Selon la police, une bande armée a arrêté le minibus près de Newry, au sud-est de l'Ulster, et a ouvert le feu sur ses occupants, après les avoir fait aligner le long de la route.

Yougoslavie

● SEPT DISSIDENTS PRO-SOVIETIQUES auraient été arrêtés, apprend-on à Belgrade. Le chef de ce groupe, soupçonné de complot contre la sûreté de l'Etat, serait M. Dusan Bakic, qui fut vice-président du Conseil de la République croate jusqu'en 1950. — (*U.P.I.*)

Grèce

LE PROCÈS DES RESPONSABLES DU PUTSCH DE 1967

« Le roi estimait que les auteurs du coup d'État étaient animés de sentiments honorables »

déclare son ancien aide de camp

Athènes (*A.F.P.*). — M. Papadopoulos, ancien président de la République, a refusé à nouveau, mercredi matin 30 juillet, d'être défendu par un avocat devant la cour criminelle d'Athènes. Il a refusé, en outre, avec ses collaborateurs les plus proches, dont MM. Pattakos et Makarezos, de s'entretenir avec l'avocat commis d'office pour la défense de seize accusés. Le président de la cour a lancé un appel aux membres du barreau et a suspendu l'audience dans l'attente de la présentation éventuelle de nouveaux défenseurs.

La cour a ensuite entendu la déposition du premier témoin à charge, M. Panayotis Canellopoulos, premier ministre lors du coup d'Etat du 21 avril 1967. Il a relaté les circonstances de son arrestation au moment du putsch, après que sa porte eut été enfoncée par des militaires. Il a déclaré qu'à son avis, « *il n'y avait aucun danger de putsch communiste à l'époque* ». « *Même s'il y avait, sur la foi de certains renseignements, un danger, ci pouvait être affronté par le processus démocratique ; je voulais, en tant que président du conseil, sauver la Grèce par la démocratie* », a-t-il ajouté.

« *Le recours à la violence a été minutieusement et longuement préparé par les accusés* », a affirmé M. Canellopoulos, qui a mis en cause les « *hésitations* » de l'ancien roi Constantin de Grèce qui, dit-il, a avalisé finalement le coup d'Etat des colonels, alors que *l'état-major lui-même* était divisé. Au cours de la séance de l'après-midi, le colonel Georges Vayenas, à l'époque aide de camp du souverain, a déclaré : « *Le roi estimait que les auteurs du coup d'Etat étaient animés de sentiments nobles et honorables, mais qu'ils commettaient quelques erreurs de procédure.* »

D'autre part, le tribunal des flagrants délits d'Athènes a condamné à des peines allant de un an à deux ans et demi de prison dix-sept personnes incarcérées lors des émeutes du 23 juillet. Cent vingt personnes avaient été arrêtées au cours des manifestations déclenchées par des ouvriers du bâtiment.

Italie

Depuis le 15 juin LE NOMBRE DES COMMUNES DIRIGÉES PAR UNE COALITION SOCIALISTE-COMMUNISTE A TRIPLÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — Un premier pointage intéressant deux mille communes montre que le nombre des ententes de « *front populaire* » entre communistes et socialistes a presque triplé depuis les élections régionales du 15 juin. Cette poussée à gauche, conséquence des résultats de la consultation, est accentuée par le changement d'orientation du parti socialiste.

Avant le 15 juin et pour un total de mille huit cent quatre-vingt quatorze communes, quatre-vingt treize étaient dirigées par les communistes alliés aux socialistes. Elles sont aujourd'hui deux cent quarante sept. Cette nouvelle géographie politique concerne les communes, mais également les administrations régionales et provinciales. Le cas des conseils régionaux qui ont déjà élu leur président confirme la tendance. Ont déjà été élus : trois présidents communistes (Piémont, Toscane et Marche) ; quatre socialistes (Lombardie, Ligurie, Campanie et Calabre) et seulement deux présidents démocrates-chrétiens (Vénétie et Abruzzes).

ASIE

L'Inde en état d'urgence

(Suite de la première page.)

Mme Gandhi devra renoncer pendant six ans à briguer un mandat parlementaire et, tôt ou tard, à exercer sa charge. L'affaire traîne depuis quatre ans. Elle propose un moment de donner sa démission, mais se ravise « *par déférence* » envers ceux, membres du gouvernement et responsables du parti du Congrès, qui lui demandent de rester à son poste.

Certains lui suggèrent de se retirer du pouvoir pendant la procédure d'appel. Ils estiment que la condamnation sera rejetée par la Cour suprême. De retour au gouvernement, une fois « blanchie », elle retrouvera une popularité plus grande. Ils pensent qu'il y a eu machination. L'hypothèse est avancée d'un intérim exercé par M. Swaran Singh, ministre de la défense, personnalité sikh suave et dévouée. L'Inde continuerait, bien entendu, à être dirigée depuis le n° 1, Safdarjang Road, la modeste résidence du premier ministre.

Mais, dans les milieux dirigeants du Congrès, les supputations ont commencé. Le ministre de l'agriculture, M. Jagjivan Ram, habile intouchable arrivé au faîte de la puissance et qui passe pour être, au sein du parti gouvernemental, le porte-parole des parias — un cinquième de l'électorat, — laisse entendre (ce qui sera démenti ensuite) qu'il est le mieux à même d'assurer, si nécessaire, l'intérim.

« *L'idée d'une réconciliation*, explique un brillant intellectuel indien, *est fortement ancrée chez les hindous. Elle est populaire. Dans toute la mythologie hindoue, on voit des princes et des princesses renoncer au pouvoir ou faire don d'une partie de leur fortune. Mme Gandhi n'a pas compris le bénéfice qu'elle pouvait tirer de cette psychologie.* »

Elle a préféré attendre de connaître les résultats des élections du Goudjerat, qui ont eu lieu le 8 juin, avant donc le jugement d'Allahabad. Ses services l'ont convaincue que le Congrès remporterait une victoire écrasante. Or c'est la déroute : le parti gouvernemental obtient, certes, la majorité des voix, mais, en raison du système de représentation uninominale à un tour, un front de partis de droite et d'intérêts ruraux conquiert le plus grand nombre des sièges à l'Assemblée.

« Des forces puissantes »

L'entourage du premier ministre est pris de panique. Mme Gandhi est cependant encouragée à demeurer au pouvoir ; l'opposition proclame qu' « *elle n'a plus le droit moral et légal d'assurer sa charge* ». Le P.C.I. prend position en faveur de Mme Gandhi, craignant sans doute qu'un changement à la tête du gouvernement n'entraîne un renforcement de la tendance conservatrice du Congrès et un relâchement des liens avec Moscou.

Une fois de plus, le Congrès est désuni. De vieux dirigeants comme MM. Y. B. Chavan, ministre des affaires étrangères, et Jagjivan Ram, sont partisans de la continuité du pouvoir mais sont aussi des postulants discrets à la succession. Les jeunes Turcs, liés au courant socialiste dans l'opposition — MM. Chandra Shekhar, Krishna Kant, qui luttent pour la démocratie et contre la corruption dans le parti — estiment que l'image du gouvernement sera ternie si Mme Gandhi ne s'efface pas au moins quelque temps. Les « centristes », la majorité silencieuse, veulent, en revanche, sauvegarder l'unité du parti. Celui-ci déclare finalement « *à l'unanimité que la présence de Mme Gandhi est indispensable pour le pays* ».

Alors commence la contre-attaque. Des dizaines de milliers de personnes affluent aux alentours de la résidence du premier ministre. « *Des forces puissantes veulent m'éliminer. Les tentatives en vue de me chasser ne se bornent pas à une élimination totale, mais elles pourraient être aussi dirigées contre ma vie* », déclare Mme Gandhi. Elle pense cependant que la Cour suprême acceptera qu'elle reste au pouvoir et décide d'appeler, pour plaider sa cause, M. Nani Palkhivala.

Ce directeur du plus grand groupe industriel indien et successeur désigné du « patron », M.J.R.D. Tata, appartient à la religion parsi. Il est considéré comme le meilleur expert en droit constitutionnel du pays. Il va accepter de défendre le premier ministre devant la plus haute instance judiciaire afin d'obtenir que le jugement d'Allahabad soit suspendu inconditionnellement. Mais il renoncera à poursuivre sa tâche au lendemain de la proclamation de l'état d'urgence. Proche du Swatantra, parti indépendant, dans l'opposition, et ne partageant pas les opinions du premier ministre, ce juriste estime que rien n'imposait d'en arriver à cette extrémité. Son effort n'aura cependant pas été vain ; un juge intérimaire statuant provisoirement, le 24 juin, décide que Mme Gandhi pourra, jusqu'à la fin de la procédure d'appel, continuer à exercer sa charge, prendre part aux débats du Parlement — mais non pas à des votes. Il reconnaîtra qu'il ne pouvait difficilement faire plus : voilà qui augure bien du jugement définitif que pourrait rendre la Haute Cour.

Mme Gandhi n'en aurait pas moins été bouleversée. Elle a ressenti, assure-t-on, cette décision comme un gros revers. La thèse du complot prend corps. Un mouvement massif de résistance passive — *satyagrapha* — doit être déclenché dans les jours suivants par tous les opposants regroupés autour de M. J.P. Narayan.

Marxiste pendant les années 30 puis congressiste gandhien désavoué cependant maintenant par M. Vinoba Bhave, l'héritier spirituel du mahatma, M. J.-P. Narayan — « J.-P. », comme il est appelé partout en Inde — est « au-dessus des partis ». Idéaliste, avocat des causes apparemment honorables et, assure-t-on, incorruptible, il fait figure de moralisateur de la vie publique. Le personnage, s'inspirant de Gandhi, est ambigu — «*Il représente toutes les contradictions de la société indienne* », souligne un observateur — mais populaire.

« *La jeune génération n'est pas beaucoup attirée par la pensée de Gandhi. L'accent n'est pas mis sur cette pensée dans l'enseignement alors qu'on y étudie le marxisme soviétique* », remarque un membre de la Fondation Gandhi. Mais l'Inde a constamment balancé de l'anarchie à l'autorité. Un intellectuel d'esprit indépendant note : « *L'Hindou ne comprend finalement que ces deux attitudes* ».

Par son côté spontané, non violent, par les méthodes de protestation traditionnelles qu'il adopte (le *satyagrapha*), le mouvement « J.-P. », essentiellement urbain, symbolise, dans une grande mesure, les aspirations des classes moyennes hindoues (on compte peu d'intouchables et de musulmans parmi ses sympathisants), en faveur d'un assainissement des mœurs politiques et d'une plus grande justice. Il attire les jeunes, y compris d'authentiques marxistes, lorsqu'il réclame une « *révolution totale* ». Lancé au Bihar, au début de 1974, pour dénoncer la corruption et l'inefficacité des dirigeants congressistes, il prendra peu à peu une grande ampleur au point de devenir le catalyseur des forces opposées à Mme Gandhi. Le phénomène est nouveau. Il rassemble les foules, discrédite le Congrès, inquiète le pouvoir.

La pression de l'opposition

L'opposition reprend de l'assurance. Elle est écrasée depuis des années par le Congrès au pouvoir au « centre » et dans presque tous les Etats. « J. P. » arrive à point nommé, lui apporte sa caution morale. Les conservateurs congressistes que Mme Gandhi a écartés de l'appareil du parti en 1969 n'ont pas abandonné tout espoir de revanche ; les nationalistes hindouistes du Jan Sangh abhorrent « l'idéologie » laïque et « socialiste » du Congrès ainsi que la personnalité de Mme Gandhi : proche des grandes affaires et de certains princes, le Swatantra s'est allié aux représentants de riches agriculteurs du Nord-Ouest pour former un nouveau groupe politique, le Bharatiyalok Dalle, mouvement populaire indien.

Ces deux partis socialistes et une partie des communistes marxistes (indépendants de Moscou et de Pékin) se liguent également contre le Congrès.

Ce n'est pas la première tentative d'union des oppositions — une éphémère « grande alliance » de la droite se heurta, aux élections de 1972, à la « vague Indira » — mais c'est la plus large et la plus dangereuse. Les manifestations de « J. P. » drainent parfois des centaines de milliers de personnes.

Mme Gandhi ressent ce succès comme une menace contre elle-même, contre les institutions de l'Etat. Sa popularité est en baisse. Les difficultés économiques, plusieurs mauvaises récoltes consécutives, les conséquences de la crise pétrolière, ont rendu les masses sceptiques à l'égard des promesses non satisfaites du Congrès.

Au Goudjerat, M. Morarji Desai, ascétique et antimoderniste septuagénaire, vice-premier ministre quelque temps après l'accession de Mme Gandhi au pouvoir, n'a pas hésité à utiliser un moyen de pression à double tranchant mais d'inspiration gandhienne — la grève de la faim, — afin d'obtenir que, conformément à la Constitution, des élections aient lieu dans l'Etat pour remplacer le régime d'administration directe imposé par New-Delhi. Et il l'a emporté. La population a montré, le 8 juin, où allaient ses sentiments, malgré les énormes efforts déployés par Mme Gandhi.

Au début de juin, l'opposition a donc le vent en poupe. Le phénomène Narayan n'est-il pas cependant en train d'entraîner le mouvement sur le terrain extra-parlementaire ? Les milices de l'extrême droite nationaliste (R.S.S.) se mêlent aux manifestants. « J. P. », qui n'a jamais brigué de mandat mais s'est coalisé avec la quasi-totalité des groupes de l'opposition parlementaire (à l'exception du P.C.I.), a une conception somme toute limitée de la démocratie, et son programme est très vague, au point que Mme Gandhi dira qu'il est l'expression d'une tendance « *fasciste et antidémocratique* ». Elle tiendra tout particulièrement grief à « J. P. » d'avoir tenté d'exercer une pression morale sur le président de la Cour suprême qu'elle a nommé, M. A.N. Ray, et d'avoir osé dire à l'armée et à la police qu'elles ne devaient pas obéir aux ordres « *illégaux* » d'un chef de gouvernement « disqualifié ».

Un tel appel avait-il vraiment des chances d'être entendu ? L'armée, le corps le plus discipliné et le plus choyé du pays, peut se satisfaire d'une reprise en main qui, d'autre part, donne davantage d'autorité à la police et aux forces paramilitaires (*Central Reserve Police*, C.R.S. indiennes, et *Border Security Forces*, forces des frontières), mal payées. Mme Gandhi a craint que l'agitation dans la rue, les leçons de morale de la presse, la fébrilité d'une opinion passionnée, n'aient des répercussions sur les forces de l'ordre et sur le parti gouvernemental.

L'armée, à la tête de laquelle Mme Gandhi a nommé il y a peu de temps un brahmane originaire du Cachemire, le général Raina, ne s'est pas compromise avec les politiciens ; elle n'a pas non plus été mobilisée pour défendre le pouvoir, sans doute parce qu'il n'en était pas besoin. En revanche, l'aviation a été clouée au sol les 26 et 27 juin et elle s'est vu depuis interdire tout entraînement armé comme le survol du territoire de New-Delhi.

L'attitude de l'armée

Ayant principalement pour mission de défendre les longues frontières de l'Union, l'armée suit avec un intérêt distant les querelles politiques. Les militaires n'interviennent pas de gaieté de cœur lorsqu'ils sont chargés, comme ce fut le cas au Bihar, d'opérations de maintien de l'ordre. Celui-ci est généralement assuré par les forces paramilitaires et de police, qui sont en nombre relativement limité — quatre cent mille hommes, estime-t-on. Et le gouvernement a sans doute craint qu'elles ne soient par endroits débordées par les mouvements de masses.

Mme Gandhi a voulu renforcer l'impression qu'elle était personnellement menacée. Et pourtant elle n'a pas fourni de preuve convaincante d'un complot. Sans doute était-il de bonne guerre d'accuser une minorité de vouloir imposer son diktat en dehors du Parlement à une majorité congressiste faite des deux tiers des élus. L'action de l'opposition commençait à susciter des remous au sein du Congrès. Peu à peu, Mme Gandhi aurait sans doute perdu la confiance d'une partie des membres du mouvement, surtout des éléments les plus modérés, assez proches de l'opposition conservatrice. Elle a sans doute pensé que son retrait, même provisoire, du pouvoir provoquerait une crise, sinon une rupture, dans le parti, et ouvrirait la course à la succession. Mais elle n'avait — constitutionnellement — aucune raison de donner sa démission. Elle avait, en revanche, la possibilité de faire appel du jugement la condamnant, et de bonnes raisons d'espérer obtenir gain de cause.

La thèse du complot parut suffisante pour décider des mesures d'exception dramatisant à l'extrême la situation. A 4 heures du matin, le 26 juin, les premiers dirigeants de l'opposition étaient arrêtés. A 6 heures, le cabinet était convoqué et mis devant le fait accompli et, à 7 heures, l'état d'urgence était proclamé « *pour protéger la démocratie* ». Une page de l'histoire de l'Inde était tournée.

GÉRARD VIRATELLE.

Prochain article :

II. — NI ALLENDE NI PINOCHET

Tracé de la frontière selon l'administration indienne
Tracé de la frontière selon l'administration chinoise ou pakistanaise
GOUDJERAT Etat de l'Union Indienne
Territoire de l'Union
o Patna Capitale d'Etat ou de Territoire de l'Union
Territoires contestés entre la Chine et l'Inde
Cachemire sous administration pakistanaise depuis le cessez-le-feu.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les affrontements racistes de Détroit

(Suite de la première page.)

Encore selon les statistiques, la proportion d'élèves noirs d'un âge compris entre vingt et vingt-quatre ans ayant terminé leurs études secondaires a atteint 72 % en 1974, alors que cette proportion était de 65 % en 1970 ; dans la même catégorie, on compte 85 % de Blancs. Dans l'enseignement supérieur, le nombre des Noirs inscrits dans les collèges s'est accru de 56 % pendant les années 70, alors que les inscriptions de Blancs n'ont augmenté que de 15 %. Ce progrès reste limité dans la mesure où, selon d'autres statistiques, dans la catégorie des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, on compte 18 % de Noirs inscrits par comparaison avec 25 % de Blancs (en 1970, les pourcentages respectifs étaient 15 % de Noirs et 27 % de Blancs). D'autre part, les statistiques ne font pas état de la qualité de l'enseignement « noir », nettement inférieur à celui des Blancs, ce qui entretient l'inégalité dans l'embauche.

Dans la vie publique, les progrès des Noirs sont également sensibles, mais lents. En mai dernier, on comptait plus de trois mille Noirs assumant des fonctions électives, soit 88 % d'augmentation en quatre ans. Néanmoins, le nombre des Noirs de cette catégorie n'atteint pas encore 1 % du total des élus.

Les Noirs ont accompli encore certains progrès dans d'autres secteurs : leur espérance de vie reste toujours moindre que celle des Blancs (soixante-deux ans pour les hommes, soixante-dix ans pour les femmes, alors que, pour les Blancs, les chiffres sont de soixante-huit ans pour les hommes et soixante-seize ans pour les femmes) ; mais la mortalité infantile (au-dessous d'un an) a décliné de 19 % pour les garçons, de 16 % pour les filles.

Sur le plan économique cependant, la communauté noire a particulièrement souffert de la récession. Certes, selon les statistiques officielles, les Noirs entrent dans la catégorie des classes moyennes (celle dont les revenus familiaux franchissent la barre des 10 000 dollars par an) à un rythme plus rapide que les Blancs. Malgré quatre années de difficultés économiques, les revenus moyens d'une famille noire se sont maintenus au cours des deux dernières années à 58 % des revenus des familles blanches. Cette interprétation des chiffres ne saurait cependant faire oublier l'essentiel, à savoir que les revenus moyens d'une famille noire, qui correspondaient à 52 % des revenus d'une famille blanche en 1959, à 61 % en 1969, étaient retombés à 58 % en 1973. D'autre part, 31,5 % des Noirs sont considérés officiellement comme pauvres, alors que le pourcentage des Blancs pauvres est de 8,9 %.

Pourquoi les Noirs ont-ils cessé de rattraper leur retard économique ? Le « *Census Bureau* » donne diverses raisons, parmi lesquelles certaines d'ordre général, comme une forte inflation et deux récessions successives enregistrées entre 1970 et 1974. A cela s'ajoutent des raisons plus spécifiques, comme l'accroissement du nombre des familles noires dont le chef est la mère (35 % en 1974 contre 28 % en 1970, à comparer avec 10,50 % des familles chez les Blancs) et dont les revenus sont inférieurs à ceux d'une famille noire dirigée par un couple ; et d'autre part, la diminution en pourcentage des familles noires disposant de plusieurs revenus provenant du travail de leurs enfants : de 1970 à 1974, leur pourcentage est tombé de 55 à 49, alors que pour les familles blanches il resté à 54. Cette situation, perpétuant l'inégalité des revenus, est due essentiellement au chômage, sur lequel les statistiques disent seulement qu'entre 1970 et 1974 il a été de 13,7 % chez les Noirs et de 7,7 % chez les Blancs. Les organisations noires estiment qu'en fait le pourcentage des chômeurs noirs représente 25,7 % de la population active et évaluent à plus de 40 % le nombre des jeunes chômeurs noirs de seize à vingt et un ans.

Dans l'ensemble même en tenant compte du plus bas niveau d'éducation chez les Noirs et de l'apport croissant des femmes mariées blanches sur le marché du travail, ces organisations évaluent à 20 % l'écart global qui sépare les revenus des Blancs et des Noirs.

Sur le plan social, les statistiques officielles indiquent que la population noire ne s'est accrue que de 1,6 % annuellement dans les années 70, par comparaison avec un accroissement de 1,8 % dans la décennie précédente. D'autre part, le mouvement de migration a changé. Les Noirs reviennent au Sud en proportion égal à ceux qui le quittent, si bien que la population noire du Sud se stabilise à 53 % environ. Enfin, et c'est là un signe de progrès, les Noirs habitant dans les banlieues relativement aisées ont augmenté de 4,4 % au cours de cette décennie, contre 2,3 % dans la précédente. Parallèlement, le nombre des Noirs habitant au centre des villes a diminué.

Du point de vue de la criminalité, les statistiques établissent qu'en 1973 on comptait cinquante-neuf mille Noirs en prison, soit 42 % du total de cent quarante-deux mille prisonniers. Enfin, selon les mêmes statistiques, les Noirs sont victimes de crimes dans une plus large proportion que les Blancs.

HENRI PIERRE.

Argentine

Mme PERON SE RETIRERAIT PENDANT UN MOIS

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Mme Isabel Peron, chef de l'Etat, prendrait un mois de vacances à San-Vicente, à 44 kilomètres de Buenos-Aires, a-t-on appris dans les milieux bien informés. La présidente, qui souffre depuis quelque temps d'une forte grippe, commencerait sa période de repos lundi prochain.

Par ailleurs, le ministre de l'économie, M. Pedro Bonnani, doit annoncer un plan qui prévoirait, notamment, l'augmentation de 90 % des salaires dans le secteur public. Cette mesure accroîtrait le déficit fiscal de 120 milliards de pesos (3 500 millions de dollars).

Cinq ministres ont eu le 30 juillet, au ministère de la défense, une longue réunion avec les commandants des trois armes. Rien n'a filtré de cette rencontre, mais il semble que la situation économique et sociale du pays et des mesures d'urgence à adopter ont été examinées. Les cinq ministres présents étaient ceux de la défense, de l'économie, de la justice, du bien-être social et de l'intérieur

D'autre part, cinquante mille médecins se sont mis en grève le 30 juillet pour vingt-quatre heures.

AFRIQUE

APRÈS LE COUP D'ÉTAT AU NIGÉRIA

Une crise dominée par l'opposition entre les populations du Nord et du Sud

Expliquer par le seul « tribalisme » les soubresauts politiques que connaissent la plupart des pays africains est un procédé justement contesté par nombre de dirigeants et d'intellectuels africains. Néanmoins les rivalités ethniques ont tenu une telle place dans l'histoire récente du Nigéria qu'il n'est pas possible de les ignorer.

De par sa situation géographique privilégiée, le Nigéria est un carrefour de races et de civilisations. Sa population, en constante et rapide expansion, forme une véritable mosaïque humaine. Les langues et les *dialectes recensés approchent de* trois cents. Il est cependant possible de distinguer trois groupes principaux qui représentent les trois cinquièmes de la population. Les Haoussas habitent la partie nord du *pays, région de savanes propres à* l'élevage. Ils parlent la même langue et celle-ci a été adoptée par d'autres groupes ethniquement proches, notamment celui des Fulanis, relativement important et qui vit en partie sur le même territoire. Haoussas et Fulanis sont musulmans, autre facteur d'unité. Leur organisation sociale est encore aujourd'hui empreinte de féodalisme. Au sud-ouest vivent les Yorubas. Plus profondément occidentalisés, ils ont été les premiers touchés par la colonisation. Ils sont beaucoup moins attachés à la terre que les Haoussas ou encore que les Ibos, le troisième groupe qui vivent à l'est, dans une zone de forêts. Face à une nature ingrate, les Ibos manifestent un individualisme profondément enraciné. La dispersion de leur habitat, le rôle important joué par la famille, la place tenue par les femmes dans la vie sociale les ont conduits à pratiquer une assez large « démocratie » au sens occidental du terme.

Des divisions politiques

Si le Nord se réclame dans sa très large majorité de l'Islam, qui occupe d'ailleurs quelques solides positions sur la côte occidentale, les régions du Sud ont vu le christianisme s'implanter de façon non négligeable sous l'influence du colonisateur européen arrivé par la mer. Les protestants dominent, la première place étant occupée par l'anglicanisme, ce qui ne saurait surprendre dans une ancienne colonie de la couronne. Le catholicisme est surtout vivace en pays ibo.

C'est à la fin de la seconde guerre mondiale que les divisions ethniques trouvèrent leur projection sur le plan politique. En 1944, Nuamdi Azikiwe fondait le premier parti politique sérieux de l'histoire du Nigéria, le National Council of Nigeria (N.C.N.), émanation des Ibos. L'année suivante, une nouvelle formation, « l'Action Group », voyait le jour. Dirigée par Obafemi Awolowo et représentant l'ethnie yoruba, elle se posait rapidement en rival du N.C.N. Le Nord devait venir plus tard à la conception d'une vie politique à l'occidentale. Les féodaux haoussas prirent cependant conscience de *l'utilité de se doter d'un tel instrument* et le plus important d'entre eux, Alhaji sir Ahmadou Bello, créa, en 1949, le Northern People's Congress (N.P.C.). Il devait être assassiné lors du putsch de 1966.

Au moment de l'indépendance en 1960, le Nigéria était divisé en six parties : le territoire fédéral où était situé la capitale et cinq régions : le Nord, l'Est, l'Ouest et le Centre-Ouest, dont les capitales étaient respectivement Kaduna, Enugu, Ibadan et Benin-City. Une coalition N.P.C.-N.C.N. dirigea le pays sur le plan fédéral, chaque parti gouvernant seul sa région d'origine où il était majoritaire.

Un recensement explosif

Un tel système ne pouvait fonctionner que tant qu'un groupe ne cherchait pas à s'assurer une prédominance sur les autres. C'était là une tentation à laquelle pouvait céder le Nord, plus peuplé à lui seul que les provinces du Sud. Les Ibos et les *Yorubas, bien que rivaux, étaient, de* leur côté, imbus de la supériorité que leur donnait dans l'édification d'un Etat moderne leur plus grande familiarité avec les techniques européennes. C'est aussi sur leurs territoires que se trouvaient les ressources les plus importantes. Le conflit était inéluctable. Un recensement, celui de 1963, devait se trouver à l'origine première de la crise. Il révéla que la population totale du pays atteignait 55,6 millions d'habitants. Il décomptait 29,80 millions de nordistes et 25,86 millions de sudistes. Furieux de se trouver encore plus minoritaires que lors du précédent recensement — opéré par l'administration coloniale — de 1953, *ceux-ci contestèrent les résultats.* La querelle empoisonna toute la vie politique jusqu'au jour où, le 15 janvier 1966, un groupe d'officiers ibos passa à l'action, assassinant de nombreux dirigeants et officiers nordistes, parmi lesquels le chef du gouvernement fédéral. Le général Ironsi, un Ibo, prenait la direction d'un gouvernement militaire. Les partis politiques furent interdits. Ce n'était là que le début d'une crise sanglante qui devait atteindre son paroxysme après un retour en force du Nord et l'accession au pouvoir du général Gowon, avec la tentative de sécession de la province orientale rebaptisée « République du Biafra ». Cette aventure, discrètement encouragée par certaines capitales occidentales et notamment par Paris, devait se heurter à la détermination du pouvoir fédéral soutenu par Londres et Moscou.

Dans l'espoir d'éviter de tels affrontements, le général Gowon avait, en mai 1967, découpé le pays en douze régions pour mieux adapter les structures politiques et administratives aux données ethniques. Ce remodelage, *contesté par les Ibos,* devait constituer l'une des origines de la guerre civile. Il est toujours en vigueur aujourd'hui.

Les autorités ont longtemps hésité avant de se lancer dans l'aventure d'un nouveau recensement. Elles s'y sont pourtant décidées en 1973, aucune politique économique et sociale de développement ne pouvant être mise en œuvre dans l'ignorance du chiffre exact de la population. Les résultats, qui n'ont toujours pas été rendus publics — du moins officiellement, — révèlent en effet, une considérable progression de la population du Nord, alors que celle des provinces du Sud connaît une relative stagnation. Les nordistes sont au nombre de 51,38 millions, soit un accroissement de 70 %. Les sudistes se retrouvent seulement 28,38 millions. Au total, la population nigériane frôlerait les 80 millions d'habitants.

Outre ses conséquences sur la répartition du revenu pétrolier, le nouveau décompte donnerait au Nord la majorité absolue à l'Assemblée fédérale au cas où de nouvelles élections auraient lieu. C'est dans ce *contexte que se pose le problème* d'un retour à un gouvernement civil et qu'on pourra apprécier dans les jours qui viennent l'action des nouveaux titulaires du pouvoir à Lagos.

DANIEL JUNQUA.

« LE MONDE ENTIER EST UNE SCÈNE... »

(De notre envoyé spécial.)

Kampala. — « Le monde entier est une scène sur laquelle hommes et femmes ont leurs entrées et leurs sorties. » *C'est sur cette citation de Shakespeare (1) que le général Gowon, souriant et détendu, a annoncé mercredi après-midi 30 juillet son ralliement au régime qui venait de le renverser à Lagos.* « J'ai accepté le changement », *a-t-il notamment déclaré, en invitant tous ceux qui l'on servi pendant neuf ans à coopérer sans réserves avec le nouveau régime.*

Le calme avec lequel l'ancien chef de l'Etat nigerian a accueilli la nouvelle de sa déposition tend à accréditer les informations selon lesquelles il n'était pas dupe de ce qui se tramait dans son dos, avant même de quitter Lagos pour Kampala samedi dernier. Selon des sources proches du général Gowon. Ce dernier aurait même fait savoir à ses adversaires qu'afin d'éviter que le sang coule, il ne tenterait pas de demeurer au pouvoir par la force. Pour cette raison, il aurait maintenu sa décision d'assister au sommet de l'O.U.A., où il se serait rendu en connaissance de cause. L'annonce du coup d'Etat ne l'aurait donc pas surpris outre mesure.

La Libye a été le premier pays africain à reconnaître le nouveau gouvernement de Lagos, ce qui ne devait pas manquer de provoquer quelques mouvements divers dans les couloirs de la conférence de l'O.U.A. Les relations entre les pays rabes et le géant de l'Afrique noire n'étaient, en effet, pas des meilleures jusqu'à présent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Extrait de « As you like it » (« Comme il vous plaira »).

Le général Mohammed annonce la constitution d'un conseil militaire suprême

Le Nigéria allait à la dérive. Il était sur le point d'être le théâtre de nouveaux désordres. Cette constatation a incité l'armée à renverser le général Gowon et les membres du Conseil militaire suprême, a déclaré en substance, mercredi 30 juillet, le général Mohammed, qui avait été porté la veille à la tête du pays par les jeunes officiers inquiets de la tournure que prenaient les événements. Le nouveau chef de l'Etat a reproché à l'ancienne équipe d'avoir très souvent ignoré les conseils qui lui étaient donnés et d'avoir pratiqué un « dirigisme manquant de sensibilité ». Il s'est abstenu de lancer des attaques personnelles contre le général Gowon. Ce dernier pourra rentrer au Nigéria dès que les conditions le permettront. Sa sécurité et celle de sa famille sont garanties. Quelques heures auparavant, l'intéressé avait fait à Kampala devant trois cents journalistes une déclaration invitant tous ses concitoyens à coopérer entièrement avec le gouvernement. Il avait assuré les nouvelles autorités de sa loyauté et indiqué qu'étant soldat il était prêt à servir son pays à n'importe quel poste. Son ancien chef d'état-major, le général David Ejoor, arrivé dimanche à Londres avec sa femme et ses enfants, a pris la même décision.

Les auteurs du coup d'Etat, qui avaient conféré durant toute la journée de mardi au quartier général de Dodan, à Lagos, ont décidé une vaste épuration. Le général Mohammed a annoncé la mise à la retraite d'office de tous les gouverneurs militaires et de tous les officiers généraux à partir du grade de général de division, ainsi que la destitution de tous les membres du gouvernement. La nouvelle structure gouvernementale sera composée de trois organismes : un conseil militaire suprême, un conseil national d'Etat et un conseil exécutif fédéral.

Le conseil militaire sera formé des chefs d'état-major, de l'inspecteur général de la police, des officiers généraux commandant les trois divisions de l'armée et d'un certain nombre d'officiers, dont le colonel Garba, chef de la garde personnelle du général Gowon, qui avait annoncé mardi le coup d'Etat à la radio

Le chef de l'Etat a donné quelques indications sur la politique que le nouveau régime entend suivre. Il a annoncé qu'un nouveau découpage du pays serait entrepris, afin d'augmenter le nombre des Etats, qui est actuellement de douze. Le transfert de la capitale, qui se trouve dans le sud du pays, à Lagos, et qui est jugée trop « embouteillée », sera également mis à l'étude. Le général a, d'autre part, indiqué que les nouvelles autorités rejetteraient les résultats du recensement organisé en 1973, et qu'elles baseraient leur action sur les chiffres de 1963 (voir l'article de Daniel Junqua). Il s'est, enfin, employé à rassurer les capitales étrangères, spécifiant que la politique extérieure du pays ne serait pas modifiée. Le Nigéria continuera d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays, a-t-il dit. Il restera membre de l'Organisation de l'unité africaine et du Commonwealth. Les droits des étrangers, et notamment des hommes d'affaires, seront, ainsi que les investissements, protégés.

L'ambassade britannique à Lagos fait savoir au Foreign Office que la situation était calme dans tout le pays. Il ne semble pas cependant que les diplomates britanniques disposent de rapports précis concernant la situation dans les Etats de l'Est habités par les Ibos. Selon certaines informations, recueillies de source diplomatique à Paris, le gouverneur de l'Etat du Centre-Est, M. A. Asika, aurait trouvé la mort à Enugu, ville de l'ancienne province du Biafra. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances de ce décès.

A l'étranger, plus particulièrement dans les capitales africaines et surtout à Kampala où se trouve réuni le douzième « sommet » de l'O.U.A., la façon dont le général Gowon a su s'incliner est commentée favorablement. *L'Essor*, organe du comité militaire de libération nationale du Mali, rend hommage au chef de l'Etat destitué en affirmant qu'il est sorti *« par la grande porte »* et en notant *« son attitude digne »*. Le journal voit dans la lutte pour le pouvoir au sein de l'armée nigériane le principal motif de la chute du général Gowon. — *(A.F.P., Reuter)*

Angola

LA SITUATION MILITAIRE DEMEURE CONFUSE

La situation militaire demeure confuse en Angola, où des combats se poursuivent, à Luanda, entre les troupes rivales du Mouvement pour la libération de l'Angola, qui s'est prononcé pour le socialisme, et du Front national de libération de l'Angola, soutenu par le Zaïre. Les forces du F.N.L.A., réfugiées dans le fort de Sao-Pedro, qui domine la baie, face à la ville, continuent à harceler au mortier leurs adversaires. Il est difficile de se faire une idée précise de la situation militaire dans le reste du pays, le F.N.L.A. et le M.P.L.A. gagnant ou perdant tour à tour des batailles.

Mercredi 30 juillet, des affrontements ont eu lieu à Novo-Redondo, important port et nœud routier situé à 300 kilomètres au sud de Luanda, et à Porto-Amboil, sur la route côtière qui conduit à la capitale. La prise de Malanje par les troupes du F.N.L.A. semble confirmée, mais les soldats du M.P.L.A. contrôlent toujours la campagne environnante et auraient encerclé la ville.

A Luanda, l'exode des Blancs se *précipite. On estime à environ* un millier par jour le nombre des départs vers l'Europe. Mercredi, quelque cent cinquante ressortissants français, allemands, italiens et belges ont pu partir à bord d'un avion DC-8 de *l'U.T.A., qui est arrivé dans la* nuit de mercredi à jeudi à l'aéroport Charles-de-Gaulle. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Soudan

Selon le « Washington Post »

LA GUERRE CIVILE AURAIT REPRIS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les envoyés spéciaux du *Washington Post* à Addis-Abeba, la guerre civile aurait repris récemment dans le sud du Soudan. Dix mille habitants environ se seraient déjà réfugiés en Ethiopie à la suite de graves incidents qui ont éclaté à Akobo, une petite localité frontalière située à environ 1 100 kilomètres au sud-est de Khartoum, entre troupes régulières soudanaises et anciens dissidents du mouvement Anyanya. Les combats auraient déjà fait deux cent cinquante morts.

Les journalistes du *Washington Post*, citant des réfugiés, précisent que les incidents auraient éclaté le 3 mars lorsque des troupes venues du nord tentèrent de désarmer un contingent d'anciens rebelles Anyanya intégrés dans l'armée soudanaise. L'insécurité aurait gagné les trois provinces du Soudan du Sud, et les combats se poursuivraient autour des villes d'Akobo et de Malakal.

A Khartoum, les autorités ont publié mercredi soir un communiqué dans lequel elles confirment que des émeutes ont eu lieu à Akobo le 3 mars. Selon ce communiqué, dix soldats de l'armée soudanaise ont été condamnés à mort pour mutinerie et passés par les armes mardi.

Le communiqué précise que le soulèvement a éclaté dans la garnison d'Akobo et que les mutins, tous originaires du sud du pays, avaient tué l'officier commandant la garnison et douze autres militaires de la même unité.

[La guérilla opposant les musulmans du Nord et les animistes du Sud — le mouvement Anyanya — avait pris fin à la suite d'un accord signé en février 1972 à Addis-Abéba entre représentants du gouvernement et rebelles. L'accord, contresigné par les médiateurs du Conseil mondial des Eglises et les deux observateurs éthiopiens qui avaient participé aux pourparlers de paix, accordait une certaine autonomie aux trois provinces du sud regroupées en une seule région du Sud-Soudan, ayant pour chef-lieu la ville de Juba.]

POLITIQUE

M. Fabre : non à la réunification de la famille radicale

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, interrogé mercredi 30 juillet au cours d'une conférence de presse su rles tentatives de réunification de la famille radicale menées par M. Gabriel Péronnet, président par intérim du parti radical socialiste, a déclaré : *« Ayant choisi la voie de l'union de la gauche, je ne vois pas pourquoi nous irions soutenir un gouvernement qui cherche à élargir ses bases et qui reconnaît ses erreurs et un chef de l'Etat qui reconnaît qu'il s'est trompé sans dire que l'opposition avait raison ? (...) Pourquoi irions-nous voler au secours d'un gouvernement qui accumule les erreurs ? Pour nous, un ralliement serait un reniement. »* En faisant allusion aux rencontres que certains radicaux de gauche — dont M. Pierre Brousse, sénateur de l'Hérault — avaient eues avec M. Péronnet, M. Fabre a estimé que *« déjeuner avec quelqu'un n'entraine pas forcément un ralliement »*. Pourtant, a-t-il précisé, *« je ne participerais pas à une rencontre dont l'ordre du jour serait la réunification de la famille radicale »*.

***

Le président du M.R.G. a ensuite évoqué le voyage d'une semaine qu'il vient d'effectuer en Israël. Après avoir précisé qu'il avait été invité par le gouvernement israélien, et qu'il était prêt à accepter une invitation émanant d'un pays arabe, M. Fabre a rappelé que le but de sa formation est *« la défense de la paix et non de tel ou tel pays »*, et que cette paix *« passe par le dialogue direct entre les Etats. Tant que continuera de régner* (au Proche-Orient) *l'état de tension actuel, la paix mondiale sera en danger »*.

A propos de la récente visite en France de l'émir Fahd d'Arabie Saoudite, il a relevé que le *M.R.G. approuvait les échanges* commerciaux, mais *« nous condamnons,* a-t-il ajouté, *les perspectives de fournitures d'armes »*. Evoquant la construction d'une base de fabrication de Mirage en Egypte, M. Fabre a souligné : *« Il semble que la France revienne sur sa politique de non-fournitures d'armes aux pays belligérants. »* Pour le président du M.R.G., *« le gouvernement français devrait faire des démarches pour que ne vienne pas en discussion à l'ONU la proposition d'exclusion d'Israël »* de l'Organisation internationale.

***

M. Fabre a, d'autre part, émis le souhait que le gouvernement français profite de la réunion d'Helsinki *« pour faire une démarche auprès de l'U.R.S.S. afin de régler la question des juifs soviétiques »*. Au sujet de cette réunion, M. Fabre a déclaré : *« Nous ne pouvons que nous réjouir d'un dialogue par lequel passe la construction de la paix. (...) C'est un premier pas qui doit être suivi d'autres pas. »*

M. Chirac rend hommage à M. Racine ancien directeur de l'ENA

M. Jacques Chirac a offert, mercredi 30 juillet, dans le parc de l'hôtel Matignon, une réception en *l'honneur du départ de M. Pierre* Racine de la direction de l'Ecole nationale d'administration, où il est remplacé par M. Pierre-Louis Blanc (*le Monde* du 25 juillet). De nombreux anciens élèves avaient été conviés, notamment MM. Alain Peyrefitte et Stasi, anciens ministres, M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, plusieurs membres du gouvernement en exercice issus de l'ENA et de nombreux hauts fonctionnaires. Quelques élèves en cours de scolarité participaient aussi à cette réception.

Le premier ministre, lui même ancien élève de l'ENA, a rendu hommage à M. Racine en disant : *« Vous quittez l'école entouré du regret unanime. Vous avez passé dans celle-ci, soit comme directeur des stages, soit comme directeur, la moitié de votre vie administrative. En 1969, dans la période difficile où l'Ecole a traversé une crise morale importante, vous avez su lui redonner son âme et maintenir sa vocation. Vous lui avez donné sa place et son poids en France et dans le monde. La formation est meilleure que par le passé. Votre successeur, dont vous aviez vous-même suggéré le nom, sera capable de poursuivre votre tâche et de maintenir l'école au niveau de renommée auquel elle est destinée ».*

M. Pierre Racine, dans sa réponse, a exprimé sa confiance en son successeur, qui, a-t-il dit, *« prend l'école dans un climat plus serein avec une pédagogie plus adaptée à un Etat moderne. Si les élèves ne sont pas toujours commodes, ils sont pénétrés du sens de l'intérêt général et de la nécessité d'une plus grande justice. Ils veulent servir un Etat plus juste dans une société transformée ».*

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT MARCHAIS

Le P.C. veut-il toujours l'unité ou non ?

demande le parti socialiste

Le parti socialiste a fait diffuser dans ses fédérations départementales un rapport de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national (approuvé par le bureau exécutif du 23 juillet), sur *« la publication récente et les attendus du rapport de Georges Marchais au comité central du P.C.F. du 29 juin 1972 »*. (*le Monde* du 9 juillet).

Après avoir noté que les points de désaccord entre les deux partis sont *« dans l'ensemble correctement retracés »* par M. Georges Marchais, M. Jospin souligne que ce rapport tentait de faire accepter, en 1972, *« une stratégie unitaire, une politique d'alliance programmatique avec le P.S., donc un compromis, qui — il faut le croire — suscitaient des réticences à la direction même du P.C. »*.

Il ajoute que *« la publication d'un tel rapport, au lendemain même de la signature du programme commun de gouvernement, aurait été une provocation et donc un non-sens (ce qui justifiait parfaitement le qualificatif « ubuesque » qu'a utilisé récemment François Mitterrand) »*, mais que sa publication aujourd'hui s'explique par le fait que *« ce rapport s'inscrit clairement dans le cadre de la polémique engagée contre nous, il y a quelques mois »*. Ce qui conduit, selon M. Jospin, à deux hypothèses. La première est que, *« inquiète de la montée du P.S., la direction du P.C.F. entend avoir un parti, c'est-à-dire des militants « sans » illusion » sur le P.S. »*, dans la mesure où *« il y a une crainte de la direction du P.C. qu'une fraction de plus en plus importante des masses populaires soit attirée par le P.S. »*.

La deuxième hypothèse est inspirée par le passage du rapport dans lequel M. Marchais, après avoir rappelé la volonté du P.C. de participer avec le parti socialiste *« à la direction des affaires du pays »*, précise : *« Mais ce que nous devons nous demander, c'est si le moment est bien choisi pour aller vers une telle expérience, si la conjoncture intérieure et extérieure est favorable, et elle est de nature à faire progresser notre lutte générale pour la satisfaction des besoins des travailleurs et de tout notre peuple, pour le socialisme. »*

« Passage intéressant, commente M. Jospin, *car il semble indiquer que le P.C. a une « stratégie », une ligne politique : celle de l'unité, à laquelle il pourrait — selon les moments — renoncer par... opportunité. En somme, il a une stratégie que la tactique (le domaine par excellence de l'« opportun ») pourrait contredire.*

» Comme les critiques presque injurieuses à l'égard du P.S. et soudainement rendues publiques risquent de rendre plus difficiles les relations entre partenaires et surtout d'affecter dans l'opinion la crédibilité de l'union de la gauche, on peut regretter que la publication du rapport laisse penser que, pour la direction du P.C., le moment n'est pas — ou n'est plus — opportun pour l'union des forces de la gauche.

» La question qui se pose est de savoir si le P.C. veut toujours l'unité ou non ? Parce que, si nous nous n'avons pas changé (et souhaitons aller au gouvernement de la France avec nos partenaires), lui donne parfois l'impression d'hésiter. »

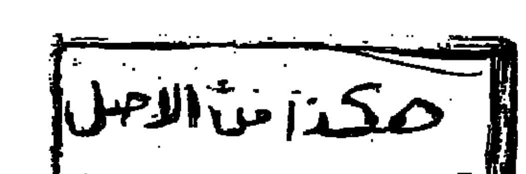
M. Jospin conclut : *« Le rapport du 29 juin — nous l'avons dit — est une nouvelle étape dans la polémique engagée contre nous. Celle-ci est désormais globale. Elle ne porte plus sur tel ou tel détail de notre action, mais vise notre nature même (et c'est bien ce qui fait sa gravité, au regard de l'union de la gauche).*

» Par rapport à nos militants, par rapoprt à l'opinion française et internationale, en tant que partenaire dans une alliance destinée à diriger la France, nous ne pouvons accepter les caractérisations faites par le P.C. de notre parti. Et nous le ferons savoir.

» Que diraient la direction et les militants du P.C. si nous affirmions, par exemple dans un rapport écrit et public de notre premier secrétaire : « Il serait » dangereux de se faire la moindre » illusion sur la sincérité ou la » fermeté du parti communiste en » ce qui concerne le respect des » libertés démocratiques après la » victoire de la gauche » ? Ils diraient — et ils auraient raison — que nous avons choisi délibérément de porter un coup à l'union de la gauche. Cette responsabilité, ce n'est pas nous qui la prendrons. »

● *M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste et député de la Seine-Maritime,* demande, dans une question écrite, au ministre des affaires étrangères, *« quelles mesures compte prendre le gouvernement français pour aboutir à un accord avec la République démocratique d'Allemagne du type de celui déjà signé entre la Pologne et l'U.R.S.S. ».*

L'état des rapports existant entre la France et la R.D.A., souligne M. Leroy, *« ne correspond pas aux intérêts et aux possibilités de notre pays ».*



ÉDUCATION

Le budget du secrétariat d'État aux universités

Un ballon d'oxygène en période d'austérité

Un ballon d'oxygène en période d'austérité : c'est ainsi qu'apparaît le projet de budget 1976 du secrétariat d'Etat aux universités. Ses crédits s'élèveront à 8 237 millions de francs contre un peu plus de 7 milliards en 1975 (y compris les crédits du Centre national de la recherche scientifique). Pour la première fois depuis 1971, le nombre de postes créés et les autorisations de programme destinées à des constructions nouvelles cesseront de diminuer. Il est vrai que l'enseignement supérieur a été particulièrement mal loti en 1975 : son budget global s'était accru de 11,2 % seulement, nettement moins que la moyenne des dépenses civiles de l'Etat, et le nombre de postes créés n'atteignait que le tiers de la dotation de l'année précédente.

Pour 1976, les autorisations de programme — c'est-à-dire l'engagement financier de l'Etat pour des constructions nouvelles dans les prochaines années — s'élèveraient à 850 millions de francs, auxquelles s'ajoutent 336 millions pour le C.N.R.S. Les crédits de paiement sont du même ordre. Certaines opérations restées en panne, ou inachevées cette année, doivent pouvoir être menées à bien, comme la construction de l'hôpital Villemin ou du C.H.U. de Lyon-La Buire, l'U.E.R. de pharmacie de Strasbourg.

Mais surtout, la nouvelle procédure budgétaire a permis de définir des priorités à l'intérieur du « plafond » de dépenses fixé par le ministère des finances et d'amorcer un début de politique, alors que traditionnellement le budget de l'enseignement supérieur est étroitement surveillé. Les « mesures nouvelles » seront consacrées surtout à l'amélioration des carrières des enseignants (la politique suivie est parallèle à celle du ministère de l'éducation, voir *le Monde* daté 20-21 juillet), au fonctionnement des universités et des bibliothèques et à l'aide aux étudiants : sur ces derniers points, un effort avait déjà été fait cette année.

Ainsi, sur les emplois créés en 1976, une centaine iront aux bibliothèques universitaires, longtemps désavantagées, et à la Bibliothèque nationale. Seules celles-ci restent maintenant sous la tutelle de M. Soisson, qui est déchargé, en revanche, de la coûteuse opération du centre Beaubourg, transférée au budget du secrétariat d'Etat à la culture.

Deux cent quatre-vingt-quatre postes d'enseignants (au lieu de deux cents cette année) et quatre-vingt-deux de personnel technique et administratif seront accordés aux universités : on reste donc encore loin des recrutements d'avant 1975. Pour le secrétariat d'Etat, toutefois, cela paraît justifié par la quasi-stagnation des effectifs d'étudiants : on en attend douze mille de plus à la rentrée 1976, contre vingt mille en 1975. L'encadrement étant jugé globalement suffisant, les postes nouveaux devraient servir à résorber le déficit dans certaines disciplines (notamment en sciences économiques ou, surtout, en pharmacie) ou dans certaines universités. Peuvent-ils vraiment suffire à rétablir la situation des U.E.R. déficitaires ? Les universités ne parviendront sans doute pas à renoncer à toutes les autres demandes à leur profit.

Deux négociations

D'autre part, quatre-vingt-dix postes permettront aux universités d'établir sur des bases permanentes leurs *« missions de formation continue »* : M. Soisson a fait droit aux demandes des présidents, qui jugeaient impossible de faire vivre celles-ci sur les recettes des stages ou des études. Mais ce dont les établissements d'enseignement supérieur se plaignent le plus, c'est de l'insuffisance de leurs crédits de fonctionnement. Après la « rallonge » de 54 millions de francs en 1975, les subventions destinées aux universités doivent s'accroître de 10 % au moins en 1976 : le chiffre définitif n'est pas fixé, et au secrétariat d'Etat, on souhaiterait arriver à 12 %.

Mais la répartition, là aussi, est difficile. Les universités — et le ministère des finances — souhaitent un système de répartition « égalitaire ». Or ce sont souvent les établissements recevant les subventions les plus importantes — comme les universités parisiennes — qui sont les plus endettés, parce qu'ils ont été défavorisés dans le partage initial, ou parce qu'ils ont dû recruter eux-mêmes beaucoup de personnel administratif et technique. En fait seule la prise en charge par l'Etat de la plupart de ces personnels permettrait d' « assainir » la situation. Cela dépendra des négociations en cours pour l'ensemble des « non-titulaires ».

L'effort pour améliorer les carrières des enseignants a déjà été annoncé à la suite de la « grève administrative » des assistants de droit et sciences économiques. Mille deux cents postes d'assistants vont être transformés en emplois de maîtres-assistants (dont deux cents par anticipation à la rentrée 1975), soit presque trois fois plus que les années précédentes. M. Soisson veut intégrer progressivement dans le corps des maîtres-assistants tous les assistants inscrits sur la liste d'aptitude ; parallèlement on ne créera plus de postes d'assistants, afin de « dégager le terrain » pour les négociations sur le statut des enseignants qui doivent commencer à la rentrée prochaine.

Enfin une somme importante (100 millions de francs) est prévue dans le projet de budget 1976 pour améliorer l'aide aux étudiants. Une partie ira aux œuvres universitaires (crédits de fonctionnement, rémunération du personnel), mais l'essentiel est destiné à financer le relèvement du montant des bourses : le secrétariat d'Etat a pu le faire cette année en consommant les crédits inscrit à ce titre au budget, jusque-là incomplètement utilisés. Une « rallonge » sera nécessaire en 1976. Celle qui est prévue permettra-t-elle aussi une nouvelle augmentation ? La réforme du système d'aide aux étudiants, annoncée par M. Soisson, n'est qu'à peine amorcée.

GUY HERZLICH.

DE NOUVELLES CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS POURRONT BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION DE TROISIÈME CYCLE

De nouvelles catégories d'étudiants pourront bénéficier à partir de la rentrée prochaine des allocations de troisième cycle, indique une circulaire du secrétariat d'Etat aux universités publiée dans le *Bulletin officiel* du 31 juillet. Jusqu'à présent, seuls les étudiants en lettres et en sciences avaient droit à ces allocations.

Sont concernés par cette mesure les étudiants des disciplines juridiques, économiques et de gestion, les étudiants préparant le diplôme de docteur ingénieur, les étudiants en biologie humaine et, d'une façon générale, les candidats inscrits en vue d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.).

Pour permettre aux nouveaux bénéficiaires de se faire connaître, les registres d'inscription seront rouverts, pour les allocataires de troisième cycle, du lundi 15 septembre au mardi 14 octobre 1975.

UN VOCABULAIRE NOUVEAU EST RETENU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

« Depuis quelques décennies, les notions et dénominations de la terminologie grammaticale traditionnelle ont été critiquées par des grammairiens et des linguistes qui ont multiplié, pour les remplacer, interprétations et formulations. Devant cette diversité, certains maîtres hésitent à s'engager dans la voie de l'innovation, tandis que d'autres, prenant parti, risquent de troubler les élèves qui, en changeant de classe, peuvent avoir à changer de doctrine et de vocabulaire », écrit M. Marcel Pinet, directeur général de la programmation et de la coordination au ministère de l'éducation, dans une circulaire publiée au « Bulletin officiel » du 31 juillet. Cette longue circulaire est destinée à guider les enseignants. Elle établit une nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré. C'est, en quelque sorte, un recueil de vocabulaire à utiliser dans l'enseignement de la grammaire. Il est nécessaire, précise la circulaire, que cette nomenclature soit « communément suivie ».

Elle distingue « le discours et ses constituants », d'une part, « les mots dans le discours », d'autre part. On y voit apparaître des notions telles que : « affixe », « morphèmes lexicaux » et « grammaticaux », « phonèmes vocaliques » et « consonantiques », « procès », « aspect inchoatif », « ponctuel », « duratif », « itératif », « perfectif » et « imperfectif ».

Pour l'ensemble des termes, la nomenclature « propose des définitions qui sont destinées aux maîtres et demandent à être mises à la portée des élèves ».

LE MINISTÈRE INVITE LES INSTITUTEURS A FAIRE PREUVE DE NEUTRALITÉ A L'ÉGARD DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une circulaire du ministère de l'éducation publiée le 31 juillet dans le *Bulletin officiel*, rappelle la stricte égalité qui doit exister entre les différentes associations de parents d'élèves. Les chefs d'établissement secondaire, mais aussi les directeurs d'école élémentaire, doivent notamment transmettre, en début d'année, sans discrimination, les bulletins d'adhésion des associations et leurs propositions d'assurance scolaire. « *La notion d'association locale de parents d'élèves*, ajoute d'autre part la circulaire, *ne doit pas être considérée comme limitée aux parents des élèves d'une seule école ou d'un seul établissement. Elle peut comporter le regroupement de parents d'élèves de plusieurs écoles ou établissements d'une même localité ou d'une même zone géographique.* »

[La Fédération Lagarde, ainsi que diverses fédérations de parents d'élèves aux effectifs plus réduits, se plaignent fréquemment des « faveurs » dont bénéficierait la Fédération Cornec chez les enseignants, notamment les instituteurs. Le ministère invite, aujourd'hui, ces derniers à faire preuve de la même neutralité que celle qui avait été recommandée aux enseignants du second degré par la circulaire du 27 juillet 1972. La Fédération Lagarde et les « petites » fédérations apprécieront, en outre, la possibilité qui leur est offerte de s'implanter dans un établissement scolaire sans avoir nécessairement à y créer une association particulière.]

● *Un nouveau brevet de technicien supérieur, option « électroradiologie médicale »*, dont la première session aura lieu en 1977, est institué à partir de la prochaine rentrée. Les modalités en sont précisées dans un arrêté paru au *Journal officiel* du 27 juillet. Il n'existait, à ce jour, aucune formation de même niveau dans cette spécialité (un brevet de technicien d'électro-radiologie médicale a été instauré en 1971. Au terme de deux années d'études spécialisées dans un établissement assurant la préparation à ce B.T.S., ou après trois ans d'exercice à plein temps dans la profession, les candidats pourront se présenter chaque année à l'unique session de cet examen. Les établissements qui assureront la préparation à ce nouveau B.T.S., à la rentrée 1975, sont : le lycée Louis-Pergaud de Besançon, le lycée d'Etat polyvalent de Dijon, le lycée technique nationalisé mixte de La Madeleine (Nord), le lycée La Source d'Orléans, le lycée Francis-de-Croisset de Paris (18e), le lycée Gustave-Flaubert de Rouen et le lycée technique d'Etat mixte de Strasbourg.

● *UNESCO.* — Le gouvernement de Qatar a décidé de verser une contribution de 50 000 dollars (218 500 F) au fonds spécial de l'UNESCO pour la promotion de la recherche et du développement en Afrique. Ce fonds est notamment destiné à favoriser des initiatives dans les domaines des études écologiques de la zone sahélienne.

Une bouffée d'air pur

Les rencontres des cercles de recherche et d'action pédagogiques

Prades. — Près de deux cent cinquante enseignants ont suivi cette année, pendant le mois de juillet, les rencontres organisées par la Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogique (CRAP). Les CRAP veulent rassembler aujourd'hui tous ceux qui se situent « à gauche » — militants, politiques, syndicalistes ou non — et qui souhaitent rénover radicalement la pédagogie actuelle.

De notre envoyée spéciale

Fier, affectueux, carressant, « chat » passe nonchalamment de table en table, s'arrête sur un cahier, joue avec un stylo, s'étire insolemment, indifférent à ce qui l'entoure. De temps en temps une main distraite s'attarde sur ses poils gris, doux, soyeux. Mais la discussion continue, animée, sérieuse, malgré un chaud soleil de juillet... Il est question de « notation ». Tout le monde parmi la douzaine de personnes présentes s'accorde pour reconnaître un caractère répressif à la note attribuée aux élèves, en classe, et condamne son arbitraire. « *Faut-il la supprimer complètement ?* demande quelqu'un. *Et, dans ce cas, comment l'élève va-t-il ressentir la note au moment des examens ?* » « *Ce qui est important*, dit un autre, *c'est de définir avec les élèves des objectifs clairs à atteindre au cours de l'année. Ainsi, ils pourront par la suite évaluer eux-mêmes leur travail avec le professeur...* » Comment expliquer aux parents que la « note » n'est pas tout ? Chacun reconnaît la nécessité des évaluations ; reste à savoir de quelle façon elles peuvent se traduire. Quelques lignes d'appréciation sont-elles meilleures ? « *Au moins elles peuvent être modulées* », affirme une enseignante... Tout doucement la discussion glisse sur le redoublement.

Les CRAP sont nés en 1963 à partir des *Cahiers pédagogiques* créés après guerre par Gustave Monod, directeur de l'enseignement secondaire. Chaque été au mois de juillet, ils organisent des rencontres pour les enseignants mais aussi pour les parents et tous ceux qui souhaitent une rénovation pédagogique. Cette année, onze rencontres ont été proposées, la plupart se sont déroulées à Prades, dans les Pyrénées-Orientales, d'autres à Nantes, Farges-Allichamps (Cher), Bourg-lès-Valence (Drôme) et Basita (Corse).

Bouffée d'air pur dans un enseignement souvent sclérosé, les rencontres sont ce que chaque participant désire bien en faire. « *Surtout pas des stages de recyclage*, précise M. Alain Lemoine, nouveau directeur des *Cahiers pédagogiques, ni des succursales du Club Méditerranée ou des forums politiques, encore moins des cures pour névrosés.* »

« *Les rencontres se veulent seulement une occasion d'échanges où chacun donne autant qu'il reçoit : des recettes quelquefois, mais surtout des interrogations, des hypothèses pour mieux situer les difficultés et la portée possible des efforts* », prévient un imprimé destiné aux futurs CRAP.

A Prades, chaque rencontre est différente de l'autre, et pourtant lui ressemble. On y note un grand esprit de camaraderie, une « écoute » de qualité, une profonde sincérité. Mais les motivations sont diverses. Un groupe, celui sur la relation pédagogique dans la classe, a dû, dès les premiers jours, se scinder en deux. Les uns recherchaient davantage des « méthodes », se disaient plus « pol » (politiques), tandis que les autres réclamaient une approche « psy » (psychanalytique).

Un bain d'intellectuels militants

Mlle B. est institutrice. Elle est venue à Prades pour rencontrer des enseignants du secondaire, « *pour connaître leurs difficultés, leurs désirs, et orienter ma propre pédagogie*, explique-t-elle. *Je désirais aussi voir comment les autres ont affronté des difficultés, passé certains obstacles auxquels moi-même je me suis heurtée* ». M. J., lui, est revenu se plonger dans le bain d' « intellectuels-militants » avec lesquels il est possible de parler à mi-mots, et de théoriser... Mlle A. n'a presque aucune expérience pédagogique, et désire acquérir des techniques, parler à d'autres professeurs... Il y a aussi là un professeur d'équitation, un ingénieur des travaux publics — parents d'élèves et époux d'enseignantes — et deux responsables syndicaux — présents non en tant que responsables de leurs syndicats respectifs mais comme simples participants.

Les CRAP reflètent l'esprit des *Cahiers pédagogiques* où aucune doctrine bien définie ne se dégage. Ils sont ouverts à toutes les sympathies de gauche. L'éventail politique avant 1968 était certainement plus ouvert qu'aujourd'hui. Ainsi, il y a encore sept ans on rencontrait dans les groupes CRAP presque autant de professeurs adhérents de la C.F.D.T. que de la FEN. Progressivement les représentants du Syndicat national des enseignements de second degré (FEN) se sont faits plus rares. On ne trouve plus guère que ceux appartenant aux minorités d'extrême gauche de cette organisation : « Rénovation syndicale » ou l'« Ecole émancipée ». Les sympathisants du parti communiste ont disparu.

Malgré leurs efforts, les CRAP réunissent principalement des enseignants du secondaire. « *Les instituteurs se retrouvent plus volontiers dans le mouvement Freinet* », constate M. Lemoine. Les CRAP ont une grande sympathie pour les « freinétistes ». Depuis mai 1972, date à laquelle l'I.N.R.D.P. (Institut national de recherche et de documentation pédagogiques) a rompu les accords passés avec les cercles de recherche et d'action pédagogiques, *les Cahiers pédagogiques* sont édités par la coopérative de l'enseignement laïque (mouvement Freinet). En effet, à cette époque, le ministère de l'éducation nationale, mécontent des prises de position des *Cahier*, avait invité l'I.N.R.D.P. à ne pas renouveler la convention qui le liait aux CRAP depuis 1964. Malgré la disparition de leur réseau de distribution — ils ne peuvent plus être vendus dans les centres régionaux de documentation pédagogique, — *les Cahiers pédagogiques* comptent aujourd'hui près de dix mille abonnés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

L'ACCUEIL DES JEUNES DES PAYS D'INDOCHINE SERA FACILITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le ministre de l'éducation vient de prendre un certain nombre de mesures pour favoriser l'accueil des jeunes originaires des pays d'Indochine — venus se réfugier en France, seuls ou avec leurs familles — et pour faciliter leurs études.

Dans une circulaire parue au *Bulletin officiel* du 31 juillet, il demande aux recteurs de donner des instructions particulières aux chefs d'établissement « *pour qu'ils contribuent à faire tomber les obstacles* » qui s'opposeraient au déroulement de la scolarité de ces jeunes Indochinois : « *Tout jeune s'il le désire doit pouvoir être admis dans un établissement scolaire, même au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire.* »

Les élèves non francophones seront regroupés dans des sections particulières. La circulaire annonce par ailleurs que des mesures seront prises pour que les élèves privés de ressources financières puissent bénéficier de bourses. Elles seront exceptionnellement accordées sans que l'obligation de résidence en France de la famille soit exigée.

RELIGION

Une fédération va regrouper les associations de protection contre certaines sectes

La prolifération de sectes pseudo- ou para-religieuses, qui embrigadent des jeunes dans un but lucratif ou politique inavoué, par des méthodes où l'endoctrinement psychologique se mêle habilement à un appel à l'idéalisme qui séduit une jeunesse désemparée, inquiète de plus en plus.

Devant la multiplication de plaintes formulées par les familles des victimes et d'articles de presse dénonçant les activités de ces sectes, d'une part, les autorités publiques commencent à s'émouvoir — l'Association universelle pour le christianisme mondiale (A. U. C. M.), secte fondée par un Sud-Coréen, Sun Myung Moon, fait l'objet actuellement d'une enquête judiciaire (*le Monde du 7 juin*) — et, d'autre part, plusieurs initiatives collectives ont été prises pour démasquer les activités néfastes de ces organisations et lutter contre elles par tous les moyens légaux.

Déjà, en 1973, une association fut créée en Belgique, par Mme Joelson, pour *« venir en aide aux victimes de la secte des Trois Saints-Cœurs »*, dirigée par les Frères Melchior. Cette association vient de publier une « analyse socio-politique de l'affaire Melchior », sous le titre *les Marchands de Dieu* (Éditions Complexe, 8 bis, rue du Châtelain, 1050 Bruxelles, Belgique).

En 1974 fut fondée, en France, une Ligue pour la protection des personnes contre l'administration de drogue ou d'hallucinogènes à leur insu, notamment, comme le précisent les statuts, *« sous des prétextes religieux »*.

Puis, début 1975, s'amorçait, à Rennes et dans la France entière, une série d'initiatives sous l'impulsion du Dr Champollion pour dénoncer les activités de la secte de Moon, l'A.U.C.M., et démontrer que *le prétexte religieux* n'y servait qu'à couvrir des finalités peu avouables et des procédés dangereux pour les familles et les individus. C'est ainsi que fut créée une Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individu (A.D.F.I.) (*le Monde* du 12 février), qui a des antennes dans plusieurs villes.

La dernière initiative du même genre est la création, au mois de juillet, d'une association à Paris dont le but est de *« sauvegarder la cohésion des familles et l'intégrité des individus »*, sous le nom Union pour la sauvegarde de l'individu et de la famille (USIF), présidée par M. Joël Keller (1, rue Leneveux, 75014 Paris). L'association se propose de réunir et diffuser des informations sur *« tous les groupes dont les responsables entreprennent des actions condamnables, puis de lutter par tous les moyens légaux contre ces actions »*. Ce qui distingue cette association des précédentes c'est sa vocation fédératrice. En effet, les statuts de l'USIF prévoient que des personnes morales pourront être membres si elles ont un but se rattachant à l'objet de l'association. D'ores et déà, la quasi-totalité des organisations créées antérieurement ont donné leur accord officieux pour y adhérer. — A. W.

L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'ÉGLISE ROUMAINE DE LA RUE JEAN-DE-BEAUVAIS

A l'occasion du récent voyage de M. Chirac en Roumanie, la question épineuse de l'église roumaine des Saints-Archanges, rue Jean-de-Beauvais, à Paris-5e — propriété de l'Etat roumain mais dont la gérance a été confiée par les autorités française à la communauté roumaine de Paris en 1948, lors de la fermeture de l'église par le gouvernement communiste roumain — a été évoquée à nouveau.

A l'époque, la communauté d'émigrés s'était placée sous l'obédience de Mgr Philarète, métropolite du synode de l'Eglise russe hors frontières, siégeant à New-York (et non l'obédience du patriarcat de Moscou, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 25 juillet), en rompant les relations avec le patriarcat de Bucarest auquel elle était rattachée jusque-là.

En 1972, cependant, le chef de la communauté roumaine à Paris, Mgr Théophile Ionescu, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-un ans, tenta de ramener son église au patriarcat de Bucarest, mais le Père Vasile Boldeanu, président actuel de la communauté, ainsi que la plupart des *fidèles le désavouèrent et le chassèrent* de l'église.

L'Etat roumain cherche toujours à retrouver usage de l'église de la rue Jean-de-Beauvais, tandis que la communauté d'émigrés fait remarquer qu'elle a dépensé des sommes considérables pour l'entretien de cet édifice qui lui permet *« l'exercice libre du culte orthodoxe roumain en France selon ses rites traditionnels, en langue roumaine et sans immixtion aucune de la part des agents laïques ou ecclésiastiques de l'ambassade roumaine de Paris »*.

MÉDECINE

● *Dix cas de choléra au Portugal* ont été enregistrés dans la semaine du 20 au 26 *juillet*, neuf dans la région de Porto et le dixième à Lisbonne. Le secrétariat d'Etat à la santé précise que ces cas, les premiers enregistrés depuis l'épidémie de l'année dernière, qui avait fait une cinquantaine de morts, sont sans gravité et qu'il n'y a aucun motif d'inquiétude. — *(A.F.P., Reuter.)*

PRESSE

AU « FIGARO »

Le nouveau directoire prendra ses fonctions le 23 août

M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, a confirmé, mercredi 30 juillet, qu'il était revenu sur sa décision d'abandonner la présidence du directoire de la société de gestion du *Figaro* et la direction du journal. Conformément à ce que nous avions annoncé (*le Monde* du 31 juillet), le directoire — qui prendra ses fonctions le 23 août — est également composé de MM. Raymond Aron, Robert Hersant, Yann Clerc et Xavier Marchetti.

M. Marcel Gabilly, soixante et onze ans, rédacteur en chef, directeur adjoint de la rédaction, qui appartient au « groupe des cinq » auquel il a été reconnu le *« droit d'utilisation du titre »*, a été nommé vice-président délégué du conseil de surveillance qui sera présidé par M. André Audinot, député de la Somme, proche collaborateur de M. Hersant.

M. Max Clos a, pour sa part, été nommé directeur de la rédaction, conjointement avec M. d'Ormesson.

Dans l'éditorial du *Figaro* du jeudi 31 juillet, M. Jean d'Ormesson commente, sous le titre « Le navire et le capitaine », sa décision de demeurer à la tête du journal.

« Une époque se clot. Une ère nouvelle s'annonce », écrit-il.

« Aujourd'hui, comment le nier, comme beaucoup de journaux parisiens, le Figaro *est en crise. Des méthodes nouvelles devront être adoptées. Elles sont sans doute nécessaires et inévitables. Je suis convaincu qu'une saine gestion les exige. Mais elles risquent d'entraîner un climat intérieur, des conséquences pour la rédaction et, peut-être, des structures sensiblement différentes, dans la forme et dans le fond, de nos choix antérieurs. Il n'est possible de mener une action efficace que dans l'absence de toute arrière-pensée, en conformité avec ses convictions profondes. Est-ce que ces conditions seront désormais remplies ? »*

« La vie de directeur de journal est une vie épuisante qui ne laisse aucun loisir pour d'autres activités, explique M. d'Ormesson. *Pour un écrivain surtout, une telle existence représente un sacrifice. En dehors de toute considération de type politique et moral, un certain style de vie et le goût de l'indépendance pouvaient m'inciter, plus que personne, à renoncer à la direction du* Figaro.

» Mais pour celui qui est à la tête de l'équipe et en assume la responsabilité, renoncer, c'était abandonner. La crise morale et économique que j'évoquais à l'instant, avec l'aide de tous, nous la surmonterons. Mais elle entraînera des tourbillons. Il n'est jamais permis de fuir des risques. Il est impossible pour le capitaine d'abandonner le navire au milieu de la tempête. C'est cette considération décisive, je le dis très simplement, qui a emporté ma décision de demeurer aujourd'hui à la tête du Figaro. »

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le Livre C.G.T. envisage deux journées de grève en août

La persistance du conflit au *Parisien libéré* a amené les organisations du Livre parisien et de la Fédération du livre C.G.T. à envisager de nouvelles actions durant la période des grands congés.

C'est ainsi qu'une grève pourrait avoir lieu à Paris *« autour du 6 août »* et *« autour du 20 août »* dans l'ensemble de la France.

Ces dates ne sont pas définitivement arrêtées, affirme-t-on aux sièges des deux organisations C.G.T., les décisions définitives ne devant intervenir que dans les jours à venir ou au début de la semaine prochaine.

D'autre part, le Syndicat national des employés de la presse et du livre C.G.T. fait état, dans un communiqué, de cinq licenciements de délégués du personnel ou élus du comité d'entreprise par la direction du *Parisien libéré*. Le syndicat précise qu'il *« vient d'assigner en référé la direction du* Parisien libéré *pour obtenir la réintégration de ces employés, illégalement licenciés, sous astreinte de 500 F par jour de retard »*.

Il annonce, en outre, qu'il *« fait citer directement en correctionnelle la direction du* Parisien libéré, *pour délit d'entrave aux fonctions de représentant du personnel »*.

Le Syndicat national des employés de presse et du livre C.G.T. *« dénonce l'attitude des pouvoirs publics qui, dans toute cette affaire, ont permis à M. Amaury d'agir à sa guise »*, et il *« invite les employés du* Parisien libéré *à lui faire connaître toutes les illégalités commises envers eux en se mettant rapidement en rapport avec lui »*.

Il appelle *« les employés du journal* l'Equipe, *où les mêmes méthodes risquent d'être utilisées, à renforcer leur unité avec les autres catégories de travailleurs unis au sein du comité de vigilance »*.

● *Le mensuel « Paradoxes »* publie dans son numéro d'août un dossier sur « la sécurité en Europe » présenté par M. Pierre Hassner, professeur à l'Institut d'études politiques, et qui comprend des articles de MM. Charles Hernu, Jean Kanapa, Alexandre Sanguinetti, et une interview de M. Michel Debré.

● *Les quotidiens marseillais* passeront à 1,20 franc à dater du 1er août et le dimanche à 1,50 franc. Mais *la Marseillaise dimanche* restera à 1,20 franc.

JUSTICE

Interrogée à la Cour de sûreté de l'Etat

Mlle AMPARO SILVA MASMELA NIE ÊTRE LA COMPLICE DE CARLOS

Mlle Amparo Silva Masmela, inculpée d'intelligence avec un agent d'une puissance étrangère et de détention d'armes et d'explosifs, et écrouée depuis le 5 juillet dans l'affaire « Carlos », a été interrogée, mercredi 30 juillet, par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

C'est au domicile de cette jeune femme, 11, rue Amélie, à Paris (7e), que l'on a retrouvé le stock d'armes de M. Ilitch Ramirez Sanchez. C'est à ce même domicile que s'est rendu le terroriste, le 27 juin, après avoir tué deux inspecteurs de la D.S.T.

Mlle Amparo Silva Masmela, qui travaillait comme secrétaire à la Lloyds Bank à Paris, a déclaré n'avoir pas fait attention aux paquets plus ou moins volumineux déposés par l'homme, dont elle était amoureuse, Ilitch Ramirez Sanchez.

Ce dernier est toujours introuvable. Pourtant, pendant quelques heures, mercredi 30 juillet, le bruit a couru à Londres qu'il venait d'être arrêté. Scotland Yard avait en effet appréhendé un homme qui détenait un pistolet, une mitraillette, et était en possession de quatre passeports. La police britannique devait, dans la soirée, préciser qu'elle ne connaissait toujours pas l'identité de cet homme mais qu'il n'avait aucun lien avec Ilitch Ramirez Sanchez, dit Carlos.

● *La Ligue des droits de l'homme* (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris) déclare, dans un communiqué, qu'une réglementation de la prostitution serait *« contraire aux principes de la liberté individuelle »*. *« Dans la quasi-unanimité des cas,* explique la Ligue, *la prostitution naît de la misère, de l'inégalité sociale, de l'inégalité des sexes, de l'inculture et des préjugés et tabous sexuels de toute sorte. Les prostituées deviennent le plus souvent les victimes des proxénètes qui les exploitent. Elles ne doivent être l'objet d'aucune mesure discriminatiore, mais de mesures d'assistnace et de rééducation. »* La Ligue déclare enfin s'élever *« contre une certaine campagne qui, sous couvert de réglementation, a pour but véritable de légaliser un trafic fructueux, notamment par la réouverture des maisons closes »*.

LA MORT DE L'INSPECTEUR POTTIER

Les inspecteurs de la brigade antigang étaient-ils en état de légitime défense?

Deux des malfaiteurs qui avaient participé, *le 23 juillet*, à l'agression et au meurtre de M. Elie Mellah, Gilbert Rogelet et Mohamed Salahoui, ont été inculpés d'homicide volontaire, mercredi 30 juillet, par M. René Patard, juge d'instruction à Paris. Ils ont été écroués. Le premier avait été arrêté la veille dans le 14e arrondissement et le second s'est présenté spontanément au Palais de justice pour se constituer prisonnier. Avec Kamal Tadjine et Thierry Pallard, arrêtés le jour de l'agression, quatre des malfaiteurs sont donc en prison. La police affirme devoir rapidement retrouver le cinquième.

Moins rapide, le parquet de Paris n'a toujours pas ouvert d'information judiciaire après la mort de l'inspecteur Jacques Pottier, lors de la tentative d'arrestation de ces malfaiteurs à Charenton.

L'information devait, à l'origine, être *ouverte pour homicide involontaire* mais la polémique entre les brigades territoriales et la brigade de recherches et d'intervention pourrait amener le parquet à une autre qualification des faits.

Tant de tergiversations peuvent *étonner quand on sait la rapidité* avec laquelle, dans certaines affaires, le parquet ouvre une information avec le chef d'inculpation le plus grave possible. Là, plus d'une semaine après la mort d'un policier dont on connaît les meurtriers *involontaires*, il n'y a toujours pas de coupable aux yeux de la justice. En précisant que les hommes qui ont tué étaient en état de légitime défense, puisqu'ils étaient menacés par l'inspecteur Pottier, le directeur de la police judiciaire, M. Jean Ducret — s'il rend plus amère encore cette méprise, — donne à la justice un motif d'inculpation nominative fondée sur la légitime défense. Cette thèse sera-t-elle retenue, dès ce jeudi 31 juillet, par le parquet de Paris ?

● *M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche*, demande, dans une question écrite à M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, *« quelles mesures de réorganisation il compte prendre pour que ne se renouvellent pas de graves incidents, tel celui de la rue de Charenton, et pour mettre un terme à l'inquiétante montée de la criminalité »*.

Le député de l'Aveyron appelle également l'attention du ministre d'Etat *« sur la nécessité de mieux assurer la protection des citoyens contre les violences et attentats qui se multiplient sur l'ensemble du territoire, et que la police ne semble pas avoir les moyens de réfréner »*.

● *Cargo* Dani *: jugement confirmé en appel.* — La cour d'appel de Rennes a confirmé, mardi 29 juillet, le jugement du tribunal correctionnel de Brest qui avait condamné, le 22 juin dernier, pour contrebande l'équipage du cargo *Dani*, le bateau intercepté, le 12 août 1974, au large d'Ouessant par des vedettes de la douane et qui transportait cigarettes et whisky dans les eaux territoriales françaises.

Sont ainsi condamnés : le capitaine Helias Pilaras à deux ans d'emprisonnement, Georges Pilaras, Dimitrien Pilaras et Eduardo Pereira à neuf mois d'emprisonnement et 400 F d'amende. Ces quatre personnes se sont pourvues en Cassation.

A Chantilly

UN LAD DÉPOSE UNE PLAINTE POUR COUPS ET BLESSURES CONTRE M. ROGER POINCELET

Une plainte pour coups et blessures a été déposée, mercredi 30 juillet, à la gendarmerie de Chantilly par M. Michel Meaux, père d'un lad, Didier Meaux, mineur de dix-huit ans, contre un entraîneur, M. Roger Poincelet. Selon le jeune homme, qui est employé chez M. Poincelet à Chantilly, celui-ci l'aurait violemment frappé, lors d'une altercation mardi 29 juillet.

M. Roger Poincelet conteste cette version des faits rapportée par MM. Michel et Didier Meaux. Il affirme qu'il n'a pas frappé le jeune homme. En revanche, il admet que *« le premier garçon de son écurie, insulté par Didier Meaux, lui a donné une gifle et que celui-ci s'est rendu, quatre heures plus tard, au centre hospitalier des jockeys où il a reçu quelques soins avant de regagner le foyer des lads »*.

FAITS DIVERS

Les attentats de Paris, Lyon et Roubaix

NOUVELLES RÉACTIONS EN FAVEUR DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS

Après la série d'attentats commis à Paris, Lyon et Roubaix contre les locaux de l'Amicale des Algériens en Europe *(le Monde* du 29 juillet), la Fédération de Paris du parti socialiste a exprimé son indignation et estimé que *« des actes criminels de ce type engagent directement la responsabilité du gouvernement français »*. Mais, ajoute la Fédération, *« ces attentats odieux, dont le but est évident, ne parviendront pas à dresser l'une contre l'autre la communauté algérienne laborieuse et les travailleurs français »*.

De son côté, le Front progressiste (mouvement des gaullistes de gauche) a condamné ces attentats qui, selon lui, *« ont pour but évident de troubler les relations entre les peuples algérien et français »*.

Le *Front progressiste s'étonne* de l' *« inertie du gouvernement et de sa majorité devant les campagnes racistes, attitude qui est en contradiction avec les déclarations d'intention du président de la République »*.

Enfin, Force ouvrière indique que *« ces actes criminels indignent les travailleurs et s'inscrivent dans un processus qui, si les pouvoirs publics ne prenaient pas toutes les dispositions appropriées pour l'enrayer, déboucherait sur la violence généralisée, entraînant ainsi la fin du régime démocratique »*.

● *Plasticage en Corse.* — Un *transformateur électrique* situé à l'entrée du barrage d'Alesagni — entre la région de Corte et la plaine orientale de l'île — a été partiellement détruit par l'explosion d'une charge de plastic pendant la nuit du mardi 29 au mercredi 30 juillet.

● *Trois personnes*, dont l'activité n'a pas été encore révélée, sont actuellement interrogées dans les locaux du commissariat de police de La Baule (Loire-Atlantique), après l'attentat et la tentative d'attentat à l'explosif commis, dans la nuit du 26 au 27 juillet, contre les directions départementales de l'agriculture à Quimper et à Nantes (*le Monde* du 29 juillet). Ces trois hommes, qui ont été appréhendés, mardi et mercredi, dans la presqu'île guérandaise, nient les faits qui leur sont reprochés.

A Saint-Jean-de-Luz

UN CADAVRE DÉCOUVERT DANS UNE RIVIÈRE POURRAIT ÊTRE CELUI D'UN POLICIER ESPAGNOL

Un cadavre découvert, samedi 26 juillet, par un pêcheur, dans la rivière de la Nivelle, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), pourrait être celui d'un inspecteur de la sécurité militaire espagnole : cette hypothèse a été émise, mercredi 30 juillet, par les policiers chargés de l'enquête.

L'autopsie a révélé que le corps séjournait dans l'eau depuis un mois environ. Avant d'être jeté dans la Nivelle, pieds et poings liés et lesté d'un parpaing de 30 kilos, l'homme, âgé de trente-cinq à quarante ans, a été torturé et étranglé.

Ce meurtre pourrait être lié à la lutte qui oppose les membres de l'organisation autonomiste basque ETA aux partisans du mouvement du Christ-Roi, organisation espagnole d'extrême droite souteque ETA aux partisans du mouvemilitaire ibérique. Deux inspecteurs de Bilbao seraient actuellement portés disparus.

A Vitteaux (Côte-d'Or)

LES CAUSES DE L'INCENDIE DE L'HOPITAL SEMBLENT ÊTRE D'ORIGINE ACCIDENTELLE

Les cinq personnes qui ont trouvé la mort dans l'incendie survenu, lundi 28 juillet, à l'hôpital de Vitteaux (Côte-d'Or), ont été identifiées. Il s'agit de Mmes Louise Germain, cent ans, Henriette Martenot, quatre-vingt-dix ans, Noémie Gallet, quatre-vingt-dix ans, Pauline Bazin, quatre-vingt-douze ans, et Rosa Palniotta, quatre-vingt-huit ans. L'information ouverte par le parquet de Dijon et confiée à M. Pierre Thibaud, juge d'instruction, permettra d'établir précisément les causes de ce sinistre.

L'enquête devra également confirmer ou démentir certaines informations selon lesquelles le feu se serait propagé lentement dans le service Sainte-Anne de l'hôpital, service réservé aux vieillards et aux impotents, sans que l'alerte soit donnée par le personnel devant y assurer, normalement, la garde de nuit. Il semble, en effet, que ce soit l'infirmière de nuit d'un autre service qui ait alerté les pompiers.

Le Monde DES LIVRES

DEUX RÊVEURS

Michel Butor à travers ses voyages

★ Dessin d'ORLIC.

(★) « Matière de rêves », de Michel Butor. Collect. « Le Chemin », Gallimard, 152 pages, 34 F.

(★) « Butor », Colloque de Cerisy, U.G.E. « 10/18 », 448 pages, 15 F.

LES récits de rêves ne sont pas chose nouvelle. De Nerval à Leiris, de Freud aux Surréalistes, la tradition existe. Ce qui est nouveau ici, c'est le grain, la texture, l'étoffe du récit. Véritablement une matière. Un mot justement à faire *rêver*. Car une matière, c'est quelque chose qui se travaille, se modèle, se traite, se découpe. Quelque chose qui *s'écrit*.

Cinq rêves s'écrivent : celui de l'huître, celui de l'ammonite, celui du déménagement, celui de Prague, celui du tatouage. Ils se bâtissent presque toujours sur une donnée réelle de la vie : errance sur une plage américaine après une conférence et un cocktail, formalités dans un aérodrome à Prague, scène de déménagement avec femme et enfants. Il est vrai que Michel Butor, avec Marie-Jo sa femme et ses quatre filles, a une existence bien remplie, mouvementée, mobile, très déployée dans l'espace et dans *le temps*. *Il est normal qu'un* certain nombre de difficultés, de problèmes, d'incidents en trouent la surface, y produisant des ondes *concentriques* de fantasmes, de *mirages*, d'obsessions.

Tout cela est bien orchestré par un narrateur qui sait ce que *décrire* — au présent de l'indicatif du « nouveau roman » — veut *dire*. Mais là où la construction *intervient*, avec tout ce qu'elle implique de « distribution » dans l'imaginaire, c'est lorsqu'à la « nature » du rêve s'ajoute la « culture » du rêveur, pleine de *prolongements*, de *ramifications* insolites. La manifestation la plus visible en est la présence insistante dans les rêves de Butor d'héroïnes littéraires : Esmeralda, Mathilde de la Mole, Delphine, Ellénore... Elles sont là, s'insèrent dans la vie, entrent par effraction dans le rêve, participent à l'amour.

Un observateur a t t e n t i f verra cependant qu'au-delà de ce ballet onirique de références culturelles errent des images infiniment plus troublantes et étranges : images de déréliction, d'enfermement, de nudité, d'accouchement, de blessures, de sang, de souillure, où affleurent tous les *impedimenta* du rêve (embarras, blocages, surprises corporelles, maladresses, ridicules). Mais B u t o r use de la pudeur, de la c e n s u r e et de l'humour pour court-circuiter certaines évocations. Au lecteur, s'il le désire, de descendre un peu plus bas dans l'exploration, d'atteindre les couches profondes, obscures, de ces rêves, de ces gisements.

Le rêve butorien est aussi un voyage. A qui en *douterait*, les nombreuses allusions à des villes, des sites, des « lieux », et, plus précisément, à *ces lieux-échangeurs* que sont les aérodromes, le montreront assez. B u t o r, grand voyageur, rêve à l' é c h e l l e du monde.

RAYMOND JEAN.

(Lire la suite page 10.)

Roger Caillois parmi les pierres

★ PIERRES REFLECHIES, de Roger Caillois. Gallimard, 168 pages, 32 F.

★ OBLIQUES. Stock, 256 pages, 32 F.

★ MALVERSATIONS. André de Rache, 127, rue du Château-d'Eau, 1180 - Bruxelles.

C'EST en sociologue, en cartésien, en parfait « honnête homme », que Roger Caillois s'est attaché aux grands mystères du comportement humain, comme aux grands mystères de la nature. Le commerce des aberrations n'est fertile que si on spécule à leur propos, sans donner à leur analyse une apparence de solution. On peut interpréter un songe, mais on ne peut en connaître entièrement le processus. On peut dire ce que la poésie n'est pas, mais peut-on établir des préceptes sûrs pour la susciter ? On constate que des animaux et des plantes se camouflent dans le danger, et puis on constate que ce n'est pas seulement à cause du danger : donc, la notion même de danger est fausse ou relative. Ces problèmes, cet exercice ininterrompu de la raison — sollicitée et comme moquée — ce désir d'expliquer l'inexplicable et, chemin faisant, de mettre en clair ce qui ne peut l'être tout à fait, Roger Caillois s'y consacre avec son autorité et sa plasticité habituelles, dans « Obliques ».

Les textes de « Pierres réfléchies » et de « Malversations » répondent à une autre sollicitation, complémentaire de la première : il s'agit, pour Roger Caillois, de succomber au mystère, plutôt que de lui chercher des lois incontestables. Déjà, dans les admirables pages de « Pierres », la même attitude était défendue avec le même lyrisme : « Les pierres, ici, sont parfois objets de contemplation, presque supports d'exercice spirituel. Je ne les regarde ni dans leurs dimensions ni dans leurs qualités. Je ne m'attache qu'à leur apparence... »

Ce n'est point que Roger Caillois veuille faire volte-face, ni se laisser aller à quelque vertige verbal. La connaissance profonde ne doit pas s'effacer devant quelque illumination irresponsable. C'est dire qu'un seul mystère, celui très objectif de la pierre considérée comme un monde en soi, l'espace d'une méditation, doit suffire : il ne faut pas le gâcher par le mystère de l'écrivain en proie à son imagination délirante. Le poète, en Roger Caillois, est toujours rigoureusement conscient de ses pouvoirs, dont il ne saurait abuser.



★ Dessin d'ORLIC.

Liberté lui est laissée de rêver sur une hiérarchie des valeurs ou des sensations, ce qui ne signifie pas qu'il aurait licence de tout métamorphoser pour le seul plaisir de la métamorphose.

Ne pas perdre le contact, ne pas exagérer, ne pas céder aux déformations habituelles de la poésie actuelle, ne pas oublier la nature visible de l'objet choisi, ne pas se tromper : on connaît depuis longtemps les préceptes en poésie de Roger Caillois, pour les retrouver ici absolument intacts.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 10.)

POST-LECTUM

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA librairie avec sa porte à carillon, son barbu ou sa vieille fille qui brûlaient de faire aimer ce qu'ils aimaient, ses livres sans image dont les titres et l'odeur de colle suffisaient à faire rêver, cette librairie a vécu.

Maintenant, une pile de « best-sellers » que tout le circuit commercial a intérêt à caser est posée près de la caisse, du « point de vente », au milieu d'autres denrées ; l'auteur cligne de l'œil sur la couverture comme un camelot en électro-ménager. Cela s'appelle le progrès.

●

On revenait chez soi tout brûlant d'envie. On enfonçait le coupe-papier dans les pages closes comme des fleurs, on humait quelques phrases en chassant les peluches. Les plus fous d'amour enveloppaient l'objet avec du papier cristal, en renforçant le dos par de savantes pliures comme les manuels scolaires emballés de bleu vif. La fête commençait.

Le soir, aucun spectacle ne venait à domicile. Le monde et les autres se transmettaient par la seule danse des petits signes gris sur fond blanc. Le regard les dévorait *jusqu'à* l'enivrement. L'esprit en devenait maître, s'y noyait, revenait sur ses pas, se faisait texte- lui-même.

C'était il y a vingt ans : le dix-neuvième siècle !

●

Cette fois ça y est : les livres coûtent autour de 50 F les cinq cents pages, 10 F les cent pages, 10 centimes la page.

« Pas cher », s'agacent les éditeurs, en lorgnant vers les queues de cinéma et les restaurants. « Hors de prix », disent les gens qui n'aiment pas lire, et que ça soulage.

Faux débat : si le livre est mauvais, c'est en effet exorbitant ; s'il est bon, c'est donné.

●

L'inflation d'auto-compliments à laquelle pousse la publicité n'a pas épargné les prière d'insérer, ces textes qui ornent le dos ou les rabats des livres et dont on ne sait toujours pas — soit dit en passant — s'ils sont du masculin comme l'infinitif, ou du féminin comme la supplique. Tant qu'à vanter sa propre camelote, pourquoi se gêner ! Le moindre débutant est comparé à Proust *plus* Joyce, ben voyons !

Il faut aussi tendre ses filets à toutes les profondeurs : on dit donc du roman qu'il est *à la fois* osé et délicat, brutal et tendre, nouveau et classique, etc.

Les amis des auteurs participent à l'escalade avec des éloges toujours plus tonitruants : « rien lu de pareil depuis la guerre », etc.

L'important est que le c h a l a n d morde. Après, il est connu que, sauf morosité pathologique, il aime le choix qu'on lui a dicté. Un livre acheté, c'est comme certaine lessive, ça ne s'échange pas.

●

« D'accord, j'étais grotesque hier soir à la télé entre cette starlette et cet échotier, concède l'écrivain ; on ne pouvait que se faire une idée fausse de mon livre. Mais sans la télé on n'existe plus. C'est à choisir entre le malentendu ...et le pas entendu du tout. »

●

Le *drame*, pour la lecture, c'est qu'elle suscite rarement des vocations tardives. On se convertit à la télévision, à la belote, à la pétanque ou au film porno, pas aux livres. La passion vous en prend tout jeune ou jamais.

Autant *dire* qu'elle s'hérite : comme le pouvoir, dont elle reste la clef.

●

Audiberti racontait que sa vocation d'auteur dramatique lui était venue dans un compartiment de train, en voyant un inconnu s'endormir sur un de ses livres.

« *Au théâtre*, disait-il, *on est au moins sûr que le public ne vous lâche pas en route. En tout cas, on n'en sait rien, ce qui est l'essentiel.* »

●

Comme pour la prière, le corps joue son rôle dans la lecture.

On peut lire assis, bien sûr, mais cela n'en vaut pas toujours la peine; l'application à laquelle incitent le buste droit et les avant-bras à plat sur la table risque de nuire au livre, qui n'en demande pas tant. Le fauteuil ou le transat, déjà mieux; mais il n'est pas mauvais que la tête reste dans le vide et que le texte doive la retenir de tomber.

Couché, trois hypothèses : la tête à plat, comme un allongé de Berck, le livre tenu à bout de bras, parfois en pare-soleil, ça durera ce que ça durera ; pas longtemps. Ou alors, en malade, avec des oreillers qui vous redressent presque assis ; mais votre poids a vite fait d'écraser le dossier, il faut toujours rajouter un coussin, on se retrouve en tailleur au pied du lit, ou mort. Sur le côté, c'est-à-dire d'un côté puis de l'autre, dix minutes chacun environ, la joue calée dans une main, jusqu'à ce qu'elle s'ankylose...

Il n'y a pas de règle. Chacun sa façon de s'oublier. Car une chose est sûre : un livre est bon quand on ne sait plus où on l'a lu, ni comment.

●

Barthes *dit* à peu près ceci : ce qu'il y a de bien avec Proust, c'est qu'on ne tombe jamais sur les mêmes passages. Il doit avoir raison, car il y a d'autres livres, les pauvres, on y t o m b e toujours sur les mêmes endroits...

●

L'habitude protestante d'ouvrir la Bible au hasard pour y trouver un conseil de circonstance, Gide l'appliquait à tous les livres, et constatait que les passages ainsi choisis coïncidaient presque toujours avec ses pensées du moment.

Pas *étonnant* : le sujet permanent de tous les livres, c'est le lecteur.

●

Dédicaces. Il y a les auteurs qui vous expliquent leur livre et ceux qui vous expliquent les vôtres : mauvais signe. Il y a ceux qui tracent sèchement « hommage », en témoignage, qui se veut fracassant, de résistance au système-pourri-imposé-par-l'attachée-de-presse.

Il y a enfin l'auteur qu'on vient de croiser rive gauche et qu'un bristol de l'éditeur signale « absent de Paris ». Le seul sincère, probablement.

Les auteurs entre eux. Les plus malins écrivent pour remercier avant d'avoir ouvert le livre reçu, en *se faisant une joie* de le lire sous peu. L'intéressé oublie l'absence d'éloge, il retient l'empressement. Et il y croit. Un écrivain qui publie croit tout ce qu'on lui dit de rassurant.

●

Les professionnels de la lecture ont un mot pour cela, ils disent : « flairer » un livre, ou encore : le « regarder ». Ils prélèvent des paragraphes ici et là, ils visionnent la taille moyenne des phrases, la proportion de dialogues, les longueurs qu'il faudra sauter, un ou deux prénoms, un mot rare, une chute de chapitre.

« *Il y a un ton* », concluent-ils.

Ça fait celui qui a lu, et qui s'y connaît.

On ne leur en demande pas beaucoup plus.

●

Il n'y a pas de vitesse uniforme de lecture. On ne fait pas des moyennes horaires comme sur les autoroutes. Un livre ressemble davantage à un itinéraire accidenté. Dans la plaine d'une longue description, l'allure peut s'accélérer jusqu'à quatre-vingts pages l'heure. Mais un raisonnement escarpé l'abaissera à trente ou moins encore.

Il y a aussi des cols dont le point de vue invite à s'arrêter, à regarder en arrière, à tourner dans les boucles des lettres, à changer un mot par un autre, à marquer la page d'un doigt et à faire quelques pas tout seul, histoire de se dégourdir l'âme.

Lire : une des dernières choses que l'on puisse encore faire à son heure, à son rythme. Une des dernières écoles de liberté.

●

Paris a l'art des fausses politesses. Voulez-vous avoir l'air de vous réjouir du succès d'un ami, aux yeux de ceux qui l'aiment, et de vous en désintéresser aux yeux de ceux qui le méprisent ? Observez négligemment : « Ça lui fait tellement plaisir ! ». On vous croira gentil et méchant : l'idéal.

●

Le président de la République a expliqué qu'il plaçait certains intellectuels au-dessus de tous les hommes d'Etat. Le premier ministre a dit son goût pour les romans policiers.

Ces attitudes renseignent plus sur les différences entre les deux hommes que bien des analyses politiques ou psychologiques. Dis moi ce que tu lis...

●

Les gens qui disent : je relis, ou : je n'ai pas pu finir tel livre, ou : je lis des choses idiotes pour me changer les idées...

Comment avouer plus évidemment qu'ils ne lisent pas !

●

Le titre *la Paille et le Grain*, donné par François Mitterrand à ses réflexions parues cet hiver, avait déjà servi à Jean Paulhan pour un livre publié en 1948 chez Gallimard. Un roman de Jérôme Peignot portait, vers 1960, le titre *l'Or des fous*, sous lequel Nicole Avril annonce son roman de la rentrée.

Les auteurs sont excusables de se voler ainsi leurs titres sans le savoir : ils lisent peu. Ce sont les éditeurs qui devraient y veiller, mais ils lisent encore moins. Quant au public, comment s'en souviendrait-il, saoulé de nouveautés comme il l'est ! Seuls les critiques, ces empêcheurs de se répéter en rond, ont encore ce genre de mémoire : un luxe...

●

Même les intellectuels ne se gênent plus. A peine évoqués quelques livres (à travers ce qu'en a dit la presse), ils parlent de la télé, qu'ils regardent presque tous et presque chaque jour. Ne serait-ce que pour pouvoir conclure que, « décidément, il n'y a rien à voir ».

●

Devant tant de faiseurs qui y vont de leur inutile factum annuel, et tant d'amateurs qui balbutient à tue-tête, un véritable agacement prend l'amoureux de la littérature : qu'attendent les grands écrivains, les vrais, pour publier ? Pourquoi les Gracq, les Queneau, les Mandiargues, se font-ils si rares ? On ne peut croire que Saint-John Perse et Paul Morand aient dit leur dernier mot. Et les espoirs des années 50, les Blondin, les Bernard Frank, les Bastide, qu'attendent-ils ? Qu'on les regrette ? Qu'on les enterre ?

Un auteur qu'on a aimé et qui se tait, comment ne pas voir en lui une sorte de lâcheur !

●

Comment faire que la liberté d'expression, quand elle se paie en obligation d'être rentable, ne se réduise pas à la liberté d'abrutir ?

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Le congrès des Lumières à Yale

QUE de lustre dans le seul nom de ce congrès ! Il y a même quelque majesté dans un rythme qui fait de lui, tous les quatre *ans, comme la grand-messe chantée de la Société internationale* d'études du dix-huitième siècle, et du siècle tout entier.

Ce quatrième congrès a passé, il me semble, les trois autres par l'ampleur, l'éclat, la solennité. Il le devait un peu au cadre, à l'étonnante, exubérante, foisonnante, architecture de l'université Yale, *où* le gothique, certes, domine, mais où l'on n'a aucune peine à découvrir les colonnes du temple de Sarastro ; et puis, au nombre, au savoir, à la ferveur, à l'éloquence sacrée des grands prêtres et des *lévites : sept cents congressistes, sans compter les acolytes,* venus des cinq continents. Et même du sixième : celui qu'en Europe nous appelons l'Est, mais qui, vu d'ici, n'est guère moins à l'ouest, ce qui réintroduit une idée salutaire de la relativité des orientations.

En tout cas, *cette partie du monde était remarquablement représentée,* ce qui permettait d'ajouter, fût-ce implicitement, quelques nuances, variations ou suppléments à l'idée de *révolution* qui est évidemment au centre des Lumières. D'autant — ce qui lui donnait plus *de signification encore* — que le congrès de Yale coïncidait à peu près avec le deuxième centenaire de la révolution américaine. C'est dire si le thème classique, « Lumières et Révolution », prenait ici, soudain, une résonance, une présence particulières.

Quant à la richesse polyphonique du congrès, pour la mesurer, il faut s'être épuisé à y puiser. Passe pour les grands offices du matin, chacun multiple mais en un seul lieu. Pour les vêpres, on n'en comptait guère moins de sept par jour, presque simultanées. Les « *tables rondes* » *organisées et présidées par René Pomeau, Béatrice Didier et Robert Wokler* convergeaient sur le thème vaste et vague de l'exotisme, mais fixé en des points divers et précis, dont un des lieux géométriques était la recherche linguistique et anthropologique, notamment avec Michèle Duchet.

Pour les séances plénières, l'un des exposés les plus marquants (que nous ayons entendus, s'entend) illustra le thème « Théorie et pratique » : Jacques Proust montra comment la théorie politique de Diderot mais aussi sa pratique d'écrivain subirent l' « expérience russe ». *Une* jolie formule : ce que Diderot trouva à Pétersbourg, ce fut César et non Cléopâtre. Politiquement, rien de plus vrai. Toutefois, c'est quelque chose de plus aimable et moelleux que César que, pendant ses entretiens matinaux, notre philosophe se plaisait à trouver *dans le corsage* majestueux d'une Cléopâtre qu'il s'efforçait d'éclairer.

Ce qui nous amène tout naturellement à la « table ronde » sur le roman libertin et l'auteur de *Justine,* où ne brillèrent pas moins de quatre communicantes. Mais n'assistons-nous pas à l'édification d'une sorte de petit Panthéon : « A Sade et aux sadiens, les femmes reconnaissantes » ? Par protestation peut-être, sept autres, qui celles-là ne *toléraient pas la mixité (même dans les langues),* traitaient, *entre soi,* de la femme en soi.

Mais que dire quand il y eut plus de cinquante séances et bien *plus de deux cents communications* ! Sans parler des spectacles, concerts, précieuse expositions, et même d'un échantillon d'élections à l'américaine. Ce qu'il faut dire, pourtant et surtout, c'est que ce congrès a été ce qu'il fut par une organisation et un accueil sans *pareils.* Là-dessus, tous les chantres, quelles que fussent leur religion et leur musique propres, se sont retrouvés à l'unisson pour une action de grâces au professeur Georges May, éminent spécialiste de *la Religieuse. Le congrès s'était ouvert sur The pursuit of Happiness,* la poursuite du bonheur (il est strictement bilingue). Hasard, sans doute, mais c'était un signe. Pour les congrès à venir, on propose un exemple et une devise : *The Happiness of Yale.*

YVES FLORENNE.

Michel Butor et ses voyages

(Suite de la page 9.)

Malgré tout, si voyage il y a, il *se déroule aussi* à travers le langage, dans cette façon de l'accumuler (presque sans blanc, presque sans halte, avec simplement *quelques lignes* de pointillés ça et là), de le *construire* pour l'interposer entre les galeries de la nuit et le jour, en faire un réseau *de routes,* de ponts, de « passages ». Ce langage multiple, qui pousse avec patience ses avancées et ses explorations, fait penser à ce « langage à l'état de rêve » dont parle Gérard Genette, qui n'est autre que « l'état poétique du langage ».

***

Qui voudrait saisir cette occasion pour faire aussi un « tour » dans l'œuvre de l'écrivain, se reportera aux actes du Colloque Michel Butor, publiés dans un volume « 10/18 » (1). *On y trouvera* des textes qui sont les enregistrements rigoureux des multiples effets d'une écriture, de ses enjeux, *de ses signes, de ses* « lieux ». Toutes sortes de butoriens, divers par l'âge et la condition, se sont exprimés là. Au point que Butor, qui assistait tout vif aux débats, n'a pu que se dire — justement — *écorché vif,* dans le *texte qui clôt le livre. Une mise* en pièces réussie.

RAYMOND JEAN.

(1) Le colloque s'est tenu en juin-juillet 1973 à Cerisy-La-Salle.

Roger Caillois et ses pierres

(Suite de la page 9.)

A partir d'une phénoménologie jamais en défaut, il *n'est pas interdit de s'interroger sur des prolongements* lyriques, oniriques et, puisque Roger Caillois y tient, mystiques. Aimer les pierres mais *s'attacher à en défendre l'intégrité* contre l'imaginaire, *c'est* justement leur attribuer une valeur en quelque sorte invisible. A ce compte-là, la mystique vient à force d'observation et, dirions-nous, de fidélité et de respect : elle n'a pas besoin de chercher de dieu ni de doctrine en dehors de l'objet même, constamment regardé jusqu'à ce qu'une forme d'absolu s'en dégage.

Le langage est, comme toujours, superbe de limpidité et de dignité. Il s'élargit en des formules qui vont au-delà du lyrisme même, dans les parages d'un humanisme où la noblesse est prêtée aux choses : « *Je ne me hâterai pas d'écrire comme une brève sagesse :* « *Malheureux comme les pierres.* » Où trouver, en effet, sérénité plus imperturbable, discours plus ramassé, *gloire de plus ferme assise ?... Il me semble* que, gagné à l'insensibilité des pierres, presque tout ce qui est humain m'est *devenu étranger. Exilé, j'appartiens* à un plus vaste royaume. Somnambule, je relève d'une autre *clarté... Les pierres, immensément, sont anonymes et durables.* Aussi, à l'heure tôt venue du dépouillement, dans la chute des feuilles où je suis *l'arbre,* est-ce aux *pierres* que je demande les repères moins labiles dont je ressens le besoin... Qui ou quoi m'inocula la folie d'envier les pierres ? Pris au *piège,* hypnotisé, je ne puis faire rien d'autre, comme qui, poursuivi dans une impasse, se heurte au mur final. »

ALAIN BOSQUET.

UN ROMAN DE MÉDECIN

La solitude de la maladie

★ UNE BOULE DE NEIGE EN PLEIN CŒUR, de Béatrice Canoui. Ed. France-Empire, 180 pages, 18,90 F.

BEATRICE CANOUI est médecin : son expérience quotidienne l'a sensibilisée aux problèmes que pose l'intrusion de la maladie dans la vie des bien-portants. Elle raconte l'histoire d'un couple bouleversé par la menace d'une tumeur au cerveau.

Tout allait bien, les jours s'écoulaient égaux, sauvés de la banalité par l'amour-amitié de deux êtres sincères, quand un jour la jeune femme est victime d'un malaise qui vient casser la quiétude endormeuse de l'habitude. Béatrice Canoui décrit des *symptômes* alarmants : *son* héroïne, moins savante qu'elle-même, est instinctivement avertie de la gravité possible de son mal. Le processus inévitable des examens, des analyses, des consultations de spécialistes se déclenche. Il faut chaque fois attendre, interroger, espérer l'inespéré, redouter le pire, épier la vérité sous des paroles lénifiantes qui sont peut-être fausses. Avec une grande économie de moyens, Béatrice Canoui suggère l'angoisse de la malade que son état isole du monde entier et même de l'homme qui l'aime : peut-on voir autre chose que des visages menteurs quand on vient d'être désigné par la mort ?

Cependant, *le* couple est solide. La jeune femme, qui a remis en question toute sa vie en peu de jours, saura qu'elle peut tout rebâtir sur la certitude de cette alliance qui a vaillamment traversé l'épreuve. Quand elle apprendra qu'il s'agissait d'une fausse alerte, elle partira pour une étape entièrement nouvelle. Allégée des obligations d'un métier qu'elle continuait d'assumer par routine, on sent qu'elle vivra désormais plus intensément, plus pleinement, consciente à tout instant du miracle d'être soi, et de pouvoir faire des projets.

« *Tous les hommes sont mortels* », on le sait : mais chacun se métamorphose quand il comprend dans sa chair qu'il est mortel aussi. C'est la leçon de ce beau livre, émouvant et pudique.

JOSANE DURANTEAU.

ANATOLE FRANCE VU D'ITALIE

★ « Anatole France - Littérature et engagement », de Gino Todisco ; Antonio Lalli éditeur. 53036 Poggibonsi. 216 pages, 4 500 lires.

UN *critique italien publie,* en Italie et en français, une étude sur Anatole France : vue à distance, *l'importance* — ou du moins *la signification politique* de celui-ci — apparaîtrait-elle mieux ? Il en est bien ainsi en tout cas aux yeux de l'auteur, qui *juge l'œuvre* francienne *mal* comprise, déformée, défigurée ; ne serait-ce que parce que son caractère engagé a été ignoré, *voire nié par nombre de* franciens notoires.

Pour Gino Todisco France est d'abord essentiellement un anarchiste, fourvoyé un instant dans le socialisme. Ce qui l'amène à découvrir et à soutenir — c'est le fond de sa thèse — « *l'équivalence* » d'anarchisme et dreyfusisme. *L'accent* mis sur l'antichristianisme de France sera accueilli plus tranquillement que le rappel de sa « communophobie », et *même de sa* « *démophobie* » ; *laquelle* aurait joué un rôle dans l'engagement dreyfusiste : puisque la masse moutonnière est contre Dreyfus, c'est *donc que Dreyfus a raison. France* ne s'en « convertira » pas moins à « la religion du progrès » et se fera le champion de la libération du prolétariat. *Conversion peut sûre. L'auteur* s'arrête à *l'Ile des pingouins,* parce que, selon lui, tout *est* dit : c'est le retour définitif à l'anarchisme, le « *pingouisme* » *étant* la *doctrine fondamentale* de ce socialiste tardif, ambigu et précaire.

L'étude se termine par des inédits : *neuf lettres au comte Primoli. C'est* plus qu'un appendice : une marge, puisqu'on chercherait en vain dans ces lettres la trace d'un « *engagement* », *surtout à gauche. Le* « *noble* ami », le « beau prince », y est remercié de ses bons offices pour avoir obtenu au candidat heureux à l'A*cadémie la voix du duc d'Aumale ; et* on lui annonce qu'on attend la visite de la princesse Murat. Mais notre littérature n'est jamais pauvre en *révolutionnaires rouges* jusqu'aux talons.

Y. F.

NOUS AVONS LU

Mai 1968 d'Edouard Valdman

« *Je suis né en mai 1968* »... Ainsi commence le quatrième recueil de ce jeune auteur. Ce long poème, de presque cent pages, est à *la fois élégie, prophétie,* tentative de gommer le temps qui nous éloigne de ce joli mai où l'utopie se dévorait à pleines dents comme cerises *rouges ou noires.*

« *Je veux que les poètes soient rois*
car ils ne connaissent point le pouvoir... »

Dans sa fièvre, sa fureur, son vertige, le poète n'ignore pas toujours le cri facile. Mais son discours est à plusieurs reprises traversé par de belles fusées verbales qui font mouche, touchent au cœur. Ça se bouscule parfois un peu. Mais le soleil lyrique triomphe ainsi que la lumière de l'amour qui clôt doucement, tendrement ce poème frémissant. — A. L.

★ Ed. *Saint-Germain-des-Prés, 95 p., 15 F.*

La maison du sergent Pavlov de Serge Zeyons

La maison du sergent Pavlov est connue en Union soviétique comme la tranchée des *baïonnettes le fut* en France après la guerre de 1914. L'exploit de ceux qui tinrent bon dans cette ruine, en plein no man's *land de Stalingrad, sous un* déluge de fer et de feu, est passé dans la légende de la seconde guerre mondiale. S. Zeyons nous avertit que « *rien n'a été inventé de ce qui peut apparaître comme invraisemblable* », dans ce récit vif et bien charpenté. Mais pourquoi l'avoir appelé roman, s'il s'en est tenu pour l'essentiel, qui est l'exploit, au témoignage des survivants ? Quelle est ici la part de l'imagination ? On la devine peu importante, et corsetée dans le respect conventionnel des héros. Peut-être aurait-il fallu au contraire lui lâcher la bride pour toucher à une vérité plus profonde. Celle que savait atteindre par exemple un Victor Serge décrivant le siège de Leningrad dans les inoubliables pages des *Années sans pardon.*

P. G.

★ Editeurs français réunis, 221 p., 30 F.

La Vive Saison de Michel Leman

Du vague à l'âme d'un quadragénaire, cadre moyen dans une banque, ressurgissent le pays natal et les amours d'enfance. Grappes de mots en patois et bouffées de souvenirs font revivre La Jarvie, un village de l'arrière-pays niçois : des gens, des animaux, des jours « luisants et craquants comme des pommes ».

Il est un peu trop sage, Jean-Jacques, le fils du maire : sous le plaqueminier aux fleurs couleur de beurre, il lit Jules Verne. Son surnom de Boudingras (le charcutier du jeu des sept familles) lui vient de Jacky le Chenapan, qui, lui, pêche le barbeau dans les cascades et fait fuir les merles à coups de pierre.

Lorsqu'un jour, dans la classe, survient Liliette aux yeux de marne : entre « Maréchal, nous voilà ! » et les campagnes du Roi Soleil, elle apporte avec elle la vive saison. Dans le cœur de Jean-Jacques, elle supplante la paléontologie.

A cause de ses yeux gris un peu tristes, il lui découvre trop vite tous ses trésors, le grenier et la « chambre des pommes », l'huilerie et la citerne. Jusqu'à ce qu'un méchant sourire brise le rêve. Boudingras, le passionné du mésozoïque, cherchera gloire et consolation dans une téméraire équipée d'où, faute de monstres fossilisés, il ramènera quelques côtes cassées.

Mieux qu'aux rapides sarcasmes qui égratignent Paris, on se laisse prendre au chant ténu des naïves amours et aux évocations qui, par effleurements et coups de patte, semblent vouloir se garder des pièges de la nostalgie. — M. R.

★ Julliard, 192 pages, 24 F.

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE

DOCTEUR HILTGUNT ZASSENHAUS : *Mors. Une femme seule face au III Reich.* — Chargée de la censure du courrier de mille cinq cents prisonniers politiques scandinaves, l'auteur s'emploiera, pendant trois ans, à les protéger. Son livre a reçu le Christopher Award en 1975 et elle a été proposée pour le prix *Nobel de la paix 1975 par le* gouvernement norvégien. Traduit de l'anglais par Martine Carre-Bellissant et Nicole Moreau de Balasy. (Lavauzelle, 275 p., 39 F.)

COLONEL A. DE DAINVILLE : *l'ORA. La Résistance de l'armée/Guerre de 1939-1945.* — La moins connue des trois formations militaires de la Résistance, l'Organisation de résistance de l'armée représente la réaction collective d'un corps constitué. (Lavauzelle, 350 p., 45 F.)

MORTON SOBELL : *On condamne bien les innocents.* — Dix-huit ans de prison pour avoir été l'ami de Julius et Ethel Rosenberg. Bien qu'il ait été établi que Morton Sobell n'avait jamais eu le moindre accès aux secrets atomiques U.S., il fut condamné à trente ans de prison pour avoir refusé de « coopérer » avec la « justice », comme le fit Greenglass. Lettre-préface de Robert *Merle. Traduction de Colette Caron,* Laurent Goldring, Christine Hamidi, Marie Plon et Claude Vacherot. (Hier et demain, 270 p., 59 F.)

ÉCHOS

— L'EXPOSITION VICTOR SEGALEN qui se tient à la librairie-galerie l'Asiathèque (6, rue Christine, Paris-6e), restera ouverte tout l'été, tous les jours, de 14 h. à 20 h., sauf le dimanche. Elle présente la vie et l'œuvre de l'écrivain au moment où plusieurs publications inédites ou d'importantes rééditions situent Segalen à sa juste place. (Voir les articles d'Hubert Juin dans le « Monde des livres » du 18 juillet).

— UN MONUMENT A ETE INAUGURE à la mémoire d'Henri Pourrat, le 26 juillet, à Ambert (Puy-de-Dôme), ville natale de *l'écrivain, en présence de M. René* Haby, ministre de l'éducation nationale et de M. Jean Guitton, de l'Académie française. Ce monument est l'œuvre d'un jeune sculpteur, Jean Chauchard.

A nous deux, Paris!

★ IMPAIR ET PASSE, de Philippe Bouvard. Stock, 256 pages, 30 F.
★ CHAZOT JACQUES, de Jacques Chazot. Stock, 238 pages, 32 F.

LES voilà donc les « locomotives » du Tout-Paris, les meneurs de *jeu* de la nouvelle société, les boulevardiers de l'ère électronique ! Qui sont-ils, ces princes qui nous amusent et dont le succès, ou du moins la présence, résiste aux caprices de la mode, aux soubresauts du pouvoir ? D'abord de véritables professionnels. Alors que les lions balzaciens se contentaient de séduire le noble faubourg, les Chazot, les Bouvard veulent, non, doivent, *pour vivre* être connus de tous. On les trouvera donc partout, aux premières, aux cocktails, vernissages, galas, dans les colonnes de la presse, sur les ondes de la radio, l'écran de la télévision. Chaque fois qu'ils mettent le nez dehors, la foule les salue par leur nom et s'émerveille de leur parfaite ressemblance avec leur image. Mais cette gloire ne leur suffit pas. A l'auréole des médias, ils rêvent d'ajouter les lauriers poussiéreux, presque anachroniques, de la littérature. Quelle mouche les pique ?

Pour Bouvard, la réponse est simple : il a un tempérament d'écrivain. Certes, il lui arrive de bâcler *l'ouvrage.*

Sur l'écran, il excelle dans l'art d'étriller les vedettes sans avoir *l'air d'y toucher. D'ailleurs,* pourquoi courir des risques ? Ses invités n'ont, en général, nul besoin de son aide pour se ridiculiser. Tout au plus les encouragera-t-il par son sourire de petit cochon de Walt Disney. Mais, devant la feuille de papier, son tempérament de *carnassier prend le dessus. Hier, il exhibait* l'envers d'un certain journalisme *(Un oursin dans le caviar),* tirait le portrait d'un magnat de la presse *(la Cuisse de Jupiter),* aujourd'hui, il descend dans les enfers du jeu.

Impair et passe a l'austérité d'une observation clinique. Au début, elle tâtonne un peu, le narrateur parle de lui, de son apprentissage entre une grand-mère beloteuse qui soupire : « *On est peu de chose devant les cartes !* » ; et un grand-père qui « *s'invente des parties gagnantes le jour où il touche sa pension de retraite* ». Doté d'une telle éducation, « *connaissant tous les secrets de la martingale avant d'avoir étrenné son premier pardessus* », le garçon se soumet, corps et âme, aux lois de la chance. Comme ses moyens limités le privent du plaisir de « flamber », il s'associe avec le Baron, *joueur maudit mais* « *ami exemplaire, puisqu'il vous permet d'assister* à *son malheur, sans pour autant faire le vôtre* ». Fasciné, le valet, secrétaire, ange gardien, souffre-douleur, suivra la déchéance de son patron qui va perdre, en trois ans, sa femme, ses terres, son domicile, ses meubles, la bagatelle de 4 milliards, et, pour finir, sa vie.

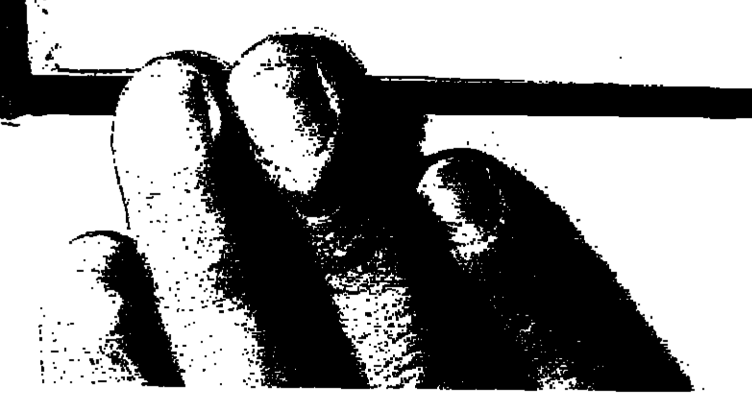
Si Bouvard préfère tirer ses flèches depuis les coulisses, Chazot, lui, s'accroche aux feux de la rampe et n'hésite pas à enfiler un tutu noir pour virevolter devant un parterre d'« *amis délicieux* ». A ceux qui l'accusent de ne chérir que les grands de ce monde, il riposte : « *Ce n'est pas ma faute. Si l'on me présente Ginette Dupon, elle sera de Nemours. Et le seul Dubois que je connaisse est prélet... Du reste, en quoi est-il plus vertueux d'être l'ami des médiocres et des ratés ?* » Ses souvenirs refléteront donc son prestigieux carnet d'adresses. Marcel Dassault, Manouche, Thierry le Luron, Son Altesse Royale Chantal de France, Bernard Buffet, Jackie Kennedy, les fantômes de : Cléo de Mérode, François Mauriac, Coco *Chanel... il ne manque personne.*

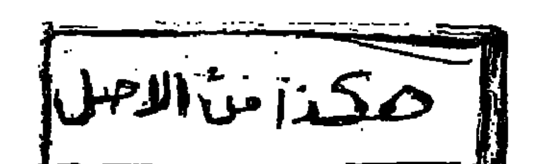
N'est pas « locomotive » qui veut. Au départ (quand, Breton de quinze ans, il débarque à Paris), il importe d'avoir « *cette ligne allongée qui devait plaire à Giacometti, ces traits nets, sans arrondis superflus qui devaient séduire Bernard Buffet* », et, si possible, « *un port de tête crétois, style Prince aux Lys* ». Mais les pieds ? direz-vous. « *S'ils étaient en rapport avec la taille, quelle horreur !* ». Calmez vos craintes et apprenez, par la bouche de notre héros comment avoir des pieds irréprochables : « *Je suis parvenu à freiner leur croissance en m'obligeant à ne chausser que du 39-40. Mon sens de l'esthétique m'a imposé cette mutilation.* »

Ayant gardé tous ses bons mots présents à la mémoire, il les distribue à ses privilégiés. Quelques *amis particulièrement méritants* ont droit, eux aussi, à placer ici et là un trait d'humour. Impayable, ce cher Ari Onassis (qui offrit à Chazot une montre en platine) ! Irrésistible Alexis de Rédé (qui découvrit les boutons de manchette en or assortis à la montre) ! Un *amour, Pierre Bergé (il n'y a que* lui pour vous envoyer un portefeuille de lézard, contenant l'argent que vous réclame le fisc) ! Heureuse mémoire ! Tout le monde est gentil avec Chazot... à l'exception de Mitterrand et de Roger Nimier, auxquels François Mauriac témoignait *une amitié* « *inconcevable* » !

Voici Marie-Chantal vengée. Elle a déteint sur son père spirituel. A trop fréquenter les Précieuses ridicules, on finit pas leur ressembler.

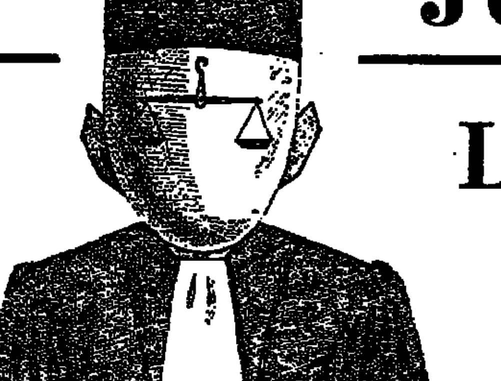
GABRIELLE ROLIN.





LIVRES SUR LA JUSTICE

par Jean-Marc THÉOLLEYRE



★ Dessin de JULEM.

Le rôle d'accusé

★ L'ANIMAL JUDICIAIRE, LES ECRITS ET LA MORT DE CLAUDE BUFFET, de Thierry Lévy, Grasset, 288 pages, 29 F.

★ TRAGEDIE A CLAIRVAUX, de René Vigo, Flammarion, 288 pages, 35 F.

DE toute la littérature, bonne ou détestable, née de l'affaire de la centrale de Clairvaux le livre de Thierry Levy restera sans doute le plus fort, en dépit de l'*Exécution*, ce cri, de Robert Badinter. C'est que Thierry Levy s'efface devant Claude Buffet. Ce qu'il lui importait d'écrire et de livrer c'était moins le combat qu'il dut mener sans espoir devant la cour d'assises de l'Aube que l'analyse des raisons interdisant l'espérance. A cet égard on sent la thèse, et du même coup la construction qui en est inséparable. Il n'empêche que rarement a été aussi bien décortiqué le processus d'un procès pénal. S'il est vrai qu'avec *l'Etranger* Camus avait ouvert la voie, le romancier demeurait dans la fiction. Le livre de Thierry Levy n'est pas fait pour apitoyer. Il est fait pour bousculer les idées reçues, pour dénoncer une manière d'être de la justice pénale, cette manière de « fabriquer » l'accusé qui lui convient.

Une phrase de l'avertissement annonce le propos : « *Le fait divers et sa suite judiciaire donnent l'occasion de haïr un être qui existe. Il faut le déformer pour qu'il continue d'exister en chose de haine et de mépris. Plus la tentation de comprendre est forte, plus s'affirme la nécessité de dénaturer.* »

C'est vrai que tous les procès consécutifs à des crimes dans lesquels la façon de tuer fut excessivement sanglante ont été dominés par le recours à de tels procédés. C'est de la sorte et dès le début de la procédure que l'auteur du crime se trouve façonné pour apparaître petit à petit, le dossier une fois bouclé, conforme à ce que ne saurait manquer d'être pour un esprit normalement constitué un homme qui a pu tuer de la sorte. Dans le cas Buffet l'opération était déjà engagée bien avant le procès de Troyes, bien avant l'assassinat des otages de Clairvaux, avec sa peine de réclusion perpétuelle prononcée à Paris dès 1970 pour le meurtre de Mme Besimansky, Claude Buffet était déjà l' « animal judiciaire ». Pour Me Thierry Levy c'est dès la fin de ce premier débat que « *la justice avait fabriqué une personnalité entièrement nouvelle. De même qu'un portrait robot avait aidé aux premières recherches, un robot sortait tout construit de l'œuvre de justice. A la vraie personnalité de Claude Buffet s'était substituée une personnalité d'emprunt* ».

Est-ce pour s'en être finalement accommodé que ce prisonnier « fabriqué », jusque-là déconcertant, insaisissable mais combatif, va, dans la deuxième affaire, celle de Clairvaux, devenir non seulement conforme à ce qu'on attend de lui, mais plus acharné encore à sa perte et même à celle de son complice. Les textes de Claude Buffet dont maître Thierry Levy truffe sa propre réflexion, illustre son analyse, ne sont pas d'une lecture simple mais ils sont d'un abord fascinant. Peut-il être aussi sommaire qu'on a voulu le décrire cet homme qui, le 23 juillet 1972, condamné à mort et bien décidé à le rester, écrit à son avocat : « *Je dois vous dire que je trouve ma situation passionnante.* » ? Et c'est toujours lui, le 5 août 1972, qui note, sous le titre *Après mon exécution* : « *Avocats — gens en couleur qui murmureraient* : « Le pauvre ! » *ou respireraient* : « Ouf ! c'est fini ! ».

Après l'âpreté et l'intensité d'une telle lecture, l'obligation qu'elle implique d'en être irrité ou comblé, l'ouvrage de René Vigo, *Tragédie à Clairvaux*, apparaîtra bien fade. Ce n'est pas qu'il soit mal fait, ni qu'il soit inutile. René Vigo, qui est lui aussi avocat, s'est trouvé, le temps de quelques heures, commis d'office pour défendre Claude Buffet. Par la suite, Claude Buffet ayant décidé de maintenir sa confiance à ses défenseurs d'origine, René Vigo fut disponible pour écrire *Tragédie à Clairvaux*. Il le dit lui-même avec tranquillité. Sa contribution est scrupuleuse mais elle n'est pas autre chose qu'un constat. *Tragédie à Clairvaux* prend le dossier tel qu'il fut présenté à la justice. A lire complètement René Vigo, on s'aperçoit d'ailleurs qu'il recoupe, confirme, pour ce qui est des faits ou des documents, bon nombre de passages de l'ouvrage de Thierry Levy. Pour le reste, René Vigo a compté les points. A son lecteur de se déterminer, s'il en a envie, tant sur le sujet de la peine de mort que sur celui de la condition pénitentiaire.

L'erreur judiciaire

★ ENIGME RUE DES CHRYSANTHEMES, de Jacques Isorni. Flammarion, 202 pages, 28 F.

JACQUES ISORNI est un impénitent. Parce qu'il ne sait pas, ou peut-être, tout bonnement, parce qu'il ne veut pas dissimuler, ses plaidoyers comme ses écrits paraissent marqués d'un goût pour l'excès, quand ce n'est pas pour la provocation. Ne s'est-il pas suffisamment entendu taxer de courage, mais tout autant d'imprudence ? C'est désormais son image de marque.

Ainsi le retrouve-t-on dans cette Enigme rue des Chrysanthèmes, *titre pour roman policier d'un kiosque de gare, en réalité grave et sérieuse relation d'une singulière affaire dont eut à connaître à trois reprises, de 1969 à 1971, la cour d'assises de la Charente-Maritime. A travers l'histoire judiciaire de Pierre Bouchet, menuisier-ébéniste, qui accepta pendant des mois, puisqu'il renouvela ses aveux dix-neuf fois, d'être tenu pour l'auteur de l'assassinat d'une patronne de bar à La Rochelle, jusqu'au jour où il confia à Me Isorni qu'il était innocent de ce crime, c'est une nouvelle dénonciation de la justice que livre l'ancien défenseur de Philippe Pétain.*

Et Dieu sait que le récit est bien fait, qui tient en haleine sans avoir besoin de recourir au moindre effet, à la moindre grandiloquence.

Jacques Isorni ne fait cependant pas le procès de la justice en elle-même. L'a-t-il d'ailleurs jamais fait vraiment ? Son réquisitoire vise une fois de plus ceux qui la rendent ou concourent d'une façon ou d'une autre à son exercice. Et, parmi ceux-là, les ministres, une fois de plus, ne sont pas épargnés. Car, pour lui, si l'erreur est commise, c'est que quelqu'un en quelque endroit du parcours n'a pas fait ce qu'il avait à faire, ce que la loi lui commandait de faire, et, pour pousser les choses dans leur logique, n'a pas été digne de la tâche qui était la sienne, de la fonction dont il était chargé.

A cet égard, il y a depuis longtemps chez Jacques Isorni quelque chose du Victor Hugo des Châtiments. *Et pourtant, il s'efforce plus que jamais, dans ce dernier ouvrage, à la retenue, à la précision, à ce qui pourrait même paraître — ô surprise ! — de la neutralité. C'est en vain. Le frémissement demeure constant. Serait-ce sans cela un livre de Jacques Isorni ?*

Le métier d'avocat

★ LA PAROLE EST A LA DEFENSE, d'Emile Pollak, Robert Laffont, 328 pages, 35 F.

★ JUSTICE IMPOSSIBLE, de Charles Libman et Hubert Emmanuel, Robert Laffont, 336 pages, 42 F.

VOILA des réflexions générales, un peu ces « hasards de la fourchette », qui furent chers à François Mauriac. Emile Pollak, l'un des « monstres sacrés » du barreau de Marseille, et, pour être tout à fait équitable, du barreau tout court, avait suffisamment de souvenirs et d'expérience pour que, un jour, il cède à la tentation. Après tout, pourquoi l'avocat serait-il condamné à ce que rien ne reste de son œuvre ? Faut-il se poser la question de savoir si *La parole est à la défense* fut initialement conçu par son auteur et accepté ensuite par un éditeur, ou si, au contraire, ce fut l'éditeur qui jugea d'abord qu'un « Pollak » sur la justice serait rentable ? Il reste en tout cas un ouvrage marqué d'humanité, de tendresse, et aussi de cette exacte part d'humour qu'a toujours portée en lui cet avocat, aussi généreux que lucide.

Il est vrai — et on lui doit cette vérité, quand on le connaît — qu'il est plus agréable à entendre qu'à lire. Après tout, cela ne saurait valoir que pour ceux qui le liront après l'avoir entendu. Et, dès lors, il leur suffira d'essayer d'écouter ce livre, ce à quoi ils parviendront sans peine en prenant du même coup toute sa dimension.

Emile Pollak a donc entrepris de se promener dans son passé professionnel. Son domaine, celui où il se sent à l'aise, même s'il le retrouve chaque fois avec appréhension, c'est la cour d'assises. Aussi bien ne nous entretient-il pratiquement que d'elle, mais avec tout ce qu'elle implique avec son apparat et le déroulement de ses rites. Mieux que quiconque, il en juge tous les aspects, comme tous les acteurs. Certes, il apparaît constamment soucieux quand il critique — et il sait le faire durement — de ne pas généraliser. Ce scrupule exprimé, beaucoup, sinon tout ce qui pourrait être dit, est dit. Sur les experts, sur les témoins, sur la police, sur le président abusif, sur les coups bas, pour ne pas dire les coups fourrés. Sur les jurés aussi, et la difficulté particulière qu'il peut y avoir à leur faire accepter l'idée même, en 1975, qu'une affaire où domine l'érotisme devrait être une affaire comme une autre. Ces esprits sont d'ailleurs prévenus de la même façon envers le « milieu ». Emile Pollak insiste beaucoup sur de telles préventions. Ce qu'il dit du « milieu » est à lire, comme ce qu'il dit du racisme judiciaire, et comme, aussi, ce chapitre courageux : « Peut-on aimer les assassins ? » Pour sa part, il s'est attaché, et dit pourquoi, à Michel Fauqueux, le ravisseur de la petite Duguet. Il s'y est plus attaché qu'à Gaston Dominici, qui devait aussi l'émouvoir, pour lui donner, avec ses plus grandes peines, la renommée à quarante ans.

Quand on a tant plaidé, quand on l'a fait surtout avec ce tempérament, quand on a, et c'est sans doute unique, consenti à n'être partie civile qu'à la condition de pouvoir consentir un peu de pardon, on peut avoir des idées sur les réformes à apporter à une institution. Celles que propose brièvement Emile Pollak en conclusion de son ouvrage sont aussi simples qu'évidentes. Elles sont toutes, bien sûr, en faveur de la défense. C'est précisément pour cela qu'on s'étonne de les voir encore à réclamer.

Justice impossible, de Charles Libman et Hubert Emmanuel, va dans le même sens et tient du même procédé. C'est à travers des souvenirs, des anecdotes, qui ne sont pas seulement des anecdotes, que les deux auteurs, le premier avocat, le second chroniqueur judiciaire, s'emploient à illustrer les principaux et plus constants défauts de la justice pénale. Pas plus que celui d'Emile Pollak leur livre ne s'adresse à des spécialistes, à des professionnels du prétoire. Si ceux-là y portent quelque intérêt ce sera davantage par souci de distraction ou éventuellement pour le plaisir malicieux d'en découvrir les failles. La question est de savoir dès lors si le profane, à qui *Justice impossible* est destiné, trouvera là le guide lui permettant d'« entrevoir plus clairement les difficultés auxquelles se heurtent avocats et magistrats dans l'exercice de leurs activités ». Du moins découvrira-t-il ce que sont les grands principes du droit pénal français, en même temps — et c'est là le premier mérite des auteurs — qu'il se verra expliquer comment et pourquoi ces principes sont peu ou prou quotidiennement oubliés, détournés ou trahis. Il verra aussi que ces déviations ne datent pas d'aujourd'hui. N'est-ce pas d'ailleurs parce qu'elles sont devenues des errements qu'il est si difficile, et même qu'il peut être si téméraire, de les combattre ?

LA RÉCONCILIATION

★ LE MAXIMUM, de Claude Charmes, Stock, 240 pages, 30 F.

Recueillis par Jacques Perrier sous le titre le Maximum, *les souvenirs de Claude Charmes, condamné à mort, gracié, aujourd'hui libéré et en passe de devenir docteur en droit, pourraient avoir un sous-titre de La Bruyère* Du mérite personnel.

Claude Charmes se raconte bien. Il apporte même une certaine complaisance, pour ne pas dire un plaisir certain, à montrer ce qu'il fut dès son enfance comme pour signifier que l'effort qu'il eut ensuite à faire n'était pas à la portée du premier venu.

Des témoignages de plus en plus nombreux qui existent sur les prisons depuis les quartiers des mineurs jusqu'aux centrales, celui de Claude Charmes n'est certainement pas le plus révélateur sur la réalité pénitentiaire. Alphonse Boudard avec la Cerise *ou Albertine Sarrazin avec* l'Astragale *ont dit plus et mieux en dépit de la tournure romanesque.*

Cela tient-il à la façon de raconter, à la nécessité qu'il avait de recourir à un intermédiaire ? Le livre de Claude Charmes n'a pas la portée d'un cri, ni la hauteur d'un frémissement. La souffrance, certes, y est présente, la révolte aussi, mais sans qu'on en saisisse les véritables racines. Au bout du compte, ce prisonnier, qui a compté plus de neuf mille jours de cellule, admet la prison comme s'il lui paraissait évident que tout détenu puisse s'en accommoder, comme lui-même s'en accommoda en décidant de « se lancer dans les études, comme on se jette à l'eau pour sauver un noyé ». Ce n'est pas la première fois qu'un grand révolté se réconcilie avec la société. Il n'y a pas encore si longtemps, il y eut un surnommé Papillon...

ESSAIS

« MARXISME ET CONTRE-RÉVOLUTION »

Karl KORSCH, l'hérétique

★ MARXISME ET CONTRE-REVOLUTION, de Karl Korsch. Choix de textes traduits et présentés par Serge Bricianer. Le Seuil. 277 pages. 33 F.

S'IL est une pensée rebelle à toute congélation, c'est bien celle de Karl Korsch. L'essai anthologique de Serge Bricianer nous la ramène vivante, dans sa réalité profonde, c'est-à-dire dans son mouvement. D'où le premier intérêt de ce livre, le second étant de dégager avec toute la netteté souhaitable la préoccupation permanente du philosophe allemand mort en 1961 : éclairer les rapports ambigus du *marxisme et de la contre-révolution* dans la première moitié du XXe siècle.

Son itinéraire, Karl Korsch l'a rappelé lui-même en 1948 : parti de la Fabian Society, dans laquelle il était entré lors d'un long séjour à Londres, de 1912 à 1914 — c'est-à-dire d'une réflexion temporisatrice et libérale, — il se retrouve pendant la première guerre mondiale dans les rangs du parti social-démocrate indépendant d'Allemagne, puis, « *par le canal d'une brève et enthousiaste adhésion au parti de Lénine, dans ceux d'une opposition ultra-gauche d'abord à l'intérieur et ensuite à l'extérieur du parti* ». Ce n'est pas encore le bout du chemin, qui le conduira, « *allant plus loin* », à ce qu'il appelle « *une tendance nouvelle et positive* ».

Trajectoire originale, exactement à l'opposé de celle qui mène généralement les esprits politiques fatigués de la gauche vers la droite, comme le remarque justement Serge Bricianer. Karl Korsch, lui, abandonne le calme tiède et douillet du conformisme pour tous les soufres de l'hérésie.

Que l'on ne prenne pas non plus pour simple témoignage d'autosatisfaction le mot « positif ». Pour l'ancien ministre communiste de la justice de Thuringe en 1923, pour l'ancien député du Reichstag, pour l'ancien délégué au Ve congrès du Komintern, la pensée n'a de sens que si elle intervient. C'est pourquoi, d'ailleurs, il se sent si proche de ce qui, dans l'œuvre de Marx, est le plus agissant. C'est pourquoi, cherchant à comprendre les raisons de l'échec révolutionnaire, il met en permanence le fer de ses concepts au feu des événements. Sa solitude finale, l'isolement dans lequel il s'enfonce, ne changent rien. Il ne les a pas appelés de ses vœux. Ils sont le prix payé pour avoir révélé la nudité du roi.

Du reste, rien n'est dit. L'efficacité d'une pensée se révèle aussi à retardement. Quel sera le destin de Korsch ? demandait Kostas Axelos dans la préface à l'édition française de son œuvre majeure, *Marxisme et Philosophie* (1). Il ne fait peut-être que commencer.

Dans un article écrit en 1938, Karl Korsch récapitulait ce qui lui semblait être les acquis de sa réflexion, après l'installation du stalinisme en Union soviétique, la conquête de l'Allemagne par le nazisme et l'écrasement en Catalogne du dernier mouvement ouvrier à contenu révolutionnaire de l'entre-deux-guerres. Ce sont des lignes qu'aucune appréciation du rôle joué par le marxisme contemporain ne peut se dispenser de connaître.

Renvoyant dos à dos le social-démocratisme de la IIe internationale et le soviétisme de la IIIe, se demandant pourquoi l'un et l'autre ont si bien servi de couverture au musellement du mouvement autonome de la classe ouvrière, c'est-à-dire, pour parler franc, à la contre-révolution, Karl Korsch trouve la rac'ne de cette distorsion idéologique chez Marx lui-même lorsque, s'efforçant, en 1848, de maintenir un front unique entre la révolution bourgeoise d'Allemagne et les luttes à objectif socialiste des pays industriels développés, il reprend à son compte le modèle jacobin comme forme de combat politique. La théorie marxiste, dit Korsch, devait conserver ce qui n'était que le reflet d'une période transitoire : la primauté accordée à la formation en parti politique, lorsque la classe n'est pas encore formée en classe : « *Marx, d'un bout à l'autre de sa carrière, définit son concept de classe en tc.mes fondamentalement politiques et, en fait sinon toujours en paroles, subordonna les multiples activités exercées par les masses dans leur lutte de classe quotidienne aux activités exercées en leur nom par leurs dirigeants politiques.* »

Là est, selon Korsch, l'origine du sort particulier qui devait être fait au marxisme en Russie, après que Lénine eut suivi à son tour cette voie. « *A cette différence près, combien notable, certes !* ajoute Korsch, *que Marx, Engels et Lénine n'agirent ainsi que pour promouvoir un futur mouvement révolutionnaire, alors que Staline a mis distinctement en œuvre l'idéologie « marxiste » pour défendre un* statu quo *non socialiste et pour s'en servir comme d'une arme contre toutes les tendances visant à réaliser la révolution.* »

On voit bien ce qui, ici, gênera les partisans contemporains de la « priorité au politique ».

Mais la force de Korsch sur ce point comme sur bien d'autres (on lira notamment les textes consacrés à la Commune, aux théories de l'effondrement du système capitaliste, à l'Etat et la contre-révolution, etc.), est de ne jamais laisser les idées s'envoler du terrain où elles ont pris naissance, et de les confronter sans cesse à la réalité.

Cela ne va pas sans, parfois, un certain sentiment d'impuissance devant l'engrenage implacable de l'histoire. Ainsi lorsque Karl Korsch, analysant la seconde guerre mondiale, met en lumière les ressemblances de nature entre les trois partenaires, nazisme, démocraties occidentales et soviétisme, chacun représentant une forme de concentration du pouvoir d'Etat face au mouvement ouvrier écrasé.

Mais la lucidité est une lucidité *critique*.

Voilà le maître-mot par lequel Karl Korsch se proclame, en définitive, par-delà les anathèmes et les accusations d'idéalisme philosophique qui ne lui ont pas manqué, fidèle non à l'idéologie appelée marxisme mais à la théorie et à la pratique de Marx.

Car, pour lui, le marxisme — outre qu'aucune de ses propositions, lois ou principes, « *sans excepter celles qui ont une apparence universelle* », n'échappe à son conditionnement historique et concret — est une *activité critique*, c'est-à-dire menée avec la précision des sciences de la nature et se donnant pour but « *la constitution d'une force de classe, historiquement efficace et débouchant sur une pratique révolutionnaire* ». Tout cela, mais rien que cela.

Qui ne suffit pas à résoudre les problèmes de l'époque, mais donne, toujours affûtée, l'arme.

PAUL GILLET.

(1) Editions de Minuit, 1964.

AOUT 1975 — LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

POLITIQUE...

★ Jean-Claude Rouat : *Dossier Irlande du Nord.*

Ed. Nature et Bretagne, 38, rue Jeanne - d'Arc, 29000 Quimper, 254 pages, 28,50 F.

Après tant d'ouvrages souvent ambitieux et confus sur la « crise irlandaise », le petit livre de Jean-Claude Rouat a le mérite d'être clair et modeste. La première partie est un témoignage sincère, horrifié, parfois un peu naïf, *sur la folle vie de* Belfast, bien plus souvent sordide qu'héroïque. La seconde partie est une chronologie minutieuse du drame, qui se ressent *un peu du point de vue « breton »* de l'auteur. Comme la plupart des Français qui se sont intéressés, ces dernières années, au problème irlandais, *Jean-Claude Rouat n'évite pas toujours* une certaine complaisance à l'égard de l'IRA. Le dossier s'arrête malheureusement en mars 1974, *c'est-à-dire juste avant la grève* générale des protestants, qui allait, une fois de plus, tout remettre en question. — N. B.

...ET FICTION

★ François Brune : *Mémoires d'un futur président.*

Editions Olivier Orban, 244 pages, 32 F.

Un roman de politique-fiction qui décrit l'irré*sistible ascension d'un président* de la République expert en relations publiques, parti de rien et parvenu à la magistrature suprême après avoir gravi, par la seule vertu de son éloquence, tous les échelons du pouvoir.

Notre héros, baptisé par l'auteur Georges de Mapon — *le goût de la particule !* — perpétue, une fois installé à l'Elysée, son art de l'illusionnisme et du faux-semblant. Derrière cette satire transparente — et parfois besogneuse — de l'an I du « giscardisme », une morale : « gouverner, c'est parler » ou « la corruption politique commence par la perversion du langage ». — T. F.

HISTOIRE

★ Abderrahim Ouardighi : *la Crise franco-marocaine 1952-1956.*

Ed. Ouardighi, 166 pages, 6, rue Sefrou, Rabat.

Toute l'épopée de la résistance marocaine : ce sous-titre résume parfaitement l'ouvrage. *Celui-ci s'ouvre sur le « complot » qui aboutit,* le 20 août 1953, au remplacement du sultan Mohammed V par un « septuagénaire fantoche », *Moulay Arafa,* et se termine sur les accords d'indépendance signés le 2 mars 1956 au quai d'Orsay. L'auteur, qui participa à la résistance, est aujourd'hui journaliste. Son étude s'appuie sur la presse locale pro-française de l'époque, sur des témoignages de résistants et sur des ouvrages français. Il dresse une chronologie particulièrement minutieuse de l'action nationaliste. Il n'hésite pas à condamner certains « actes regrettables », tels l'attentat à la bombe *qui fit vingt morts,* le 24 décembre 1953, au marché central de Casablanca.

Centré sur la guérilla, ce livre ne fait qu'incidemment référence *aux contradictions de la* politique française et aux implications internationales de la crise franco-marocaine. Il se termine sur un avertissement à peine déguisé aux « chefs politiques actuels », dont certains *« s'enrichissent aux dépens du peuple marocain sans se soucier de son avenir ».* — D. J.

★ Commandant Vulliez : *Mers-El-Kebir.*

Editions France-Empire, 387 pages illustrées, 42 F.

Mers-El-Kébir. — l'ancien Portus Magnus des Romains — c'est, avant tout, la tragédie des 3 et 6 juillet 1940 : l'acharnement de la Royal Navy sur une partie de la flotte française en cours de désarmement.

Objet, déjà, de nombreux ouvrages, cet épisode de la dernière guerre est traité ici comme un reportage. L'auteur a recueilli de nombreux *témoignages* auprès de survivants et restitue l'horreur vécue par eux de façon très évocatrice. Il *raconte,* en outre, ce qu'est devenue la rade après 1950 : une *base anti-atomique* restée inachevée.

Chargé de souvenirs historiques dès le seizième siècle, Mers-El-Kébir avait vu *débarquer* les troupes *espagnoles* de Diego de Cordova *et de l'amiral de Cardona,* à l'instigation du cardinal de Cisneros. De quelle manière, ensuite, le gouvernement de Madrid lutta pour conserver *l'enclave oranaise qu'il abandonna aux Turcs* en 1792, nous espérions l'apprendre sur la foi du texte de présentation porté par la jaquette. Il n'en est *rien.* Quelques chapitres ont dû « tomber » à la dernière minute : dommage...

G.G.A.

★ Emmanuel Bourassin : *la Cour de France à l'époque féodale.*

Librairie académique Perrin, 414 pages illustrées, 52 F.

Point d'histoire événementielle, ici, ou juste ce qu'il en faut comme repères à travers un demi-millénaire (987-1483) durant lequel, règne par règne, nous pénétrons dans l'intimité du roi. De Hugues Capet à l'avant-dernier des Valois directs, le panorama change à l'image d'un pouvoir qui s'établit et se fortifie en dépit de crises parfois si tragiques qu'elles manquent *l'engouffrer* ; à l'*image,* aussi, *de l'homme* en place, ou de la reine, ou des grands qui ont de l'influence sur eux.

Comment s'organise la vie à l' « Hôtel-le-Roi » (il a souvent changé d'emplacement en ces temps reculés), comment on y mange, s'y vêt, y travaille et s'y amuse, dans quel cadre on y évolue — bâtiments de décors, — quel rôle jouent les grands officiers de la couronne, quelles incidences tout cela a eu sur les mœurs de l'époque et dans la suite, *c'est* ce que rapporte entre autres choses passionnantes, cet ouvrage. — G. G.-A.

★ Duc de Castries : *la France et l'indépendance américaine.*

Librairie académique Perrin, 365 pages illustrées, 45 F.

« C'est au bras de la noblesse de France que la démocratie américaine a fait son entrée dans le monde » : Ce beau raccourci est de Paul Claudel. Les Français connaissent mal le déroulement de cette épopée (1773-1783) et ils en aperçoivent moins encore les conséquences *sur leur propre* destin. En signant, en effet, un traité d'alliance avec les « insurgents », Louis XVI et Vergennes soutenaient des rebelles au roi d'Angleterre, *dont les colons des treize* Etats américains dépendaient légitimement : ainsi était ébranlé le vieil ordre européen, et *il est significatif qu'un grand nombre d'officiers* qui avaient combattu outre-Atlantique se soient précipités dans la Révolution à ses débuts.

Les points de vue divergent sensiblement sur l'importance de l'aide apportée par notre pays dans la guerre d'Indépendance selon qu'on est Américain, Anglais ou Français. Ce livre de circonstance (publié sous les auspices du Comité français du bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis) ambitionne d'en donner la synthèse. Trop schématique ici, *et là trop disert, il* est *en porte* à faux sur deux publics : celui des historiens, auxquels il n'apportera guère de lumières, et celui qui voudrait « apprendre » et mérite *qu'on lui parle avec plus d'entrain.*

G.G.A.

RELIGION

★ Pierre Bockel : *Le temps de naître.*

Grasset, 198, pages, 26 F.

Après *l'Enfant du rire,* voici *le Temps de naître. Livre très personnel, en ce sens qu'il* est tissé de confidences et émaillé de réflexions inattendues et courageuses. L'auteur n'est pas toujours *tendre pour son Eglise, qu'il aime* pourtant passionnément. Est-il besoin de le dire ? Pierre Bockel n'a rien du prêtre cascadeur ou politisé. Mais au-delà d'un certain classicisme, l'archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg a ses audaces. Le fait qu'il taquine la poésie *(« Je sens passer en moi le souffle rieur de l'amour »)* rend plus attachant encore cet essai léger, écrit d'un trait, où, Dieu merci ! l'auteur ne fait pas que parler de lui.

Profondément attaché à son ministère, c'est *surtout un prêtre qui raconte ses réussites* et ses échecs. Son esprit critique est avivé par l'ardeur de ses convictions. Il se refuse à être *« le sorcier redouté d'une religion de la tristesse, de la souffrance, du sacrifice et de la mort »* et reconnaît tout de go que *« l'intelligence n'est point à l'heure actuelle ce qu'il y a de mieux partagé dans l'Eglise ».*

Pierre Bockel est visiblement bien dans sa peau. Il vit de ses contacts amicaux y compris dans le monde de l'incroyance dont il a conscience de beaucoup recevoir. — H. F.

Ces notes ont été rédigées par Nicole Bernheim, Roger-Pol Droit, Thomas Ferenczi, Henri Fesquet, Ginette Guitard-Auviste, Daniel Junqua, Michel Thevor.

SOCIÉTÉ

★ Solange Petit : *les Américains de Paris.*

Préface de Jean Stoetzel. Mouton, « Conseil international des sciences sociales », 152 pages, 38 F.

Ils sont huit ou dix mille à vivre à Paris, formant une minorité mal connue, que Solange Petit étudie dans le détail. Usant du questionnaire et de la statistique, *mais aussi* de l'observation directe, c'est un portrait à la fois vif et précis qu'elle nous livre.

D'un « Américain à Paris », on saura la banque préférée, le « shopping » favori, les habitudes alimentaires, les amis, les journaux habituels. On apprendra comment ses enfants voient l'avenir, l'image qu'ils ont des Français, et les *Français d'eux.* — R.-P. D.

★ Claude Muret : *Mao-cosmique.*

Ed. L'âge d'homme, Lausanne, 158 pages, 18 F.

Il y a quelques mois, Roland Barthes fut invité à passer une soirée chez des garçons et des filles qui vivent en commune dans les *environs* de Lausanne. Il resta tout le temps silencieux, sans être d'ailleurs aucunement sollicité *par ses hôtes, dont la plupart ne connaissaient pas ses écrits.* Mais, à quelqu'un qui l'interrogea à la fin de la soirée, il répondit : « Jamais je n'ai eu aussi fort le sentiment d'un *lieu aussi moral.* »

Claude Muret nous propose une chronique de la vie quotidienne de cette commune, émaillée de réflexions sur *les relations politiques* et libidinales entre ses membres, relations exaspérées par le suicide de l'un d'entre eux ; cela dans un style nerveux, inventif, directement inspiré des discussions du groupe. On y apprend comment de jeunes marginaux suisses vivent la contradiction entre le calvinisme et la revendication libertaire, entre le gauchisme *et la « suissitude ».* — M. T.

★ Bernard Vergnes, Pierre Kling, Marie-Christine Guéant : *Du terrain ! pour l'aventure...*

Maspero, coll. « Malgré tout », 232 pages, 35 F.

Depuis vingt ans en Angleterre ou au Danemark, depuis trois ans en France, sont apparus ces « terrains pour l'aventure » où, dans un espace délimité, les enfants et les adolescents, délinquants ou non, sont libres de leurs gestes, de leurs jeux. Libres aussi d'aménager le terrain à leur guise, et d'y construire, avec le bois et les outils à leur disposition, ce qu'ils veulent. Cela semble simple et « innocent »...

Ça ne l'est pas. Les récits de ce livre, où des éducateurs analysent leur pratique quoti*dienne, disent le véritable enjeu de ces terrains.* Il est politique. Face à l'espace quadrillé, commercialisé, autoritaire, de l'urbanisme et du profit, les équipes d'éducateurs veulent laisser aux enfants leur autonomie et leur liberté. S'inspirant d'Henri Lefebvre, de Wilhelm Reich, d'A.S. Neil, ils mènent une lutte anti-autoritaire pour sortir du « ghetto pédagogique ». Et leurs voix sont joyeuses. Il faut les entendre. — R.-P. D.

FEUILLETON

NUMERO 22

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris. Automne 1809. Cependant que le beau colonel de hussards Henri de Solignac reste sous la menace d'une balle qu'il reçut près du cœur, et qu'on ne peut déloger, son agresseur, le perfide marquis *d'Olona, s'apprête à séduire* Louise de Farges, dont Solignac — mais le sait-il ? — est en train de tomber amoureux.

L'AMI DES PRINCES

LE marquis Agostino d'Olona, pendant ce temps, s'inquiétait peu des désespoirs d'Andréina ou des souffrances de Solignac. Il ne songeait qu'à cette union avec Louise de Farges, union impossible en principe, mais le marquis avait dans l'esprit assez de ressources pour prouver que si le mot *impossible* n'est pas français, *il n'est pas non plus italien.*

Son premier soin avait été de s'informer de la vie intime des habitants de l'hôtel de Farges. Sous le prétexte de prendre, sans se nommer, et au nom de quelques officiers, des nouvelles du colonel de Solignac, il s'était enquis auprès des gens de l'hôtel de l'humeur particulière de la comtesse et du vieux *marquis.*

Agostino n'ignorait pas que la faveur marquée avec laquelle la comtesse Louise avait accueilli Solignac pouvait prendre un autre nom que la seule compassion, et il croyait, avec raison, d'une tactique habile de ne pas se déclarer tout d'abord. De ce côté, en voulant brusquer la démarche, l'échec était certain.

— Soit, se dit Ciampi, on tournera la position !

Ce qu'il appelait « tourner la position », c'était essayer d'arriver jusqu'à Louise de Farges en *commençant* par séduire le vieux marquis de Navailles.

Agostino savait tout ce que le caractère du *septuagénaire* avait de bizarre, et quel entêtement se logeait dans cette tête encore poudrée à blanc selon l'ancienne mode. Il s'était fait expliquer les façons d'être, de raisonner et d'agir du grand-père. Il n'ignorait pas que l'orgueil nobiliaire, l'amour absolu du passé, le dévouement profond — quoique un peu platonique — aux princes légitimes étaient les vertus ou les péchés mignons de l'aïeul.

— C'est par leurs vices qu'on séduit aussi les hommes, se dit-il.

Le vieux marquis élevait jusqu'au *fétichisme* l'amour qu'il avait de ses maîtres. Cependant, comme il aimait également la France et Paris en particulier, il avait tout fait, quelques années auparavant, pour obtenir qu'on rayât son nom de la liste des émigrés. Il était de ceux qui poussent l'affection jusqu'à l'entêtement, mais non jusqu'au martyre.

C'était bien par là que Ciampi comptait le prendre.

***

Se faire présenter à M. de Navailles ne fut pas chose difficile. *Le marquis d'Olona était de* bonne noblesse, et la cour de Versailles estimait jadis la cour de Naples — *sa* parente, *disait* M. de Navailles.

M. de Navailles fut cependant assez *étonné et fort mécontent* lorsqu'il apprit que le marquis d'Olona figurait dans les rangs de l'armée impériale.

Ce fut Ciampi lui-même qui le dit tout net ; mais cette sorte de franchise était précisément la mise en pratique du plan de campagne combiné.

— Voulez-vous me *promettre,* monsieur le marquis, dit Agostino, que vous ne révélerez à personne le secret que je vais vous confier ?

Il avait pris soudain un air grave profondément *étudié.*

— Un secret ?

— L'explication de mon rôle politique en France et de ma présence à l'armée !

— Je serai heureux, marquis, *dit M. de Navailles, d'apprendre* que ce n'est point par conviction pure que vous servez l'usurpateur.

— *C'est par simple dévouement* à la cause des princes légitimes.

Le vieux marquis regarda Agostino d'un air stupéfait.

— Les princes légitimes ? balbutia-t-il.

— J'ai beau être Napolitain, dit Ciampi, j'aime la France et je souhaite de la voir grande et heureuse. C'est pour lui prouver mon *attachement* que j'ai pris le mot d'ordre des princes et que, sur l'autorisation même de S.M. Louis XVIII, j'ai revêtu l'uniforme que l'empereur donne à ses soldats !

— Ainsi, dit M. de Navailles, votre grade dans l'armée de Buonaparte ?...

— Un moyen pour agir en faveur des rois légitimes, d'un souverain que je veux ramener en France.

L'œil de M. de Navailles étincelait.

— Je sers l'usurpateur malgré moi, malgré mon amour pour la royauté ; mais, dit Agostino, il le faut pour atteindre le but !

— Alors, vous conspirez ?

— *Certes !*

— Un complot ! fit le vieillard. Je préférerais l'attaque hardie, la *bataille* audacieuse ; bah ! après tout, qu'importe ! toutes les armes sont bonnes pour renverser l'ogre jacobin ! Georges Cadoudal conspirait aussi. Mais, vertuchoux ! ne finissez pas comme lui surtout, marquis !

— N'ayez crainte !

***

Agostino Ciampi avait donc réussi ; le marquis Hector de Navailles était désormais à la dévotion de l'aventurier.

Le vieux marquis témoigna à partir de ce jour une affection véritable à celui qu'il regardait comme l'agent direct de Louis XVIII et comme le libérateur futur de la France. Et Agostino, assez fin politique pour ne point brusquer les choses, laissait grandir la confiance de M. de Navailles avant de faire même une allusion à la comtesse de Farges.

Cependant, comme Henri de Solignac était maintenant hors de danger, l'heure approchait où Ciampi devait naturellement tenter l'aventure. Mais, fidèle au principe de la Kabbale qui, pour les partisans du succès, en amour et en politique, est la règle suprême : *« Nec ire, fac venire »* — Ne pas aller, laisser venir — il voulait que ce fût M. de Navailles lui-même qui conçût, ou crût concevoir, le projet d'union entre le marquis d'Olona et la comtesse Louise.

Agostino ne put s'empêcher de se féliciter de son propre ma*chiavélisme lorsque* M. de Navailles lui-même laissa entrevoir, dans une conversation intime, qu'il ne verrait pas avec mécontentement un aussi fidèle serviteur des rois légitimes entrer dans sa famille.

Mais quoi ! le désir du vieux marquis n'était pas suffisant ; il fallait encore la volonté et l'agrément de la comtesse.

Agostino comptait sur lui-même pour triompher de la résistance de cette dernière. *Quels moyens* emploierait-il ? Il l'ignorait. Séduction, tactique, stratégie amoureuse, un piège peut-être, on verrait...

***

La comtesse fut fort étonnée lorsqu'un matin le marquis de Navailles, qui la priait la plupart du *temps* de passer *chez lui,* se fit annoncer par Catherine Magnac. Le marquis dans les appartements de Louise ! C'était un événement.

Mme de Farges achevait à peine de se faire coiffer.

— Ma chère enfant, dit le marquis, je vous demande pardon de venir vous troubler, mais mainte idée est venue, cette nuit, me trotter par la cervelle, et je me suis décidé à vous entretenir d'un *sujet...* grave.

Il appuya sur le mot.

— Grave ? dit en riant la pe*tite comtesse. En vérité, monsieur* le marquis ? Brr ! Vous me faites trembler. D'autant plus que ce sujet solennel, *j'ai l'idée vague* que je le devine !

— Alors vous m'épargnerez la peine de vous apprendre...

— Que vous m'avez trouvé quelque mari ?

— Oui-da ? Eh bien, justement. C'est un époux que je viens vous proposer.

— Là, monsieur le marquis, malgré *toute la confiance* que m'inspirerait un choix fait par vous, et malgré le respect que je vous dois, permettez-moi de vous arrêter dès les premiers mots. Votre mari fût-il le phénix des époux que je le refuserais.

— Pourquoi ?

— Je ne veux pas me marier.

— Ainsi, votre prétention est de devenir une veuve inconsolable, presque une vieille fille ? demanda le marquis.

— *Certes. — Mais j'ai* le temps, ajouta Louise bien vite.

— Toute femme qui n'est point mère est aussi inutile qu'un *oiseau* qui passe, dit M. de Navailles. Vous haïssez donc les enfants ?

La petite comtesse regarda le vieillard et dit, pendant que ses joues devenaient légèrement ro*sées* :

— Je les adore !

Et elle entendait, en quelque *sorte,* comme *une lointaine musique,* la musique charmante du rire perlé des petits êtres.

— Allons, fit le marquis, vous n'êtes pas faite pour laisser parcheminer vos joues, rider votre front et donner à ronger votre beauté aux années ! Je vous ai trouvé un mari, je vous le présenterai, comme je vous le dis, et vous êtes la *moins* sage des femmes, qui sont toutes folles pour la plupart, si vous ne lui permettez point de vous faire sa cour !

— Ce serait Amadis que je ne l'accepterais pas !

— Il est noble... nécessairement...

— Tant mieux pour lui !

— Jeune, courageux, superbe...

— Ce sont de rares qualités !

— Il porte le titre de marquis !

— Je ne demande pas à le partager !

— C'est l'ami intime, le confi*dent* de Sa Majesté Louis XVIII.

— Il doit m'avoir en piètre estime, puisque je vais aux Tuileries !

— Lui ? Il vous aime, cela ferait tout oublier !

— Ah ! Il *m'aime* ? En vérité, je le connais donc !

— Il vous a été présenté !

— Dites-moi son nom vite, pour *que je sache qui je refuse* ?

— C'est le marquis Agostino d'Olona !

***

Louise, à ce nom, devint très pâle. Elle revit, par la pensée, Andréina, et elle demeura un moment sans répondre.

Puis, fermement, d'un ton net :

— Alors, lui moins que personne, dit-elle.

— *Pourquoi ?* demanda le marquis.

— Pour rien !

— *Ah ! pardon, comtesse, fit le* vieillard avec une certaine autorité, j'ai le droit de savoir ce que cache une réticence. Le marquis d'Olona est de mes amis, et...

— Eh bien, demandez-lui ce que fait, à Paris, Mlle d'Olona, sa sœur !

M. de Navailles hocha la tête.

— Oui, oui, j'entends... mais ce sont *là choses plus graves que* notre entretien... Mlle d'Olona fait, à Paris, ce que le marquis y *fait lui-même. Elle prépare* le retour de... Non, je vous apprendrai cela plus tard. Qu'il vous suffise de savoir que ce mariage me plaît, qu'il est sage, qu'il est excellent, et rappelez-vous que M. de Navailles, votre père, vous a fait, à son lit de mort, jurer de m'obéir, à moi, l'aïeul, en tout et pour tout !

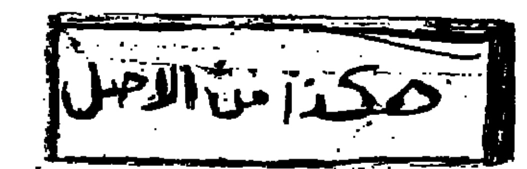
— *Je m'en souviens, dit* Louise de Farges devenue sérieuse, mais mon père ne pouvait vous donner le *droit de disposer* de ma vie !

— Je ne dispose pas de votre existence, je vous conseille simplement de lui donner un but ! Au reste, brisons là. Je vous ai montré quel était mon espoir. Permettez-moi de croire, mon enfant, que vous ne me causerez pas la très vive douleur de le voir s'évanouir. Si cela était d'ailleurs, souvenez-vous, souvenez-vous bien, comtesse, que ma ferme décision vous imposerait l'obéissance. Donc, réfléchissez. Bonjour, mignonne.

(A suivre.)











SPORTS

ATHLÉTISME

Le bond du Yougoslave Stekic à 8,45 mètres

Sur les traces de Bob Beamon

Le 18 octobre 1968, dès le premier essai de la finale olympique des Jeux de Mexico, l'Américain Bob Beamon franchissait 8,90 mètres en longueur.

Pour expliquer ce saut qui dépassait l'entendement, on a tout fait intervenir : la chance, l'altitude, la chaleur, la latitude et la vitesse du vent, qui, dit-on, était supérieure à la limite (2 mètres par seconde) permise par les règlements.

Né le 7 mars 1951, le Yougoslave Nenad Stekic avait dix-sept ans et était, à l'époque, champion juniors de son pays au saut en hauteur (1,95 mètre). C'est dire combien la performance de Beamon put le laisser indifférent. Changeant la direction de ses sauts l'année suivante, il a suivi une progression régulière et vient de franchir 8,45 mètres (*le Monde* du 29 juillet) en bénéficiant de l'aide d'un vent soufflant à la vitesse de 1,90 mètre par seconde.

Cette fois-ci encore, on a prétendu que le vent était bien plus fort. Il n'en demeure pas moins que, même si la stature de Stekic n'est guère impressionnante (1 m 79 et 63 kilos), ses qualités athlétiques son évidentes.

Dans toute l'histoire de l'athlétisme, seuls Beamon et le champion olympique de Munich Randy Williams (8 m 46 en 1973 avec un vent trop favorable) ont sauté plus loin que Stekic. Si l'on en croit son entraîneur, il ne s'en tiendra pas là : « *Qu'on lui donne la possibilité de séjourner trois mois à Mexico, et Stekic sera en mesure de battre le record du monde et de franchir 9 mètres.* »

R. P.

AUTOMOBILISME

Essais prometteurs pour la Shadow à moteur Matra

Les premiers essais de la Shadow à moteur Matra, effectués à Silverstone, en Grande-Bretagne, ont donne de bons résultats. Avec la nouvelle voiture (DN-7) construite pour recevoir le moteur Matra, Jean-Pierre Jarier a tourné aussi vite pour ses deux premiers tours de route que son coéquipier, Tom Pryce, qui conduisait la Shadow à moteur Ford Cosworth, et aussi vite qu'Emerson Fittipaldi sur McLaren Ford.

Rien n'est encore décidé à propos des débuts en compétition de la nouvelle voiture, qui devraient avoir lieu soit le dimanche 3 août, pour le Grand Prix d'Allemagne, soit quinze jours plus tard pour le Grand Prix d'Autriche. Cette décision dépend, d'une part, de l'avancement de la mise au point de la Shadow Matra — le délai est court — et, d'autre part, de la conclusion des accords financiers entre Shadow et Matra.

Matra, qui a essayé de sauvegarder l'existence de départements de compétition, entend tout faire pour rentabiliser son nouvel état de fournisseur de moteurs. A cet égard, il semble qu'un différend demeure avec Shadow. Si les deux parties tombent d'accord — la décision pourrait intervenir ce 31 juillet. — Shadow sera le premier constructeur à utiliser les moteurs Matra. Guy Ligier recevra les siens dans les prochains mois pour sa nouvelle formule 1, et il n'est pas exclu que d'autres constructeurs soient intéressés par l'achat de moteurs français, du moins si les premiers résultas de Jean-Pierre Jarier sont positifs.

Le moteur que Matra met à la disposition des constructeurs est le plus puissant des moteurs de formule 1 actuels. Il développe plus de 500 chevaux contre 495 au moteur Ferrari et 485 au Ford Cosworth.

FRANÇOIS JANIN.

A Oslo

3 MINUTES 32 SECONDES 4 SUR 1.500 MÈTRES PAR LE NÉO-ZÉLANDAIS WALKER

Le Néo-Zélandais John Walker a approché de 2/10 de seconde le record du monde du 1 500 m détenu par le Tanzanien Filbert Bayi, en réussissant 3 min. 32 sec. 4/10 au cours de la réunion organisée à Oslo mercredi 30 juillet.

A Saint-Maur, Robert Lamitié a amélioré de 7 cm son record de France du triple saut avec un bond de 16,73 m.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Alain Bouchet

Mme Alain Bouchet, dont le mari, le lieutenant-colonel Bouchet, ancien écuyer en chef du Cadre noir, a été victime, le 15 juillet dernier, d'un accident mortel de la circulation, nous a adressé la lettre suivante :

La nouvelle de la mort de mon mari a été diffusée à la radio dès 17 heures le mardi 15 juillet, alors que l'accident s'était produit à 15 h. 30. Plusieurs membres de ma famille, et en particulier mon fils aîné, l'ont appris de cette façon inhumaine, alors qu'on n'avait pas matériellement eu le temps de les joindre. Mon fils aîné, élève officier à Coëtquidan, était dans le train qui le ramenait de Paris où il venait de défiler le 14 juillet, et n'a pu avoir confirmation et détails du drame qu'au terme de son voyage, plusieurs heures après.

Je suis profondément choquée par ce manque absolu d'humanité et cette inqualifiable désinvolture à l'égard d'une famille durement éprouvée. Le fait que mon mari fut un homme connu par ses fonctions officielles n'excuse rien. Je désire que ma protestation soit rendue publique pour essayer d'éviter à d'autres un choc aussi cruel.

MODE

Les nouvelles collections

NOIR, GRIS BANQUIER ET CHINOISERIES...

Beaucoup de noir cette fois, comme si la sensibilité des couturiers s'était mise d'avance au diapason des dernières déclarations du chef de l'Etat. Saint-Laurent et Givenchy, vedettes de la journée, ont dépouillé leurs créations jusqu'à l'extrême mais sans tristesse... avec un espoir de renouveau.

Dans une saison où les créateurs tentent de ressusciter le tailleur strict, Gérard Pipart, chez NINA RICCI, réussit à allier cette coupe à celle des jupes en mouvement, grâce à des effets de biais. Et c'est une gageure ! En effet, nous sommes tellement à l'aise dans nos ensembles de tricot de toutes formes que la contrainte d'une veste structurée paraît difficilement admissible, surtout avec une jupe droite, dont le talent de caricaturiste de Claire Bretécher nous a fait récemment découvrir tous les aléas. Pas de problèmes chez Ricci : le plombant est merveilleux... et on peut s'asseoir.

Pipart interprète ses tuniques en « chinoiseries » traditionnelles, sous des mouvements traités en réversible noir et rouge, violet et vert. De beaux imprimés de soie à dessins de cachemire sont utilisés pour le soir, notamment une robe à boléro paysanne... en robe de mariée.

GUY LAROCHE a deux modèles favoris, Mireille Darc et Alain Delon. A la première, il destine des combinaisons fuseaux en jersey velours, accompagnées de vestes et de parkas en popeline doublée de mohair ou en cuir d'autruche en tons doux ou foncés, des ensembles de ville et des tailleurs de velours noir portés avec des casaques rouge vermillon ou bleu de France, et naturellement des fourreaux noirs de crêpe et de dentelle, ornés d'une rose au creux des reins.

Son style s'affine et se diversifie dans ses modèles pour hommes auxquels il offre des tenues de ville, des blazers blancs sur des pantalons gris pour croisières d'hiver, des pantalons de sport retroussés sur des boots ou, enfin, une idée de vêtement du soir qui devrait faire son chemin : blazer et cravate (ou papillon) en moire de soie, sur un pantalon et un gilet en velours gris ou bleu moyen.

YVES SAINT-LAURENT épure son style sans complaisance, nous apportant une façon de s'habiller à la fois sobre et seyante, aux teintes douces en imprimés, avec beaucoup de gris banquier et de noir, même pour le jour. Il revient à l'essentiel : l'ensemble de jupes ou pantalons, blouses ou casaques à col Claudine, s'arrêtant au bas des hanches, sous un manteau au mollet, bien épaulé, tombant droit ou taillé en pans de chemise.

Les tailleurs à blazer restent souples, avec des jupes portefeuille droites d'une subtile simplicité. Il reprend les mêmes thèmes pour l'après-midi et le soir, avec des kilomètres de velours, parfois en pelisses ou en imperméables garnis de fourrures plus ou moins précieuses selon l'heure, d'un aspect très hivernal. Des robes de soie imprimée à dessins de lainage s'enroulent autour du corps avec des manches-entonnoirs pour affiner la taille ; de nombreuses tuniques un rien chinoises sont fendues sur les côtés.

Des mousseline de soie noire, brun foncé ou gris brume sont travaillées en superpositions de mouchoirs, ourlées de satin, comme le nœud qui les retient à l'épaule. Quelques modèles en panne de velours drapé sont suspendus à partir de mouvements froncés rattrapés au buste, tandis que les fourreaux de velours noir sont éclatants de simplicité.

John Tullis et Gellof Gierig ont maintenu, chez MOLYNEUX, la tradition de sobriété élégante pour le jour et de légèreté mouvante pour le soir. La taille est fluide, parfois soulignée par des découpes en biais, dans des tissus douillets, avec des mousselines de soie souvent brodées pour la nuit.

JEAN HERCEY suit la femme de l'aube au crépuscule comme s'il voulait la protéger à la fois des agressivités du temps qui passe et des rigueurs du climat. Manteaux chauds sur des robes de même ton, mais de tissages opposés. Et, à la nuit, la robe fétiche accompagnée cette année de cent huit pièces d'un puzzle en chevrons dégradés et d'une ampleur Médicis.

LOLA PRUSAC entend donner de la femme une silhouette équilibrée entre l'harmonie et les données de notre temps. Fidèle aux « pièces détachées » pour le jour, elle les emploie à composer des ensembles pratiques, variés, « distrayants », mariant les tissus. A noter pour le soir « Théodora », en jersey de soie amarante incrustée d'un galon brodé et clouté aux manches-écharpe amovibles.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Croquis de MARCQ.)

RICCI : tailleur en biais de flanelle peignée vert et beige de Fournier, porté avec un haut cravaté beige de Marescot et une petite cloche de feutre de Jacques Le Brigant.

LAROCHE : Blazer du soir en moire de soie de Taroni gris perle ou bleu ardoise sur un gilet et un pantalon en velours de coton de Dormeuil dans un ton plus soutenu.

SAINT-LAURENT : robe du soir de mousseline noire de Bianchini, à corset brodé de jais et de crêpe de chine sur fond chair par Lanel, et ensemble de base composé d'un manteau en cachemire gris de Gandini sur un deux-pièces en lainage écossais gris et bleu coordonné.

CARNET

Naissances

— Michèle Douérin a le plaisir de faire part de la naissance de
Matthieu.
55, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

— Pierre Kramer et Agnès, née Rigaud, ont la joie de faire part de la naissance de
Florence,
le 27 juillet 1975.
22, rue Tronchet,
69006 Lyon.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Gilberte Pinçon,
fille de M. et Mme Gilbert Pinçon,
avec
M. Didier Lombard,
fils du colonel et Mme Roger Lombard.
4, avenue Emile-Pouvillon,
75007 Paris.
27, chemin du Belvédère,
30000 Nîmes.

Décès

— M. Pierre Arbez,
M. et Mme Jean-Pierre Arbez et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Arbez et leur fils,
Mme Nicolle Arbez,
Miles Françoise et Marie-Cécile Arbez,
MM. Jean-François et Jean-Paul Arbez,
Mme veuve Edouard Noël,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre ARBEZ,
née Yvonne Noël,
rappelée à Dieu dans sa cinquante-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 31 juillet, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris (11e), où l'on s'est réuni.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Batigne,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans la nuit du 11 juillet 1975, de
M. Clair BATIGNE,
à York pa. U.S.A.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Valence - Saint-Lager-Bressac.
M. et Mme Jacques Benoit et leurs filles Véronique et Christine,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert BENOIT,
née Marie Lacroix,
survenu le 25 juillet 1975, munie des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Lager-Bressac (Ardèche).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Domaine du Roussay »,
47, rue Lulli,
91580 Etrechy.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raoul CATUSSE,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 29 juillet 1975.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er août, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris (5e), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Gentilly.
De la part de M. Pierre Fournier, ingénieur, son cousin.
113, Elysées II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

[M. Raoul Catusse était né le 1er janvier 1881. Docteur en droit, avocat à la cour de Paris, il était entré, en 1909, dans le corps préfectoral et avait occupé divers postes de sous-préfet.
Mobilisé, il avait, après la guerre, rejoint son corps et, à partir de 1928, il avait été successivement préfet de la Haute-Marne, du Cher, de la Meuse, de la Marne et de la Loire-Atlantique. En septembre 1940, alors qu'il était préfet de la Vendée, il avait été admis à la retraite et nommé, l'année suivante, préfet honoraire.]

— Laval - Entrammes - Jublains.
Mgr l'évêque de Laval,
MM. les vicaires généraux,
MM. les chanoines titulaires de la cathédrale,
Les prêtres de son cours,
La communauté de Saint-Joseph-des-Champs,
Et la famille,
font part du décès de
M. l'abbé Bernard HOUDAYER,
chanoine titulaire de la cathédrale de Laval,
aumônier
de Saint-Joseph-des-Champs,
ancien aumônier général
de l'armée de l'air,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 29 juillet 1975, à Saint-Joseph-des-Champs, à l'âge de soixante et onze ans, dans la quarante-cinquième année de son sacerdoce.
La messe de sépulture sera concélébrée à la cathédrale, le vendredi 1er août, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Saint-Joseph-des-Champs,
53260 Entrammes.

— Mlle Mary-Thérèse Menon,
M. et Mme Raymond Landrau,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Renée-Denise MENON,
née Michel,
survenu subitement le 20 juillet 1975, à Torteron (Cher), dans sa quatre-vingt-cinquième année.
89, rue Jean-Jaurès,
92800 Puteaux.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mlle Jacqueline MERLE,
survenue à Sanary-sur-Mer le 27 juillet 1975, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
De la part des familles
Merle,
Vernier,
Bianquis,
Et alliées.
« La Mouette »,
122, chaussée du Rosaire,
83110 Sanary-sur-Mer.

— Mlle Denise Poinas
fait part du décès de son père
M. Arthur POINAS,
amputé de la guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur.
L'inhumation a eu lieu à Annonay (Ardèche), le 28 juillet 1975.
276, avenue Victor-Hugo,
26000 Valence.

— Le conseil d'administration d'Elf Algérie et l'ensemble du groupe Elf Aquitaine,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Michel TENAILLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'Elf Algérie,
survenu le 28 juillet.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société africaine de raffinage
ont le vif regret d'annoncer le décès de leur président
M. Michel TENAILLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 28 juillet.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

— Mme Gilles Vitrac,
Ses enfants Anavaé et James,
M. et Mme André Vitrac,
M. et Mme M. Echinard,
Et tous leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
Gilles VITRAC,
survenu le 22 juillet au domicile de ses parents, 5, avenue Pozzo-di-Borgo, 92 Saint-Cloud.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, en l'église de Vielle-Saint-Girons (Landes).

— La société académique « Arts-Sciences-Lettres », fait part du décès de son secrétaire général honoraire,
M. Maurice VUILLAUME,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'or
de la société académique
« Arts-Sciences-Lettres ».
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, r. du Docteur-Roux, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles ZEHNDER,
survenu le 30 juillet, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er août, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Claire, 179, boulevard Serrurier, 75019 Paris (porte de Pantin).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— La famille et les amis de
M. Gaby ARCHENBAUD,
né le 6 février 1942,
présentent toutes leurs marques de sympathie et d'affection à ses parents.
M. Gaby Archenbaud, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, périt tragiquement le 1er août 1965 à l'aiguille de l'M au cours d'une ascension.

Remerciements

— Casablanca.
M. Raoul Jue,
M. et Mme Pierre Delangle et leurs enfants Bernard et Anne-Marie,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Raoul JUE,
née Jeanne Rousse,
survenu le 17 juillet, à Casablanca, et dans l'impossibilité de répondre à tous leurs amis qui se sont associés à leur deuil, par leur présence, leurs fleurs et leurs messages, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Tours.
Mme Jean Meunier,
Mme et Jacques Saint-Cricq,
Nathalie et Olivier,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont apporté sympathie et réconfort dans la cruelle épreuve qu'ils viennent de subir lors du décès et des obsèques de
M. Jean MEUNIER.

— Mme Michel Rousselet,
Les familles Rousselet et Dollon,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. Michel ROUSSELET,
à Nancy, le 15 juillet 1975.

— Mme André Schuhl
Et sa fille le docteur Janine Schuhl,
très émues des marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion de leur deuil cruel, remercient tous ceux qui avec tant de cœur ont pris part à leur chagrin.

— Mme Henri Wargon, son épouse,
Isabelle et Laurent, ses enfants,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
professeur Henri WARGON,
médecin des hôpitaux,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine profonde de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— Me William Francis Ziwié,
avocat au barreau de Paris,
prie de bien vouloir noter le transfert de son cabinet :
177, rue Saint-Honoré,
75001 Paris (Palais-Royal).
Tél. : 260-50-96 et 260-63-78.

— L'Association des combattants prisonniers de guerre de la Seine organise, les mercredis 6, 13, 20 et 27 août, une journée à la campagne et à la mer (route des Crêtes de la Seine, forêt de Lyons, Dieppe).
Renseignements et inscriptions : A.C.P.G. de la Seine, 14, place du Havre, 75009 Paris. Tél. : 874-53-21.

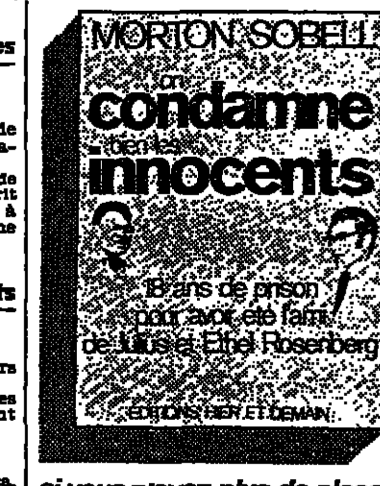
Visites et conférences

VENDREDI 1er AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pajot : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., devant l'église, Mme Legregeois : « De Saint-Germain-l'Auxerrois à la Concorde ». — 15 h., 36, rue Saint-Bernard, Mme Thibaut : « Sainte-Marguerite et la tombe de Louis XVII ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zujovic : « La vie à Paris au dix-huitième siècle ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections (français et anglais).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais ; la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h. 15, 5, place des Petits-Pères : « Place des Victoires » (Mme Barbier). — 15 h., poste, place de l'Hôtel-de-Ville : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand). — 15 h. 30, 48, rue François-Miron : « Hôtels de l'Ave-Maria, d'Aumont, de Sens, église Saint-Paul » (M. de La Roche). — 13 h., musée de l'Orangerie : « Exposition Hommage à Corot » (Paris et son histoire).



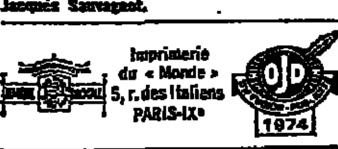
OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

SERVICE DES DOMAINES
Prochainement
APPEL D'OFFRES
CONCESSION
de
l'ÉTABLISSEMENT THERMAL
de
BOURBONNE-LES-BAINS
Propriété de l'Etat
Durée : 7 ans à compter du 1er janvier 1976
Visite : S'adr. à l'Etablissement Thermal, tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. (tél. 90-07-20)

RENSEIGNEMENTS ET CAHIER DES CHARGES :

Un exemplaire du cahier des charges pourra être adressé sur demande :
— Préfecture de la Haute-Marne (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale), Cité Administrative Départementale, 52000 CHAUMONT (tél. 03-30-30) ;
— Direction des Services Fiscaux (Domaines), Cité Administrative, 52000 CHAUMONT (tél. 03-13-00) ;
— S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 (tél. 742-42-80, poste 204).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TÉLÉVISION

Le P.C.F. souhaite que la « sensibilité communiste » soit représentée dans les rédactions de l'information radio-télévisée

Une délégation du parti communiste, composée de M. Paul Laurent, membre du bureau politique, secrétaire du comité central, député de Paris, de M. Georges Gosnat, membre du comité central, député du Val-de-Marne, et de M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, a rendu compte, mercredi 30 juillet au cours d'une conférence de presse, des entretiens qu'elle a eus, entre le 17 et le 25 juillet, avec les directions des quatre chaines de télévision et de radio nationales et des trois chaînes de radio périphériques.

Parlant au nom de cette délégation, M. Paul Laurent a rappelé qu'elle avait principalement pour but de poursuivre l'action engagée par le parti communiste auprès des présidents des sociétés nationales, après l'allocution du chef de l'Etat du 30 juin dernier, afin d'obtenir la possibilité de s'exprimer sur les sujets abordés par M. Giscard d'Estaing. Les réponses obtenues avaient, à l'époque, été négatives.

MM. Laurent, Gosnat et Ralite ont donc posé trois questions aux dirigeants des chaines de télévision et de radio.

— La première concerne « le droit d'expression du parti à la suite des grandes interventions du chef de l'Etat et du premier ministre ». Sans contester ce droit et sans revendiquer un temps d'antenne « égal à celui que s'arroge l'actuel président », la délégation a précisé aux directeurs de chaine que « la pratique qui consiste à reprendre quelques extraits d'un commentaire d'un dirigeant du parti ne saurait être considérée comme satisfaisante ». Elle a réclamé le droit, pour le parti communiste, de s'exprimer « dans un temps raisonnable » et dans des termes dont il aurait l'« entière responsabilité ».

— La deuxième question avait pour objet « la confrontation régulière entre le parti communiste et les directeurs de chaînes », chaines sur lesquelles « l'Etat dispose d'un monopole total » (en ce qui concerne les quatre sociétés nationales) ou quasi total (dans le cas de Radio-Monte-Carlo et d'Europe 1). La station R.T.L. elle-même, dont le capital est en majorité étranger, ne peut, selon le parti communiste, « échapper à la notion de service public ».

Sur ce point, les consultations ont eu un résultat positif : malgré de « fortes réticences » et, parfois, une « vive hostilité », la possibilité de rapports « au sommet » « a presque partout été admise et, avec certaines chaines, la perspective de séances de travail ».

— Enfin, la délégation du parti communiste s'est élevée contre une opinion, selon elle largement répandue, « qui ferait des journalistes comme de l'information radio-télévisée des hommes et une profession bénéficiant d'une sorte de statut d'exterritorialité ». Elle s'est étonnée que des militants communistes « se retrouvent, en tant qu'hommes, producteurs et citoyens dans toutes les activités sociales et culturelles du pays, sauf en deux endroits : au gouvernement... et dans les rédactions des chaines de radio et de télévision ». Elle a fait remarquer que l'une des approches possibles de l'objectivité en matière d'information était « la présence dans les équipes journalistiques de toutes les sensibilités politiques ».

M. Paul Laurent s'est félicité, en conclusion, que TF1 et Antenne 2 offrent à leur tour, dès la rentrée, des tribunes régulières aux partis politiques.

[Confondant, involontairement sans doute, « sensibilité politique » et représentation institutionnelle, le commentateur du journal de l'A-2, mercredi soir, a affirmé que les remarques du P. C. F. déplorant l'absence de journalistes communistes dans les rédactions de la presse audiovisuelle étaient une atteinte à la liberté d'expression.]

UN NOUVEAU JEU DE P. BELLEMARE EN SEPTEMBRE

● Pierre Bellemare présentera un nouveau jeu, entre 12 et 13 heures, sur Europe 1, à partir du 1er septembre. Intitulé « 20 000 000 cash », il donnera chaque jour à une ville et à un candidat la possibilité de gagner 200 000 F, en échange de réponses exactes aux questions qui seront posées. A la mi-septembre, Pierre Bellemare reprendra d'autre part son classique : « La tête et les jambes », sur Antenne 2.

TRIBUNES ET DÉBATS

● M. Henri Caillavet, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, répond, le vendredi 1er août, aux questions de Jean-Pierre El Kabbach sur France-Inter au cours du journal de 13 heures.

VU

Le danger, c'est les autres

S'il y a une blague à ne pas faire quand on fait de la télé, c'est de la regarder. Du reste, on ne s'y risque jamais ou très rarement. On pourrait se gâter le goût ou perdre son temps. C'est un phénomène assez particulier : car, enfin, il arrive aux cinéastes d'aller au cinéma, aux écrivains de lire un livre. Et c'est un phénomène assez général : en Amérique, on en rit volontiers, le seul carreau sur lequel les producteurs de Hollywood jettent parfois un coup d'œil distrait, c'est dans l'avion de New-York, la vitre du hublot. Grâce à quoi le petit monde du petit écran continue de tourner dans un splendide isolement.

Nous y songions mercredi encore en suivant sur l'A 2 cette « Histoire vécue », la troisième de la série, catastrophique elle aussi. Elle semble vouloir ignorer tout ce qui a été entrepris — et réussi — dans ce sens, ici ou là. Rappelez-vous Patrick et Sylvie, rappelez-vous Gale est morte. Des titres qui ne doivent pas rappeler grand-chose à Jean-Emile Jeannesson. L'histoire, c'est celle d'une comédienne, une fille superbe, Françoise Thuriez. Elle a des yeux, un nez, une bouche... admirables. C'est un plaisir de les voir de près. Heureusement d'ailleurs, parce que c'est le seul qu'on ait.

Il s'agit, bien entendu, d'un documentaire « de création ». On n'allait pas donner dans le vulgaire reportage, nous révéler ce qui se passe vraiment dans les loges, les bistrots, les cantines des théâtres et des studios ; nous dire à quoi rêvent les jeunes Phèdre et ce que raconte une actrice quand elle rencontre une autre actrice. Nos réalisateurs estiment devoir s'élever au-dessus du réalisme plat, de la plate réalité (le Monde daté 20-21 juillet). Pas besoin de voler bien haut pour cela. Il suffit d'ouvrir la lucarne aux fantasmes et de donner une traduction juxtalinéaire du mot par l'image.

J'aurais bien aimé être religieuse, nous confie dans un couvent une Françoise Thuriez en cornette. Ou institutrice. Un métier qui se perd. Pour nous rappeler en quoi il consiste probablement, on l'a filmée dans une classe de communale et à la sortie d'une école de village. Une chance : plutôt que de faire le Tour de France et de remporter le maillot jaune — avec les fantasmes il faut s'attendre à tout — son ambition, c'est de faire le tour du monde, de « partir, de sentir, de vivre ». Et en avant : vues panoramiques de bord de mer au soleil couchant et plan éloigné de Françoise Thuriez étalée, les bras en croix, dans un clapotis de vagues sur le sable.

Attention ! Pour préserver son originalité et son talent, il ne suffit pas d'éviter les émissions des confrères, il faut aussi se méfier des publicités pour déodorants.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 31 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, série : L'homme sans visage, de J. Champreux, réal. G. Franju. « Les tueurs sans âme » ; 21 h. 25, Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.

« La difficulté d'être en Guadeloupe. »

22 h. 25, variétés : Le club de dix heures ; 23 h., IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : « la Nuit des cent millions », de L.-C. Thomas. Réal. J.-M. Coldefy, avec P. Barge, M. Simon, S. Briquet.

Une affaire mouvementée de trafic d'armes.

21 h. 50, documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. « Les Beaux Dimanches anglais ».

L'histoire de l'évolution des techniques du treizième au dix-huitième siècle.

22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Adélaïde », de J.-D. Simon (1968), avec L. Thulin, J. Sorel, S. Fennec. (D'après une nouvelle de Gobineau.)

Un jeune ingénieur aime la fille de sa maîtresse. Les deux femmes, qui se haïssent, se la disputent et en font leur proie.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « le Train du Bon Dieu », de J. Louvet, par M. Liebens ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec D. Lemery ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

VENDREDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « J'y suis, j'y reste », de R. Vinci et J. Valmy. Avec A.-M. Carrière, D. Grey, J. Morel, Cl. Nicot.

Un jeune châtelain, très surveillé par sa mère, doit faire front simultanément à sa maîtresse et à celle qui, par un jeu de passe-passe, est devenue, sans qu'il le sache, son épouse légitime.

22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 (R.), documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. « La vie au bout du monde ; 21 h. 35, dramatique : « Naïves hirondelles », de R. Dubillard. Réal. M. Genoux. Avec R. Dubillard, B. Fresson, M. Machado, T. Moukhine.

Les gestes et les propos dérisoires de quatre personnages anodins, réunis par hasard dans une arrière-boutique : une « clownerie méthaphysique » ?

23 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, document : La vie filmée (1930-1934), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet.

La chronique des Français, filmés par eux-mêmes.

21 h. 25, Les dossiers noirs : Les hommes-torpilles du prince Borghèse.

Un corps de nageurs de combat, créé en marge de la marine nationale italienne pour contrecarrer la Royal Navy, pendant la seconde guerre mondiale.

22 h. 25, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme (dernière).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Charles-de-Rochefort, 20 h. 15 : le Troisième Témoin.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle elle et elle.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hebertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Presse-purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Folk.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah ! bon.
Troglodyte, 22 h. : Xahat.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker Boys ; 21 h. : Franck Olivier ; 22 h. : Jean-François Derec.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; salle II, 21 h. : Pour que pas demain ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

La danse

Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten ; 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Xenakis.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 31 juillet

Les cabarets

L'Ange Bleu, 22 h. 15 : Spectacle de Jean Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Tour Eiffel, 20 h. : les Magiciens du monde.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Elysées-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'rire (sam. 17 h. et 20 h. 45).
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.

Les opérettes

Mogador, 20 h. 30 : Fiesta !

Festival estival

Hôtel de Sully, 12 h. 30 : Animation-Guitare.
Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Bardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. : Musique pour les enfants.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Musée de Cluny, salle des Thermes, 18 h. 30 : P. et R. Fontanarosa (Haendel, Kodaly).
Faculté de droit d'Assas, 20 h. 30 : N. Yepes.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Au risque de se perdre, de F. Zinnemann ; 18 h. 30 : l'Esclave libre, de R. Walsh ; 20 h. 30 : le Faux Coupable, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Key Largo, de J. Huston.

Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, avec J. Wayne. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Abc, 2e (236-55-54), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96).

LE DEMON AUX TRIPES (CHI-SEI), film italien, d'O. Hellman et R. Barrett, avec Juliet Mills. — V.o. : Marignan-Pathé, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

AU-DELA DE LA PEUR, film français d'Y. Andrei, avec M. Bouquet. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). (A partir du vendredi.)

L'ANGE NOIR, film allemand inédit de W. Schrœter. — V.o. : Olympic-Entrepôt I, 14e (783-67-42).

L'AIGLE AVAIT DEUX TETES, film allemand de L. Becker ; Olympic-Entrepôt II, 14e (783-67-42).



Les exclusivités

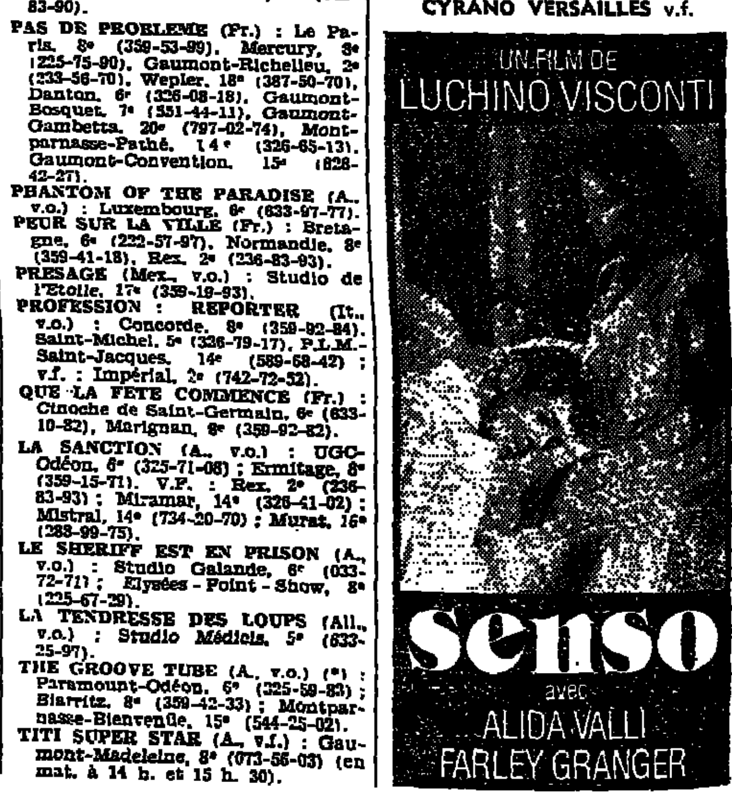
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Trois-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) ; Athéna, 12e (343-07-45).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. et 22 h. 15.
ECHEC A L'ORGANISATION (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Templiers, 3e (272-94-56).
ORDRE DE TUER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (359-19-93).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
TITI SUPER STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) (en mat. à 14 h. et 15 h. 30).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; (Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TRINITA, PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UN FLIC HORS LA LOI (It.-Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les rééditions

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sf dim., 14 h. 45 et 17 h. 15).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-37-97) (jusqu'à jeu.) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

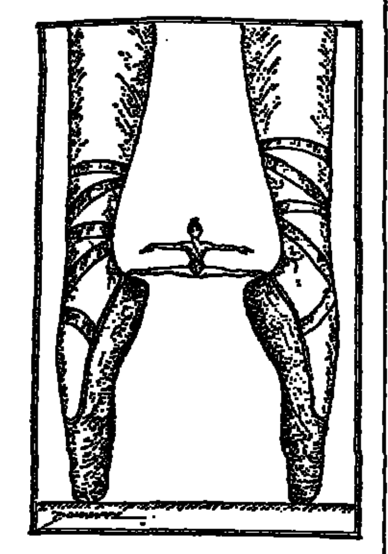
Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), à partir de vendredi.
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la harpe, 5e (033-34-83).
FESTIVAL LAUREL ET HARDY (les Caroliers-Têtes de Pioches) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'INDE FANTOME, film français de L. Malle. — Olympic-Marilyn, 14e, (783-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PARACHUTISTE MALGRE LUI (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).



ARTS ET SPECTACLES

Danse



SERGE KEUTEN aux Tuileries

● L'atelier chorégraphique de Serge Keuten donne chaque jour deux représentations aux Tuileries. A 17 heures, le soleil est encore fort et la chaleur aussi. Entre deux scènes, les danseurs se reposent sur un banc ; des enfants vont et viennent ; des gens pressés, qui sortent des bureaux, prennent une bouffée de fête avant de s'engouffrer dans le métro. Mais, le soir, face à la place de la Concorde étincelante, le jardin paraît désert. Les allées, cernées de petites lumières comme autant de vers luisants, s'estompent et se perdent sous les frondaisons. Tout est calme, trop calme. Le théâtre de verdure est là, comme un îlot protégé des rumeurs de la ville. La scène rudimentaire ressemble à un ring. Mais le spectacle présenté est d'une belle qualité.

● Cette fois, l'atelier de Serge Keuten prend enfin son vrai sens. La troupe homogène, bien entraînée, a trouvé son style propre. Certains éléments présentent leurs premiers essais. Georges Hladi a composé « les Clowns », une esquisse encore balbutiante qui ne sait quelle figure prendre. Les danseurs se poursuivent, s'ébrouent, comme de jeunes chiens sous le masque, à mi-chemin entre la « commedia dell'arte » et Fellini.

La « Salomé », du Japonais Izumi Katzuski, donne l'impression — agréable et rare — de découvrir un langage chorégraphique original : au milieu de danseurs décontractés, évoluant dans une ambiance de bruits usuels, surgit une étrange figure de femme, une Salomé, comme absente, qui tombe comme une pierre et rebondit avec un visage de somnambule et un corps raide de cataleptique. Françoise Deniau est remarquable dans ce rôle. Le personnage de saint Jean, dansé par Katzuski lui-même, précieux et maniéré, puis traversé lui aussi de brutales secousses électriques, est surprenant. L'ensemble, soutenu par une flûte rugueuse et monocorde, est d'un effet captivant.

● De Serge Keuten, on revoit avec plaisir « Voyelles », une très belle animation du poème de Rimbaud porté par des rafales de percussions et des embrasements de lumière, et « Density 21,5 », une épure sur la musique de Varèse, où se trouvaient déjà en puissance toutes les qualités de ce chorégraphe : équilibre, force, souplesse et un goût pour le travail du bassin, avec ses attitudes pliées et ses grands développements.

« Elle lui dirait dans l'île », d'après le roman de François Xenakis, a été repris, perfectionné, orchestré. Comédiens et danseurs s'y mêlent et s'y relaient comme les concertistes d'une partition. Serge Keuten a cherché, à sa manière, à abolir les limites entre le théâtre, la musique et la danse. La tentative est intéressante, mais il n'est pas sûr que le choix du texte soit heureux.

Les danseurs sont à tout moment coupés dans leur élan, arrêtés dans leur envol.

Dans « Les chiens ont soif », au contraire, le texte de Jacques Prévert appelle les développements scéniques. Il fait surgir toute une faune colorée d'oiseaux de fantaisie, nés de l'imagination du poète. Danseurs et comédiens, étroitement associés, mènent cette revue tendre et cocasse sur un rythme soutenu au gré d'un efficace collage musical. Cela vaut bien la peine de faire un détour par les Tuileries. C'est à 17 heures et c'est gratuit.

MARCELLE MICHEL.

★ Jardin des Tuileries. Jusqu'au 5 août.

Festivals

« L'ARLÉSIENNE » A SARLAT

Les jeux du théâtre et du hasard

A mi-chemin entre Paris, où il ne se passe rien, et le Sud, où tous les amateurs de festivités estivales se ruent, il y a les innombrables petites villes du Périgord, qui organisent, chaque été, expositions, fêtes et concerts. De toutes ces villes, c'est Sarlat qui attire le plus de monde avec son Festival des jeux du théâtre.

Cette année, jusqu'au 8 août, dans le décor médiéval de la place de la Liberté, se succéderont l'Arlésienne, le Jeu de l'amour et du hasard *et* Cyrano de Bergerac. *Enfin, quelques concerts à la chapelle des Pénitents blancs, des expositions de peinture ou de photographies, des soirées poétiques, organisées par les Tréteaux sarladais, contribueront à faire de Sarlat, durant tout le mois d'août, le pôle touristique et culturel de la région.*

La place de la Liberté disparaît sous un monumental échafaudage de gradins. Entre deux très vieilles et très belles maisons, on a aménagé un plateau, comme il est de tradition, pour les trois spectacles. La première pièce de la saison, c'est *l'Arlésienne* (Daudet pour le texte, Bizet pour la musique). On se dit : « *Tiens,* l'Arlésienne, *c'est rare. Cent vingt comédiens, musiciens et choristes, où vont-ils les mettre, sauront-ils les mettre ?* » On est intéressé, on ne doute pas que le réalisateur (Jean-Pierre Martin) fasse quelque chose de bien avec un décor pareil. Et, puisque la Comédie-Française s'en mêle, Fernand Ledoux en tête, tout le monde pense et dit : « *Ça va être bien joué.* » Si l'on ajoute à cela la fraîcheur de la nuit après la chaleur écrasante de la journée, l'atmosphère de fête et de vacances, toutes les conditions sont réunies. La soirée sera bonne... Mais la soirée est ratée.

Cela se passe en Provence, heureusement que le texte est là pour le rappeler. C'est un drame, mais, si Daudet n'était pas là, ce n'est pas avec les acteurs qu'on s'en apercevrait. On pourrait continuer longtemps. Aucun parti n'est tiré du décor. Tout se joue sur le devant de la scène. Choristes et musiciens sont bien cachés, là-bas au fond, au point que les spectateurs sont tout étonnés de les voir venir saluer à la fin ; et quelques aberrations dans la mise en scène confortent l'impression que l'on a d'assister à une pièce bâclée, montée par des gens qui s'en sont moqués éperdument. Parfois, Louise Conte réussit à émouvoir, dans son rôle de mère amoureuse de son fils, et il y a quelques scènes charmantes entre Fernand Ledoux — Balthazar — et Catherine Chauvière — Innocent — mais le beau Frédéric ne fait pleurer personne, avec son Arlésienne. Il a beau mourir d'amour (pour de vrai, comme quoi cela arrive, c'est ce qu'on retient de la pièce), on ne le prend pas pour le héros romantique qu'Alphonse Daudet entendait qu'il fût. Et la farandole ? Et les retrouvailles du berger et de la mère Renaude ? Inexistantes.

Alors, il reste, malgré tout, l'orchestre composé des jeunes stagiaires du cours d'interprétation musicale qui commencera le 2 août. Restent aussi les choristes, tous sarladais, tous amateurs, qui font mieux leur travail que les soi-disant professionnels. Mais tout s'explique : « *L'endroit vous plaît ?* demandait un membre du comité au réalisateur, avant le spectacle. — *Oh ! vous savez, moi, c'est la cinquantième fois que je monte* l'Arlésienne », lui a-t-il été répondu.

« Nous n'avons pas les moyens de choisir. »

Comment les organisateur du festival ont-ils été amenés à choisir cette pièce pour ce vingt-quatrième festival, les Jeux du théâtre ? « *Nous n'avons pas vraiment choisi,* disent-ils ; *nous n'avons pas les moyens de le faire. Le Festival de Sarlat n'est pas un festival de création comme celui d'Avignon. Nous essayons de faire jouer des pièces qui plaisent à tout le monde, et nous avons fait confiance à la Comédie-Française. Les années précédentes, nous avons tenté quelques expériences, mais les gens ne se dérangent pas pour Ionesco.* » Heureusement, si *l'Arlésienne* est arrivée toute prête à consommer, *Cyrano de Bergerac* sera, en revanche, monté pour Sarlat. Ce sera une première, avec une mise en scène de Marcel Tristani, et le comité du festival en attend beaucoup. « *Ce sera fait dans la tradition de Sarlat* » — tradition qui remonte à vingt-quatre ans, lorsque le fondateur du festival, Jacques Boissarie, disait : « *Il faut un théâtre populaire, pour montrer aux gens qu'ils peuvent, eux aussi, apprécier le théâtre.* »

La foule qui se presse à l'entrée de la place, pour assister à *l'Arlésienne*, n'a en effet rien de guindé. Ce sont les touristes décontractés que l'on a vus dans la journée, véritables aoûtats aoûtiens, s'infiltrant partout : amateurs de vieilles pierres ou campeurs en mal de provisions ; c'est une foule très bigarrée et joyeuse, en short ou en maillot de bain.

Certains viennent uniquement pour les soirées théâtrales : quelques voitures arrivent tous les soirs de Bordeaux, d'Angoulême ou de Libourne. Il y a aussi les fidèles, ceux qui sont venus une fois et reviennent tous les ans, comme cet avocat alsacien qui s'est fait construire une maison dans la région pour mieux jouir du festival et de Sarlat. Telle encore cette vieille dame qui vient louer une place et ne peut s'empêcher de dire qu'elle vient depuis 1957 : « *Je ne raterai pas un festival.* »

Mais la plupart ne se dérangent pas pour les seules manifestations théâtrales. Ils aiment la région, y viennent pour un mois et considèrent que « *le festival, c'est en plus* » de tous leurs loisirs. Ce n'est qu'un charme supplémentaire de la ville, qui attire en elle-même beaucoup de monde.

Finalement, ceux qui apprécient le plus le festival, ce sont les étrangers, hollandais pour la plupart, qui assistent aux premiers spectacles qui ont lieu en juillet. Et ceux qui semblent l'apprécier le moins, ce sont peut-être les Sarladais eux-mêmes, qui ont attendu bien longtemps avant de se rendre aux spectacles qui se donnaient chez eux. « *Les Sarladais ont eu du mal à s'habituer,* explique une dame qui a participé à l'organisation du festival depuis les débuts. *Ils ne voulaient pas comprendre que le festival est à Sarlat ce que Joséphine Baker est aux Milandes. Maintenant, ils sont contents parce que leurs affaires marchent bien l'été. Et puis, ils commencent à venir au théâtre.* » Cette dame n'a pas encore vu *l'Arlésienne*. Mais elle se souvient des grands moments du festival. « *Au début, les jeunes compagnies venaient. Elles jouaient dans plusieurs endroits différents. C'était mieux. Mais évidemment moins rentable. On a eu des choses magnifiques. Je me rappelle* Georges Dandin, Mère Courage, le Capitaine Fracasse. *C'était extraordinaire.* »

L'Arlésienne a déçu beaucoup de monde, mais *Cyrano de Bergerac* et *le Jeu de l'amour et du hasard* feront peut-être que le vingt-quatrième festival restera dans toutes les mémoires sarladaises.

CLAIRE DEVARIEUX.

THÉATRE MUSICAL A AVIGNON

« An die Musik » de Pip Simmons et Chris Jordan

Le crâne rasé, penché sur son accordéon avec la tendresse d'un amoureux humilié, un homme circule dans le hangar qui tient lieu de salle au Théâtre d'Edgar ; il ne paraît pas faire attention aux retardataires qui gagnent bruyamment leurs places ni à ceux qui discutent encore à haute voix : il est là seulement pour mettre un peu d'ambiance avec des valses. Imperturbable, il entame la troisième : certains s'impatient : cessera-t-il bientôt d'ânonner ces rengaines démodées ?

Enfin, un militaire paraît, un officier S.S. vraisemblablement : il annonce le spectacle : une opérette en un acte intitulée le Rêve d'Anne Frank.

Sur l'estrade, tout au fond, quatre musiciens s'installent autour d'un piano droit désaccordé. Ils chantent tour à tour, jouent tantôt du violon, tantôt de la guitare ou de mandoline, un peu d'accordéon aussi, et de la flûte à bec. A partir d'un la initial et de l'harmonie de ré mineur qui en découle, les voilà qui se lancent dans une improvisation de plus en plus hallucinée, assez proche extérieurement de la musique pop, mais avec un sens de la variation et du rythme qui relègue les Pink Floyd au rang d'aimables dilettantes.

A l'avant-scène, les silhouettes faméliques d'une petite communauté juive s'agitent derrière la table éclairée seulement par le candélabre à neuf branches. Les gestes sont hachés : on pense aux images d'un film primitif, la précipitation en moins.

Obséquiosité, érotisme lubrique, homosexualité vicieuse et ostentatoire, rien n'est épargné pour caricaturer ce repas du sabbat, où l'on mange des os humains sous la contrainte d'un nazi. Charge facile ? Diabolique plutôt, car elle provoque chez le spectateur, qui s'amuse malgré lui, cette forme si subtile du mépris : la pitié.

Mais le rêve devient cauchemar, en même temps que la musique cesse de se borner à créer une atmosphère obsessionnelle et, par là même, concentrationnaire.

On nous annonce maintenant un petit concert. Et d'abord An die Musik *de Schubert par un groupe de prisonniers juifs du camp où vient d'arriver Anne Frank.* « Un paradis à côté de ce qui se passe ailleurs », *note-t-elle dans son journal. Naturellement, l'exécution n'est pas brillante. Le chœur improvisé chante faux. L'officier nazi, pourtant, n'est pas trop mécontent : cela le repose des humiliations cocasses qu'il vient d'imposer aux détenus. Lorsque le rythme fléchit, il se donne la peine de le soutenir du bout de sa botte sur un seau de ménage. Les soubresauts de la malheureux qui a dû y glisser la tête sont du dernier comique.*

Sous la contrainte, Anne Frank doit ensuite apprendre à jongler ; c'est difficile lorsqu'on tremble. Les balles lui échappent des mains et elle doit descendre les rechercher dans la salle. Complaisants, les spectateurs les lui lancent : il faut que le spectacle continue !

Clowneries improvisées à présent. — « Soyez drôle ! » *hurle le tortionnaire — puis* Rêve d'amour *de Liszt, toujours dans un arrangement déplorable, avec les moyens du bord. Enfin le SS annonce* l'Ode à la joie. *Là encore, nous sommes loin de la version originale. Pourtant, on ne saurait parler de caricature puisqu'on sent, si maladroit soit-il, un émouvant désir de bien faire. Alors, les uns après les autres, les acteurs se dénudent, plient soigneusement leurs vêtements, s'asseyent en demi-cercle et, dans le recueillement général, entonnent une marche funèbre. Lorsque la lumière s'éteint, on applaudit à tout rompre.*

La réussite du metteur en scène, Pip Simmons, et de Chris Jordan, le compositeur, est là. Elle se passe de commentaires.

GÉRARD CONDÉ.

★ Au Bizarre Bazar d'Edgar, à la porte Saint-Lazare, jusqu'au 2 août.

Musique

Perotin et Machaut à la Sainte-Chapelle

Certaines réussites font plaisir : tels les deux concerts donnés mardi par le « Séminaire européen de musique ancienne », une dénomination inconnue des Parisiens, avec un programme d'œuvres du Moyen Age en grande partie anonymes... Mais c'est l'été, le quartier Latin regorge de visiteurs, le Festival estival a conquis une excellente image de marque, et la Sainte-Chapelle attire comme un aimant. Personne ne regrettera ces moments délicieux, malgré la chaleur étouffante.

Ces trente chanteurs et instrumentistes ne constituent pas un groupe permanent ; ils viennent de quinze pays différents et se sont réunis depuis le 6 juillet à Bruges pour la session d'été du septième Séminaire européen de musique ancienne ; la qualité et la saveur de cette « audition » finale n'en sont que plus remarquables : voix jeunes, vivantes, aux timbres souvent superbes, sonorités délicates des instruments anciens, bigarrure de musiques s'étendant sur trois siècles, aussi diverses que les robes multicolores de ces demoiselles, heureusement délivrées du sempiternel uniforme noir ou blanc, dans ce cadre d'une beauté inépuisablement jaillissante.

Même si l'on pouvait regretter un certain émiettement en vingt-huit pièces courtes, le programme donnait une image d'une richesse surabondante de cette musique si mal connue encore en France. Sur un fond de divertissements de cour malicieux ou ingénus (tels le Mayenzert *du minnesänger Neidhart von Reuental, tremblant d'aise et de désir fou, ou la* Belle Doette *anonyme planant en une immense vocalise vibrante et pure) se détachaient les statures des grands musiciens de ces époques : un organum de Perotin, ombreux et humble, d'une plénitude intérieure quasi romane, de beaux rondeaux plaintifs d'Adam de la Halle, les majestueuses architectures étayant une musique si simple en sa fermeté de Machaut, la richesse et l'élan voluptueux, déjà très italiens d'*Una panthera *de Ciconia (né à Liège), la douceur et la tendresse de Gilles Binchois, l'éclat de foudre suspendue de Dufay, pour finir avec une polyphonie de marbre et une vigoureuse chanson, où les voix de solistes fusent comme un trop plein de joie, de Juan del Encina.*

Toutes ces musiques malaxées vigoureusement comme un boulanger en son fournil par Bernard Gagnepain, à qui l'on doit l'excellence de ces interprétations.

JACQUES LONCHAMPT

★ Prochains concerts : Narciso Yepes, à la faculté de droit (jeudi 31, à 20 h. 30) ; « Autour de Debussy et Monet », par Sylvaine Billier, piano, à l'Hôtel de Sully (vendredi 1er, à 18 h. 30).

Culture

LE SYNDEAC CONDAMNE LA POLITIQUE DE M. MICHEL GUY

Le Syndicat national des directeurs d'entreprises d'actions culturelles (SYNDEAC), qui groupe la presque totalité des directeurs des maisons de la culture, des centres dramatiques nationaux et des grandes troupes nationales, a condamné globalement, au cours d'une réunion à Avignon, la politique culturelle du secrétariat d'État.

Ce syndicat a exprimé son intention d'entamer « *un processus de défense et de revendications* » en liaison avec « *les grandes organisations et regroupements nationaux* » qui luttent pour une nouvelle forme de culture ; il a condamné, en particulier, l'Office national de diffusion artistique, créé l'an dernier par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture. « *C'est,* a-t-il affirmé, *une structure antidémocratique qui veut agir sur la création en dehors du contrôle des organisations professionnelles et de toute participation du public.* »

Petites nouvelles

■ La représentation d'« Elisabeth d'Angleterre », de Rossini, organisée par le Festival d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence et FR 3, avec le concours de Montserrat Caballé, et qui devait avoir lieu au théâtre antique d'Arles, mercredi 30 juillet, a été annulée en raison de l'état de santé de la cantatrice.

■ L'exposition Images du peuple chinois, organisée en avril-mai derniers à l'ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, sera présentée à Berck par l'Association des amitiés franco-chinoises de la ville, à la Galerie de la Piscine (du 2 au 17 août).

■ A Brighton (Grande-Bretagne) se tient une exposition « Gothick » (c'est ainsi qu'on l'écrivait à l'époque), qui évoque la première période du « gothick revival », entre 1730 et 1840 (jusqu'au 17 août).



AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A F.	Sommes à payer Série B F.
1	1	1 2 3	30	30
	831	1 2 3	130	280
	3 501	1 2 3	1 030	530
	4 821	1 2 3	1 030	530
	48 011	3	1 030	1 030
		1 2	130	130
	65 911	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	72 271	1 2 3	5 030	8 030
2	82	1 2 3	60	60
	192	1 2 3	100	250
	392	1 2 3	100	250
	0 222	1 2 3	1 000	500
	48 012	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	65 912	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	18 862	3	10 000	20.000
		1 2	1 000	2 000
	44 012	1	10 000	20 000
		2 3	1 000	2 000
	70 372	3	10 000	20 000
		1 2	1 000	2 000
3	23	1 2 3	60	60
	173	1 2 3	100	250
	183	1 2 3	100	250
	313	1 2 3	100	250
	9 463	1 2 3	1 000	500
	48 013	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	38 903	2	10 000	20 000
		1 3	1 000	2 000
	65 913	2	1 000 000	500 000
		1 3	50 000	25 000
4	1 654	1 2 3	1 000	500
	9 474	1 2 3	1 000	500
	48 014	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	4 124	1 2 3	2 000	1 000
	65 914	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
5	48 015	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	59 445	1 2 3	5 000	8 000
	65 915	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
6	06	1 2 3	60	60
	16	1 2 3	60	60
6	536	1 2 3	100	250
	8 996	1 2 3	1 000	500
	48 016	3	1 060	1 060
		1 2	160	160
	64 826	1 2 3	5 000	8 000
	65 916	2	5 060	5 060
		1 3	1 060	1 060
	56 456	2	10 000	20 000
		1 3	1 000	2 000
7	7	1 2 3	30	30
	127	1 2 3	130	280
	7 657	1 2 3	1 030	530
	9 377	1 2 3	1 030	530
	48 017	3	1 030	1 030
		1 2	130	130
	65 917	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
8	48 018	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	02 758	1 2 3	3 000	5 000
	65 918	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	69 118	1 2 3	5 000	8 000
9	989	1 2 3	100	250
	5 059	1 2 3	1 000	500
	48 019	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	18 519	1 2 3	3 000	5 000
	44 999	1 2 3	5 000	8 000
	65 919	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	66 739	1 2 3	5 000	8 000
0	070	1 2 3	100	250
	00 220	1 2 3	5 000	8 000
	27 190	1 2 3	5 000	8 000
	35 530	1 2 3	5 000	8 000
	65 910	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	83 280	1 2 3	5 000	8 000
	77 050	1	10 000	20 000
		2 3	1 000	2 000
	48 010	3	100 000	200 000
		1 2	4 000	7 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE JUMELEE DE JUILLET
TIRAGE DU 30 JUILLET 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 6 AOUT 1975 à CHATEAUBRIAND (Loire-Atlantique)
75 — 36è

Transports

Une carte d'abonnement unique pour tous les parkings de la capitale ?

En réponse à une question écrite de M. Jean Legaret (Paris Avenir), conseiller de Paris, qui demandait la création d'« une *carte d'abonnement valable dans tous les parkings de la capitale* », le préfet vient de répondre que cette mesure était à l'étude par l'Association des promoteurs et exploitants de parkings (*Bulletin municipal officiel* du 20 juillet).

« *Il faudra beaucoup de temps avant que cette mesure puisse être appliquée* », déclare M. Jean Pehuet, président de l'Association. Une telle carte d'abonnement nécessiterait, toujours selon M. Pehuet, une dépense de 10 millions de francs pour équiper la quarantaine de parcs de stationnement touchés par cette mesure. Il faudrait notamment installer un système électronique de contrôle pour répartir les recettes entre les différentes sociétés privées gestionnaires de ces parcs.

Un tel investissement conduirait à une surcharge des prix des abonnements déjà pratiqués dans les parcs de stationnement gérés par une même société (500 francs par an à la porte de Bagnolet, 3 000 francs dans les arrondissements du centre de la capitale).

Il existe actuellement quarante mille places de parking dans la capitale : 28 000 dans Paris, 12 000 à la périphérie.

M. Jean Legaret demandait aussi l'application d'un tarif unique pour tous les parkings souterrains de la capitale. Les parcs de stationnement sous la voie publique de Paris ont été concédés. Les tarifs pratiqués (entre 1,50 F et 3 F la demi-journée à la périphérie, environ 3 F de l'heure dans la capitale) peuvent donc varier suivant les sociétés concessionnaires dans les limites fixées par la convention de concession et par la convention départementale des prix. « *Un tarif unique ne pourrait être envisagé que si la Ville de Paris avait la maîtrise totale du stationnement et procédait elle-même aux investissements nécessaires* », déclare l'administration.

● LE TOBOGGAN DU PONT DE SAINT-CLOUD DISPARAIT. — Construit pour éviter les embouteillages sans fin à l'entrée de l'autoroute de l'Ouest, le « toboggan » de Saint-Cloud va disparaître le 4 août prochain. Sa démolition entraîne l'interdiction de circuler sur le pont de Saint-Cloud pendant les nuits des 4, 5, 6 et 7 août, de 22 h. à 6 h.

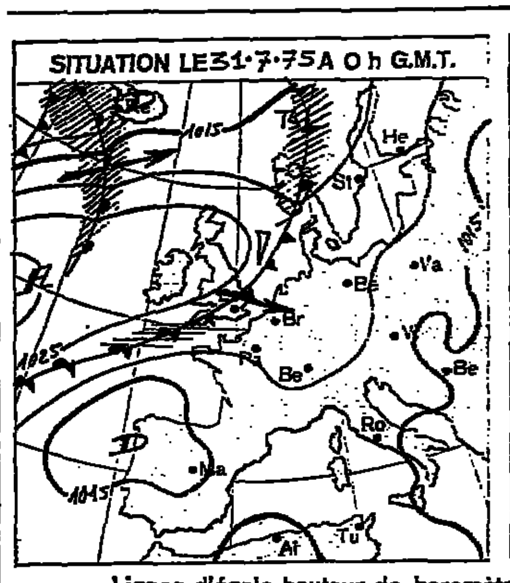
Sur le réseau S.N.C.F. de la banlieue parisienne

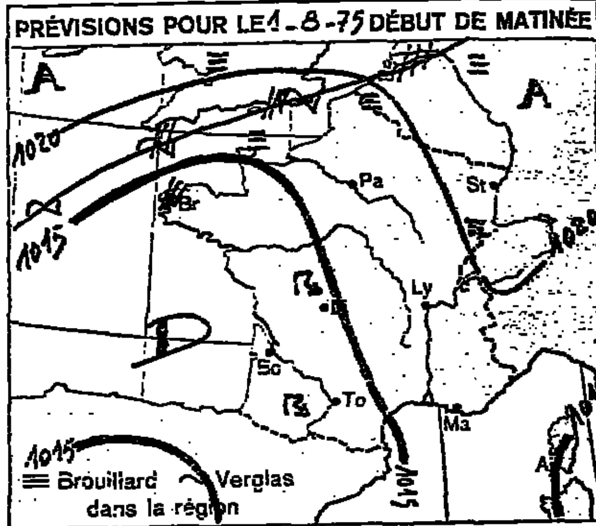
RÉDUCTION UNIFORME DE 50 % POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Les familles nombreuses bénéficieront désormais, à partir de trois enfants de moins de dix-huit ans — et quel qu'en soit le nombre, — d'une réduction uniforme de 50 % sur les tarifs S.N.C.F. de la banlieue parisienne, annonce un décret paru au *Journal officiel* du 31 juillet.

Cette mesure est liée à la mise en vigueur, depuis le 1er juillet dernier, de la carte unique de transport, dite *carte orange*. Il s'agit, en effet, d'aligner les réglementations tarifaires de la S.N.C.F. sur celles de la R.A.T.P. Auparavant, les usagers du rail bénéficiaient de trois réductions : 30 % s'ils avaient trois enfants de moins de dix-huit ans, 50 % à partir du quatrième enfant et 75 % à partir du sixième.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 juillet à 0 heure et le vendredi 1er août à 24 heures.

Des hautes pressions persisteront du large atlantique à la mer du Nord, tandis que les basses pressions relatives de la péninsule Ibérique s'étendront peu à peu vers le golfe de Gascogne et la France. Il en résultera une augmentation progressive de l'activité orageuse sur notre pays.

Vendredi, le temps sera souvent très nuageux des côtes de la Manche à la frontière belge avec, le matin, des brumes et quelques brouillards qui réduiront la visibilité, mais qui s'élèveront dans la matinée. Sur le reste de la France, le temps chaud et lourd persistera, mais il sera plus nuageux que les jours précédents, dès le matin, du sud de la Bretagne et de la Normandie au Bassin aquitain, et le soir jusqu'à la Champagne et la vallée du Rhône. Dans cette zone, des orages se développeront ; ils seront rares dans la matinée, mais plus nombreux et parfois forts, avec des rafales de vent, l'après-midi et le soir. Ces orages seront accompagnés de baisses locales des températures, parfois sensibles. Cette activité orageuse semble devoir épargner les régions à l'est du Rhône et le Nord-Est, où des nuages pré-orageux apparaîtront cependant le soir.

Jeudi 31 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31 juillet) : Biarritz, 28 et 20 degrés ; Bordeaux, 35 et 18 ; Brest, 29 et 16 ; Caen, 28 et 15 ; Cherbourg, 24 et 17 ; Clermont-Ferrand, 32 et 13 ; Dijon, 30 et 16 ; Grenoble, 31 et 13 ; Lille, 30 et 16 ; Lyon, 31 et 15 ; Marseille-Marignane, 32 et 21 ; Nancy, 29 et 12 ; Nantes, 33 et 21 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 31 et 16 ; Pau, 32 et 19 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 32 et 18 ; Strasbourg, 29 et 14 ; Tours, 32 et 18 ; Toulouse, 35 et 20 ; Ajaccio, 28 et 17 ; Boulogne, 25 et 20 ; Deauville, 27 et 16 ; Granville, 24 et 17 ; Saint-Nazaire, 32 et 19 ; Royan-La Coubre, 25 et 18 ; Sète, 27 et 22 ; Cannes, 26 et 18 ; Saint-Raphaël, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 29 et 16 degrés ; Athènes, 32 et 22 ; Bonn, 29 et 14 ; Bruxelles, 29 et 17 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 23 et 12 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 35 et 16 ; Londres, 31 et 18 ; Madrid, 40 et 23 ; Moscou, 25 et 16 ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 17 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 27 et 16 ; Téhéran, 34 et 31 ; Alger, 33 et 18 ; Tunis, 40 et 19 ; Casablanca, 35 et 19 ; Barcelone, 29 et 21 ; Dakar, 23 et 23 ; Eilath, 37 et 28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 juillet 1975 :

DES DECRETS

● Relatif au règlement de service intérieur de l'armée de terre ;

● Complétant l'article 8 de la loi du 29 octobre 1921, relatif aux réductions sur les tarifs de la Société nationale des chemins de fer français accordées aux familles françaises.

UNE LOI

● Supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle.

Documentation

Les publications de l'INSEE

En dehors des informations conjoncturelles habituelles (*Tendances de la conjoncture, Bulletin mensuel de statistique, Informations rapides*), l'Institut national de la statistique et des études économiques a publié, du 15 juin au 15 juillet 1975, des informations dans les domaines suivants :

● INDUSTRIE. — *Economie et statistique*, n° 68, juin 1975 ; numéro spécial : « Redéploiement ». Au sommaire de ce numéro : L'efficacité et la rentabilité de l'économie française de 1954 à 1974 ; La mutation de l'industrie : trente critères pour juger des forces et des faiblesses des vingt secteurs de l'industrie ; Une étude du ministère de l'industrie sur la concentration *industrielle entre 1970 et 1972* ; Les facteurs de création et de localisation des nouvelles unités de production ; La pénétration du capital étranger en 1971 dans les sociétés de plus de 2 millions de francs de capital social ; Politique d'entreprises et déformation des bilans ; L'industrie enregistre une forte baisse d'activité à la fin de 1974 ; Indicateurs sectoriels pour l'industrie. Le numéro, 116 pages, prix : 14 francs. — *La situation de l'industrie française en 1974* (les Collections de l'INSEE, série E, « Entreprises », n° 30) : un examen approfondi de la « cassure conjoncturelle » de l'été 1974 et une batterie d'indicateurs sectoriels. Le volume, 124 pages, prix : 15 francs. — *Les comptes intermédiaires d'entreprises 1972 et 1973* (les Collections de l'INSEE, *série E, « Entreprises »*, n° 29). Le volume, 70 pages, prix : 12 francs.

● DEMOGRAPHIE. — *Les migrations intercensitaires de 1962 à 1968* (les Collections de l'INSEE, série D, « Démographie et Emploi », n° 39) : entre deux recensement, la description des mouvements migratoires et de leur intensité au sein du territoire métropolitain. Le volume, 92 pages, prix : 20 francs.

● *COMPTABILITE NATIONALE.* — *Rapport sur les comptes de la nation 1974* (les Collections de l'INSEE, série C, « Comptes et Planification », nos 33-34) : en trois tomes, le bilan d'une année économique. Tome I : le « rapport » proprement dit ; tome II : les tableaux commentés ; tome III : les comptes et agrégats. Les trois volumes, 485 pages, prix : 45 francs.

En vente : pour Paris : Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 19, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12 ; pour la province : dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE ; chez les libraires spécialisés.

Stages

PRÉFORMATION DE L'UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union féminine civique et sociale organise dans la région parisienne des stages de préformation pour les femmes désireuses de prendre ou de reprendre un emploi. Ces stages durent neuf semaines et débuteront le 22 septembre, le 5 janvier 1976 et le 5 avril 1976. Deux horaires sont possibles : stage A, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 heures 30 à 17 heures 30 ; stage B : lundi de 13 heures 30 à 17 heures 30, mardi et jeudi de 9 heures à 16 heures 30.

La participation financière peut varier de 150 à 900 francs selon les revenus.

★ Renseignements : U.F.C.S. formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. (mercredi et vendredi, de 14 heures à 17 heures) : 272-17-26 ou 272-19-18.

● *L'association Film et Vie* organise cet été deux stages de formation consacrés aux « possibilités de la réalisation vidéo » (du 24 au 31 août) et à un « bilan par le film des trente années écoulées » (du 1er au 8 septembre). Plusieurs « ateliers » fonctionneront pendant la durée de ces stages qui auront lieu au Centre méditerranéen du cap d'Ail.

Avis de concours

● *Préfecture de Loire-Atlantique.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départe*mentale de l'action sanitaire et* sociale, en vue de pourvoir un poste de médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 29 août) à la D.D.A.S.S. de Loire-Atlantique, M.A.N., rue René-Viviani, à Nantes.

● *Un concours* pour le recrutement de deux cent soixante agents de constatation ou d'assiette stagiaires des impôts aura lieu le 15 octobre.

Renseignements et inscriptions, avant le 18 août, au centre régional d'études et de formation professionnelle de la direction générale des impôts, 15, rue Scribe, 75436 Paris Cédex 09 ; tél. : 742-42-80 (p. 326).

● *Préfecture du Cher.* — Un concours sur titres pour le recrutement d'un médecin à temps complet de protection maternelle et infantile est ouvert. Renseignements et inscriptions (avant le 15 octobre) au secrétariat général de la préfecture du Cher.

● *Préfecture du Haut-Rhin.* — Un *concours sur titres est ouvert* pour le recrutement d'un médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions *à la D.D.A.S.S., cité administrative*, bâtiment C, à Colmar

P. T. T.

● *Feurs (Loire) par voie semi-automatique.* — Les abonnées au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants de Feurs (Loire) par voie semi-automatique. Il leur suffit de composer le 15 puis, après audition *de la deuxième tonalité*, l'indicatif interurbain 77 suivi du numéro 01-91-11 des opératrices, auxquelles il conviendra d'indiquer le numéro d'appel et la localité de l'abonné demandé.

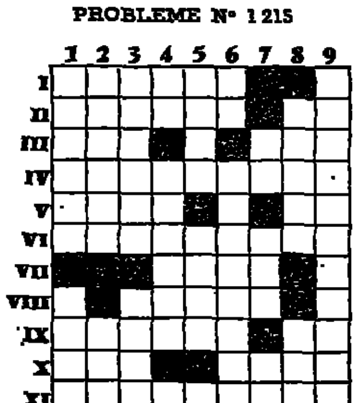
● *Montbrison (Loire) et Valençay (Indre) à l'automatique.* — *Les abonnés au téléphone de la* région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants de Montbrison (Loire) et Valençay (Indre) par voie entièrement automatique. Il leur faut composer le 15 puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 77 pour Montbrison ou 54 pour Valençay, suivi des *six chiffres* du numéro demandé.

Festivités

● *Quatrième Festival de Foi et de Joie*, du 2 au 17 août, à Saint-Céré (Lot), avec le Mystère des cents ans du pèlerinage au mont Saint-Joseph-la-Gineste, mise en scène de Guy de Fatto, des « gospel nights », animation des rues et places publiques, etc. Renseignements : presbytère de Saint-Céré (Lot). Tél. : 204.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 215



HORIZONTALEMENT

I. N'a aucune retenue quand elle est franche. — *II. Sont prédisposés à voir rouge* ; Pronom. — III. Une célébrité de la plume ; Déchire le sein d'une nourrice. — IV. Le fait de la préparer est un travail qui s'exécute parfois sans filet. — V. Nappe importante ; Canton de France. — VI. Appartenaient à César. — VII. Il connaissait la valeur des *mots*. — VIII. Eventuel remède contre la nostalgie. — IX. Etre sûr de provoquer un fort mécontentement ; Chef de train. — X. Emportait quand elle se déchaînait ; Brosse. — XI. Certains n'arrêtent pas de le siffler ; Représentent un certain nombre de mois, de semaines, de jours.

VERTICALEMENT

1. Se rendent en signe de reconnaissance ; Très gros lorsqu'il est fou. — 2. Premier accroc aux voiles de la nuit ; Vieille bête. — 3. Sa peau est mise à prix ; Rendre moins fluide. — 4. D'un auxiliaire ; Ne fut pas plus heureux que ses fils. — 5. Son adresse est bien connue ; Nom de famille. — 6. Vieux mot ; Moins difficile à réparer quand elles sont légères. 7. Abréviation ; Démonstratif ; Eau douce. — 8. Plus ou moins bien partagée ; Pièce de soutien. — 9. Compagnon de voyages.

Solution du problème n° 1 214

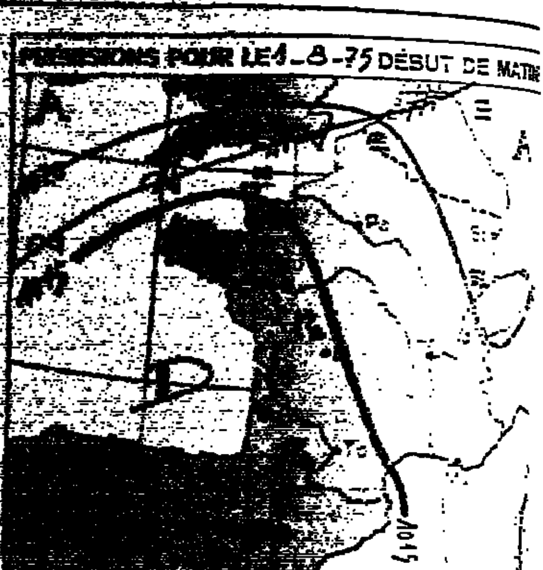
Horizontalement

I. Joie ; Cric. — II. Bourse. — III. Vin ; Ver. — IV. Et ; Ussat. — V. Ruineuse. — VI. Ianina ; S.O. — VII. Tiers ; Il. — VIII. Ers ; Essen. — IX. Jetons. — X. Este ; Al. — XI. Eternua.

Verticalement

1. Vérité ; Eu. — 2. Obituaires. — 3. Ion ; Inès ; Té. — 4. Eu ; Unir ; Jet. — 5. Sensée. — 6. Cs ; Sua ; Star. — 7. Rêvas ; Soin. — 8. Etésien. — 9. Cor ; Soins.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

REAL ESTATE
PROJECT MANAGER
INTERNATIONAL INVESTMENT BANK

Age : Late 20's — Salary : Negotiable

Residence : BEIROUT

Developing real estate department in PARIS based Investment Bank requires an experienced Project Manager, preferably with quantity surveyor (Ingénieur Travaux Publics), qualifications to supervise major commercial property development projects throughout the Middle East.

The successful applicant should be capable of acting on his own initiative and within the framework of the Bank's organisation. He will be responsible to the director of the real estate department. English essential. A knowledge of French an advantage.

Applications giving full details of career to date should be sent in strict confidence to nº T 72.983, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

GROUPE FINANCIER EN EXPANSION
recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN FISCALISTE

Disposant d'une expérience d'au moins 5 années acquise soit dans l'administration des impôts, soit dans une société fiduciaire.

MEME EN VACANCES adressez, aujourd'hui, votre curriculum vitae et prétentions à nº 2.653 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Nous vous recevrons à votre retour.

directeur exportation

Notre Division Electro-Hydraulique, crée le poste de DIRECTEUR EXPORTATION.

Il aura la responsabilité de commercialiser les produits de la Division :

- pompes, circulateurs de chauffage central,
- matériels de régulation,
- équipements de traitement d'eaux.

Il lui appartiendra de prospecter et d'ouvrir de nouveaux marchés, de mettre en place les réseaux de distribution.

Un bon candidat aura une expérience de 5 à 10 ans dans la vente de produits industriels.
Il parlera parfaitement l'anglais et aura une formation supérieure, de préférence technique, mais non nécessairement.

Lieu de travail BOULOGNE (92)

Assez nombreux déplacements surtout en Europe et en Afrique.

Adresser résumé de carrière avec rémunération souhaitée, sous réf. 38908/M à Direction Gestion des Emplois - B.P. 402, 92103 Boulogne.

L.M.T.

offres d'emploi

THOMSON-CSF

recherche :

INGENIEUR CONFIRME ELECTRONICIEN

Spécialisé Radar et traitement information

— Responsable missions longue durée étranger :
— âge minimum : 35 ans ;
— retours métropole bi-annuels pour comptes rendus :
— connaissance indispensable langue anglaise.

Envoyer curric. vitae détaillé Centre de Bagneux, B.P. nº 10 - 1, rue des Mathurins, 92222 Bagneux.

Cabinet de groupe Jnes Experts Comptables rech. collaborateurs 1 an expérience cabinet minim. Envoi C.V., photo, lettre manus. Cabinet J. et M. 32, bd de Magenta, Paris (10e).

GRANDE BANQUE

recrute

PROGRAMMEURS DEBUTANTS

POUR PARIS
Disponibles début octobre.

BAC exigé (C.D.E. ou H.). Niveau I.U.T. Informatique souhaité.

Dégagés obligations militaires.

Adresser curriculum vitae à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, Paris-9e (s/réf. N. 93), qui tr.

Pour compléter équipe système travaill. sur 370/158 sous VM recherchons

INGENIEURS

connaissant OS/VS et PL 1 (connaissances VM appréciées)

Adr. C.V. et prét. s. réf. 921, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, Paris (8e), qui tr.

URGENT

STENO DACTYLO MAGNETO confirmé (ée), pour administr. biens, 8 X 5, cantine, retraite. Se présenter, 40, avenue de Villiers, Paris-17e, Mo Malesherbes. Demander : M. CORNEC.

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER PARA-PUBLIC
Très important, crée un poste A PARIS

D'ANALYSTE PROGRAMM. ORIENTE SYSTEME

De formation I. U. T. Informatique, ce technicien possède une expérience de 2 à 4 ans et la pratique du COBOL ET DE L'ASSEMBLEUR
Une très bonne connaissance des matériels et systèmes I.B.M. 360/370 DOS-VS et N.C.R. CENTURY 200 (HBS ICL souhaitée également).

Le travail s'effectue au sein d'une équipe.

Il implique de fréquents contacts avec les utilisateurs.

Adr. rapidement C. V. dét. et prét. à nº 17.750, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représent. offre

GIRPA

A 300 STUDIOS PLACEMENT et APPARTEMENTS TRES GRAND STANDING à vendre. Publicité très importante (Presse et Radio)
Elle recherche :

5 VENDEURS

Elle PRECISE des vendeurs. Très important salaire. Curieux s'abstenir
Voiture obligatoire. Se présenter avec C.V. et 3 dernières feuilles de paye. Mercredi jeudi, vendredi de 17 à 19 h. 92, bd du Montparnasse, 14e.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

37 ans - Dipl. Sciences Po., Lic. Droit, D.E.S. Sciences Eco. 8 ans expér. conseiller de direction. 4 ans expér. direction générale société de distribution. Très bonnes connaiss. en organisat., gestion, informatique, p.b.s comptables et financiers. Goût des responsabilités.

Disponible 1er septembre, rech. situation équival. Paris ou région méditerranéenne.

Ecrire nº 3.887, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J. Fme, 23 ans, DUT Gestion, ch. emploi Administratif Dactylo Comptable. Ecrire : BRAZY, 3-5, r. du Centenaire, 92 Puteaux

J.F., 20 a., BTS Secrétariat Direction, mention italien, cherche emploi stable.
Ecrire : Mlle SENECHAL C., 03350 CERILLY.

Hme, 26 ans, dég. O.M., maîtrise de lettres, ch. situation en rapport av. diplôme. Ecrire : M. Bethune, 36, allée Gambetta, LE RAINCY (93) - 927-68-90.

28 ans. 3 ans d'expérience Directeur technique usine texturation-teinture, 120 p. Angl.-Esp. cour. Etudie ttes offres France et étranger. Ecrire 42300 Havas, ROANNE nº 26012.

DIRECT. COMMERCIAL

40 a., ayant 10 a. d'expérience dans l'EMBALLAGE ch. poste d'Animateur d'Equipe ds tout secteur industriel.
Ecrire s/réf. 30.925/M à : ICA 3, r. d'Hauteville, 10e, q. t.

Réct lib. O.M. cherche emploi technico-commercial Off. gdes poss. évol. angl., allem. écrit, parlé. France-outre-mer, étranger. Viendrait s/ pl pour rens. compl. éventuels.
Ecrire : Jean ROUFFIAC, 5, r. Fondeville, 31400 Toulouse.

occasions

A vendre, matériel de camping, divers vêtem., armoire pliante. Ecr. nº 6.013 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. vend huile 1 m. X 0,65 m., aquarelle 0,65 m. X 0,48 m., de L.-V. Delpy. M. Frisé, à part. de 18 h. 30, sauf le dimanche à : 205-78-39.

autos-vente

911 Coupé 1971, 1re main. 705-26-08, heures bureau.

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Pour sa jeune Maison d'Edition Française (V.P.C.) située à ROUBAIX, et dont l'expansion rapide a dépassé largement toutes les prévisions.

(Vente par correspondance)

EXPERIENCE :

— Agé d'au moins 28 ans, le Directeur Commercial qui sera engagé aura acquis une sérieuse expérience, en tant que responsable dans une importante Société, du développement des ventes et de la publicité.
Il possédera une compétence confirmée au niveau de la rédaction de textes publicitaires.

MISSION :

— en collaboration avec le département Marketing International situé aux Pays-Bas et avec le Directeur Commercial du siège situé en Belgique, il aura pour mission de sélectionner les médias publicitaires et d'adapter au marché français les techniques modernes et agressives du groupe.

REMUNERATION :

— la Société prendra en charge les frais d'un éventuel déménagement à ROUBAIX ou à LILLE et offrira à un homme dynamique et expérimenté un salaire et un intéressement dignes d'une organisation en pleine expansion. (1.200 employés en Europe).

Adresser lettre et C.V. détaillés, avec prétent. à : M. Pierre VAN DE VANNET, Directeur Commercial, Concordia Mail 22 Parklaan 2300 Turnhout Belgique.

EXPERT COMPTABLE petite ville province désire concours 1er janvier 1976 E.C. diplômé, minimum 27 ans. Rémunération : statuts libérales 500 F/jour, travail effectif (valorisée annuellement coût vie) + participation augmentation clientèle si présence 10 a. Ecrire HAVAS ST-MALO, 6.392.

Imp. Sté Imm. Marseille rech. pr poste resp. HOMME, 28 a. min., form. sup. de comm. ou des affaires plus D.E.C.S., exp. 5 a. de compt. gest., aim. rel. hum. Adr. lettre man. et C.V. dét. à Sud Marketing, nº 11.614, 3, pl. F.-Baret, 13006 Marseille.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Expér., très sérieuses référ., recherché par ENTREPRISE BATIMENT et T.P ayant son siège à TOULOUSE et ses activités dans le sud de la France.

Ec. s/réf. 252 à P. LICHAU SA, 50, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.

Association professionnelle de formation continue recherche CADRE animateur de formation spécialiste perfectionnement agents de maîtrise. Expérience industrielle et expérience dans la formation. Joindre C.V. Ecr. HAVAS, 46.059, Marseille.

CADRE SUPERIEUR

ADMINISTRATIF, FINANCIER ET JURIDIQUE.
Justifiant grande expérience Bâtiment et T.P.
recherché par entreprise pour son siège à TOULOUSE.

Ec. s/réf. 251 à P. LICHAU SA, 50, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.

Cabinet comptabilité Centre Ouest recrute JURISTE - FISCALISTE E.N.I. ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1-1-76.
Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence.
Ecr. HAVAS Saint-Malo, 6.391.

L'immobilier

appartements vente

Paris

Près Place des Vosges
Propr. vend dans imm. total. restauré, caractère, confort, Studio, 2 p. duplex, état neuf, 1, rue Jarente, Vendr., samedi, 14 h. 30-17 h.

MONTPARNASSE. 3 Pièces Imm. P. de T., ascens. Prêt sept. ou possib. faire travaux soi-même - SAB. 85-84, le mat.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige.
Studios, 2 pièces, duplex.
CIABA S.A. - 720-66-66.

LOUVRE SAINT-HONORE
Ds imm. très grand standing, reste quelques studios et 2 p. Le Propriétaire : DID. 98-54.

(5e) MAUBERT. Livg + chbre, gde cuis., s. de bns, wc indép. Excellent état. Calme. Clair. CORI - 548-23-77.

Vous recherchez UN RAPPORT UNE SECURITE UNE TRANQUILLITE. Votre problème est solutionné par l'investissement dans la pierre. 13e programme de 30 STUDIOS 2e programme de STUDIOS - DUPLEX 2/3 PIECES MEZZANINES. Dans des immeubles de rénovation de classe tout confort. Renseignements et R.-V. : 325-25-25.

PR. MONTSOURIS. B. maison 6 p. avec jardin 130 m2 hab. ALGRAIN, 285-08-59 - 09-54.

FACE NOTRE-DAME
STUDIO STYLE GRENIER. Tout confort. Refait neuf. 277-75-68.

17e FACE SQUARE
STUDIOS, 2 P. DUPLEX ds immeuble ensoleil. et calme. APPARTEMENT TEMOIN 34, rue E.-Level - 627-78-84.

113, rue CAULAINCOURT
Stud. 2 p. atelier d'artiste avec terrasse. Entièrement équipé. Vue impren. Propr. sur place : jeudi, vendr., sam., 14/18 h. 30.

A PARIS, 1er étage, SOLEIL
COMME UN LOYER
Grand 2 Pièces - cuisine
840 F MENSUEL 5/20 ANS. 706-47-87.

LA MUETTE
Splendide 7 p., très bon plan, 250 m2, 3 bains, parking. Vue dégagée. Téléphone : 222-27-60.

ODEON
Charmant living + Chambre. Imm. 18e siècle. Prix : 265.000. Tél. : 222-26-60.

MUETTE SUR AV. MOZART IMM. P. de T.
SPAC. 3 P., TT CFT, BALCON + ch. serv. (park. poss.). Prix : 470.000 F. VERNEL : 526-01-50. Vr s/pl., jdi-vendr., 15-18 h. 30, 1, RUE LARGILLIERE.

AV. DE LA REPUBLIQUE (Pr.)
STUDIOS TOUT CONFORT à partir de 53.000 F, poss. crédit.
2 PIECES TOUT CONFORT à partir de 84.000 F, poss. crédit.
IDEAL PLACEMENT.
Me voir jeudi-vendredi, 14-19 h., 36, RUE POPINCOURT.

2e - PRES OPERA
GIRPA PROPRIETAIRE
vends directement luxueux STUDIOS - APPARTEMENTS (2/3 PIECES)
ATELIERS D'ARTISTE
Dans immeuble de standing (interphones, poutres et pierres d'origine).
Nous téléphoner : 325-56-78.

PARC MONTSOURIS (PRES) : réc. appt 4/5 P., cft + stud. conft. mitoyen + park., téléph. 579.000 F. Lady Imm. 577-96-85.

Mo GOBELINS limite 5e - 13e, ds tr. b. imm. 2 P., C., tt cft, exc. état, s/rue, calme. Prix intéress. 343-32-67.

MICHEL-BIZOT
Bel imm. récent tout confort. Beau livg dble + 2 ch. Tr. bien aménagé, tél., 2 balc., garage. Px 360.000 F. Vernel 526-01-50.

CONVENTION Beau 3 pces tt cft, refait neuf 3e étage s/rue et cour. Except. 205.000 F. - Tél. 306-15-30.

Région parisienne

VERSAILLES
EXCELLENT état, 2 p., cuis. équipée, 3e étage, particulier à part. de préfér. 170.000 F. 951-11-75 h. b. - 951-60-68 soir.

Part. à Part. vd appartement Parly-2, 2/3 p., cuis. équipée, loggia vitrée, cave, park., tél. Libre d'occupation avril 1976. Tél. h. bur. 260-39-12, P. 279, et après 19 h. : 954-14-56.

Versailles. Imm. P. d. T., livg dble, 2 ch., tél., balcon. Etat neuf. 526-73-01 (heures bur.).

Vincennes. Traitons de suite à prix except. charm. appt 120 m2 + terrass. poss. prof. 628-34-85.

VILLEJUIF Direct. propriét. : Appart. NEUF 3 P., cuis., cft, calme, jard priv., 200 m², 320.000 F. S/pl., 10-17 h., 33, av. P.-V.-Couturier. 744-31-74.

Province

JUAN-LES-PINS
Urgt, prop. vd studio meublé. Balcon, entrée, bains, cuisine équipée, cave, tout cft, centre ville, 50 m. plage. Tél. BONDY 847-00-91, après 20 heures.

CAP CABOURG. Prop. vd livg, 3 ch., 70 m2, terr. 120 m2, plein soleil. 260.000 F. Livr. déc. 75. Téléph. (heures bur.) 224-08-00.

locations non meublées PARIS

Offre

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, 742-53-24.
84, rue d'Alésia (Mo Alésia).
76, bd J.-Allemane, Argenteuil.

Pour louer dir. av. pptaires, du stud. au 5 pces. 523-21-73.

PARIS 20e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tout confort.
2 pièces 42 m2, loyer 806 F, charges 181, parking 106 F.
4 pièces 80 m2, loyer 1.187 F, charges 300, parking 106 F.
5 pièces 99 m2, loyer 1.523 F, charges 361 F, parking 106 F.
S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos - 797-71-14, (Mo PHILIPPE-AUGUSTE)

Région parisienne

A LA DEFENSE
RESIDENCE GAMBETTA
APPARTEMENTS NEUFS
EN LOCATION

STUDIOS	à partir de : 650 F + charges
2 PIECES	à partir de : 940 F + charges
3 PIECES	à partir de : 1.250 F + charges
4 PIECES	à partir de : 1.420 F + charges
5 PIECES	à partir de : 1.840 F + charges

EMMENAGEMENT IMMEDIAT

RENSEIGNEMENTS : 774-53-93.
S/pl., sam., dim., de 11 à 19 h., ldi, jdi, vendredi, de 14 à 19 h., 1-2, quartier Régnault, COURBEVOIE ET G.F.F. CEDEX 11 92081 PARIS - LA DEFENSE 776-42-21 - Poste 45-33.

Document. sur simple demande.
ACCES :
R.E.R. : sortie av. D.-Leclerc, bd circulaire : sortie No 3.

Demande

Paris

Jne couple fonctionnaire, sans enf., ch. appart. 2 ou 3 pces, cuis. non équip., de préfér. dans 9e, 10e, 17e ou 18e arrdt. Ecr. nº 6.014, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

ING. ch. SS AGENCE, 4 à 6 P. Banlieue Ouest - 930-34-70.

Ch. direct. 2 ou 3 pièces, Versailles ou envir. 577-70-81.

Pour septembre, Pavill. loyer mod. Ag. s'abst. 793-28-86, le soir.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. dans PARIS - Téléph. 343-63-14.

appartements occupés

16e PRES TROCADERO
Imm. rénov. occup.
2 PIECES, dépendances, Téléph. 622-16-98 - P. 26.

constructions neuves

RUEIL-MALMAISON
STUDIOS ET 3 PIECES
Créd. 95 %. Rentab. garantie
Ts les apr.-midi + sam., dim.
31-33, RUE DU CHATEAU.

immeubles

Je vends directement
MURS DE RESTAURANT
(7e) Près Bon Marché.
Très gros rapport. Bail 3/6/9.
Me téléphoner : 325-56-78.

A saisir, propr. 150 m. mer, 4 P. + dép., loggia vitrée + terr. 31 m², vue mer, sur tot. 432 m². Prix 170.000 F. Ecrire Dezempte Rives, 38140 Havas, GRENOBLE.

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble nf. T. : 758-12-40.

Société dispose dans ses locaux 3 très beaux bur. Champs-Elysées (George-V) dispon. Tél., télex, etc. à utiliser en commun. Tél. : 723-43-08.

Avenue Montaigne à louer 300 m2 de bureaux. RICHARD ELLIS - 225-27-80.

MAILLOT. Loue ss p.-de-porte toutes surfaces - tous quartiers. 293-45-55 - 522-19-10.

locaux commerciaux

OPERA. Appart. comm. + ch. serv. en tte propr., 4e ét., gd cft. 150 m2 - 950.000 F - 622-22-56.

A LOUER
LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNELS)
BUREAUX ET MAGASINS
Rez-de-chaussée 450 m2
3, sente des Dorées, Paris (19e)
100 m métro, périphériq., 10 lig. téléph., parkings. Visite s/place. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04 - 723-38-23

Investisseurs à Paris début août achète MURS BOUTIQUE loués, pharm., banque, restaur. Faire offre : CH. MAHOUT, Téléph. : 924-74-85, Poste 17.

CENSIER. Boutiq. impec. 500 F/ mois + pet. cession. 337-69-59.

viagers

ST-AYGULF. Très belle villa sur 3.000 m2. Bx arb., terrasses, piscine. Libre : 130.000 F cpt + rente, 2 têtes : 71-78 ans.

Lib. 15 km ST-RAPHAEL. Ppté var. 5 p. 200 m2 hab. 8.500 m2 terr. Cpt+2.500 rte. Et. Lodel, 37, av. Foch, Nice - 80-69-84.

terrains

40 KM DE PERPIGNAN
Cause départ vends 32 ha de terrain. Idéal pour lotissement ou rés. second. Eau, élect. + mas provençal. Site et climat exceptionnel, boisé, rivière. Prix à discuter directement av. le propriétaire. Tél. : 566-92-66.

Achète comptant TERRAIN 1.000 à 2.000 m2 DANS PARIS. Tél. M. PICHOT 672-00-19 ou 672-15-13 (heures bureau) ou : Ecr. M. PICHOT, 31, rue de Sambre-et-Meuse, 75010 PARIS.

CORSE - SAINT-FLORENT
1.500 m2 bord mer panoramique site protégé. Ecrire ou téléph. M. MUNNIER, 43, r. St-Augustin, Paris (2e) - ODE. 18-38.

fermettes

MAISON DE CAMPAGNE
3.500 m2 terrain, forêt landaise Lot-et-Garonne, part. Alain LAGLEYRE. Tél. : (58) 93-04-34.

Directement propriétaire vend : libre ou placement FERME, 120 ha seul tenant, irriguée Champagne berrichonne, portes de Bourges (18), céréales, betterave, maïs. Affaire de famille. Tél. : 409-04-17, hres de repas.

domaines

A VENDRE
DOMAINE ELEVAGE 57 HA
pour placement
Sté ERMENOU - MARCHAL
71401 AUTUN - Tél. 52-30-47.

villégiatures

A louer, meublée, pour août, Villa sur le toit près Croisette. I.A.I. : 99-24-51.

MT-CARLO, pr sept. appt meubl. lux. duplex, salon, s. à m., 4 ch., 2 bs, 1 dche, cab., bar. liv. Jard. Terr. sr les toits. VUE - 30-60-46.

Deux BUNGALOWS à louer, août septembre, ETANG, SARTHE. Téléph. ou écrire CHALETS VT, 72270 NEUVILLE-SUR-SARTHE. Tél. : (43) 20-60-91.

RECH. PROPRIETE locat. août entre LA CIOTAT - ANTIBES, bord mer. - Tél. 973-37-70.

pavillons

SCEAUX (PARC). — Situation exceptionnelle sur terr. 840 m2, maison construite 1950, compr. r.-de-ch. : entr., bureau, chbre, cabinet toilette, w.-c., garage ; r.-de-jdin. : salon, s. à m. av. terras. s/parc, c., 1 ch., s. de b., s. d'eau, chf. cave, 1.200.000.

VERRIERES-LE-BUISSON
Proxim. écoles, terrain 900 m2, pav. compren., r.-de-ch. : entr., séj. dble, bureau, cuis., w.-c., 1er ét. : 2 ch., penderie, s. bs, r.-de-jdin : 3 ch., buanderie, chaufferie. - Prix : 570.000 F. EFIMO - Téléphone : 660-45-96.

ENGHIEN, centre
tr. calme, gde maison famil. 8 p. + dépend., jdin 1.000 m2 Px : 550.000 F. Tél. : 989-31-74.

CHAMPIGNY-S/MARNE, prox. RER, Magn. pav. s/sol, buand., cave, gar., chff., entr., livg dble, cuis. améric. éq., bureau, 4 vastes ch. tt cft, dépend., 1 p. + c., s. eau, wc, 550m2, parc paysagé 350.000 av. 70.000. TIC, 32, av. M.-Thorez. Champigny-s-M. T. 706-14-52 et 58-16.

Vous aimez la nature et le calme
A VENDRE
Casson (77). PAVILLON sur 300 m², 5 pièces principales, cuisine, coin repas, téléphone. CHEMINEE, garage, s. de jeux pour enfant. 5e gare, commerçants, écoles, piscine à 500 m. Affaire à saisir. Tél. au 438-43-67 (le matin).

THIAIS (94) PRES RUNGIS
Part. vend pavill. nf, gd conft, 220 m² habitab., gar. 2 voit. + cave, grenier, jardin, prix justifié à débattre. T. : 684-08-50.

PONTOISE
A 10 km. de Pontoise (Ouest), « Les Rives de la Viosne », très beau site, pavillons 6/7 Pièces, entièr. term., constr. trad., terr. de 300 à 650 m², en tte propriété.
Prix fermes. Exemples :
F 6 + terr. 315 m² : 220.000 F,
F 7 + terr. 650 m² : 325.000 F.
Vis. s/R.-V., au : 470-06-65, et s/pl. sam. et dim. de 14 à 18 h., « Les Rives de la Viosne », 95-Ableiges (route de Rouen, 10 km. apr. Pontoise, Ableiges) (route de Dieppe, à gauche à la sortie de Cormeilles - en - Vexin).

FONTENAY-AUX-ROSES : sup. pav. RECENT tt cft, 250 m² habitables, cuisine, séj. 40 m², 8 chbres, 2 S. de B., 3 wc. Jard. Prix 530.000 Favec 110.000 Pr vis. Tél. : 250-05-37.

villas

BIARRITZ, face mer, villa F3 tt confort, jardin de 1.200 m2.

PRES GUETARY, 5 km. mer : villa F5 tt cfort, jdin 2.000 m2. S'adr. Mme CURUTCHET villa Guré Egoitza, 64 Ahetze, par Biclart. Tél. : (15-59) 31-91-31.

Cause maladie, Part. à Part. vds villa plein sud, état neuf, entièr. meublée, tél., cuis. équ. 5 p. princ., 2 s. de bns, loggia et terrasse. Possib. 2 appart. Gar., jard. arboré et fleuri. Vue imprenable sur CANNES, les ILES et la COTE. Tél. 15 (94) 44-15-28.

CHATOU R.E.R. - VILLA MANSART 1967
récept. 50 m², 4 ch., bns, cft, gar. 2 voit., jardin, 620.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. — 976-05-90.

propriétés

MAINTENON
75 km Paris, SNCF, chalet tt cft, séj., kitch., chambre, salle d'eau, w.-c., mezzanine. Terr. 560 m2, 130.000 F., créd. 80 %. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, RAMBOUILLET. Tél. : 483-10-37.

FORET DE LYONS, bel. ppté. PARF. ETAT, centre, 2.200 m2 terr., ent., séj., sal., 3 ch., bs, w-c, gren. amén., ch. amis ind., gar., bûcher, stle village, tous comm. s/pl. 187.000 av. 37.000 AVIS, 8, fg Cappeville Tél. : (16) 32-30-91-11 et 405 Gisors.

(77) Part. vend magnif. ppté à 40 min. de la Gare de l'Est, 9 p. tt cft. Vue imprenable. Beau parc, piscine, 022-09-13.

A VIEILLES-MAISONS
pr. Montargis, vds maison anc. 7 p. cadre admirable 135.000 F. T. : 38-92-40-48.

CABOURG
GENTILHOMMIERE, 3 ha. S'ad. Ag. Lavoix, 16 (31) 91-31-12

ROYAN - MAIS. DE MAITRE tout confort, parc, dépendances, 24.000 m2. PRIX : 600.000 F. Me NICOLAS, Notaire, 17540 ST-SAUVEUR-D'AUNIS Tél. : (46) 01-80-14.

A vendre propriété, 52, bd du Mont-Boron à Nice, comprenant villa élev. sur s/sol, r.-de-ch., 1er ét., dépend., jardin 1.600 m2 env., pavillon gardien, garage. Rens. Me BAILLY, not. Paris, 104, rue du Fg-Saint-Honoré. Tél. : 266-92-11. Visite sur place du 5 au 15 août.

LE CROISIC - Directement sur MER, belle maison gd stand., rez-de-chaussée, 1er étage, conviendrait à deux familles. 375.000 F - HELION Tél. : 16 (40) 71-64-32. 5, rue Couëdic, NANTES.

EXCEPT. St-Germain-en-Laye : Demeure Mansart XVIIe s., récept. 110 m², boiserie, 7 chbres, bains, cft, pet. parc clos arbr. centenaires 2.400 m² AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. — 976-05-90.

15 KM. PARIS
RESIDENTIEL - SUR PARC
1.980 m², pavillon meulière, gd standing, 15 Pièces, 950.000 F.
M. de Tayrac, prieuré de Relay
37190 **AZAY-LE-RIDEAU**
Tél. : 56-86-47.

maisons de campagne

Mais. de campagne, murs pierre, dépend., 6.000 m2 terr. Canton à 2 km, vue sur Pyrénées, 80 à 100 km mer ou montagne. Prix 60.000 F. - Tél. 278-71-51.

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

(période du 1er juillet au 31 août 1975) au

233.44.31

pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

LES DÉCISIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Le gouvernement va pénaliser les voitures polluantes et bruyantes

Pas de relâche estivale dans la lutte pour un meilleur environnement. Multiplication systématique des espaces verts, pénalisation des voitures les plus polluantes par un renchérissement de leur vignette, intégration du paramètre « qualité de la vie » dans les zones industrielles, aide aux *parcs régionaux et nationaux*, tels sont les points forts des décisions prises par le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE), qui s'est réuni le 30 juillet.

Ce comité, dont les séances sont organisées deux fois l'an, groupe autour du premier ministre les titulaires de sept départements ministériels, de la délégation à l'aménagement du territoire et du Plan. Il a la charge de répartir les crédits du Fonds interministériel d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), masse de manœuvre qui *se monte à 135 millions* pour 1975.

La première tranche, répartie en ce mois de juillet, porte sur 69 millions. Comme à l'accoutumée, le comité a distribué la manne sur un grand nombre d'opérations et sur l'ensemble du territoire. Ces « coups de pouce » exceptionnels auront des retombées importantes puisqu'ils vont inciter les collectivités locales, les particuliers et les administrations, autres que celle de la qualité de la vie, à engager des dépenses atteignant près de 357 millions.

Mais au-delà des crédits ainsi distribués, les décisions de principe prises par le CIANE sont autant d'engagements politiques dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Si l'on avait pu reprocher à certains comités antérieurs d'avoir agi en simples distributeurs de fonds, celui-ci semble avoir donné une impulsion nouvelle à la politique de la qualité de *la vie. Attributions* financières et décisions de principe portent sur cinq grands chapitres : l'action dans les milieux naturels, le traitement des « agressions », la protection du patrimoine écologique, l'amélioration du cadre de vie, l'information et la formation.

● **ACTION DANS LES MILIEUX NATURELS : *nouveaux observatoires de pollutions.***

L'action dans les milieux naturels se voit attribuer près de 10 millions de francs. La protection des eaux *continentales* sera assurée par l'intervention de fourgons spéciaux en cas de déversements de produits toxiques en cours de transport. Celle des eaux marines par l'extension en six nouveaux points du réseau d'observation de la mer. Des réseaux de mesure de la pollution atmosphérique seront installés à Lille, Nantes et Strasbourg.

● **LE TRAITEMENT DES AGRESSIONS : une réforme de la fiscalité automobile.**

Le traitement des agressions (c'est-à-dire des pollutions et des nuisances) a donné lieu à une décision de principe « à longue portée ». Dans l'imposition des véhicules, on ne tenait compte jusqu'à présent que de *la* puissance théorique, dite fiscale. Le comité a décidé que le prix de la vignette sera fonction, désormais, de la puissance réelle. Cette mesure entrera en application progressivement à partir de 1976 à l'occasion d'une réforme d'ensemble de la fiscalité des véhicules.

Elle ne touchera que les voitures neuves et *pénalisera les* moteurs les plus bruyants et les plus polluants, c'est-à-dire les plus petits et les plus gros. Ainsi,

[La puissance fiscale des voitures est partiellement fictive, car elle est actuellement fondée sur leur seule cylindrée, ce qui est un héritage de l'époque où celle-ci représentait la puissance réelle du moteur. Ce n'est plus le cas, et il *faudrait* y ajouter aujourd'hui la vitesse de rotation. La nouvelle puissance fiscale sera définie à partir de la puissance maximale réelle des moteurs ou puissance au frein, qui est également une *bonne* mesure des *nuisances* produites. Ainsi, la Renault-12 était comptabilisée pour 7 chevaux fiscaux en vertu de sa cylindrée de 1 300 centimètres cubes. Or, comme elle ne développe que 54 chevaux au banc d'essai, sa nouvelle puissance fiscale sera ramenée à 6 chevaux. Inversement, la Renault-12 Gordini était comptée pour 9 chevaux fiscaux, car elle fait 1 565 centimètres cubes. Comme en réalité elle développe 113 chevaux réels, sa nouvelle puissance fiscale sera haussée à 12 chevaux.]

Cette mesure coûtera à l'Etat 4 % des recettes qu'il tirait de l'imposition des voitures. Mais elle devrait se traduire par d'importantes « économies » de bruit, de pollution... et de carburant.

Toujours au chapitre du traitement des agressions, 17,2 mil*lions ont été attribués*. Ils seront affectés à la construction de plusieurs stations d'épuration urbaines et industrielles, à la poursuite du sauvetage de l'étang de Berre et des cours d'eau du bassin du Doubs. Huit nouveaux départements vont être encouragés à ramasser les carcasses de voitures.

Des crédits iront aux programmes de recherche et aux dispositifs de contrôle du bruit. Ceux-ci vont être rendus nécessaires par la parution prochaine d'un décret limitant les niveaux sonores d'un certains nombre d'appareils ménagers.

● **PROTECTION DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE : sauver les saumons.**

La protection du patrimoine écologique met en jeu un plan quinquennal concernant la faune et la flore : inventaire de nos richesses, création de réserves et de « banques de gènes », réseau de surveillance continue, éducation du public en sont les points principaux. Un autre plan de cinq ans va être lancé pour sauver les saumons. Leur disparition dans les rivières françaises nous oblige à en importer 10 000 tonnes par an, ce qui grève notre balance des paiements de plus de 150 millions.

Le comité a approuvé la création d'une fondation pour la sauvegarde de *la* Sologne. *Les* achats nécessaires au démarrage de la base littorale de loisirs de Salenelles (Orne) et l'acquisition de l'étang de Lindre — réserve ornithologique située dans le parc régional de Lorraine — ont été programmés.

● **L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : des zones industrielles propres.**

L'amélioration du cadre de vie. Elle passe d'abord par trois décisions de principe : l'animation dans les neuf villes nouvelles actuellement existantes va être favorisée ; dans le choix et l'aménagement de nouvelles zones industrielles, on portera désormais une attention particulière à l'environnement.

La détermination de ces zones se faisait jusqu'ici en fonction des seuls impératifs économiques et des terrains disponibles. On a abouti ainsi à de véritables aberrations, comme la zone industrielle de Marckolsheim (Bas-Rhin), ouverte en pleine forêt et toujours vide. La destruction du patrimoine naturel est irrémédiable, l'économie n'y a rien gagné. A l'avenir, des groupes de travail réunissant les représentants des différents ministères, dont ceux de l'environnement, étudieront les *dossiers beaucoup plus « écologiquement »*.

Autre mesure d'avenir : des équipes mobiles offriront leur concours aux collectivités locales soucieuses de créer des espaces verts. D'une *manière* concrète, cinquante-trois opérations d'achat et d'aménagement d'espaces verts vont recevoir au total plus de 25 millions de francs. Parmi les plus notables : port paysager à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), zone de loisirs de 2 700 hectares à Miribel (Rhône), parcs à Saint-Etienne, achat des 620 hectares du domaine de Sénetosa en Corse, etc.

En attendant qu'ils soient pris en charge l'an prochain par les régions, les neuf parcs naturels régionaux gravement menacés par l'arrêt du financement d'Etat seront soutenus cette année encore.

Les zones périphériques des grands parcs nationaux recevront plus de 7 millions. L'équipement des sentiers de randonnée en plusieurs régions de France sera encouragé et la création de la « grande traversée des Pyrénées » va démarrer, avec refuge et gîtes d'étapes.

● **INFORMATION ET FORMATION : recherches sur l'architecture.**

L'information et la formation sont plus modestement pourvues (3,3 millions). Il s'agit d'encourager colloques et conférences sur l'architecture et l'environnement, d'aider plusieurs organismes d'initiation ou de formation comme l'Institut européen d'écologie de Metz. L'amélioration de la qualité de la vie passe aussi — et peut-être surtout — par *l'éducation* des Français.

MARC AMBROISE-RENDU.

● **PLUS DE TRUITES AUX *ALENTOURS DU CERN ?*** — Plusieurs cours d'eau proches de Genève ont été gravement pollués par une substance inconnue, le dimanche 27 juillet. Tant du côté français que du côté suisse, toute trace de vie végétale et animale a disparu sur plusieurs kilomètres. Les truites ont succombé par milliers.

Suspect n° 1 : le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), dont les installations sont à cheval sur la frontière. — *(A.F.P.)*

PAS D'AMÉLIORATION DE LA POLLUTION EN BAIE DE SEINE AVANT 1978

(De notre correspondant.)

Le Havre. — La cure de la Seine sera longue et coûteuse. Il faudra attendre au moins 1978 *pour en* sentir les premiers effets. Et personne ne garantit que l'on retrouvera la pureté du fleuve et de son embouchure.

Telles sont les conclusions « réalistes » auxquelles sont parvenus *les spécialistes de l'eau*, et qu'ils ont exposées, le 30 juillet, à Honfleur aux écologistes et aux marins pêcheurs qui s'alarment de la pollution croissante de la baie de Seine.

Une commission mixte, réunissant les experts de l'agence de bassin Seine-Normandie et les municipalités du littoral, a étudié les mesures à prendre *pour améliorer la situation*. Elles ont été exposées par M. de Bourgoin, président de la commission, et par M. François Valiron, directeur de l'agence Seine-Normandie.

Sur la côte les opérations « Orne propre » et « Risle propre » vont être continuées. Au Havre va se créer un centre des déchets industriels liquides qui *éliminera les huiles et les produits* toxiques. Un autre centre identique devrait être construit en région parisienne.

Pour les rejets de phosphogypse, une usine utilisant ces résidus pour fabriquer des carreaux de plâtre est déjà construite. On pense également utiliser le gypse dans les soubassements routiers. Mais ces coups de frein à la pollution satisferont-ils ceux dont la profession même est menacée ?

J.-C. S.

CONSTRUCTION NAVALE

Vive opposition à La Seyne aux projets de fusion des grands chantiers

« En cas de fusion, d'importants licenciements sont à craindre », déclare le directeur général des Chantiers de La Seyne. Dans une interview accordée le mercredi 30 juillet au quotidien toulonnais *« République »*, M. Marcel Berre, directeur général des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM) à La Seyne, s'est prononcé contre tout projet de fusion avec les Chantiers navals de La Ciotat et les Chantiers de France-Dunkerque — l'un des deux grands groupes que le gouvernement souhaiterait voir se constituer avant la fin de l'année (« le Monde » du 25 juillet). Le directeur des CNIM, en revanche, admet « la possibilité d'un renforcement de la collaboration existant entre les trois chantiers ».

De notre correspondant régional

Marseille. — Contre cette éventuelle fusion — qui se ferait, selon toute vraisemblance, au profit des Chantiers de La Ciotat — M. Berre a mis essentiellement en avant le dynamisme des CNIM depuis leur création, le 1er juillet 1966, sous l'égide du groupe Herlicq. *« Les effectifs sont passés de deux mille six cents à cinq mille huit cents salariés, et le chiffre d'affaires a été porté de 150 millions de francs à près de 1 milliard de francs. »* Le carnet de commandes de l'entreprise est supérieur aujourd'hui à *4,5 milliards de francs. « Le dernier bateau en commande sera livré en mai 1981, et nous n'aurons aucune peine à compléter la charge des chantiers jusqu'à cette date et au-delà. »*

« La fusion, a-t-il d'autre part affirmé, *aurait les conséquences les plus graves pour les départements de matériels et installations terrestres qui construisent des usines d'incinération pour le traitement des résidus urbains, des unités de dessalement de l'eau de mer, des chaudières, des escalators, des turbines, des tubes lance-missiles pour sous-marins nucléaires... et tendent à représenter 50 % de notre chiffre d'affaires. On pourrait craindre alors d'importants licenciements et de graves troubles sociaux. »*

M. Berre pense cependant que la collaboration qui existe entre les trois chantiers intéressés pourrait se renforcer, en particulier par le biais du CINFRAME *(Comptoir inter-chantiers navals* France Méditerranée), qui coordonne déjà leurs activités commerciales. *« Cette société pourrait permettre*, a indiqué le directeur des CNIM, *de regrouper d'autres services, tel celui des achats. Alors qu'actuellement l'Etat s'efforce de renflouer les industries défaillantes*, a-t-il conclu, *il paraît aberrant que l'on veuille casser les reins à une entreprise en pleine expansion qui ne licencie pas, mais au contraire embauche et réalise des bénéfices. »*

Rentré la veille de Paris, M. Jean-Marie Robert, préfet du Var, a déclaré de son côté : *« En définitive, en ce qui concerne les CNIM et leurs filiales les CIEL (Constructions et installations électriques du littoral), dont la prospérité et l'expansion ne se sont pas démenties depuis plusieurs années (...) je suis autorisé à dire que rien ne leur sera imposé. »*

Enfin, M. Aymric Simon-Lorière, député U.D.R. du Var, a indiqué dans un communiqué qu'il avait saisi le président de la République et le premier ministre *« pour leur demander de donner les plus grandes assurances aux travailleurs varois. Il considère, en effet, qu'étant donné le taux de chômage varois, quatre fois supérieur au taux de chômage de l'est de la France, aucune mesure mettant en cause leur emploi ne doit être prise. »*

GUY PORTE.

A PROPOS DE...

LE DÉFICIT DES POSTES BRITANNIQUES

Le téléphone peut être un luxe

Il y a deux fois plus de téléphones en Grande-Bretagne qu'en France : 12,7 millions de lignes au lieu de 6,3 millions. Le téléphone de l'autre côté du « Channel » est deux fois moins cher que de ce côté-ci : *0,17 F* la taxe de base au lieu de 0,35 F. Heureux Anglais. Et pourtant...

Les difficultés de l'heure expliquent que nos voisins commencent à considérer comme un luxe ce qui reste chez nous une nécessité enviée.

Le rapport de la Post Office Corporation, qui vient d'être publié, annonce que les télécommunications britanniques ont enregistré un déficit de 194 millions de livres (1,8 milliard de francs) au cours de l'année financière close à la fin mars.

Le fait est nouveau. Jusqu'ici le secteur des télécommunications — à la différence des services postaux — réalisait des bénéfices annuels variant entre 50 et 100 millions de livres. Aujourd'hui, le déficit des revenus téléphoniques et télégraphiques dépasse même celui de la poste qui est de 109 millions de livres (1 milliard de francs).

Les experts reconnaissent que dans le domaine du téléphone notamment, la demande s'est sensiblement ralentie à la suite des hausses successives de tarif.

En juin 1974, l'unité de base pour les simples appels téléphoniques était de 1,5 penny (0,15 F). Au mois de mars de cette année, ce tarif était porté à 1,8 penny (0,17 F). Aujourd'hui, l'administration annonce qu'elle sera contrainte, dès le mois d'octobre, de facturer 3 pence (0,28 F) chaque appel. D'autre part, le prix de location des appareils sera augmenté de 28 % pour les particuliers et de 40 % pour les sociétés. Les taxes des téléphones publics subiront un ajustement encore plus sensible en passant de 2 pence (0,19 F) à 5 pence (0,47 F) par appel.

Le rythme accéléré de l'inflation a sans aucun doute joué un grand rôle dans l'accroissement du déficit postal, mais les dirigeants de l'administration ont été surpris de voir la demande de nouveaux postes téléphoniques se ralentir et le nombre des appels diminuer.

Beaucoup de citoyens considèrent l'usage du téléphone sinon comme un véritable luxe, du moins comme une nécessité tellement coûteuse que son utilisation doit être sévèrement contrôlée.

Le même comportement a d'ailleurs été remarqué dans les services postaux avec les lettres de première classe depuis que leur affranchissement est passé de 5,5 pence (0,52 F) à 7 pence (0,66 F). L'administration n'en a pas moins décidé de porter ce tarif à 8,5 pence (0,80 F) à l'automne prochain.

JEAN WETZ.

LA VIE SOCIALE

Libres opinions

QUELLE « POLITIQUE DE LA FAMILLE » ?

par LOUIS CAUL-FUTY (*)

AU cours de son voyage en Auvergne, le président de la République a traité dans son allocution à La Bourboule des questions de la famille. Il a notamment annoncé le développement d'une « *politique de soutien de la famille* ». Qu'est-ce à dire ? S'agira-t-il simplement de chercher à décrisper une certaine frange *inquiétée par les mesures prises* en matière de libéralisation de la contraception, de l'avortement et de l'assouplissement des conditions du divorce ? S'agira-t-il, pour concrétiser cette volonté, au plus d'une incitation financière par une aide accrue en matière de prestations familiales ?

Le sort qui a été réservé, d'ailleurs, aux prestations familiales depuis leur création illustre parfaitement la volonté des gouvernements successifs et du C.N.P.F. d'utiliser ce secteur comme un terrain de manœuvre et de manipulation. Considérées successivement comme un sursalaire au profit des travailleurs chargés de famille, voire comme un élément *régulateur de la main-d'œuvre*, puis comme le support d'une politique nataliste, les prestations familiales, qui devaient revêtir le caractère d'une compensation des charges, sont devenues progressivement des prestations d'assistance que le pouvoir *manipule* à sa guise pour colmater les brèches d'une politique économique et sociale au service du profit.

Ce ne sont pas les « contrats de progrès » qui régleront l'avenir des prestations familiales alors que, dans *le même temps, on continue* à écarter des *décisions les représentants* des usagers, ni les augmentations *successives* des prestations, fussent-elles de 6,8 % ou plus, alors que le pouvoir continue à laisser « pourrir » les ressources *affectées* aux prestations familiales ou à s'en *servir* à d'autres fins. A grand renfort de publicité, on crée des prestations nouvelles de plus en plus diversifiées mais réservées à une minorité de catégories sociales. C'est dans la logique d'un pouvoir et d'une société capitaliste où l'exploitation des plus défavorisés et la « fabrication » des inégalités sociales restent la règle du jeu.

Aujourd'hui, il est urgent d'aboutir à des mesures concrètes de simplification et d'efficacité :

— *50 francs d'augmentation*, immédiatement, pour chaque enfant, et *dès le premier enfant* ;

— Indexation des prestations sur le coût de la vie ;

— Attribution de ces prestations liée à l'existence de l'enfant (dès la conception) et non plus à l'activité professionnelle ;

— *Versement dès le premier enfant et* à tous les enfants, quel que soit leur rang dans la famille.

Il est évident aussi qu'une *allocation couvrant* réellement les besoins de l'enfant, et qu'une allocation de garantie de ressources permettant à toutes les familles de vivre décemment, entraînant parallèlement une réforme de la *fiscalité, devront être l'aboutissement d'une* refonte du système des prestations familiales.

Mais là n'est pas toute la politique familiale. Envisager le devenir de « la famille » par la mise en place d'une politique spécifique n'est pas chose aisée. C'est une tâche d'autant plus compliquée qu'il s'agit d'une institution, appelée par vocation à *transmettre* (vie, patrimoine cultural, physique...) et donc à *conserver*, ce qui lui attribue un caractère statique alors qu'elle se situe dans une société en évolution.

La famille n'est pas une entité autonome dans la société. Elle est en interaction permanente avec les autres institutions sociales et, d'autre part, il n'existe pas *un modèle* familial mais une diversité de groupes familiaux en fonction de leur structure, de leur rôle, de leur origine sociale, de leurs *références* philosophiques ou religieuses... Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de définir une « politique familiale » *étroite et inopérante. Il s'agit, au contraire, conscients des conditions* de vie faites aux travailleurs et à leurs familles, conscients des besoins économiques, sociaux, humains, correspondant à des biens réels et durables dont ces mêmes travailleurs ont besoin, conscients des mutations en cours et des aspirations profondes qui se manifestent aujourd'hui, *de dégager des lignes d'action répondant à l'ensemble* de ces besoins sociaux.

***

Cette politique correspond à assurer les conditions d'exercice du droit à la vie (logement, santé, culture, garantie de ressources, autonomie de l'individu), à reconsidérer l'urbanisme et l'environnement en fonction de la communication et de l'espace, à assurer le développement de la vie collective par un autre système de consommation et des équipements collectifs, à décloisonner le groupe familial par la relation famille-institutions, et le rejet des rôles préétablis, etc. Quand *on* situe, comme nous, le combat revendicatif sur le terrain de la lutte des classes et dans la perspective d'une société socialiste et autogérée, on ne peut accepter, sous des prétextes *divers, des orientations qui aboutissent en fin de compte à conforter* la volonté du pouvoir de faire de la politique familiale un outil de maintien des rapports de dépendance.

Les seules options valables sont celles qui, attachées aux réalités quotidiennes, redonnent aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux jeunes, *aux couples, la possibilité de rapports sociaux qui ne portent* plus la marque d'une société possessive, égoïste et hostile. Il est évident que cette ligne politique passe par le refus d'une stratégie qui utilise la famille et ses réalités comme un outil pour perpétuer les rapports hiérarchiques et la répression. N'est-ce pas parce que cette société repose tout entière sur l'égoïsme et l'irresponsabilité de ceux qui possèdent, par rapport à ceux qui sont démunis, qu'elle cherche à préserver, par la famille, l'existence de certaines relations de solidarité sans lesquelles la société ne saurait survivre ?

Mais le pouvoir actuel peut-il construire une véritable politique dans une perspective globale, remettant en cause la société qu'il a contribué à faire ce qu'elle est ? Une société qui détruit l'individu en le cadrant dans des systèmes préétablis, et qui, paradoxalement, met en échec ses propres constitutions tout en voulant les maintenir pour se perpétuer.

L'incohérence profonde du système économique actuel, incompatible avec les idéaux de justice, de liberté et d'autonomie de l'homme et du couple, valeurs cependant suffisamment proclamées dans les démocraties *modernes, nous fait* douter sérieusement de la dimension de l'actuel projet d'une « politique familiale ».

★ Secrétaire général de la Confédération nationale des associations populaires familiales.

MONNAIES ET CHANGES

LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE EST RESTÉE MODÉRÉE EN MAI

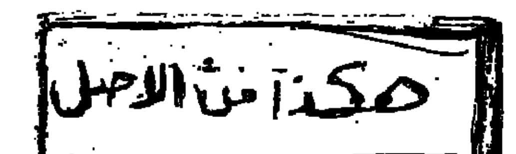
La masse monétaire a connu une croissance très modérée au cours du mois de mai : 0,2 % contre 0,7 % en mai 1974. Corrigée des variations saisonnières, l'augmentation ressort à 0,7 %, les souscriptions à l'emprunt national (émis à partir du 28 mai pour un montant de 5 milliards de francs) ayant contribué à ralentir le développement des disponibilités monétaires, plus spécialement des dépôts à vue dans les banques et des avoirs en comptes de chèques postaux.

Le même facteur a également influé sur la quasi-monnaie (dépôts à terme), qui a diminué de 0,1 %. Parallèlement, les dépôts dans les caisses d'épargne ont continué de se développer et l'augmentation des placements liquides ou à court terme a atteint 0,9 % (contre 1,6 % en avril).

Enfin, la progression des crédits de caractère bancaire a été la plus faible qui ait été enregistrée depuis le début de l'année.

● **BERLIET : *« Nouvelle déclaration de guerre de la direction aux libertés syndicales »***, estime la C.G.T. après la dénonciation par les dirigeants usines Berliet des accords sur les droits syndicaux.

● **APRES L'INCENDIE DE *L'USINE FLODOR*, A FLAUCOURT** (Somme), qui a causé mercredi 30 juillet, d'importants dégâts, la direction a annoncé qu'il n'y aurait pas de chômage technique pour le personnel permanent (environ cent cinquante salariés), mais une partie des cent cinquante contrats saisonniers serait résiliée.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS L'INTERVIEW RADIOTÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le pouvoir a donné la preuve de son insuffisance dans la gestion des affaires publiques

affirme le parti socialiste

Après l'interview radiotélévisée de M. Giscard d'Estaing, le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi 30 juillet, a adopté la déclaration suivante :

Le président de la République a dû en convenir : les Français ne partageaient pas son optimisme. Il a enfin admis que la France se trouve dans une situation économique difficile, reconnaissant ainsi que la réalité avait bien été décrite par François Mitterrand dans sa dernière conférence de presse.

Il est vrai que le bilan d'une année de pouvoir de M. Giscard d'Estaing pèse lourd pour la grande majorité des Français :

1) Par rapport à juin 1974, le chômage total a doublé ; au rythme actuel, on comptera au moins 1 500 000 demandeurs d'emploi à la fin de l'année. Le chômage partiel et les réductions d'horaires atteignent plusieurs centaines de milliers de familles.

2) Depuis juin 1974, la hausse des prix, suivant l'indice officiel, atteint 12 %, 15 % d'après les syndicats.

3) La production industrielle s'établit à un niveau inférieur de 15 % à celui de l'an dernier ; elle se situe au niveau de 1972.

4) En mai, on a compté 1 180 entreprises en faillite ou règlement judiciaire ; le secteur du bâtiment, durement frappé par les restrictions de crédits, est le plus touché.

5) Le pouvoir a été obligé de reconnaître la baisse du revenu des paysans, dont l'endettement s'accroît alors qu'aucune garantie ne leur est donnée quant à l'écoulement de leurs productions.

6) Les jeunes, déjà victimes de la mauvaise organisation scolaire, confrontés à une nouvelle réforme de l'enseignement qui perpétue la ségrégation sociale, seront, en septembre, dans une situation dramatique pour trouver un emploi.

Le chômage et l'inflation sont les fruits amers de la crise du capitalisme. Dans notre pays, la politique de classe de Giscard d'Estaing et de son gouvernement en aggrave les effets pour les masses populaires. Aujourd'hui, devant la montée du mécontentement, le président de la République ne peut plus jouer avec les faits. Il amorce un tournant en annonçant des mesures de soutien à l'économie, mais reporte, encore une fois, à plus tard toute décision concrète de relance. En réalité, il continue à compter sur une solution venue de l'extérieur. Ce qui le condamne à dépendre de la stratégie élaborée à Washington, faute d'avoir donné à l'Europe un contenu démocratique. Déjà des secteurs industriels importants (informatique, nucléaire) sont livrés à des sociétés dominées par des capitaux américains.

Une opération en trompe l'œil

Tout au long de l'année, les salariés ont lutté pour la sauvegarde de l'emploi et la défense du pouvoir d'achat. Des centaines de conflits restent sans solution. Il y a quelques jours encore, au cœur de l'été, les représentants de centaines de milliers de travailleurs, en provenance de toute la France, manifestaient à Paris. La réponse du gouvernement et du grand patronat est le plus souvent le refus de négocier et, dans de nombreux cas, le recours à la violence publique ou privée. Plus que jamais s'impose le développement de l'action des travailleurs et de leurs syndicats. Le parti socialiste participe à leur combat et appelle à l'élargissement de l'union d'action.

Sortir le pays du marasme actuel est l'exigence essentielle du moment. Le P.S. propose : la relance de la consommation populaire et des équipements collectifs ; un emprunt public de 20 milliards pour amorcer une nouvelle politique industrielle ; la réforme immédiate de la fiscalité ; la création de 130 000 emplois publics (P. et T., éducation, santé) ; une aide sélective aux industries de main-d'œuvre ; l'indexation de l'épargne ; le blocage absolu des prix et des marges industriels ; la suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité.

Des mesures sociales s'imposent d'urgence : la revalorisation du SMIC et des prestations familiales, le retour aux quarante heures, le droit à la retraite à soixante ans, la garantie de ressources aux jeunes à la recherche d'un emploi. Le parti socialiste appelle les travailleurs, la population, à se mobiliser pour faire aboutir ces justes revendications.

Depuis un an, le pouvoir a donné la preuve de son insuffisance dans la gestion des affaires publiques. *Le mélange du spectaculaire, de l'autoritarisme et du laisser-faire ne constitue pas une méthode de gouvernement.* La « nouvelle croissance » annonce une opération en trompe-l'œil qui a pour but de faire prendre patience au pays. Elle rejoindra vite la « nouvelle société » au domaine des illusions. Soumis à la domination des grands intérêts privés, le pouvoir n'a ni la volonté ni la possibilité de s'attaquer aux structures capitalistes. Parce qu'il est incapable de réformer en profondeur la société française, il va intensifier sa propagande pour faire croire en la fatalité de la crise.

Face à cette politique, les propositions du P.S. s'inscrivent dans la perspective d'une majorité de gauche appelée à transformer les structures économiques et les rapports sociaux, *seul moyen de sortir le pays de la crise*. Le parti socialiste, fort de ses engagements dans le cadre de l'union de la gauche scellée par le programme commun, garantit le changement démocratique dans la liberté. Mobilisé sur tous les terrains de lutte, le parti socialiste est le parti des travailleurs. Il entend réaliser le large « front de classe » de tous ceux qui manifestent leur volonté de rupture avec le capitalisme. Il appelle les femmes et les hommes qui se reconnaissent dans son combat à rejoindre ses rangs.

M. BUSSEREAU (Jeunes Giscardiens) : un facteur d'espoir.

M. Dominique Bussereau, président du mouvement Génération sociale et libérale (Jeunes Giscardiens) :

« Nous sommes particulièrement satisfaits de la décision du gouvernement de mettre en œuvre une action vigoureuse de soutien à l'économie, seule capable désormais de résorber le sous-emploi, dont les jeunes sont le plus souvent les victimes désignées.

» Pour tous les jeunes Français qui viennent de terminer leurs études, la décision annoncée par le président de la République est donc un facteur important d'espoir pour la rentrée. Nous avons surtout retenu des propos de Valéry Giscard d'Estaing sa volonté réaffirmée d'instaurer un nouveau type de système économique, abandonnant les vestiges de la croissance accélérée. »

LE P.S.U. : une nouvelle manœuvre.

Le parti socialiste unifié :

« La situation de l'emploi, qui préoccupe, à juste titre, les Français, est enfin reconnue comme grave. On admet même qu'elle sera critique à la rentrée de septembre-octobre. C'est ce que le P.S.U. ne cesse d'affirmer depuis près d'un an. Face à cette situation, Giscard d'Estaing se contente d'annoncer l'étude de mesures de soutien et l'orientation de l'économie française vers des structures nouvelles, sans autre précision.

» Les travailleurs de ce pays savent quel crédit accorder aux mesures de soutien déjà prises par le gouvernement. Ils ne seront pas dupes de cette nouvelle manœuvre. Ils savent aussi les réalités qui se cachent derrière les mots de structures nouvelles de l'économie : licenciements collectifs, chômage partiel, fermeture d'entreprises sous couvert de restructuration. Loin de les apaiser, la déclaration de Giscard d'Estaing leur prouve, une fois encore, qu'il n'y a rien à attendre de ce régime. »

● A BRUXELLES, LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES ont, dans l'ensemble, bien accueilli les propos du président de la République.

LES RÉACTIONS PROFESSIONNELLES

P.M.E. : annoncer les mesures dès maintenant.

« Les déclarations du président de la République sur la situation économique nous ont moins surpris que les précédentes, dans lesquelles il semblait ne pas apprécier à sa juste valeur la conjoncture », a déclaré M. Bernasconi, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises.

Toutefois, les P.M.E. ne sont pas pour autant rassurées. M. Bernasconi souligne que nombre d'entrepreneurs ne seront peut-être pas en mesure d'ouvrir à nouveau leurs portes à la rentrée. Pour lui, *« il aurait été bon d'annoncer les mesures prévues dès maitenant »*.

MODEF : pas un mot de l'agriculture.

Le MODEF déplore que le président n'ait *« dit mot de l'agriculture et de la crise qu'elle traverse. Il y a grand risque que, lors de la session extraordinaire du Parlement en septembre, l'agriculture soit oubliée ou réduite une fois de plus au rôle de monnaies d'échange. Le MODEF appelle les exploitants familiaux à multiplier leurs actions, notamment auprès des parlementaires de la majorité »*.

M. CEYRAC CRAINT DES LICENCIEMENTS A LA RENTRÉE

Le C.N.P.F., fidèle à son habitude, n'a pas commenté officiellement les propos du président de la République.

Cependant, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a fait ce jeudi matin une déclaration à Europe-1. Pour lui, des licenciements paraissent inévitables à la rentrée.

« Les chefs d'entreprise ont fait un effort considérable pour maintenir en place tous les (personnels) actifs, ou le maximum des actifs possibles. Et ceci sans avoir très souvent une utilisation très correcte de cet effectif. Mais à force tout s'use. Je crains qu'à la rentrée des vacances certaines entreprises ne puissent plus poursuivre un effort qui, dès à présent, est au-delà de leurs forces. Le poursuivraient-elles qu'elles risqueraient purement et simplement de déposer leur bilan, c'est-à-dire le plus grand des maux. »

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail

	EN UN MOIS (juin 1975 comparé à mai 1975) en %	EN SIX MOIS (juin 1975 comparé à déc. 1974) en %	EN UN AN (juin 1975 comparé à juin 1974) en %
● ENSEMBLE	0,7	5,1	11,7
● ALIMENTATION	0,9	5,6	10,9
Produits à base de céréales	1	4,5	12,9
Viandes de boucherie	1,6	8,4	8,9
Porc et charcuterie	3,3	7,9	6,6
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	— 0,6	5,1	7,8
Produits de la pêche	0,2	3,1	10
Laits, fromages	0,1	6,4	13,2
Œufs	— 2,5	— 17,3	— 3,5
Corps gras et beurres	— 1,8	— 1,8	3,2
Légumes et fruits	2,8	10,8	21,5
Autres produits alimentaires	0,6	7,1	18,7
Boissons alcoolisées	0,5	3,8	5,6
Boissons non alcoolisées	— 0,5	2,1	6,5
● PRODUITS MANUFACTURÉS	0,3	4,4	11,8
1) Habillement et textiles	0,5	4,8	12,9
2) Autres prod. manufacturés	0,4	4,3	11,5
dont :			
— Meubles et tapis	0,9	4,7	12
— Savons et prod. d'entretien	0,2	4,1	14,8
— Véhicules	0,7	8,3	20,8
— Papeterie, libr., journaux	0,6	6,2	19,5
— Combustibles, énergie	— 0,4	2,5	7,7
● SERVICES	0,7	5,7	12,4
Logement	0,6	6,2	11,9
Soins personnels, soins de l'habillement	0,5	5,4	12,3
Santé	0,8	3,4	11,8
Transports publics	1,4	6,8	8,5
Hôtels, cafés, rest., cantines	1	6,5	12,3

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	6 1/2	2 1/4	3 1/4	1 1/2	2 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	3 1/4	3 3/4	3 5/8	4 1/8
3 mois	6 3/4	7 1/4	3 1/2	4	4 1/8	4 5/8
6 mois	7 3/4	8 1/4	4 3/8	4 7/8	5 1/4	5 7/8

UNE INTERVIEW DE M. KRASUCKI, SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.

«Ce qui ne sera pas fait au plan économique trouvera sa sanction au plan politique»

« Lors des entretiens qui ont eu lieu récemment entre le premier ministre et les organisations syndicales, la délégation de la C.G.T. est celle qui a le plus longtemps conversé avec M. Chirac. Bien qu'il n'y ait pas eu de « négociation » à proprement parler, il est certain que ces cent vingt minutes d'entrevue n'ont pas été un simple « bavardage ». D'ailleurs, en quittant le chef du gouvernement, M. Krasucki, vous avez fait alterner plusieurs fois dans vos déclarations à la presse des propos selon lesquels la C.G.T. n'attend rien d'un pouvoir au service, selon elle, du grand capital mais fait, néanmoins, des propositions concrètes, entendues avec attention par le gouvernement. Que faut-il en déduire ?

— Le désaccord est total entre la C.G.T. et le gouvernement. Ce que ce dernier entreprend actuellement traduit avant tout l'échec de sa politique économique et sociale. A sa manière, le président de la République vient d'être obligé d'en convenir.

Il ne peut méconnaître le mécontentement grandissant que cette politique engendre et qui se traduit par un développement important des luttes revendicatives. Il est contraint de trouver quelque chose d'autre et, en tout cas, de donner l'impression de ne pas rester entièrement immobile. Ce qu'il fera réellement est une autre question. On est loin des promesses de l'an passé et il sera plus difficile encore de prétendre — comme on le faisait alors — que la gauche est subjuguée par M. Giscard d'Estaing, son style et ses réformes.

Le constat d'échec a été dressé par l'O.C.D.E. et la Banque de France : croissance zéro, aggravation du chômage, poursuite de l'inflation. Il est devenu impossible de nier la réalité de la crise. Les événements ont donné tort au gouvernement et à ses déclarations successives et parfois contradictoires. Ils ont confirmé les analyses, les critiques et les prévisions de la C.G.T.

Ils ont donné raison à ceux qui, dès le début, ont combattu résolument l'idée de la fatalité de la crise et l'austérité pour les travailleurs, la réduction de la consommation populaire comme moyen de redresser la situation.

Les faits donnent plus de poids aux solutions proposées par la C.G.T. : il serait réaliste d'en tenir compte. Quant à nous, nous ne sommes pas seulement les combattants d'un avenir meilleur, nous luttons pour tout ce qui peut réellement, dans le présent, améliorer la situation du point de vue de l'intérêt des travailleurs et de celui du pays. Or ces mesures sont à l'opposé de la politique pratiquée par le pouvoir en accord avec le patronat.

Une nouvelle campagne de poudre aux yeux

— Qu'attendez-vous de concret dans le régime actuel, sans les changements profonds que vous espériez en soutenant le programme commun ?

— Nous n'attendons pas de changements substantiels de la politique économique et sociale, dès lors qu'elle est fondée sur les intérêts et les exigences des grandes féodalités industrielles et financières et qu'elle vise à faire supporter le poids de la crise aux travailleurs. Mais les événements et l'évolution des rapports de forces peuvent entraîner quelques modifications limitées.

Les propos sur une « relance » ou un « soutien de l'activité économique » semblent indiquer, par exemple, quelques mesures pour stimuler un petit peu le marché intérieur. Mais dans quel sens ? Et en aidant qui ? Les déclarations sur « une autre croissance », « un autre type de développement économique » annoncent les thèmes d'une nouvelle campagne de poudre aux yeux. Elles annoncent aussi et surtout la volonté d'instaurer une austérité durable. Mais la démagogie est plus difficile encore aujourd'hui qu'hier. Traiter en gadget la question du travail manuel n'est pas sans danger.

On peut comprendre que le gouvernement et le patronat soient à la recherche d'un nouveau truc pour faire admettre aux travailleurs une politique toujours contraire à leurs intérêts.

Il ne faut pas compter que la classe ouvrière oublie la façon dont elle a été traitée ni que la C.G.T. la laisse abuser au nom d'un « intérêt général » qui n'est qu'une manière noble et hypocrite de présenter les intérêts sordides du grand capital.

Les travailleurs ne tireront pas de cette situation seulement une leçon de vigilance mais la conclusion qu'il est possible de lutter avec plus de succès pour défendre leurs intérêts et imposer certaines mesures positives.

— Il y a quelque temps, en sortant de chez M. Chirac, vous aviez déclaré que vous aviez perdu votre temps. Quand, il y a une quinzaine de jours, vous avez vu longuement le premier ministre, vous n'avez rien dit de semblable ?

— Non, bien que nous soyons sans illusions. Ce que nous avons dit avec fermeté s'appuie sur une situation économique, sociale et politique qui a évolué. Le gouvernement peut choisir de rester entièrement hermétique mais ce n'est pas sans risques.

Nous lui avons offert de négocier et présenté des mesures urgentes.

— Sur quels points ?

Renforcer le marché intérieur

— Les revendications sociales les plus importantes sont en même temps des mesures efficaces pour réactiver l'économie et réduire le chômage. Les faits l'ont confirmé : le principal marché français, c'est la France. Et nous n'ignorons pas pour autant la nécessité de l'exportation pour un pays comme le nôtre.

Au lieu d'étrangler le marché intérieur, il faut le renforcer. Donner du pouvoir d'achat aux travailleurs est tout à la fois une nécessité humaine, sociale et une nécessité économique.

On nous a longtemps objecté le coût du droit à la retraite à soixante ans, de la semaine de quarante heures sans diminution de salaires, de l'embauche de personnels plus nombreux là où cela permet d'alléger le travail ou de mieux assurer le service public. Toutes ses mesures sont saines et justifiées, elles sont créatrices de centaines de milliers d'emplois.

On a préféré le coût global de plus d'un million de chômeurs, en dépenses, en manque de production, en désordres de toutes sortes, en perte de substance matérielle et morale pour la nation et les êtres humains qui la composent.

Y a-t-il plus grande absurdité ?

— Les mesures que vous préconisez, dont beaucoup ont des incidences budgétaires, ne vont-elles pas entretenir ou relancer l'inflation ?

— C'est l'argument constamment mis en avant par le patronat et le gouvernement pour refuser de faire quoi que ce soit. Cela n'a empêché ni l'inflation ni le chômage. Nous n'avons jamais dit qu'il fallait tout faire d'un coup, mais plus on tarde et plus il faut faire de choses massivement et d'un coup, l'expérience l'a déjà démontré.

En tout cas, nous avons renouvelé nos propositions pour lutter contre l'inflation et pour une politique de développement de l'économie. Les brillants résultats du gouvernement et du patronat justifieraient qu'on accorde un peu plus d'attention aux propositions de la C.G.T.

— Le développement du chômage peut-il conduire à un renversement du système ?

— C'est plus complexe que cela. Mais il est vrai qu'une société qui dit à sa jeunesse : « Je ne sais que faire de toi » se condamne elle-même.

Nous luttons pour défendre tout de suite, pied à pied, les intérêts des travailleurs et nous pensons que quelque chose d'autre est possible même maintenant par l'action. Mais ce n'est que le moyen de pallier le plus dramatique.

L'issue n'est pas là. Elle est dans les transformations fondamentales de la société, donc dans la victoire et l'application du programme commun, puis dans un socialisme adapté aux conditions de notre pays.

La montée des luttes revendicatives...

— Les conflits de ces derniers mois ont parfois donné l'impression qu'ils se terminent sans apporter les résultats espérés par les grévistes. En même temps, on a constaté un durcissement chez des jeunes militants C.G.T., rappelant l'attitude des gauchistes.

— Nous n'avons jamais considéré comme gauchiste, avec ce que cela comporte de critiques, la combativité en elle-même et ses manifestations, mais seulement des méthodes de lutte caractérisée par une absence de réalisme et des attitudes provocatrices.

Un certain nombre de ceux qui, autrefois, par esprit de combativité, ont été séduits par des thèses gauchistes, sont, après l'expérience de la lutte et toujours par combativité, devenus de bons militants de la C.G.T. Nous nous félicitons de la combativité grandissante de toutes les catégories de travailleurs, et particulièrement de la jeunesse.

En ce qui concerne les résultats des conflits, ils sont effectivement variables. C'est le reflet d'une situation encore complexe. Le plus important est la tendance : de plus en plus fréquemment, les luttes aboutissent à des succès et l'ampleur de ceux-ci s'accentue. C'est très encourageant.

Cela dit, le phénomène principal est la montée des luttes revendicatives. Après un certain temps nécessaire pour s'adapter à une situation nouvelle et prendre la mesure de l'attaque massive du pouvoir et du patronat, les travailleurs ont progressivement engagé des luttes de plus en plus fortes, nombreuses et étendues.

Le nombre des luttes revendicatives et de grèves, en ce mois de juillet, est à lui seul gros de signification. Une initiative comme celle du rassemblement de la Tour Eiffel n'aurait rien donné si elle n'avait pas correspondu à une réalité, à un besoin.

Mais, plus encore, la durée des grèves est un signe des temps. Il faut remonter assez loin dans le passé pour trouver quelque chose de semblable.

Les grèves contre les fermetures d'entreprises durent de nombreux mois, parfois plus d'un an, comme à Annonay, et sont beaucoup plus fréquentes. Mais les grèves pour les salaires et d'autres revendications durent aussi de nombreuses semaines, et parfois plusieurs mois. Il faut, pour cela, un acharnement patronal et gouvernemental plus dur qu'à l'accoutumée. Et une colère, un état d'esprit combatif des travailleurs, entraînant une ténacité exceptionnelle.

Or nous n'avons pas encore traversé une période de généralisation des luttes, mais seulement de montée d'un mouvement. Quand les prémisses ont une telle intensité, cela devrait donner à penser...

En regard de cette situation, le comportement du patronat et du gouvernement rappelle celui qu'ils avaient adopté dans les années 50. C'était le temps du déchaînement anticommuniste, anti-C.G.T., le temps des accords séparés au rabais, le temps des nervis aussi. Chaque action revendicative était politique, subversive et guidée par la main de l'étranger. C'est plus virulent à certains égards, et les moyens employés sont incomparablement plus grands. Mais les temps ont changé.

...et l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T.

Au lieu du bloc de toutes les autres centrales pour la collaboration de classes et contre la C.G.T., c'est aujourd'hui l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T. avec ses débats et son efficacicité. Au lieu de la participation et du soutien d'une partie de la gauche à la politique de la droite, c'est le temps de l'unité de la gauche sur la base du programme commun. Avec ses problèmes et leurs fondements, certes, mais avec sa grande réalité et sa force conquérante. Et enfin ce n'est plus la guerre froide, même si M. Poniatowski a du mal à s'y faire.

Le comportement du gouvernement et du C.N.P.F. ne tiennent pas compte des réalités. L'intimidation n'a aucune chance. Il est irréaliste et dangereux de pousser comme ils le font les conflits aux limites de l'affrontement. Faute de discuter et de régler positivement tout ce qui peut l'être, ils créent les conditions de luttes sociales plus aiguës et plus vastes.

Il est vain d'espérer cacher la triste réalité de la déconfiture d'un système usé par des violences, des campagnes outrancières et des provocations. La volonté de changements ne peut qu'en sortir grandie. Et tout ce qui ne sera pas fait au plan économique et social trouvera nécessairement sa sanction — peut-être un peu plus tard mais sûrement plus fort — au plan politique. »

(Propos recueillis par JOANINE ROY.)

VIE SOCIALE

Libres opinions

...POLITIQUE DE LA FAMILLE » ?

par LOUIS CAUL-FUTY (*)

...NNAIES ET CHANGES

...CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE EST RESTÉE MODÉRÉE EN MAI

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Plusieurs centaines de licenciements sont annoncés avant les départs en congé

Comme chaque année, au moment des départs en congés payés, certaines directions d'entreprise annoncent qu'à la rentrée elles seront dans l'impossibilité de reprendre tout leur personnel ou qu'elles sont obligées d'arrêter définitivement la production. Plusieurs centaines de licenciements vienne ainsi d'être annoncés.

Selon notre correspondant à Bordeaux, la direction des Bois déroulés Océan, filiale de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, vient de décider un plan de licenciements concernant *notamment* 143 personnes à Rochefort (Charente-Maritime) et 47 à Labouheyre (Landes). En outre, l'usine de Lormont (Gironde), qui emploie 200 personnes, doit fermer ses portes ces jours-ci.

Les syndicats *C.G.T. et F.O., qui* ne sont pas convaincus des arguments de la direction (nouvelle détérioration du marché international du contre-plaqué), ont demandé l'ouverture de discussions (même en août) pour étudier d'autres mesures moins radicales.

Dans le Finistère, la direction des Kaolins de Berrien a annoncé au comité d'établissement la fermeture de l'usine qui employait jusqu'à présent 150 personnes. *Le licenciement collectif devrait* intervenir, le 1er octobre, après deux mois de chômage technique alternant avec les congés payés.

L'usine était exploitée par la Cornouaille française, filiale de la société américaine Solvay qui a décidé de se retirer.

A Vitrolles, près de Marseille, une cinquantaine d'ouvriers de l'entreprise de métallurgie Lozai-Babcock (260 salariés) ont interrompu la circulation, durant une demi-heure, mercredi 30 juillet, aux abords de l'usine pour attirer l'attention sur les difficultés de *cet établissement* dont la direction a annoncé la fermeture probable.

A Magny-en-Vexin (Val-d'Oise), 130 emplois vont être supprimés début septembre à la société RECAM (Rénovation de pièces de mécanique automobile) à la suite de désaccords entre la direction et la municipalité, qui reprochait la pollution d'une rivière, l'état « *lamentable* » des locaux et la non-régularisation des cartes de travail des immigrés (80 % des ouvriers).

Après un an d'occupation de l'entreprise

LES QUATRE-VINGT-DIX COUTURIÈRES D'INOSAF SERONT RÉEMBAUCHÉES

Les quatre-vingt-dix ouvrières de l'usine du groupe textile INOSAF d'Auxerre (Yonne), qui occupent les locaux depuis le 18 juillet 1974 pour s'opposer à la liquidation de l'entreprise, seront toutes réembauchées le 1er septembre prochain par une nouvelle société, la Société française de confection couture.

Après la mise en règlement judiciaire, le 8 mai 1974, de l'usine d'Auxerre, les ouvrières avaient décidé — avec l'accord du tribunal de commerce et l'appui de la C.G.T. — de *reprendre* la *production* le 31 août 1974, sous la responsabilité d'un syndic.

C'est l'occupation, le 28 juillet dernier, du bureau de M. Soisson, maire d'Auxerre et secrétaire d'État aux universités, qui a précipité — *plus d'un an après le* dépôt de bilan — la solution de ce conflit. Le maire d'Auxerre affirme avoir obtenu des trois partenaires de la nouvelle société — la société Pierre Balmain, la société des Créations Alexandre Savin, la société de gestion COGEFINEX — la garantie de l'emploi des ouvrières d'INOSAF, *des débouchés nécessaires et une* aide exceptionnelle de l'État sous forme d'un prêt du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.).

● *Les trois cent quatre-vingts salariés de la CIP* (Confection industrielle du Pas-de-Calais) de Haisne-La-Bassée, qui occupent les locaux de l'usine depuis le 18 juillet, pour s'opposer à sa fermeture, viennent de reprendre la production, afin d'en faire la vente dans la région. Des quatre ateliers que comptait *la CIP*, deux — à Nœux-les-Mines et Houdain (Nord) — ont, en effet, été fermés en avril « *pour cause économique* », entraînant la grève des deux cents ouvriers licenciés. Les cent vingt ouvriers de l'atelier de Hazebrouck (Nord) *ont été congédiés le 22 juillet*.

Par leur « *production sauvage* », les ouvrières de l'atelier de Haisne-la-Bassée entendent démontrer que « *l'entreprise est viable, contrairement à l'avis donné par l'expert judiciaire* ».

A L'ÉTRANGER

M. Paolo Baffi succède à M. Guido Carli à la tête de la Banque d'Italie

De notre correspondant

Rome. — *Le conseil supérieur de la Banque d'Italie, réuni mercredi en session extraordinaire, a pris acte de la décision de M. Guido Carli d'abandonner son poste de gouverneur à partir du 19 août. Cette démission devra être approuvée par le prochain conseil des ministres. C'est M. Paolo Baffi, directeur général de la Banque d'Italie, qui a été désigné pour remplacer M. Guido Carli.*

Le redoutable honneur de succéder au légendaire Guido Carli échoit, on pourrait *dire tout naturellement*, à M. Paolo Baffi, directeur général de la Banque d'Italie. Il a soixante-quatre ans. Vêtu continuellement *de* sombre et portant des lunettes fumées, on ne lui connaît aucune *passion (Guido Carli avait celle des* voyages). Il parle le moins possible, en particulier devant les journalistes.

Toute sa carrière s'est déroulée à la Banque d'Italie où il est entré à l'âge de vingt-cinq ans. Il a gravi *sans difficulté tous les échelons de* la voie hiérarchique. M. Paolo Baffi a une certaine expérience des rapports internationaux puisqu'il a assumé quelques missions à l'étranger et occupe les fonctions de gouverneur adjoint de la Banque mondiale. Lors des conférences monétaires internationales, sa connaissance parfaite de l'anglais, du français et de l'allemand a toujours *été appréciée.*

Politiquement M. Paolo Baffi est défini du terme un peu désuet de « libéral laïque ». Ce n'est pas un homme de parti, même si on lui prête une grande amitié pour le vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa, républicain, sempiternelle Cassandre de l'économie italienne. *M Guido Carli prenait* plaisir à alerter la presse et l'opinion publique sur la nécessité de telle *ou* telle mesure, sur le *danger de* telle ou telle décision d'ordre économique adoptée par le gouvernement.

Il y avait un style Carli. Quel sera le comportement de *M. Paolo Baffi* ? Prendra-t-il le relais ou, au contraire, va-t-il se maintenir définitivement dans l'habitude qu'il a prise de rester dans l'ombre ?

(Intérim.)

FISCALITÉ

Le rapport Monguilan sur la taxation des plus-values a été remis à M. Fourcade

Le rapport sur la taxation des plus-values, établi par une commission d'études dont la présidence avait été confiée à M. Daniel Monguilan, premier président à la Cour de cassation, vient d'être remis à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avec un mois de retard sur la date prévue.

Ce dépassement n'aura pratiquement pas de conséquences, puisque ce n'est pas avant le printemps 1976 que l'Assemblée nationale sera saisi d'un projet de loi élaboré en fonction de ce rapport, l'avis du Conseil économique ayant été sollicité entretemps, sans doute au mois d'octobre.

L'idée générale du rapport Monguilan est de taxer l'ensemble des *plus-values réalisées en France* (*le Monde* du 8 juillet 1975). Bien que les rapporteurs aient voulu se borner à un travail de réflexion et à la contribution d'un catalogue des solutions éventuelles, à sa lecture plusieurs points paraissent déjà acquis :

● Les plus-values ne seront taxées que si elles sont effectives, c'est-à-dire à l'occasion d'une transaction ;

● Il sera tenu compte de l'éro*sion monétaire dans le calcul de* la plus-value réelle ;

● Les moins-values pourraient être déduites des plus-values.

L'ensemble des lpus-values seraient taxables, y compris celles qui concernent les taxes agricoles. Restent réservés, néanmoins, le cas des objets d'art, dont l'assujettissement à la taxe serait susceptible de rencontrer des difficultés pratiques, et celui de l'or : dans un premier temps, l'anonymat des négociations sur le métal précieux pourrait seulement être supprimé.

La commission s'est tout particulièrement penchée sur la taxa*tion des plus-values sur les valeurs* mobilières en s'inspirant des exemples anglais et américain. Cet intérêt suscite l'inquiétude des milieux financiers, qui redoutent que le poids de l'imposition ne retombe plus fortement sur des biens dont l'évaluation ne laisse aucune place à l'imprécision du fait de la cotation en Bourse. Les transactions *sur* les terres, biens immobiliers et objets d'art donnent lieu, assez *souvent*, à minorations apparentes accompagnées de dessous de table.

Traitant des modalités d'imposition (barème spécifique ou barè*me de droit commun), la commis*sion a laissé à l'appréciation du gouvernement le choix final qui s'avèrera assez délicat, puisqu'il devra concilier simplicité, justice et efficacité, éléments fort contradictoires en matière de fiscalité.

● LE CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LES STRUCTURES DE L'INDUSTRIE ÉLECTRONUCLÉAIRE FRANÇAISE, qui était initialement prévu le mardi 29 juillet, se tiendra le mercredi 6 août à 17 heures à l'Élysée.

● LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR est M. Pierre Loygue, P.-D.G. des Chantiers de l'Atlantique. Il remplace, au C.F.C.E., M. Louis Devaux, *qui occupait ce poste* depuis avril 1972. Âgé de soixante ans, M. Loygue est membre du Conseil économique et social.

● RETRAITE DES COMMERÇANTS. — Le CID-UNATI a décidé de demander à ses adhérents de suspendre le versement des cotisations dues au titre des conjoints. Le CID-UNATI reproche au gouvernement d'avoir dénaturé les décisions des *gestionnaires* de créer un régime *en faveur* des conjoints, en étendant à tous les commerçants la cotisation qui, selon l'organisation, aurait dû être limitée aux seuls commerçants mariés.

LE GOUVERNEMENT ITALIEN CHERCHE A RELANCER L'ÉCONOMIE AVANT LA RENTRÉE D'AUTOMNE

(De notre correspondant.)

Rome. — Le gouvernement a prévu le déblocage de 3 500 milliards de lires destinés à relancer l'économie. Il s'agit d'aller vite pour éviter une rentrée sociale *chaude après les grandes* vacances. Une partie de ces 3 500 milliards serait assurée par l'État, l'autre étant prélevée sur le marché financier.

Les secteurs qui profiteront le plus de ces déblocages seront : l'industrie, *la construction*, l'agriculture, les transports et l'exportation. C'est sans doute l'aide à l'exportation, essentielle pour l'équilibre de la balance commerciale, qui posera le plus de difficultés. A la place de subventions plus ou moins déguisées, *M. Agnelli*, président de la Confindustria, a demandé un allégement substan*tiel des charges sociales des entre*prises travaillant pour l'exportation, et qui sont deux fois plus élevées que dans les autres pays du Marché commun (40 % de la masse salariale).

Ce plan de relance uniquement basé sur des *moyens financiers* a été accueilli sans enthousiasme, mais aussi sans animosité, par les syndicats.

(Intérim.)

LE JAPON RÉDUIRAIT SON TAUX D'ESCOMPTE A LA MI-AOUT

Tokyo (*Agefi*). — Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Teichiro Morinaga, a annoncé mercredi son intention de réduire prochainement le taux d'escompte officiel. Il n'a pas indiqué de date précise pour la mise en œuvre de cette mesure, mais il a déclaré qu'il voulait que la décision soit prise au cours de la réunion habituelle du comité exécutif de *la banque, le 12 août. Le nouveau* taux d'escompte serait effectif dès le lendemain, a-t-il précisé.

[Le taux japonais avait atteint 9 % en décembre 1973. Puis il était redescendu à 8 %. La prochaine réduction, qui serait d'un demi-point, serait couplée avec l'annonce d'un plan de relance de l'économie pour début septembre.]

AIDE AU TIERS-MONDE

OUVERTURE DU « TROISIÈME GUICHET » DE LA BANQUE MONDIALE

Le « troisième guichet » de la Banque mondiale, dont la création a été décidée début juin lors des dernières réunions du Fonds monétaire international, entre en fonction, a annoncé mercredi un communiqué de la Banque mon*diale. Ce mécanisme* permettra aux pays pauvres de recevoir des prêts à des conditions intermédiaires entre les conditions courantes de la banque et les conditions très favorables de sa filiale, l'Association internationale de dé*veloppement*.

Les opérations du « troisième guichet » seront subventionnées grâce à un Fonds de bonification des intérêts, qui permettra de compléter les intérêts dus à la banque par les emprunteurs.

Les *ressources* de ce *fonds* doivent être assurées par les gouvernements sur une base volontaire... A ce jour, poursuit le communiqué, *neuf pays* ont annoncé, sous réserve, dans certains cas, de l'approbation de leur Parlement, *leur intention de verser* des contributions au Fonds, pour un montant total équivalant à 117 millions de dollars. Ce sont l'Arabie Saoudite, le Canada, le Danemark, le Koweït, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni et le Venezuela. Cette somme permet de subventionner un ensemble de prêts du « troisième guichet » estimé à 500 millions de dollars. Des contributions supplémentaires sont attendues au cours de l'exercice annuel qui se terminera le 30 juin 1976.

● UNE CONVENTION pour l'exploitation des gisements d'uranium de Mauritanie a été signée vendredi 25 juillet par le président Moktar Ould Daddah avec des représentants du Commissariat français à l'énergie atomique et le président de la Tokyo Uranium development. L'État mauritanien sera majoritaire à 51 % dans l'exploitation des gisements. — *(Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODETEL

Dans une lettre aux actionnaires, le président-directeur général, M. Jean Gibert, souligne comme un événement le succès de l'emprunt de 500 millions de francs lancé le 2 juin dernier et qui a été couvert en vingt-quatre heures.

« ... Un autre événement important intervenu depuis l'assemblée a été l'accord conclu avec l'administration des P.T.T. pour un nouvel ensemble de contrats, correspondant à des marchés d'équipement téléphonique à passer en 1975 et 1976, le total prévu étant de 700 millions de francs. La tranche 1975 est dès maintenant signée, celle de 1976 le sera prochainement...

» ... Vous avez été informés par la presse du programme téléphonique complémentaire important décidé fin avril par les pouvoirs publics. Ces investissements complémentaires ne concernent pas directement les quatre sociétés de financement privé créées de 1970 à 1973 puisque leur financement ne passe pas par de nouveaux appels à l'épargne publique : mais Codetel devrait en profiter indirectement, puisqu'il doit logiquement en résulter d'ici 2 à 3 ans, un accroissement de volume de l'activité téléphonique supérieur aux prévisions de 1971, donc, par le jeu de nos indexations, des majorations de nos loyers... »

ÉPARGNE-VALEUR

Au 30 juin 1975, le capital de la société était de 1 240 739 380 F. En tenant compte des produits courants déjà acquis (58 443 700 F), l'actif net de la société était évalué à 1 899 617 000 F, soit une valeur par action de 153,10 F.

La répartition de l'actif net au 30 juin était la suivante :
- Obligations françaises 34,63 % ;
- Actions françaises 33,78 % ;
- Obligations étrangères 2,61 % ;
- Actions étrangères 20,13 % ;
- Autres éléments d'actif 8,85 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, le 26 mars, un dividende net de 8,90 F par action, auquel *s'ajoute un crédit d'impôt* de 1,80 F, correspondant à un dividende global de 10,70 F pour l'exercice 1974.

ÉPARGNE-CROISSANCE

Au 30 juin 1975, date de clôture du cinquième exercice, l'actif net *était évalué, en tenant compte des* produits acquis (11 959 500 F) à 287 443 000 F. La valeur nette de chacune des 601 657 actions en cir*culation à cette date s'établissait* ainsi à 477,75 F.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les meilleurs délais, la mise en distribution d'un dividende net de 19,83 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,07 F, soit un dividende global de 22,90 F.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :
- Obligations française 26,58 % ;
- *Actions* françaises 14,52 % ;
- Actions étrangères 55,39 % ;
- Autres éléments d'actif 3,51 %.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'est élevé, au cours millions de francs, contre 1 646,9 millions de francs, contre 1 646,9 millions de francs pour le premier semestre 1974.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques, et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, la progression par rapport au premier semestre 1974 est de 16,2 %.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS

Au 30 juin 1975, le capital de la société s'élevait à 1 546 901 290 F, contre 1 532 403 270 F à fin mars 1975.

L'actif net était de 1 907 822 635 F (contre 1 834 802 506 F au 31 mars 1975), et se répartissait comme suit :
- Obligations en francs 89,08 % ;
- Actions françaises 4,91 % ;
- Obligations en devises 2,70 % ;
- Actions étrangères 0,06 % ;
- Autres actifs 3,25 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 123,33 FR, contre 119,73 F à fin mars 1975.

Le montant des revenus et du produit des sommes *disponibles* acquis depuis le 1er janvier 1975, représentait 5,23 F par action au 30 juin 1975.

ÉPARGNE-INTER

En tenant compte des produits courants déjà acquis (8 177 800 F), l'actif net de la société était évalué au 30 juin 1975 à 314 365 000 F, soit une valeur nette de 215,60 F pour chacune des 1 458 114 actions en circulation à cette date.

L'actif net au 30 juin 1975 se répartissait ainsi :
- Obligations françaises 29,67 % ;
- Actions françaises 0,13 % ;
- Obligations étrangères 4,07 % ;
- Actions étrangères 61,05 % ;
- *Autres éléments d'actif* 5,08 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, le 26 mars 1975, un dividende net de 12,90 F par action, *auquel s'ajoute un crédit d'impôt* de 1,32 F, soit un dividende global de 14,22 F pour l'exercice 1974.

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SÉLECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Valeurs de croissance	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Situation au 30-6-1975					
Nombre d'actions émises	234 575	270 102	584 228	528 409	1 370 651
Actif net total (en millions de F) ..	24,13	36,25	78,50	73,73	149,38
réparti comme suit:					
a) France :					
oblig. classiques..	7 %	84,7 %	16,3 %	19,5 %	17,7 %
oblig. convertibles	23,2 %	6,8 %	12,9 %	12,3 %	10,7 %
actions	28,3 %	néant	42,9 %	46,7 %	22,7 %
b) Étranger : actions et oblig...	31,2 %	néant	21,2 %	12,8 %	46,4 %
c) Disponibilités ..	10,3 %	8,5 %	6,7 %	8,7 %	2,5 %
Valeur liquid-action	F 102,88	F 134,22	F 134,36	F 139,54	F 106,51

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— *SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE : 370, rue* Saint-Honoré 75023 Paris CEDEX 01. Tél. : 261-53-44. TOUR ASSUR, Quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

— CRÉDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-36-56, 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. : 961-93-32. 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 603-08-30, et dans ses agences de province.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 JUILLET

Ventes bénéficiaires

Après trois jours de hausse, la baisse a fait sa réapparition ce mercredi à la Bourse de Paris. Le courant de ventes bénéficiaires, qui s'était déjà timidement manifesté la veille en clôture, a grossi, infligeant aux valeurs françaises des pertes parfois sensibles malgré une très légère reprise enregistrée en cours de séance. Témoin le nouvel indice Chainet et Cie (base 100 le 31 décembre 1974, qui à 13 heures accusait un recul de 1,15 % à 129,86 (— 1,51 point). Quinze minutes plus tôt, sa perte s'élevait à 1,29 %. Cet indice, dont la diffusion a commencé lundi, est établi sur cent valeurs cotées à terme, représentant environ 90 % de la capitalisation boursière française.

La construction électrique a été la grande perdante de la journée. Ailleurs, la tendance a été assez irrégulière. Deux titres, sur la trentaine, qui ont baissé, ont été particulièrement éprouvés, en raison de leurs intérêts au Nigéria : Dumez, dont la cotation a dû être initialement différé, et C.F.A.O.

Bref, une fois de plus, le fait accompli a joué. Mais tout de même de façon assez brutale. Faut-il s'en étonner ? Le « changement de cap » annoncé par M. Giscard d'Estaing a manifestement inquiété. En outre, la teneur du plan de soutien de l'économie ne sera pas rendue publique avant au moins un mois. D'ici là, que d'événements peuvent survenir ! Dans ces conditions, les opérateurs, qui s'apprêtent à boucler leurs bagages pour participer au grand exode estival d'août, ont préféré alléger leurs positions. Quoi de plus normal ?

Sur les indications de Londres et aussi à cause du fléchissement du dollar, l'or a un peu baissé. Moins, toutefois, que l'on n'aurait pu le penser. Le lingot a perdu 90 F à 24 250 F et le kilo en barre 76 F à 24 230 F. Quelques pièces ont même poursuivi leur avance dont le napoléon, qui s'est traité à 256,80 F (+ 1,80 F) après 257,40 F. Le volume des transactions a plus que doublé : 18,44 millions de F contre 8,54 millions.

LONDRES

Le marché est indécis, ce jeudi, avec des fluctuations dans les deux sens : recul des industrielles, notamment les électroniques, et les électriques ; stabilité des banques, des tabacs et des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 168 40 contre 166 75

VALEURS	CLOTURE 30/7	COURS 31/7
War Loan 3 ½ %	25 3/4	25 3/4
Beechamps	270 ...	268 1/2
British Petroleum	478 ...	477 1/2
Shell	288 ..	281
Vickers	121 ...	121 ..
Imperial Chemical	250 ...	249 .
Courtaulds	111 ..	110 ...
De Beers	306 ...	305 1/2
*Western Holdings	34 1/4	34 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	170 ...	171 ...
*West Driefontein	43 3/4	44 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	29 juill.	30 juill.
Valeurs françaises	130	128,6
Valeurs étrangères	131,2	130

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75	74,4

Taux du marché monétaire

Effets privés	7 3-8 %

Progression de 70 % des émissions de valeurs mobilières pendant le premier semestre 1975

Le premier semestre de l'année en cours a été particulièrement favorable au marché financier de Paris. Le montant total des émissions de valeurs mobilières en France s'est élevé à 29,9 milliards de francs, en augmentation de plus de 70 % par rapport au semestre correspondant de l'année précédente, particulièrement faible il est vrai (17,5 milliards de francs). Ce chiffre peut être rapproché de celui de 1973 pour la même période, soit 27,9 milliards de francs ; ces deux semestres ont en commun l'émission d'un emprunt national : 5 milliards de francs en 1975, 6,5 milliards de francs en 1973. Le redressement est dû principalement à l'accroissement des émissions d'obligations (+ 105 %).

Avec un montant de 1,3 milliard de francs, les émissions d'actions par appel public à l'épargne se situent à un niveau voisin de celui du premier semestre 1974 (1 milliard de francs).

Si l'activité du marché persiste, la formule de l'obligation convertible devrait connaître un succès grandissant.

NEW YORK

Reprise technique

Une reprise technique a été enregistrée mercredi à Wall Street après dix séances consécutives de baisses. Une hausse initiale, due à l'annonce d'une augmentation du bénéfice trimestriel de General Motors, a été suivie d'une rechute, puis d'une reprise en clôture, de sorte que l'indice Dow Jones a gagné près de 7 points à 831,66 (+ 6,80).

Ce redressement était attendu par certains spécialistes, qui jugeaient le marché « survendu » après le vif repli des jours précédents.

Les craintes sur le retour de l'inflation, la hausse des produits alimentaires et la situation financière difficile de la municipalité de New-York n'ont pas disparu, mais le côté optimiste des déclarations de M. Burns, président de la Réserve fédérale, a tout de même fini par impressionner plus favorablement les opérateurs. Cette reprise technique, néanmoins, n'exclut pas un fléchissement supplémentaire avant un redémarrage de la Bourse de New-York, qu'un grand nombre de courtiers estiment probable au cours du second semestre.

Avance de General Motors, Ford et I.B.M. Repli de Schlumberger, qui va procéder à une augmentation de capital à titre onéreux.

Le volume des transactions a diminué, avec 16,15 millions de titres échangés contre 19 millions.

VALEURS	COURS 29/7	COURS 30/7
Alcoa	43 1/2	44 1/8
A.T.T.	48 5/8	48 7/8
Boeing	28 ...	27 1/8
Chase Manhattan Bank	35 1/4	34 7/8
Du Pont de Nemours	123 ...	124 1/4
Eastman Kodak	97 ...	98 3/8
Exxon	87 1/2	87 5/8
Ford	38 3/8	38 7/8
General Electric	48 7/8	47 1/4
General Foods	24 1/8	24 3/4
General Motors	49 1/4	51 1/4
Goodyear	17 7/8	18 1/4
I.B.M.	192 ...	194 7/8
I.T.T.	22 1/8	22 1/4
Kennecott	35 ...	35 1/8
Mobil Oil	44 3/8	44 3/4
Pfizer	27 ...	27 3/8
Schlumberger	80 5/8	79 1/2
Texaco	26 ...	26 1/2
U.A.L. Inc.	23 1/2	24 1/8
Union Carbide	58 1/4	59 1/8
U.S. Steel	57 7/8	57 7/8
Westinghouse	17 5/8	17 7/8
Xerox	60 1/8	61 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/7	31/7
1 dollar (en yens)	297 35	297 35

BOURSE DE PARIS — 30 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 ..	2 490	France (La)	378	384 ..	Séquanaise Banq.	241 ..	241 ..	Un. Imm. Fr.	101 60	101 60
5 %	58 20	2 466	Préservatrice S.A.	335 ..	335 ..	SLIMINCO	138 ..	136 ..			
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	363 50	Financière Sofal.	150 50	145 30	Voitures à Paris	d234 ..	d241 ..	(Li) Dév. R. Nord	75 ..	75 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	386 ..	Finextel	117	118 ..	Cogifi	100 50	100 50	Electro-Financ.	125 ..	126 ..
Ch. France 3 %	129 50	130 40	Fr. Cr. et B. (Cie)	81 50	81 50	Foncina	184 ..	183 ..	Fin. Bretagne	276 ..	280 ..
Abeille-I.A.R.D.		442	France-Bail	199 ..	198 ..	Gr. Fin. Constr.	101 50	101 50	Fin. Haussmann		40 10
Abeille (Vie)		228 20	Hydro-Energie		35 ..	Immindo	100 50	101	Gaz et Eaux	46 50	43 80
A.G.P.	335 ..	336 ..	Immobanque	140 70	140 70	Immoinvest		80 ..	La Mure	320 ..	318 ..
Concorde	270 ..	278 ..	Immofice	112 50	113 60	Cie Lyon Imm.	82 20	82 20	Lebon et Cie	68 ..	69 ..
Epargne France	320 ..	325 ..	Interbail	130 ..	130 ..	Sagimo	102 10	106 ..	(Ny) Lordex	150 ..	145 ..
Fonc. 1.I.A.R.D.	104 30	106 70	Locafinancière	119 90	119 90	UFIMEG	80 70	80 80	Cie Marocaine	102 ..	102 ..
Foncière (Vie)	d250 ..	c258 ..	Lyon-Alemand	113	112 ..	U.G.I.M.O.	96 ..	96 10	O.V.A.L.M.		25 ..
France (I.A.R.D.)	300 ..	308 ..	Soc. Mars. Crédit	268	268	Union Habit.	123 50	122 10	OPB-Paribas	93 70	93 20

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
538	4,50 % 1973	560 ..	554 20	566 ..	555 ..
1228	C.N.E. 3 %	1214 50	1215 ..	1215	1205 ..
380	Afrique Occ.	382 ..	368 ..	368 50	365 ..
345	Air Liquide	360 ..	359 ..	359 50	330 ..
70	Als. Part. Ind.	71 50	72 ..	71 95	71 ..
265	Als. Superm.	315 ..	335 ..	335 ..	329 ..
72	Alsthom	76 80	75 ..	76 ..	73 50
29	Amrep P. Atl.	29 60	30 30	30 30	29 90
275	Applicat. gaz	297 ..	290 ..	290 ..	291 ..
475	Aquitaine	489 50	483 ..	484 ..	479 ..
690	Cie Gle Eaux	710 ..	695 ..	694 ..	690 ..
93	Electro-Méc.	97 90	93 10	93 40	93 ..
305	Eng. Matra	325 ..	325 ..	320 ..	323 90
193	E. J. Lefebvre	196 ..	196 ..	196 ..	196 ..
58	Esso S.A.F.	59 50	59 60	59 40	60 ..
185	Eurafrance	198 30	195 10	195 10	195 10
280	Europe N° 1	234 ..	293 ..	293 ..	295 ..
335	Ferodo	340 ..	340 ..	337 ..	338 90
176	Fin. ParisP.B.	179 20	178 ..	178 30	176 30
180	Olida-Caby	182 50	175 10	176 ..	172 10
78	Opfi-Paribas	80 70	80 ..	80 ..	81 ..
111	Paris-France	114 60	114 ..	114 ..	112 ..
131	Patern. S.A.	141 ..	138 ..	139 ..	135 40
61	Pechelbronn	61 ..	63 80	63 ..	62 35
112	P.U.K.	114 ..	114 10	114 20	112 ..
55	Penarroya	60 10	57 10	57 80	57 80
225	Peugeot	236 ..	240 ..	237 ..	239 ..
285	Talcs-Luz.	288 ..	255 ..	254 ..	250 20
430	T.R.T.	446 ..	458 ..	458 ..	445 ..
880	Tél. Electr.	898 ..	896 ..	894 ..	896 ..
750	Tél. Ericss.	795 ..	780 ..	780 ..	784 ..
78	Terres Roug.	79 50	79 ..	79 ..	78 20
198	Thomson-Br.	215 ..	211 70	211 ..	211 ..
157	U.I.S.	155 50	155 80	155 70	155 60
380	U.C.B.	404 ..	398 ..	395 ..	398 10
265	Un. Fr. Banq.	275 ..	276 ..	275 ..	275 ..
50	U.T.A.	58 ..	50 ..	50 ..	51 ..
75	Usinor	79 80	79 ..	78 20	78 95
215	Gen. Electric	212 50	208 80	210 ..	210 50
215	Gen. Motors	222 ..	219 50	220 50	215 20
22	Goldfields	23 50	22 40	22 50	22 80
49	* Harm. Co.	53 ..	52 90	52 70	52 60
225	Hoechst Akt.	228 30	229 20	227 50	225 10
24	Imp. Chem.	24 ..	23 60	23 85	23 40
116	Imperial Oil	117 80	117 70	117 70	115 50
860	I.B.M.	848 ..	847	848 ..	832 ..
115	Internickel	114 80	117 30	116 90	115 ..
103	I.T.T.	99 20	97 75	97 50	98 50
197	Mob. Oil Co.	197 ..	198 80	198 80	197 50
163	Chase Manh.	159 80	158 ..	157 50	158 ..
420	C.F. Fr.-Can.	418 ..	424 50	424 50	418 ..
18	De Beers (S.)	18 80	18 60	18 70	18 45
550	Deuts. Bank	559 ..	559	558 ..	559 ..
210	Dome Mines	213 ..	212 60	211 60	214 90
535	DuPont Nem.	534 ..	538	537 ..	540 ..
415	East. Kodak	443 ..	428	429 ..	429 50
59	East Rand	64 30	64 10	63 90	64 45
240	Ericsson	242 80	242	242 ..	238
380	Exxon Corp.	380 50	380 50	380 50	387 50
173	Ford Motor	172 ..	171	171 ..	173 ..
171	Free State	182 80	179 70	181 90	182 70
28	Shell Tr (S.)	27 40	26 80	27 80	26 50
465	Siemens A.G.	474 ..	474 ..	473 50	474 ..
49	Sony	49 50	49 20	49 10	49 20
17	Tanganyika	16 60	16 30	16 80	16 50
175	Unilever	177 50	172 60	172 60	172 80
30	Union Corp.	31 80	31 ..	31 20	31 ..
146	U. Min. 1/10	149 10	148 50	148 ..	149 50
285	West Drief.	279 90	277 50	281 ..	275 ..
116	West Deep.	123 90	121 80	123 50	120 10
208	West Hold.	216 50	212 50	213 ..	215 90
3 ..	Zambia Cop.	3 20	3 25	3 20	3 20

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 389	4 366	4 27
Canada ($ can. 1)	4 233	4 236	4 24
Allemagne (100 DM)	170 775	170 425	170 25
Belgique (100 fr.)	11 417	11 430	10 85
Danemark (100 krd.)	74 070	73 860	74 50
Espagne (100 pes.)	7 506	7 515	7 52
Grande-Bretagne (£ 1)	9 587	9 490	9 53
Italie (100 lires)	0 658	0 658	0 64
Norvège (100 kr.)	81 120	81 070	81 50
Pays-Bas (100 fl.)	164 825	165 050	164 .
Portugal (100 esc.)	16 580	16 610	15 50
Suède (100 krs.)	102 200	102 220	102 .
Suisse (100 fr.)	162 010	162 250	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/7
Or fin (kilo en barre)	24306	24250 ..
Or fin (kilo en lingot)	24340 .	24250 ..
Pièce française (20 fr.)	255 ..	256 80
Pièce française (10 fr.)	181	177 ..
Pièce suisse (20 fr.)	240 50	239 ..
Union latine (20 fr.)	228 50	226 .
Souverain	234 50	233
Pièce de 20 dollars	1148	1164 ..
Pièce de 10 dollars	565 ..	578 ..
Pièce de 5 dollars	370	..
Pièce de 50 pesos	971 ..	970 ..
Pièce de 10 florins	215 ..	210 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE « CHANGEMENT DE CAP » ÉCONOMIQUE

M. Mitterrand estime que le gouvernement doit engager sa responsabilité devant le Parlement

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a présenté à la presse, jeudi matin 31 juillet, « quelques observations » sur la déclaration télévisée de M. Giscard d'Estaing.

« *Première constatation* », a dit M. Mitterrand :

« *En demandant de changer de cap, M. Giscard d'Estaing a reconnu qu'il s'était trompé, non seulement à l'occasion de sa dernière conférence de presse sur l'appréciation de la situation économique, mais aussi dans les orientations générales de la politique suivie depuis cinq ou six ans.* »

Le premier secrétaire du P.S. a rappelé *qu'il avait déjà à plusieurs reprises* opposé aux statistiques et prévisions officielles un certain nombre de données qui ont, dit-il, été confirmées. « *Tout cela pouvait être prévu*, a-t-il dit. *Restait à décider.* »

Deuxième observation : « *A partir du moment où M. Giscard d'Estaing juge la situation si sérieuse (...), alors il n'y a pas de temps à perdre (...). Toutes les données sont connues. Pourquoi attendre la mi-septembre pour proposer et décider ? Ce retard fera au moins trois cent mille chômeurs de plus. C'est jouer avec quelque légèreté avec les difficultés des Français. C'est faire payer cher les incertitudes du gouvernement et de la majorité.* »

En troisième lieu, à partir du moment où l'on envisage de nouvelles structures, « *on doit, bien entendu, proposer un contenu politique et social nouveau (...). Il ne serait pas concevable que le plan gouvernemental ne prévoie pas de réformes structurelles touchant à des points aussi essentiels que l'exercice et même l'existence des grands monopoles, le maintien des privilèges de l'argent, l'amorce d'une réforme fiscale (...)* ».

Le premier secrétaire du P.S. a défini ainsi l'attitude des dirigeants français : « *Ils ont voulu constamment miniaturiser la crise. Ils ont échoué. Ils ont vu petit, la crise du monde capitaliste est vaste. C'est une erreur de direction et une erreur de perspective.* »

M. Mitterrand a fait observer qu'à partir du moment où l'on se propose de changer de cap, de changer de croissance, de changer de structures et de changer d'économie, « *on est tenté de continuer : il serait bon tout aussi bien de changer de politique et donc d'équipe, et même de majorité* ». Toutefois, le premier secrétaire du P.S. a estimé que la majorité actuelle devait aller au bout de son expérience et qu'il appartiendrait au peuple de juger. Il a ajouté : « *Dès maintenant, il ne serait ni courageux ni honnête de la part du gouvernement de ne pas accepter, à l'occasion du prochain rendez-vous du Parlement, de mettre son existence en jeu par un vote. Tout autre attitude serait argutie juridique et recul. (...) Même si je ne doute pas de la servilité ou au moins de la docilité de la majorité (...) je pense qu'il faut que l'épreuve soit faite afin que chacun prenne ses responsabilités devant le pays.* »

M. Mitterrand a regretté que la convocation du Parlement n'ait pas été décidée pour la première quinzaine d'août et il a indiqué qu'il prendrait lui-même la parole afin de faire savoir aux Français « *qu'il existe une politique de rechange directement inspirée par le programme commun de la gauche* ». Enfin, il a estimé que désormais « *commence une nouvelle période du septennat* ».

M. Mitterrand a ensuite répondu à quelques question. Il est revenu sur sa demande d'un vote de politique générale : « *Ce serait réduire le Parlement à peu de choses*, a-t-il dit, *que de le rendre complice d'une opération publicitaire. (...) Le Parlement n'aura pas non plus rempli son rôle si on se contente de lui présenter quelques indispensables projets de loi. (...) Il faut aller plus loin, sinon ce serait comme de jeter un peu d'* « *eau bénite pour éviter un naufrage.* »

Interrogé sur l'éventualité d'une dissolution anticipée de l'Assemblée nationale, il a répondu : « *Nous ne sommes pas tels que nous voulions revenir sur des échéances fixées par la loi. Certes, nous avons hâte de gouverner, nous la gauche, pour remettre les choses en l'état, mais il y a un processus démocratique que nous avons accepté et qui suppose des échéances. Nous ne sommes pas de ceux qui voulons que ces échéances soient bousculées. Au demeurant, ce sont les faits qui commandent.* »

« Le président de la République prend Orléans pour le Pérou »

Le premier secrétaire du P.S. a estimé qu'il n'y avait pas de « replâtrage » ou d'« arrangement » possible pour le gouvernemen tactuel. « *Il serait très mauvais*, a-t-il ajouté, *qu'il pût y avoir confusion entre deux politiques si nettement différentes.* »

En réponse à une question sur la constitution éventuelle d'un gouvernement de crise avec la participation des socialistes, M. Mitterrand a dit : « *Il est certain que le gouvernement aurait grand besoin de conseils d'énergie, d'idées générales. Nous pensons être plus qualifiés que d'autres. Mais ce n'est pas notre rôle ni notre mission historique.* »

M. Mitterrand a ajouté que les socialistes ne seraient pas les « flanc-gardes » ou « les « sergents d'exercice » des responsables actuels.

L'ancien candidat à la présidence de la République a rappelé qu'il avait dit de M. Giscard d'Estaing qu'il avait fait « *une réussite de la somme de ses échecs* ». Il a poursuivi : « *Combien de temps cela durera-t-il ? Je n'en sais rien. Mais il semble bien qu'on arrive au terme. Ce terme n'aura pas une traduction constitutionnelle, mais une traduction sociale et politique.* »

A propos de la « nouvelle croissance » proposée par le chef de l'Etat, M. Mitterrand a déclaré : « *Lorsque M. Giscard d'Estaing constate qu'il faut inventer un nouveau modèle de croissance, démentant tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a fait au cours des dernières années, il découvre le Pérou. En l'écoutant à la télévision, je le voyais comme un explorateur qui s'équipe avec tous les harnachements nécessaires à ce genre de métier... Il va découvrir le Pérou et il arrive à Orléans, qu'il prend pour le Pérou : c'est cela qui est grave. On appellera cela* « *la découverte du 29 juillet* ».

Enfin M. Mitterrand a qualifié « *d'erreur historique incompréhensible* » le refus de l'Europe d'aider le Portugal. « *Je crains*, a-t-il dit, *que la France n'ait été particulièrement responsable de cette lourde faute. Cela, c'est la politique du pire que je récuse.* »

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1975 a été tiré à 496 198 exemplaires.

SUR LES ROUTES DES VACANCES

Le plus long week-end

Le plus long week-end de l'année commence vendredi. La fin de semaine coïncidant cette année avec la fin du mois ce sera le grand déménagement des vacances sur les routes, dans les gares, les aéroports où ceux qui rentrent vont croiser ceux qui partent. On parle de deux millions de « rentrants » et de cinq millions de « partants ».

Les dispositifs habituels sont installés notamment sur les routes où les embouteillages risquent d'être les plus importants parce que les plus inattendus. Trente-cinq mille policiers, gendarmes ou C.R.S. sont mobilisés, des itinéraires de délestage sont fléchés en particulier en direction du Sud. Pour tenter de répondre à l'imprévisible, de Tours à la frontière espagnole un système de « *signalisation à indications variables* » a été mis en place. Un peu partout enfin on rappelle les conseils de prudence comme vient de le faire le secrétariat général du comité interministériel de la sécurité routière.

« *Pour réduire au maximum les risques d'accidents*, écrit-il, *il faut donc :*

» — *Respecter les limitations de vitesse (90 kilomètres à l'heure sur toutes les routes: 110 kilomètres à l'heure sur les routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central ; 130 kilomètres à l'heure sur les autoroutes concédées) ;*

» — *Attacher sa ceinture de sécurité. En 1974, mille deux cent dix-neuf personnes ont eu la vie sauve parce qu'elles portaient leur ceinture ;*

» — *Placer les enfants à l'arrière de la voiture. A l'avant, ils risquent d'être blessés sinon tués en cas de coup de frein brutal ou de collision ;*

» — *Oublier la* « *moyenne* ». *Il est recommandé de faire une pause tous les 200 kilomètres environ. Cette halte permet de gommer la fatigue nerveuse déjà accumulée en conduisant. Profiter de cet arrêt pour nettoyer le pare-brise : l'été, il est souillé par les insectes et cela diminue la visibilité ;*

» — *Rouler toujours sur la droite de la chaussée, même quand on se trouve sur une autoroute ;*

» — *Ne pas surcharger le véhicule. Les bagages placés sur une galerie de toit doivent être fortement arrimés ;*

» — *Préparer soigneusement son itinéraire afin d'éviter les changements intempestifs de direction qui peuvent provoquer des collisions ;*

» — *Et, surtout, avant de partir, il importe de faire vérifier le bon état des organes de sa voiture : freins, suspension, éclairage, pneumatiques.* »

M. BILLOTTE S'EST ENTRETENU AVEC M. CHIRAC

M. Pierre Billotte, député U.D.R. du Val-de-Marne et président du *Mouvement* pour le socialisme par la participation, a été reçu comme chaque mois, mercredi 30 juillet, par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. M. Billotte a insisté au nom de son mouvement sur les problèmes du chômage, du soutien à l'économie et de la participation dans le cadre de la réforme de l'entreprise.

M. Chirac a approuvé certaines dispositions destinées à relancer les travaux d'urbanisme du Nouveau Créteil (M. Billotte est maire de Créteil).

A B C E F G H

A Saint-Cloud

FEU DE CAVE ET EXPLOSION : HUIT POMPIERS BLESSÉS

Huit sapeurs-pompiers et quatre autres personnes ont été blessées, ce jeudi 31 juillet, peu après 11 heures, lors d'une explosion provoquée par un feu de cave dans un immeuble situé 38, avenue du Maréchal-Foch, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

● *M. Hervé Terrace*, rédacteur depuis onze ans au *Canard enchaîné*, vient de quitter cet hebdomadaire à la suite d'un différend qui l'a opposé à son directeur, M. Roger Fressoz.

Dans *Charlie-Hebdo*, M. Terrace explique qu'il a quitté *le Canard enchaîné* parce qu'il n'y « *acceptait pas la censure* ».

Le voyage de M. STIRN

LE MAIRE DE POINTE-A-PITRE EXPRIME SON MÉCONTENTEMENT

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 30 juillet, le docteur Bangou, maire communiste de Pointe-à-Pitre, a sévèrement critiqué les conditions dans lesquelles venait de se dérouler le voyage en Guadeloupe de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Il s'est plaint notamment de ce que la municipalité et lui-même n'aient pas été mis au courant du programme de la visite ministérielle ni tenus informés de l'itinéraire que devait parcourir le cortège officiel.

M. Bangou a notamment « *exprimé sa surprise d'avoir vu l'itinéraire balisé par des banderoles et guirlandes sans qu'il en ait été informé, et d'avoir appris que sur un logement, qui appartient à la municipalité et qui devait être être visité par le secrétaire d'Etat, avait été apposée une énorme pancarte portant :* « *Bienvenue au* » *ministre* »...

Le maire de Pointe-à-Pitre a souligné à ce propos que ces banderoles et ces pancartes avaient été mises en place à son insu par « *des équipes pro-gouvernementales* » et que cette initiative avait été à l'origine de bagarres avec des membres de « *l'Union des jeunes communistes* » de l'île, ceux-ci ayant déployé, de leur côté, une banderole avec l'inscription : « *Contre la déportation, contre le chômage, pour l'autonomie* ».

Ces bagarres, selon le maire, auraient fait plusieurs blessés parmi les jeunes communistes, qui auraient été, a-t-il dit, malmenés par la police.

A LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

M. Leonid Brejnev (U.R.S.S.) : ni vainqueurs ni vaincus, ni gagnants, ni perdants

M. Brejnev a prononcé à Helsinki, jeudi matin, son discours, dont voici l'essentiel :

« *On ne saurait nier que les résultats de la conférence représentent un équilibre minutieusement pesé des intérêts de tous les Etats participants. Aussi faut-il les traiter avec un soin particulier. Un chemin difficile a été parcouru à partir du lancement de l'idée même d'une conférence paneuropéenne jusqu'à son point culminant, qui est son aboutissement au niveau le plus élevé. En évaluant d'une façon réaliste la disposition et la dynamique de diverses forces politiques en Europe et dans le monde, l'Union soviétique est fermement convaincue que les puissants courants de la détente et de la coopération, qui, ces dernières années, déterminent toujours plus fortement la marche de la politique européenne et mondiale, recevront, grâce à la conférence et à ses résultats, une force nouvelle et une ampleur encore plus vaste (...).*

» *Le succès de la conférence n'est devenu possible que parce que ses participants ont toujours fait des pas pour se rapprocher, et ont su, en surmontant des difficultés, souvent non négligeables, mettre au point en fin de compte, des arrangements mutuellement acceptables sur chacune des questions discutées. Ces arrangements sont nés, et ont été réalisés, non pas en imposant les vues des uns aux autres parmi les participants à la conférence, mais en tenant compte des opinions et des intérêts de tous, et par un commun accord. S'il y a là des compromis, ce sont des compromis justifiés, ceux qui servent la cause de la paix sans effacer les différences idéologiques et de système social. Plus précisément, c'est l'expression de la volonté politique commune des Etats participants sous la forme qui est réalisable aujourd'hui dans le contexte de l'existence des Etats et régimes sociaux différents (...).*

» *L'essentiel de ce qui est exprimé dans le document final c'est que personne ne doit, en se basant sur telle ou telle considération de politique extérieure, tenter d'imposer à d'autres peuples la façon dont ceux-ci doivent organiser leurs affaires intérieures. Le peuple de chaque Etat, et lui seul, a le droit souverain de régler lui-même ses affaires intérieures, d'établir ses lois nationales. Adopter une approche c'est s'engager sur un terrain mouvant et dangereux pour la cause de la coopération internationale (...).*

» *Les résultats des longues négociations sont tels qu'il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, ni gagnants ni perdants. C'est la victoire de la raison. Tout le monde a gagné : pays de l'Est et de l'Ouest, peuples des Etats socialistes et capitalistes, membres d'alliances et neutres, petits et grands. Ont gagné tous ceux à qui sont chères la paix et la sécurité sur notre planète.* »

« *L'Union soviétique*, dit encore M. Brejnev, *est un partisan constant de ce que la détente militaire connaisse un nouveau développement après la conférence. Sous ce rapport, l'un des objectifs immédiats consiste à trouver les voies vers une réduction des forces armées et des armements en Europe centrale sans préjudice à la sécurité de personnes et bien au contraire au profit de tous.* »

Au Canada

M. BOURASSA REMANIE LE GOUVERNEMENT QUÉBECOIS

(Correspondance.)

Ottawa. — M. Robert Bourassa a annoncé, le mercredi 30 juillet, un remaniement de son cabinet. Douze portefeuilles changent de titulaires et deux ministres d'Etat accèdent au poste de ministre en titre. Toutefois, les observateurs, qui s'attendaient à un profond renouvellement du cabinet, seront sans doute déçus. Le remaniement touche de nombreux portefeuilles, mais on enregistre un seul départ — pour raison de santé, — celui de M. Gilles Massé, ministre des ressources naturelles, et un seul nouveau venu, à un poste secondaire d'ailleurs. Le premier ministre reconnait lui-même que les permutations ne traduisent pas un changement majeur d'orientation.

Dans les ministères-clés, M. Gérard Levesque, vice-premier ministre, passe des affaires intergouvernementales à la justice. Il est remplacé par M. François Cloutier, ancien ministre de l'éducation. M. Choquette, qui abandonne la justice, prend en charge l'éducation.

On notera également la nomination d'un « solliciteur général » (calqué sur le titre anglo-américain de « solicitor general »), M. Fernand Lalonde, dont les fonctions étaient exercées auparavant par le ministre de la justice. M. Lalonde sera plus particulièrement responsable des forces de police et des poursuites criminelles. M. Bourassa a annoncé que cette nomination constituait une etape vers la création éventuelle d'un ministère de l'intérieur.

Enfin, on note l'échange de portefeuilles entre M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications, et M. Denis Hardy, ministre des affaires culturelles. Il survient après l'échec à Ottawa de la conférence fédérale provinciale sur les communications, qui a repoussé la revendication du Québec d'avoir compétence en ce domaine. M. L'Allier a demandé alors que le Québec définisse clairement ce qu'il entendait par « souveraineté culturelle », une formule chère à M. Bourassa. Ce dernier, qui se refuse à définir parce que « définir, c'est limiter », n'en dénonçait pas moins, dimanche dernier 27 juillet, devant des jeunes libéraux, l'entêtement du gouvernement fédéral en la matière. Selon lui, si cet entêtement persistait, les Québécois pourraient être contraints de choisir entre culture et niveau de vie.

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,38 F

Le mouvement de hausse du dollar a repris jeudi matin sur tous les marchés des changes, après l'accalmie qui avait suivi la vive poussée du mardi 29 juillet, déclenchée par l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale des Etats-Unis : à Paris, la monnaie américaine, revenue mercredi de 4,37 F à 4,35 F, a dépassé 4,38 F ; à Francfort, elle s'est élevée jusqu'à 2,58 DM, au plus haut niveau de l'année, de même qu'à Zurich, où elle a dépassé 2,71 FS.

DANS UNE DÉCLARATION OFFICIELLE A KAMPALA

L'Éthiopie renonce devant l'O.U.A. à ses revendications sur Djibouti

Kampala (A.F.P., Reuter). — *La conférence de l'Organisation de l'unité africaine, réunie à Kampala, éprouve quelques difficultés à se remettre du choc causé par l'annonce du coup d'Etat au Nigéria. Six chefs d'Etat ont quitté mercredi 30 juillet la capitale ougandaise : il s'agit des présidents Sadate, d'Egypte ; Ahidjo, du Cameroun ; Bongo, du Gabon ; Ngouabi, du Congo ; Kountché, du Niger, et Macias, de Guinée équatoriale.*

Les travaux se sont cependant poursuivis. Ont notamment pris la parole M. Savimbi, dirigeant d'un des mouvements de libération angolais, l'Unita ; M. Baly, chef de la délégation tunisienne, et le général Teferi Bante, chef de l'Etat éthiopien. M. Savimbi a demandé à l'O.U.A. d'envoyer en Angola une force de maintien de l'ordre.

Le général Teferi Bante a, de son côté, annoncé que son pays renonçait à toute prétention sur le Territoire français des Afars et des Issas, modifiant ainsi l'une des données du problème de Djibouti.

Le gouvernement éthiopien reconnaît le droit de la population du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.) à *l'autodétermination*, a solennellement déclaré le général Si elle choisit l'indépendance, les *autorités d'Addis-Abeba* l'accepteront Elles seront heureuses d'avoir *un voisin* dont *la* souveraineté sera garantie par sa qualité de membre de l'O.U.A. Le général a exprimé sa *certitude que l'indépendance de Dji*bouti ne menacerait pas les intérêts éthiopiens. Il a aussi laissé entendre, *sans la nommer, que* la Somalie n'avait pas renoncé à ses prétentions sur le Territoire. Il a demandé *à la conférence de prendre* tous ces éléments en considération lorsqu'elle étudiera la proposition faite par les Somaliens d'installer à *Mogadiscio* un bureau régional du comité de l'O.U.A. pour la libération de Djibouti.

Le général a demandé que soient définis des critères objectifs pour aider efficacement la lutte pour l'indépendance de Djibouti. L'Ethiopie soutient, pour sa part, le Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.).

Lundi, le chef de l'Etat somalien, M. Mohamed Siad Barré, avait violemment critiqué le maintien de la domination française sur le T.F.A.I. Selon lui, le départ de la France de Djibouti ne serait pas à l'origine d'un conflit entre la Somalie et l'Ethiopie. Il a affirmé que l'organisation éventuelle par Paris d'un nouveau référendum ne constituerait qu'une tactique « *décevante* », et il s'est déclaré favorable à une aide de l'O.U.A. aux *mouvements de libération et à l'op*position légale au gouvernement de M. Aref, la Ligue pour l'indépendance *du peuple africain (LIPA). La Somalie* appuie particulièrement le Front de libération de la Côte des Somalies (F.L.C.S.), qui est basé à Mogadiscio.

Dialogue de sourds

Le débat organisé mercredi *soir* par Radio-Monte-Carlo entre le ministre de l'agriculture, les principaux leaders vignerons et les auditeurs de la station résume parfaitement le fond de la crise viticole qui secoue depuis des mois le Midi.

***Côté vignerons*, quatre hommes : MM. Maffre-Baugé, Courret, Benet, Carles, aux tempéraments contraires, dont le seul point commun est le vin, le « gros rouge ». Ils le défendent contre les chaptaliseurs : la loi sur le sucrage doit être la même dans toutes les régions ; contre les négociants : les engagements de stockage doivent être respectés ; contre les Italiens : ils doivent arrêter de trafiquer sans contrainte ; contre le ministre : il doit démissionner, car il manque de combativité ; contre raison parfois : tous les arguments sont bons.**

Quant au ministre, M. Christian Bonnet, un peu las d'avoir consacré beaucoup de temps à la viticulture et d'en être si mal récompensé, il a, pour tout argument, rappelé les chiffres-clés du vin (niveau des cours, hectolitres produits et distillés) et la promesse de faire quelque chose au plan communautaire, *en septembre*. « A la place des vignerons », il ne ferait rien qui puisse gêner le ministre de l'agriculture dans une partie à Neuf qui s'annonce difficile.

***Côté auditeurs* : des contribuables et des consommateurs râleurs. Ils sont fatigués de payer et de boire de la piquette. Au ministre de contraindre les viticulteurs « à faire meilleur », et les commerçants à baisser les prix.**

***Tout le monde a parlé.* Personne n'a vraiment écouté l'autre. — A. G.**

● *L'écrivain américain de de science-fiction James Blish* est mort le 30 juillet, des suites d'une longue maladie, à Henley (*Angleterre*), *où il vivait depuis* plusieurs années. Il était âgé de cinquante-quatre ans.